This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

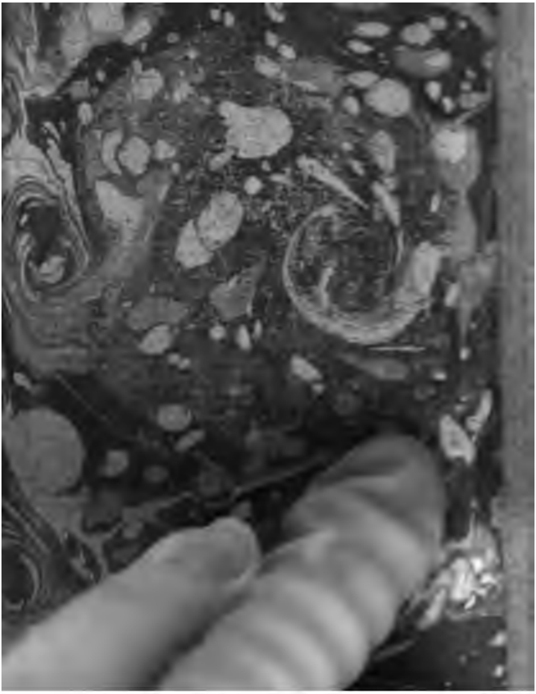

N1613
.T8

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. *à Trevoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur le* DUC DU MAINE.

Avril 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMEN
au mois de Janvier 1701. & se ven
15. ſ. le mois, en blanc; & broc
16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	4. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1733.

ARTICLE XXVI.

THE GENTLEMON instructed, &c. *Ou, le jeune Seigneur instruit, &c. In 4° pag.* 350. *huitiéme Edition*, à Londres.

IL y a quelques années que la première partie de cet excellent Ouvrage parut avec succès, traduite en nôtre langue par le P. de MAREÛIL Jésuite, sous le Tître des *Devoirs d'un jeune homme de qualité. Elle renferme* les instructions

les plus propres à former la jeune Nobleſſe aux bonnes mœurs, & à l'y maintenir enſuite contre les écueils, qui ſe rencontrent dans le commerce de la Cour & du grand monde. La ſeconde partie contient des inſtructions, pour ſe conſerver dans la Foi de l'Egliſe de JESUS-CHRIST, Dieu & homme, combattuë par trois ſortes d'ennemis; les *Athées*, les *demi-Athées*, & les *Tolerants*, ainſi que les appelle nôtre Auteur.

Ces trois Sectes, quoique différentes dans leur objet, ont leur ſource dans la corruption du cœur de l'homme. L'*Athée* travaille à ſe perſuader qu'il n'y a point de Dieu, de qui l'homme dépende en tout, & à qui il ſoit comptable de toutes ſes actions, parcequ'il veut pouvoir ſans remords ne ſuivre d'autre régle de conduite que ſa paſſion. L'idée d'un Etre infiniment parfait & tout-puiſſant, ne le trouble & ne l'inquiéte, que parcequ'il eſt ennemi de l'ordre & de la contrainte, que demande la pureté des mœurs. C'eſt pour la même raiſon qu'il dégrade la plus noble partie

de lui-même, en la dépoüillant de sa spiritualité & de son immortalité. Les *demi-Athées* ne portent pas si loin leur attentat; mais l'idée qu'ils ont d'un Dieu, ils ne se la forment que d'après les rêveries d'*Epicure*. Ils conviennent de l'existence d'un souvérain Etre; mais ils lui ôtent tout soin de cet Univers pour le donner au hazard. Est-ce la lumiére de la raison qui leur dicte ce langage? Non, c'est la dépravation de leur cœur: ils redoutent la puissance d'un juste Juge, qui connoît tout, & à qui rien ne peut échaper. Les *Tolerants* convaincus de la nécessité d'un premier Etre, ne disconviennent pas de la nécessité d'une Religion; mais ils ne se fixent à aucune en particulier: ils errent de croyance en croyance suivant le Païs & les Sociétés où ils se rencontrent; aujourd'hui d'une Secte & demain d'une autre. Leurs principes de conduite, ils les puisent comme les premiers dans la corruption de leur cœur: les uns & les autres souhaiteroient également qu'il n'y eût ni *Dieu*, ni *Religion*; & ils vivent au

fonds, comme s'il n'y en avoit point.

Après cette exposition que nous avons beaucoup abregée, l'Auteur Anglois prouve qu'il n'est aucun de ces prétendus esprits forts, à qui son systême ne paroisse évidemment suspect par quelque endroit. Qu'ils réünissent ensemble, dit-il, toutes leurs démonstrations imaginaires, on les défie de se bien convaincre eux-mêmes de la solidité du systême, que leur passion s'est bâti ou leur a fait adopter. Quelque effort qu'ils fassent pour se rassûrer sur leurs principes, ils en soupçonnent, ils en sentent toûjours malgré eux l'insuffisance. C'est vainement que pour se calmer, l'Athée dit & répéte en son cœur, *il n'y a point de Dieu* : il craint toûjours, il tremble toûjours qu'il n'y en ait un. L'Epicurien de son côté éprouve des retours importuns sur l'idée extravagante, qu'il a d'un Dieu insensible au bien & au mal que font les hommes, & dans ces momens de réflexion inévitable, quoiqu'il dise, il appréhende que ce Dieu n'ait son tems pour récompenser la vertu & pour punir le

vice. Enfin le Deiste, ou le libertin de croyance, n'a pas un sort plus tranquille que les deux prémiers. Cent fois, il est vrai, les vapeurs de sa passion ont obscurci les lumiéres de son esprit ; mais au milieu même de ces tenébres, des intervalles lucides lui font assés entrevoir le danger du parti qu'il a pris, & lui laissent du moins le doute fâcheux, si la Religion chrétienne, qui condamne ses mœurs, n'est point la seule véritable qu'il devroit suivre.

Ici l'Auteur demande aux Partisans de l'impiété, depuis quand la force d'esprit dont ils se glorifient, leur est venuë : & sans attendre d'eux la réponse à une question trop embarrassante pour ne leur pas déplaire, il produit lui-même la cause honteuse de leur silence. Il est certain, dit-il, & ils ne sçauroient se le dissimuler, que l'époque de leur prétenduë force d'esprit est celle même de leur abandonnement total au crime, & de l'empire absolu qu'ont pris enfin sur eux les passions de leur cœur. Tan-

dis qu'ils ont été réguliers & ſages, ou que du moins quelque vice capital ne les dominoit pas encore, ils ne penſoient point à ſe former aucun ſyſtême d'irréligion, ni à ſe ranger du parti de l'impiété. Ce qui fait aujourd'hui la matiére de leurs plaiſanteries ſacriléges, leur paroiſſoit auparavant digne de leur eſtime, de leur ſoumiſſion, de leur reſpect, de leur vénération. C'eſt donc, conclud l'Auteur; c'eſt donc la corruption de leur cœur, qui leur a inſpiré la force d'eſprit qu'ils s'attribuent: c'eſt donc du fonds de l'iniquité, qu'ils ont tiré des lumiéres ſupérieures à celles des plus grands Perſonnages dans tous les ſiécles. Mais après tout, des raiſonnemens puiſés dans une pareille ſource, ſont-ils capables de procurer un vrai contentement, un véritable repos à l'eſprit? La raiſon éblouie par quelques fauſſes lueurs que lui offre la paſſion, manque-t'elle de lumiéres, ſi non pour les diſſiper tout-à-fait, du moins pour les appercevoir & s'en défier? Et cela ſeul ne ſuffit-il

pas pour rendre suspect à ces esprits prétendus forts leur systême en fait de croyance.

Cette proposition une fois établie, l'Auteur en expose une seconde qui suit naturellement de la premiére : c'est que l'esprit prétendu fort, dans quelque systême qu'on le suppose, agit contre toutes les loix de la prudence. Dans la concurrence de deux opinions incertaines, dit nôtre sçavant *Anglois*, toutes les loix de la prudence exigent de moi, que je m'attache à celle où je risque peu, au cas qu'elle soit fausse, & où je gagne beaucoup, au cas qu'elle soit vraie : & que j'abandonne celle qui ne me laisse nul avantage considerable, quand même elle seroit vraie ; & me fait courir les risques d'une ruine totale, si elle se trouve fausse. C'est-là un premier principe, & c'est sur ce principe que tous les Politiques se réglent dans les affaires d'Etat, tous les Négocians dans l'exercice de leur commerce, tous les Sages dans la conduite de la vie. Or voici trois propositions : *il y a un Dieu ; un Dieu* qui

veille à tout; *un Dieu qui a révélé une Religion hors de laquelle il n'y a point de salut pour l'homme.* Si ces trois propositions sont vraies, à quels malheurs l'incrédule n'est-il point exposé? Que si ces trois propositions se trouvent fausses, quels grands avantages donc lui peuvent revenir de cette opinion? L'Auteur entre là-dessus dans un détail, qu'on lira avec fruit.

Mais l'incrédule objecte: au cas qu'il y ait *un Dieu*, une *Providence*, une *Religion révélée*; au milieu de tous les systêmes de Religion, le moyen de fixer ma foi, si l'on ne me donne des preuves évidentes de ce qu'il faudroit que je crusse? Il n'y a que l'évidence qui puisse prudemment captiver l'entendement de l'homme: je la cherche cette évidence, je ne la trouve point. *Réponse.* Pour trouver l'évidence en question, il faut commencer par la chercher en vérité: il ne se faut point faire un intérêt de la méconnoître, & encore moins une gloire d'y pouvoir fermer les yeux. Le Soleil a beau se montrer;

si nous nous réfusons à sa lumiére, nous demeurons dans les tenebres. Encore une fois, il faut sincérement vouloir être éclairé, pour l'être en effet.

On met en jour une infinité de raisons, qui prouvent invinciblement l'existence d'un Dieu, la nécessité d'une Providence, la vérité d'une Religion révélée, hors de laquelle il n'y a point de salut : que fait l'esprit fort, l'incrédule opiniâtre ? il passe legérement sur tout cela, il incidente, il se jette, pour ainsi dire, à l'écart : tantôt il allégue l'impossibilité d'allier ensemble une justice infiniment rigoureuse avec une misericorde infinie ; l'impossibilité de concevoir l'Eternité, l'immensité de Dieu, & surtout d'accorder son immutabilité avec une liberté parfaite : tantôt il infére des événemens dont il ne pénétre pas les causes, que tout est l'effet du hazard dans l'Univers : ensuite il conclut à sa façon, que l'existence d'un Dieu ne sçauroit être une réalité, que nulle intelligence ne préside à l'administration du monde ; comme si Dieu

devoit mesurer les effets de sa puissa
ce sur la foiblesse, sur l'extravaga
ce, & sur le fol orgueil d'un préte
du esprit fort, sous peine d'être d
gradé de sa Divinité.

Quant au libertin de croyance e
particulier, il demeure comme suf
pendu entre toutes les Religions, quel
ques preuves qu'on lui apporte d'un
Religion révélée. Pourquoi cela? par
cequ'il trouve de l'obscurité dans le
Mystéres de cette même Religion. I
voudroit qu'on lui démontrât, no
pas que les Mystéres divins se son
effectivement operés, mais la manié
re dont chacun d'eux s'est accompli
ce qu'on ne lui démontrera pas, v
qu'il est infiniment au dessus de tout
intelligence créée. Ainsi, sans vou
loir rien approfondir quant au fait, i
doute de toutes les Religions, il le
embrasse toutes, mais sans se fixer
aucune. Par là il se maintient dans l
possession de penser & d'agir à so
gré, de ne géner en rien ses passions
& de se livrer sans remords à toute s
cupidité. L'insensé! il ne se com
prend pas lui-même, & il prétendro

pénétrer la profondeur des Mystéres de son Dieu !

La troisiéme Section de cet Ouvrage est employée à prouver l'existence d'un Dieu par le sentiment universel des hommes, & à réfuter les vaines objections des prétendus esprits forts : l'idée de Dieu est si profondément gravée en nos ames, qu'elle semble faire partie de nôtre propre Étre : elle est née avec le Genre-humain ; voila son époque: elle est si universellement répanduë, qu'elle est dans tous les tempéramens, de tous les lieux, de toutes les Nations, même les plus sauvages & les plus barbares. A ce sentiment général, l'abolition des Coûtumes, le changement des Loix, la révolution des Empires n'ont rien changé : & la multiplicité même des Dieux enfantée par la superstition, suppose une Divinité qui mérite des hommages, & qui les exige des mortels. Aussi les Partisans même les plus déterminés de l'Athéïsme, quelque intérêt qu'ils ayent qu'il n'y ait point de Dieu, quelques efforts qu'ils fassent pour se persuader qu'il n'y en

a point en effet, ils n'ont pas encore réüssi, & ils ne réüssiront jamais à s'en bien convaincre. En vain objectent-ils que cette idée de l'existence d'un Dieu n'a pour fondement qu'une frayeur accidentelle ; & que les premiers hommes entendant gronder le tonnerre sur leurs têtes, saisis d'une terreur panique, se formérent l'idée d'une Religion. On leur demande les preuves d'un fait si extraordinaire, & ils n'en rapportent aucune. D'où l'ont-ils tiré ce fait, de qui le tiennent-ils, qu'ils en nomment les Auteurs ? ils n'en ont point qu'ils osent produire. Par quelles voyes la tradition d'un tel fait est-elle venuë jusques à nous depuis la naissance du monde ? ils les ignorent. Mais comment la frayeur a-t'elle pû faire naître dans l'esprit des premiers hommes l'idée d'un Dieu, sans qu'ils eussent auparavant la moindre notion d'un souvérain Etre ? Certes la frayeur ou la crainte ne produisit jamais en nous des idées des choses, dont nous n'avons eû ni pû avoir aucune connoissance. Que l'on craigne Dieu parce-

:tivement une chimere, pour
:r ici la chose de la maniére la
›uce.

;, ajoûtent les nouveaux *Lu-*
, l'éducation du moins peut
à l'homme l'idée de Dieu, &
nsuite à la répandre; nous en
; aisément la premiére impres-
c quand nous l'avons une fois
elle ne s'efface jamais : nos
›ar la maniére dont ils nous
'és, ont bien pû nous trans-
les Religions qu'ils profes-
& en graver, comme à de-
la créance dans nos esprits;
›i n'auroient-ils pas pû égale-

l'idée de Dieu ſubſiſtât dans le monde ; car on ne tranſmit jamais à un autre une idée qu'on n'a point. Or, d'où cette idée étoit-elle donc venuë à nos Péres ? De qui & comment l'avoient-ils reçûë ? Son Epoque eſt-elle la même que celle de la création de l'homme ? ou bien ſubſiſte-t'elle de toute Eternité ? Dire que de toute Eternité elle a ſubſiſté dans l'homme, c'eſt prétendre que l'homme exiſte de toute Eternité : & fut-il jamais prétention plus chimérique ? Avoüer qu'elle eſt née avec l'homme, c'eſt convenir que Dieu l'a lui a imprimée dans l'ame en le formant : vouloir que l'homme ne l'ait reçûë que dans la ſuite des tems, c'eſt ſe charger, c'eſt ſe répondre d'en montrer le premier Auteur. Qu'on le produiſe donc, ſans quoi l'on nous laiſſe toûjours la liberté toute entiére d'inférer ce que nous avons avancé ; c'eſt-à-dire, que l'idée de Dieu univerſellement répanduë prouve l'exiſtence de Dieu ; & cela d'autant plus, que cette idée s'eſt maintenuë dans tous les tems, contre toutes les variations, contre toutes

les révolutions, contre tous les changemens de mœurs, de loix, &c.

Les autres difficultés, qu'opposent les incrédules par libertinage à ce sentiment universel sur l'existence de Dieu, font aussi peu d'honneur à leur raison. Nôtre Auteur en fait toucher au doigt, pour le dire ainsi, le foible & le ridicule : il les réfute avec cette solidité, cette précision qui ne laisse rien à desirer à tout esprit raisonnable. Enfin il conclut du consentement général des hommes pour l'existence d'un Dieu, qu'on ne peut pas plus douter de cette proposition, *il y a un Dieu*; que de cette autre, *il y a eû un César*. Premiérement, dit-il, sur la foi d'un petit nombre d'Écrivains, l'incrédule ne balance pas à croire qu'il y ait eû un César : comment donc contre le sentiment de tout le Genre-humain peut-il nier qu'il y ait un Dieu ? Secondement, de tous ceux qui reconnoissent un César, pas un n'a intérêt à révoquer en doute ce fait : & au contraire, de ceux qui reconnoissent un Dieu existant, le plus grand nombre sans comparaison vou-

droit bien qu'il n'y en eût point. Troisiémement, qu'il y ait eû un César, c'est une simple tradition, un fait qui n'a pour garans que de simples écrits ; qu'il y ait un Dieu, c'est une tradition, si on le veut ; mais une tradition émanée du sentiment intérieur de chaque homme en particulier : c'est un cri général de la conscience, c'est la voix réünie de la nature. Ces témoignages sont-ils moins croyables que les Livres qui parlent d'un César ? &c. Enfin, nier qu'un César ait existé, ce seroit la plus haute extravagance au jugement même de l'incrédule le moins sçavant, qu'il définisse donc son propre sentiment, qu'il le qualifie, lorsqu'il soûtient qu'il n'y a point de Dieu, &c.

Article XXVII.

Examen de quelques explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.

te Semaines de Daniel. La
: réputation de ces deux ſça-
éſuites peut faire paroître l'en-
e très-temeraire. Ces deux Péres
timés les plus ſçavans, chacun
ſiécle. Il faut avoir bien de la
iption pour les attaquer ſur une
e dont l'éclairciſſement deman-
ſcience la plus profonde, & la
iſſance la plus ſûre des anciens
& de l'Hiſtoire.
uteur de cet Écrit, eſpereroit-il
aire un nom dans la Republi-
es Sciences, comme de jeunes
iandans de quelque Corps d'ar-
nérent de s'en faire un, à la

ont expliquée, lui a fait lire & étu-
dier avec soin leurs explications. Il
a trouvé un grand nombre de difficul-
tés qui l'ont fort surpris; & l'impor-
tance de la matiére l'a déterminé à
proposer ses réflexions aux personnes
les plus éclairées, afin qu'elles en ju-
gent.

Il représente d'abord la Prophétie,
telle qu'elle est dans la Vulgate. Il
met ensuite des Notions préliminai-
res, pour faire comprendre de quoi
il s'agit: puis il expose les deux sys-
têmes, celui du P. *Petau*, & celui du
P. *Hardoüin*. Ayant fini chaque ex-
posé, il marque ses difficultés, san
les prendre ailleurs que dans le systê-
me même, qu'il compare avec le
termes de la Prophétie, avec les au-
tres endroits de l'Écriture qui ont rap-
port au sujet, & avec ce que ces Pé-
res ont eux-mêmes enseigné. Il expli
que ordinairement ses pensées par de
questions, plûtôt que dans les for
mes d'une dispute contentieuse: i
conclud néanmoins absolument, c
qui lui semble suivre directement d
ses remarques & de ses réflexions.

Comme ses conclusions vont toutes à détruire les systêmes qu'il examine, il s'est apperçu qu'en cela elles pourroient sembler très-dangereuses, parcequ'elles paroîtroient persuader que la Prophétie n'a point encore été bien entenduë, puisque deux hommes aussi sçavans que le P. *Petau*, & le P. *Hardoüin* l'auroient si mal expliquée. C'est pourquoi il s'est particuliérement attaché à montrer que la Prophétie en elle-même est très-claire sur les grands événemens qu'elle annonce, & qu'elle est très-évidemment accomplie dans la personne de Jesus-Christ.

Les deux Auteurs qu'il attaque, en conviennent également & font hautement profession de le croire. Aussi n'est-ce pas sur cela qu'on les contredit, c'est uniquement sur l'arrangement qu'ils font pour expliquer les septante Semaines de Daniel. L'Auteur de cet Écrit trouve que ces deux sçavans hommes par leur trop grand sçavoir, se sont jettés sur cela dans des embarras qui sont de conséquence pour le fond même de la Prophé-

tie, & qu'on peut aiſément évite

Il a cru en fournir le moyen propoſant le plan de trois autres plications qui lui ont paru plus ſ ples, plus conformes à l'Ecriture moins chargées de difficultés. Il p les perſonnes éclairées de les exa ner, & de voir ſi elles peuvent ê utiles pour l'intelligence d'une P phétie qui certainement eſt des p conſiderables & des plus efficac pour prouver la vérité de nôtre R gion. C'eſt là tout le but de cet Éc & tout le fruit que l'Auteur ſouha de ſon travail. Il ne veut pas mê que ſon nom ſoit connu.

Entre toutes les Prophéties qu lit dans l'ancien Teſtament, celle c eſt au Chap. I X. v. 20. &c. de Prophétie de Daniel, a toûjours pa une des plus remarquables & des pl importantes à nôtre Religion, par to ce qu'elle prédit de particulier ſur qui regarde le Meſſie, ſur ſon on tion, ſur ſa mort, ſur l'établiſſeme de ſa loi, ſur la ceſſation de la l ancienne, ſur la ruine entiére de J ruſalem, de ſon Temple, & de

République des Juifs. Voici cette Prophétie telle qu'elle est dans la Vulgate ; on va la traduire le plus exactement qu'on le pourra en nôtre langue.

Danielis, C. IX.	*Daniel, C. IX.*
℣. 20. Cumque adhuc loquerer, & orarem, & confiterer peccata mea, & peccata populi mei Israël, & prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei.	℣. 20. Tandis que je parlois encore, que je priois, que je confessois mes péchés, & les péchés d'Israël mon peuple, & que prosterné en la présence de mon Dieu, je faisois mes prieres pour la sainte montagne de mon Dieu.
21. Adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel quem videram à visionis principio, citò volans tetigit me in tempore sacrificii vespertini.	21. Je parlois encore, dans ma priére, & voila que l'homme Gabriël que j'avois vû au commencement de la vision, me toucha en volant avec vîtesse au tems du Sacrifice du soir.
22. Et docuit me & locutus est mihi, dixitque Daniel, egressus sum ut docerem te & intelligeres.	22. Il m'instruisit: me parla, & me dit. Daniel je suis maintenant venu pour vous instruire & vous faire comprendre.
23. Ab exordio precum tuarum egressus est sermo: ego autem veni ut docerem te, quia vir	23. Dés le commencement de vos priéres la parole a été dite: je suis venu pour vous

desideriorum es tu : ergo animadverte sermonem, & intellige visionem.

l'expliquer, parce que vous êtes un homme de desirs : remarqués donc bien la parole, & comprenés la vision.

24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum & super urbem sanctam tuam, ut consummatur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, & adducatur justitia sempiterna, & impleatur visio, & prophetia, & ungatur Sanctus Sanctorum.*

24. Soixante dix semaines sont abregées pour vôtre Peuple & pour vôtre Ville sainte, afin que la prévarication soit consommée, que le péché cesse, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que la vision & la prophétie soit accomplie, & que le Saint des Saints reçoive l'onction.

25. *Scito ergo & animadverte ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem usque ad Christum ducem, hebdomades septem & hebdomades sexaginta duæ erunt, & rursùm ædificabitur platea & muri in angustia temporis.*

25. Sçachés donc & observés. Depuis la parole dite, afin que Jérusalem soit bâtie de nouveau, jusqu'au CHRÎT Chef, il y aura sept semaines & soixante-deux semaines, & on fera de nouveau les ruës & les murailles dans la difficulté des tems.

26. *Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : & non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem & Sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : & finis ejus vastitas, &*

26. Et après soixante-deux semaines le CHRÎT sera mis à mort ; & ce ne sera point son peuple qui le renoncera. Un peuple avec un Chef qui viendra, détruira la Ville & le Sanctuaire:

post finem belli statuta desolatio.

la ruine entiére en sera la fin, & aprés la guerre finie la désolation résoluë.

27. Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ & in medio hebdomadis deficiet Hostia, & Sacrificium : & erit in Templo abominatio desolationis : & usque ad consummationem & finem perseverabit desolatio.

27. Or il confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine, & au milieu de la semaine l'Hostie manquera avec le Sacrifice ; l'abomination de la désolation sera dans le Temple, & la désolation continuera jusqu'à la consommation & à la fin.

Qui ne voit pas que cette Prophétie concerne toute entiére le Messie qui a été annoncé dés le commencement du monde. Les Juifs qui l'ont toûjours attendu, parcequ'il avoit été particuliérement promis à leurs Péres, Abraham, Isaac, & Jacob, conviennent que cette Prophètie marque clairement ce qui regarde le Messie. Peut-on en effet ne le pas reconnoître aux noms *de Saint des Saints, de Christ Chef*, ou du *Chef qui a* par excellence *l'onction* divine : sous lequel *la prévarication sera consommée, le péché cessera, l'iniquité sera effacée, la justice éternelle sera amenée*, ou établie, *la Vision & la Prophétie sera accomplie.*

C'eſt à-dire, les Prophéties ſeront vérifiées en ſa perſonne, & on ne prophétiſera plus rien de lui ; car il ne ſera plus ſeulement promis, il ſera en effet venu ſelon la promeſſe tant de fois réïterée. Voila ce qu'on voit au ℣. 24. de cette Prophétie.

Les Juifs qui l'entendent du Meſſie, ne conviennent pas qu'il ſoit effectivement venu ; c'eſt pourquoi ils donnent à cette Prophétie des explications forcées, pour perſuader qu'elle n'eſt pas encore accomplie, & qu'ils doivent toûjours attendre le Meſſie qu'elle annonce : mais l'état où ils ſe voyent reduits depuis plus de dix-ſept ſiécles, & qu'elle prédit ſi clairement, ne devroit-il pas leur ouvrir les yeux, & les détromper ? N'eſt-ce pas une preuve ſenſible & évidente de l'accompliſſement de ce qui eſt dit au ℣. 26. & 27. ? Où eſt *leur Ville & leur Sanctuaire ?* N'ont-ils pas été détruits par les Romains, ſous la conduite de Tite *leur Chef ?* La ruine n'en eſt-elle pas entiére ? les Juifs ont-ils pû depuis les rétablir, quelque deſir qu'ils en ayent eû, & quelques efforts qu'ils

ayent faits ? *L'Hostie & le Sacrifice* n'ont-ils pas manqué parmi eux depuis ce tems-là, jusqu'à présent ? l'*abomination de la désolation* n'a-t'elle pas été *dans leur Temple*, lorsque les Romains l'ont profané, & renversé ? Cette désolation ne dure-t'elle pas encore maintenant ? Et n'est-ce pas un juste sujet de penser qu'elle *continuera jusqu'à la consommation & à la fin* des siécles.

Selon le ℣. 26. de la Prophétie tous ces malheurs ont dû arriver quand le *Chrît* ou le Messie auroit été *mis à mort*. Elle ajoûte. *Ce ne sera pas son peuple qui le renoncera.* C'est-à-dire, qu'en le renonçant, le peuple qui étoit auparavant son peuple, cessera de l'être. Or cela n'est-il pas arrivé à l'égard de Jesus de Nazareth, & des Juifs qui étoient son peuple, & qui l'ont crucifié en le renonçant, & déclarant qu'ils ne vouloient point le reconnoître ? N'est-ce pas presqu'aussi-tôt après sa mort que tous les malheurs prédits ci-dessus, ont commencé à tomber sur les Juifs, & les ont enfin *entiérement* accablés en assés

peu d'années ? Ne devroit-il donc leur être évident, comme il nous l' que JESUS de Nazareth a été & le véritable CHRÎT, ou le Messie m qué dans cette Prophétie ?

Voila ce qui la rend très-import te à nôtre Religion, comme une preuves les plus sensibles de sa vér Il est donc d'une extrême conséqu ce d'en bien dévélopper le sens & t les termes. Aussi l'Ange Gabriel soit-il à Daniel, ℣. 23. *Remarq donc bien la parole, & comprenés la sion:* & encore ℣. 25. *Sçachés donc observés.* Saint Jerôme cet excell Interpréte de l'Ecriture dans s Commentaire sur cette Prophétie, pas crû pouvoir mieux l'éclaircir qu rapportant les différentes explicatic qui en avoient été faites jusqu'à s tems ; & il laisse aux Lecteurs la berté de choisir celle qui lui paroî la plus juste. Celle que ce saint Dc teur rapporte la premiére, est le fc dement de celle qui est commui ment reçûë dans les Ecôles Cathc ques. Il s'y trouve pourtant des dif cultés qui ont déterminé un homı

très-sçavant à en proposer une autre : & celle-ci est ingénieusement insinuée dans *l'Histoire du Peuple de Dieu*, qui a été donnée au Public, il y a quelques années. On entreprend d'examiner ces deux explications, & de voir si on ne peut point en trouver d'autres qui soient plus simples, plus conformes aux termes de la Prophétie, & moins chargées de difficultés.

Notions préliminaires.

Pour exécuter le dessein qu'on se propose, on observe ce qui suit. Premiérement, il s'agit de trouver les tems que la Prophétie marque par le nom de Semaines. Ce ne doit point être des Semaines de jours ; parce qu'au nombre de soixante-dix que l'Ange détermine, elles feroient bien moins de deux ans : or il est certain que la Prophétie n'a pas été accomplie en moins de deux ans, depuis le tems qu'elle indique. On ne doit pas encore, ainsi que plusieurs des Juifs l'ont voulu, entendre des Semaines de dix années, qui feroient soixante-dix fois dix ans, c'est-à dire sept cens ans. La *seconde partie* de la Prophétie,

ſçavoir la ruine de Jéruſalem & ·
déſolation des Juifs n'a pas tardé
long-tems à arriver. On doit bie
moins entendre avec d'autres Juif
des Semaines d'années de Jubilé, qu
étoient parmi eux de cinquante e
cinquante ans : & bien moins p
conſéquent des Semaines de ſiécles en
tiers. Les Juifs donnent ces différe
ſens au nom de Semaines, par l'ave
glement qui leur fait ſoûtenir que
Meſſie n'eſt point effectivement ven
On doit donc prendre les Sema
nes en queſtion pour des Semain
d'années, en ſorte que chaque Sema
ne ſoit de ſept années. C'eſt ainſi qu
Dieu dans le Levitique, Chapit
XXV. ℣. 8. ordonne à ſon peup
de compter ſept Semaines d'années, c
comme il l'explique lui-même, *ſept fo
ſept années qui font enſemble quarant
neuf ans* : afin que l'année immédi
tement ſuivante fût l'année du Jubil
En ce ſens les ſoixante-dix Semain
de Daniel font quatre cens quatr
vingts dix ans. C'eſt le nombre d'a
nées qu'il faudroit trouver entre
tems auquel on place le commenc

ment de ces Semaines, & celui auquel ce que la Prophétie dit du Messie, a été accompli.

Secondement, ces mots de l'Ange, ℣. 24. de la Prophétie, *soixante-dix semaines sont abregées*, ne signifient pas qu'il y en aura moins, puisque ce nombre est ensuite marqué tout entier en trois termes *sept*, *soixante-deux*, & *une*, ce qui fait soixante-dix. Cette division paroît désigner le tems de chaque évenement prédit, l'un après quarante-neuf ans, qui composent sept Semaines, une autre après quatre cens trente-quatre ans, qui font soixante-deux Semaines, & enfin un troisiéme au milieu de sept ans qui font la derniére Semaine: car ℣. 27. il est dit, qu'il arrivera au milieu de cette Semaine qui est marquée, seule, & sans conjonction avec les autres.

Troisiémement, on a rendu ces mots latins du ℣. 25. de la Prophétie: *Ab exitu sermonis*, par ces mots françois; *depuis la parole dite*, parcequ'ils répondent aux mots du ℣. 23. *Egressus est sermo*, qui font une façon

de parler hébraïque, laquelle peut seulement signifier, comme on l'a traduite. *La parole a été dite.* Plusieurs donnent des interprétations différentes à ces mots : *Ab exitu sermonis.* On n'a pas voulu en déterminer aucune dans la traduction. On les verra dans les deux explications que l'on se propose d'examiner. Car c'est selon les sens divers que chacune donne à ces paroles, qu'elles fixent le commencement des Semaines, & leur suputation.

Quatriémement, l'Ecriture ne marque point toutes les années du Régne des Rois de Perse qui ont été Maîtres de Babylone, ni toutes celles des Successeurs d'Alexandre le Grand qui ont dominé dans la Syrie ; une partie de celles des premiers se trouve à la fin du second Livre des Paralipoménes, dans la Prophétie de Daniel, dans les deux Livres d'Esdras, & dans celui d'Ester. Une partie des années des seconds est dans les deux premiers Livres des Machabées. Il faut chercher le reste du Régne de tous ces Princes dans les Histoires prophanes ; & on a beaucoup de pei-

ne à l'y découvrir sûrement. C'est ce qui cause par rapport à Nous toute l'obscurité de la Prophétie, & la diversité des explications qu'on lui donne. Il semble pourtant qu'on devroit moins s'embarrasser des histoires prophanes, & qu'au lieu d'en dépendre pour éclaircir la Prophétie, il faudroit plûtôt les reduire au nombre des Semaines déterminé par Daniel, puisque c'est la parole de Dieu. Tout ceci supposé comme certain ; car on ne croit pas qu'aucun de ces articles puisse être contredit, on va commencer l'examen que l'on a entrepris des deux principales explications. Après cela on exposera celles que l'on a promises, afin que l'on voye si elles ne sont pas plus recevables.

Examen de la premiére Explication.

Un des plus anciens Auteurs Ecclésiastiques nommé *Julius Affricanus*, Jule l'Affricain, fait cette premiére explication, dans son cinquiéme Livre de Chronologie, & saint Jerôme en rapporte les propres termes dans son Commentaire sur le Chapitre IX. de *Daniel*, où on lit la Prophétie.

Cet Affricain fixe le commencement des Semaines à la vingtiéme année d'Artaxercés, lequel, comme il est dit au Livre deuxiéme d'Esdras, Chapitre II. ℣. 1. permit alors à Nehemie d'aller rebâtir les murs de Jérusalem. Cet Auteur montre ensuite que si on supposoit quelque autre commencement des Semaines, le nombre des années depuis là jusqu'à JESUS-CHRIST se trouveroit considérablement trop grand, ou trop petit; & qu'il se rencontre juste en commençant le compte des Semaines à la vingtiéme année d'Artaxercés. Il le prouve par une supputation qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici.

Le sçavant Jésuite le P. Petau, sans s'arrêter à la supputation de l'Affricain, prend la même Epoque, avec cette différence qu'il attribuë le commencement des Semaines à la vingtiéme année de l'Artaxercés que les Historiens prophanes appellent *Longimanus* ou Longuemain; surnom qui exprime l'étenduë de la puissance, & de la domination de ce Prince. L'Affricain ne désigne point cet Artaxercés

plûtôt qu'un autre. Le commun des Théologiens ſuit à préſent le Syſtême du P. Petau.

Ce Pére & ceux qui le ſuivent, ſe fondent ſur l'interprétation qu'ils donnent à ces mots du ℣. 25. de la Prophétie : *Ab exitu ſermonis*, depuis la parole dite. Cela ne peut ſignifier, diſent-ils, qu'un Edit publié, par lequel quelque Prince ait permis de rebâtir Jéruſalem ; puiſque l'Ange ajoûte, *Ut iterùm ædificetur Jeruſalem* ; afin que Jéruſalem ſoit bâtie de nouveau. Cela ne peut, croyent-ils, s'entendre de la révélation que l'Ange fait à Daniel, car ce n'eſt nullement elle qui a autoriſé les Juifs à rebâtir Jéruſalem. L'Ange prédit ſeulement que l'autorité leur en ſera accordée, & elle n'a pû l'être que par l'Edit de quelque Prince. Le P. Petau convient bien que Cyrus, Darius & un Artaxercés par les Edits qu'ils donnérent en faveur des Juifs, & que l'on voit dans Eſdras, leur permirent de rebâtir Jéruſalem ainſi que le Temple : mais ce Pére obſerve que ces Edits n'eurent leur effet entier que par la

force de celui qu'un autre Artaxercés, sçavoir Longimanus, accorda à Nehemie, la vingtiéme année de son Régne. Il est donc, conclut ce Pére, très vrai-semblable que c'est de ce tems-là qu'on doit commencer à compter les Semaines. Seroit-il naturel de penser que l'Ange ait voulu qu'on les comptât du tems des Edits qu'il sçavoit ne devoir point être, & qui n'ont point en effet été exécutés. C'est donc à la vingtiéme année du Régne d'Artaxercés Longimanus qu'il faut placer le commencement des Semaines dont l'Ange détermine le nombre.

Cette Epoque étant ainsi établie, le P. Petau vers la fin du Chap. XXXII. de son Livre douziéme, sur la doctrine des tems, la fixe à l'an du monde trois mille cinq cens vingt-neuf, & comptant de là les soixante-dix Semaines, ou quatre cens quatre-vingt dix ans, il les fait aller à l'an du monde quatre mille dix-huit. L'intervalle entre ces deux tems est de quatre cens quatre-vingt neuf ans, on le voit par la soustraction. Il manque une année; cela n'est d'aucune conséquence, il

suffit que l'événement prédit, sçavoir la mort du Messie, soit arrivée avant la fin de la derniére Semaine, qui est celle à laquelle il manque une année dans la supputation.

Voila comme le P. Petau Chapitre XXXII. de son Livre douziéme, sur la Doctrine des tems, s'explique sur le commencement des Semaines; après quoi il développe toute la Prophétie. Voyons les difficultés qui se rencontrent dans cette Epoque, qui est la seule chose qu'on puisse contester dans l'explication de ce sçavant Jésuite.

Premiérement, l'Ange parloit à Daniel la premiére année de Darius, ainsi qu'il est marqué au commencement du Chapitre IX. de ce Prophéte, où la Prophétie en question est rapportée. Ce Darius, selon le même Prophéte avoit succedé à Balthazar, & précéda Cyrus dans l'Empire de Babylone. Daniel Chap. V. ℣. 31. & Chap. VI. ℣. 28. Or sans compter les années que ces Princes ont regné dans Babylone, le P. Petau dans la Table des Rois de Perse qu'il a dressée *au Chap. XXIX.* de son Livre

dixiéme, ſur la Doctrine des tems, met plus de quatre-vingts ans entre ces deux Princes & la vingtiéme année d'Artaxerces Longimanus. Il donne ſept ans & demi de régne à Cambyſés Succeſſeur de Cyrus, ſept mois à Smerdis Succeſſeur de Cambyſés, cela fait huit ans, & pour les Rois ſuivans il donne trente-ſix ans à Darius, fils d'Hyſtape, & vingt ans à Xercés ſucceſſeur de ce Darius; ajoûtés les vingt ans d'Artaxercés Longimanus, fils de Xercés, vous trouverés quatre-vingts quatre ans.

Il eſt vrai que le P. Petau retranche dix ans du Régne de Longimanus, dans ſa ſupputation des Semaines, pour la raiſon que l'on examinera enſuite. Mais les dix ans ôtés, il reſtera toûjours ſoixante-quatorze ans, qui avec les années que Darius Mede & Cyrus ont régné dans Babylone, quelque peu qu'on en ſuppoſe, approche de quatre-vingts ans. Eſt-il probable que ce ſoit à un terme ſi éloigné que l'Ange a voulu que Daniel, & les autres enſuite commençaſſent à compter les Semaines dont il parloit?

'Ange ỹ. 26. de la Prophétie
: dit à Daniel : *Je suis maintenant*
pour vous instruire , & vous faire
rendre. Étoit-ce là véritablement
:ruire , & le faire comprendre ?
lle marque lui donne-t'il pour
.oître que ce qu'il lui prédit, n'ar-
'a qu'environ quatre-vingts ans
s le tems où il lui parle. L'Ange
: donner à Daniel l'entiére intel-
ıce qu'il lui promettoit , n'auroit-
s plûtôt multiplié les Semaines,
istingué celles qui précéderoient
:t duquel on prétend qu'il faut
pter celles qu'il détermine ? On
nd que ce n'étoit pas la connois-
: distincte des tems que l'Ange
: promise à Daniel , mais seule-
: celle des événemens qui arrive-
ıt dans la suite à son Peuple, & à
inte Cité , afin que ce Prophéte
ınonçât aux Juifs , & que ceux-
voyant l'Edit dont l'Ange avoit
:, pûssent compter les Semaines
l avoit en même tems annoncées
: l'exécution de ce qu'il avoit aus-
édit.
ı vérité cette réponse peut-elle

ſatisfaire ? L'Ange ℣. 23. de la Prophétie, diſoit à Daniel. *Je ſuis venu vous expliquer la parole dite* par le Seigneur ; *parceque vous êtes un homme de deſirs*. Les deſirs de Daniel pouvoient-ils être remplis par une connoiſſance ſi vague des tems ? Où ſi l'Ange ne devoit pas lui en donner une plus diſtincte, comme on le veut, pourquoi lui parloit-il des Semaines ? Eſt-il probable qu'il lui en ait aſſigné un commencement que ce Prophéte ne pouvoit point eſperer de voir ? Comme Daniel ne pouvoit guére l'eſperer ; car il avoit du moins quatre-vingts ans, lorſque l'Ange lui apparut cette fois là ; ce Prophéte pouvoit-il ſe promettre de vivre encore près de quatre-vingts ans.

Quand même par un eſprit de ſoumiſſion, il ſe ſeroit contenté d'apprendre les grands événemens qui lui étoient révélés, & de ſçavoir que, comme on le veut, ſon Peuple par l'Edit qui étoit en même tems annoncé, connoîtroit aſſés le commencement des tems & des Semaines, dont le nombre étoit marqué ; l'Edit que

l'on prend pour Epoque étoit-il assés désigné par ces termes de la Prophétie : *Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem* : depuis la parole dite, afin que Jérusalem soit bâtie de nouveau ?

On a déja observé page 21. que le Pére Petau convient que Cyrus & Darius par les Edits qu'ils accordérent aux Juifs pour rebâtir le Temple, leur permettoient aussi de rebâtir Jérusalem. En effet quelle apparence que ces Princes leur ayent donné la liberté d'élever un Temple, sans leur accorder tout à la fois celle de se faire tout autour une demeure sûre, c'est-à-dire, une Ville fermée, les Juifs donc & Daniel lui-même avoient un juste sujet de penser que l'Edit promis par l'Ange pour rebâtir Jérusalem, étoit celui de Cyrus, & qu'ils ne devoient point en attendre d'autre pour commencer à compter les Semaines. Ils en avoient d'autant plus de sujet, que le Prophéte Isaïe fort long tems auparavant leur avoit prédit au Chapitre XLV. de sa Prophétie, *en parlant* de Cyrus, qu'il

rebâtiroit Jérusalem. ℣. 1. *Christo meo Cyro, & ℣. 13. Ipse ædificabit civitatem meam, & captivitatem meam reducet.* Mon CHRÎT, Cyrus : c'est lui qui bâtira ma Cité, & raménera mes Captifs. Quel indice l'Ange donne-t'il pour faire juger aux Juifs que ce n'étoit pas de cet Edit de Cyrus qu'il avoit parlé, mais d'un autre qui ne sera porté qu'après environ quatre-vingts ans. Sa prédiction étoit donc également inintelligible pour Daniel, & pour son Peuple, & par conséquent inutile par rapport aux circonstances des tems & au nombre des Semaines qu'elle détermine. Donc il n'est nullement vrai-semblable que l'Edit prétendu d'Artaxerces Longimanus soit la véritable Epoque d'où l'on doive commencer à compter les Semaines.

Secondement, le P. Petau, Chapitre XXXV. de son Livre douziéme, sur la Doctrine des tems, reconnoît que dans son Systême on ne voit pas à quoi sert la distinction que l'Ange fait des sept Semaines, d'avec les soixante-deux ? Ce Pére dit qu'il est vrai-semblable que les Maisons par-

ticuliéres & les Edifices publics de Jérusalem furent faits pendant ces sept premiéres Semaines, & que c'est ce que l'Ange a voulu indiquer. Cette pensée n'a rien que de très probable ; mais elle fait voir que l'Epoque fixée à l'Edit d'Artaxerces Longimanus n'est pas juste ; car c'est dire que les Juifs depuis leur retour de la captivité furent plus de cent ans à rétablir leurs Edifices publics & particuliers. En effet ajoûtés les quarante-neuf ans, que font les sept Semaines, aux quatre-vingts ans ou environ, après lesquels on a montré ci-dessus que l'Edit de Longimanus a dû être porté ; vous trouverés cent vingt-neuf ans. Toutesfois le Prophéte Aggée Chap. I. ℣. 4. à la seconde année de Darius reprochoit aux Juifs qu'ils avoient des maisons bien orneés, & qu'ils s'empressoient de s'y loger, tandis qu'ils négligeoient le Temple du Seigneur. Donc la Ville de Jérusalem étoit déja bien rebâtie à la seconde année de *Darius*, c'est-à-dire, un nombre assés médiocre d'années depuis le retour de la *captivité. De plus* on lit au L. 2.

d'Esdras, Chap. XIII. ℣. 6. que les murs de Jérusalem étoient achevés à la trente-deuxiéme année d'Artaxercés, c'est-à-dire, quarante ans & guéres plus après le retour de la captivité. Cela convient-il avec les cent années & plus, depuis ce retour, que l'on suppose avoir été employées à rebâtir Jérusalem? L'Artaxercés nommé dans l'endroit d'Esdras que l'on vient de citer, n'est point celui qui est appellé Longimanus. C'est un autre que le P. Petau dans son Livre treiziéme, sur la Doctrine des tems, pag. 561. pense avoir été Smerdis Successeur de Cambysés, qui avoit succédé à Cyrus. On examinera bientôt cette conjecture.

Troisiémement, le P. Petau pour arranger son systême, suppose qu'Artaxercés Longimanus a eû deux commencemens de Régne, l'un quand Xercés son pére le déclara Roi pendant son absence lorsqu'il alloit à quelque expédition militaire: l'autre dix ans après quand son pére fut mort. C'est du premier commencement du Régne du fils que le P. Petau compte la vingtiéme année de ce Ré

Il n'y a rien dans cette suppos-
qui soit hors de vrai-semblance.
. Petau en donne des conjectures
ables au Chapitre XXV. de son
e dixiéme, sur la Doctrine des
. Il est néanmoins évident qu'il
ait cette supposition que pour
mmoder le nombre des Semaines
Epoque à laquelle il en fixe le
mencement, & c'est ce qui doit
: douter de la vérité de cette Epo-
; en voici la raison.

paroît dans l'Ecriture qu'il n'y a
qu'un Artaxercés qui ait eû rap-
aux Juifs. Il fit d'abord inter-
pre le rétablissement de Jérusa-
; Livre premier d'Esdras, Chap.
℣. 24. Il le permit ensuite à la
iéme année de son Régne, Liv. I.
Esdras, Chap. VII. ℣. 8. Le P.
u s'est vû obligé d'en supposer
x, & on vient de remarquer qu'il
ensé que celui dont parle Esdras
s le premier endroit, étoit Smer-
quoi qu'il ne donne que sept mois
Régne à ce Prince. Il fonde appa-
mment sa conjecture sur ce qu'au
re premier d'Esdras, Chap. V I.

il est dit que Darius leva la dé
qu'Artaxercés avoit faite de cont
la construction du Temple. Cela
bablement a fait croire au P. I
qu'Artaxercés qui avoit fait cett
fense, n'est pas le même que celu
à la vingtiéme année de son R
permit le rétablissement de Jérus

Mais cela n'oblige nulleme
supposer deux Artaxercés qui se
intéressés aux Juifs. Cela oblige
lement à dire, ce qui semble beau
plus probable, que le Darius, &
taxercés d'Esdras ont régné ense
& que le premier aprés avoir
peu de tems dans Babylone, en
l'Empire à l'autre qui l'avoit eû
bord. On apportera ensuite une
ve particuliére de ceci : & le P.
lui-même en met un exemple
marqué dans son Livre treiziém
la Doctrine des tems, pag. 56
il dit que Cyrus devint Roi de
lone, en donnant la Carama
Darius Mede, qui selon que le d
niel, Chap. V. de sa Prophétie,
avoit succedé à Balthazar dans l
yaume de Babylone,

Quatriémement, l'Ecriture ne nomme que trois des Rois de Perse & de Babylone qui ayent contribüé au rétablissement de Jérusalem, & de son Temple. Les voici selon ce qu'on lit au Chap. V I. du Livre premier d'Esdras, ℣. 13. & 14. *Les Anciens des Juifs bâtissoient & prosperoient, selon la prédiction des Prophétes Aggée, & Zacharie qui étoit fils d'Addo, ils élevérent & construisirent par le commandement du Dieu d'Israël, & par le commandement de Cyrus, de Darius, & d'Artaxercés, Rois de Perse, & ils furent jusqu'au troisiéme jour du mois d'Adar de la sixiéme année du Régne de Darius, pour achever cette Maison de Dieu.*

Il n'est nullement vrai-semblable qu'Artaxercés qui est là nommé, soit celui qui a été appellé Longimanus. Celui-ci à peine étoit-il né dans le tems que ce Texte désigne, puisqu'il marque expressément que les Juifs agissoient par la confiance que leur donnoit la prédiction des Prophétes Aggée, & Zacharie qui, comme on le voit au commencement de leur

Prophetes, ...
rius, leur promettoient qu...
roient la liberté de rébâtir le Temple,
& les exhortoient à y travailler. Ce
Darius a regné trente-six ans & son
Successeur Xercés a regné vingt ans,
selon la Table du P. Petau qu'on a
citée ci-devant. Ces deux Régnes com-
prennent cinquante-six ans: ôtés deux
ans de celui de Darius, puisque les
Prophétes nommés ci-dessus ne paru-
rent qu'à la seconde année de ce
Prince: ôtés encore dix ans du Ré-
gne de Xercés, suivant la supposi-
tion du P. Petau qu'on a rapportée ci-
dessus, ce sont douze ans qui étant
déduits des cinquante-six, il restera
quarante-quatre ans. Donc Artaxer
cés Longimanus à qui le même P. Pe
tau donne dans sa Table quaran
ans de Régne, ne faisoit guéres q
de naître.

On dira peut-être que l'endr
d'Esdras sur lequel on raisonne, r
ferme toutes ces années & la ving
me d'Artaxercés *Longimanus*, l'H
rien sacré ayant voulu nommer
semble tous ceux par l'autorité

quels Jérusalem & le Temple ont été rétablis. Si cela eſt, pourquoi n'eſt-il fait dans ce Texte aucune mention de Xercés, que le P. Petau dit avoir regné vingt ans, ou du moins dix ans entre Darius & Longimanus? Le ſilence de l'Ecriture ſur Xercés, dont elle ne parle nulle part, n'eſt-il pas un juſte ſujet de penſer que dans l'endroit cité d'Eſdras il ne s'agit nullement du fils de ce Prince; mais d'un *autre* Artaxercés qui regnoit pluſieurs années avant lui.

Quel eſt cet autre Artaxercés, peut-on demander s'il ne s'en trouve point dans la Liſte des Rois de Perſe depuis Cyrus, avant celui qui eſt ſurnommé Longimanus. Bien que les Hiſtoires prophanes, ſur leſquelles cette Liſte a été dreſſée, ne marquent point d'autre Artaxercés depuis Cyrus, juſqu'à Longimanus; on ne doit pourtant point douter, qu'il n'y en ait eû un autre qui a régné dans Babylone, puiſque l'Ecriture en nomme un, & que les Faits qu'on y lit ne peuvent convenir au tems de Longimanus, ainſi *que les obſervations* précédentes

le montrent assés. On ne trouve poi
non plus dans la même Liste l'A
suerus dont l'Ecriture fait mention a
Livre premier d'Esdras, Chap. 1
ỷ. 5. où on lit que les ennemis d
Juifs au commencement du Régı
d'Assuerus les accusoient. Douter
t'on que cet Assuerus n'ait pas été v
ritablement, parcequ'il ne se trou
point dans les Histoires prophanes
D'où vient cette diversité entre-ell
& l'Ecriture ? Voici ce qui paroît
être la cause. Herodote & les ancie
Historiens prophanes n'ont écrit qı
les actions éclatantes des Rois de Pe
se, à l'égard des autres Nations qı
de la Juive, ne la connoissant pre
que pas, & l'estimant très peu. A
contraire les Historiens sacrés n'o
rapporté que ce qui regardoit cet
Nation qui formoit le Peuple
Dieu. De là vient qu'ils n'ont par
que des Rois qui dominoient da
Babylone, parceque c'est d'eux se
lement que les Juifs dépendoient. C
ne doit donc point être surpris qu'
parlent d'un Assuerus, & d'un Art
xercés dont les autres Historiens

disent rien. Il faut plûtôt conclure que ces Princes étoient Maîtres de Babylone, quoi qu'ils n'ayent point eû de part à ce que faisoient les Rois de Perse ; & il est à croire que ceux-ci par quelque raison de parenté ou d'alliance, les laissoient gouverner cet Etat, à condition de quelque tribut, ou de quelque autre marque de dépendance.

En effet le P. Petau dans son Livre treiziéme, sur la Doctrine des tems, pag. 562. dit que Darius à la douziéme année de son Régne assiégea Babylone, & la prit. Cela suppose manifestement qu'un autre que lui étoit maître de cette Ville, & s'étoit révolté. Ç'a été très-probablement l'Artaxercés nommé au Chap. IV. ℣. 7. du Livre premier d'Esdras, lequel avoit succedé dans Babylone à l'Assuerus nommé au Chap. IV. Darius qui régnoit en Perse, l'ayant soumis, le laissa pourtant régner dans Babylone ; en s'assurant de sa fidélité. C'étoit un usage assés commun en ces tems-là, comme on le voit dans le Livre quatriéme des Rois, par l'e-

xemple de Nabuchodonoſor Roi des Chaldéens, & de Pharaon Roi d'Egypte, leſquels après avoir vaincu les Rois de Juda, les laiſſérent pourtant en poſſeſſion de leur Royaume aux conditions qu'ils leur impoſérent.

Cette conjecture éclaircit l'endroit d'Eſdras, dont il a été parlé ci-devant, & l'éclairciſſement qu'elle y donne, la rend elle-même très-vraiſemblable. On a remarqué là, qu'Artaxercès défendit de continuer le rétabliſſement du Temple & de la Ville de Jéruſalem, Livre premier d'Eſdras, Chap. IV. ℣. 24. que Darius le permit à la ſeconde année de ſon Régne dans Babylone, Livre premier d'Eſdras, Chap. VI. ℣. 7. & qu'Artaxercés à la vingtiéme année de ſon Régne dans Babylone permit à Nehemie de fermer de murs Jéruſalem, Livre ſecond d'Eſdras, Chap. II. ℣ 5. Il eſt très facile de comprendre que le même Artaxercès, avant d'avoir été ſoumis par Darius, avoit défendu le rétabliſſement de cette Ville; & qu'il le permit enſuite quand Darius ſon vainqueur eut levé ſa défenſe, &

l'eut lui-même rétabli dans l'Empire de *Babylone*. Cet éclairciſſement ne rend-il pas très-croyable la conjecture qui le donne.

Or cette priſe de Babylone par Darius eſt arrivée quarante-quatre ans avant l'Edit prétendu d'Artaxercés Longimanus : car ſelon le P. Petau, dans ſa Table citée ailleurs, Darius a régné trente-ſix ans, ôtés en douze, à cauſe qu'il ne prit Babylone qu'à la douziéme année de ſon régne, il reſte vingt-quatre ans : ajoûtés les vingt ans que le P. Petau donne au régne de Xercés pére & prédeceſſeur de Longimanus, vous trouverés quarante-quatre ans : ôtés-en dix que le P. Petau donne à Longimanus ſur le Régne de ſon pére, il reſtera trente-qnatre ans ; ajoûtés les dix de ſon Régne pour venir à la vingtiéme année que le P. Petau prend pour l'Epoque du commencement des Semaines, vous retrouverés le même nombre de quarante-quatre ans.

Eſt-il probable que pendant l'intervalle de ces quarante-quatre ans les Juifs ne ſe ſoient point ſervi de la per-

mission que Darius leur avoit donnée, selon la prédiction des Prophétes Aggée & Zacharie ? Est-il donc probable que l'Artaxercés qui la continua à la vingtiéme année de son régne, & que l'Ecriture nomme immédiatement après Darius, ait été ce Roi que les Historiens prophanes appellent Longimanus ? Donc c'est un autre Artaxercés duquel les Histoires prophanes ne parlent point, lequel régnoit seulement dans Babylone, & auprès duquel Nehemie trouva graces. Donc, bien que l'Edit que ce Favori obtint, pût être le commencement des Semaines, il n'est nullement probable que cet Edit ait été donné par l'Artaxercés Longimanus. Voila les difficultés qui semblent détruire l'explication du P. Petau.

On donnera la suite de cette Piéce, Article XXXVIII. au mois prochain.

ARTICLE XXVIII.

HISTOIRE DE DANNEMARC avant & depuis l'établiſſement de la Monarchie, par M. Des Roches *Ecuyer, &c. Nouvelle Edition revûë & corrigée ſur l'Edition de Hollande, avec la ſuite de la même Hiſtoire juſqu'en* 1732. *in* 12. *neuf Volumes. A* Paris, *chés les Fréres* Barbou, *ruë ſaint Jacques.*

ON trouve à la tête du premier Volume de cette Hiſtoire, une longue Préface qui mérite que nous nous y arrêtions, avant que de parler de l'Hiſtoire même de la Monarchie Danoiſe, à laquelle elle ſert d'introduction. M. *Des Roches* y fait d'abord remarquer que les Danois n'ont pas été exèmpts de la vanité commune à toutes les Nations, de ſe donner une origine fort ancienne : ils prétendent même le droit d'aîneſſe ſur tous les autres Peuples, puiſqu'ils reconnoiſſent pour Pére ou premier Chef, *Gomer* fils aîné de *Japhet*, à qui ils don-

nent pour Successeur *Thogorma* pére d'un *Gomer* second, lequel, si l'on en croit les anciennes Chroniques Gothiques & Danoises, fut le premier qui vers l'an du monde 1850. amena une Colonie de la Scythie dans la Cimbrie, & y fixa sa demeure. Sa mort arriva l'an du monde 1690. & c'est de son nom que le Païsfut appellé Cimbrie. Le nouvel Historien pense qu'on ne doit pas refuser toute créance à ces vieilles traditions, qui chés tout autre seroient trop honorées du nom de Fables. La forme du Gouvernement changea en 1960. la Cimbrie fut gouvernée par des Juges ou Ducs, qui étoient choisis par la Nation déja si fort accruë, qu'elle formoit un Peuple considérable. Les Rois prirent la place des Ducs en 2910. On distingue les Rois Payens d'avec les Rois Chrétiens : le régne des premiers a duré jusques à l'an de Jesus-Chrît 812. que *Huraldklac*, qui monta sur le Trône en 813. fut baptisé à Mayence en 826. M. *Des Roches* avoüe ici de bonne foi, que le tems des Rois payens est regardé par

quelques Auteurs comme fabuleux, & par d'autres comme fort douteux; mais celui des Rois Chrétiens est assés universellement reconnu pour certain, du moins par rapport aux faits : car on ne laisse pas d'y rencontrer quelquefois une diversité fâcheuse dans la Chronologie. Les Écrivains Danois s'accordent rarement sur ce point avec les Étrangers, & ceux même du Païs ne conviennent guére entre eux, surtout dans les premiers siécles après l'établissement du Christianisme. On divise encore ce tems de l'Etat Monarchique en huit Dynasties ou Races, qui se sont succédées les unes aux autres : sçavoir, des Danois, des Dano-Suedois ou Hotterides, des Goths, des Scaniens, premiére des Norwegiens, seconde des Norwegiens, des Anglois ou Suenoniens, & enfin la Race d'Oldembourg aujourd'hui régnante.

Quoique l'origine de la Monarchie Danoise, telle qu'on vient de la rapporter, ait été jusqu'ici la plus suivie; elle n'est peut-être pas la plus vraie, au jugement même de nôtre Histo-

rien, qui rend en ce point justice aux sçavantes recherches du célébre Thormon *Torfæus*. Les Auteurs Danois sont en effet peu exacts dans l'ordre & dans la suite des Régnes, qu'ils donnent des premiers Rois de Dannemarc : ils en placent quelques-uns avant la naissance de Jesus-Chrît, qui n'ont régné que long-tems après. *Torfæus* pour rectifier cette ancienne Chronologie, met l'Epoque de l'établissement de la Monarchie Danoise beaucoup plus tard, que ne la placent communément les Historiens. Il ne commence sa Chronologie qu'à la transmigration des Asiatiques dans le Septentrion, au de-là de laquelle il soûtient avec assés de vrai-semblance, qu'on ne peut trouver aucune Epoque certaine pour l'Histoire du Nord. Ainsi, conformément aux anciennes Chroniques, il pose pour principe que cette transmigration des Asiatiques se fit environ l'an 70 avant J. C. sous la conduite d'*Odin* fameux Magicien; que cet *Odin* employa dix années à conquérir la Russie, le Dannemarc, la Norwerge, la Suede, &

quelques Païs voisins ; & qu'environ l'an soixante avant Jesus-Chrît, il établit dans le Dannemarc son fils *Schiold*, qui en fut le premier Roi. Cependant il n'est pas certain que les Princes, qui ont fondé la Monarchie Danoise, ayent d'abord pris le tître de Rois : on en trouve même qui se sont contentés de la qualité de *Drotter*, *Seigneur* ; & il seroit difficile de marquer le tems précis, où l'on a commencé d'employer le nom de *Konning*, c'est-à-dire, *Roi*.

Mais quelque tître qu'ayent pris ces Souvérains, M. *Des Roches* soûtient que leurs États étoient héréditaires : le mort, comme l'on dit, saisissoit le vif, & le plus proche héritier étoit mis sur le Trône. Telle fut, selon lui, la pratique constante que l'on observa dans tous les tems. Il est vrai que nous voyons en quelque maniére le Royaume devenu électif sous le Régne de *Waldemar* I., lorsque les Senateurs s'obligérent de reconnoître son fils *Canut* pour son Successeur. Avant le Régne de ce Prince les Sénateurs ne s'étoient jamais attribué le

droit d'élection : ils avoient quelq
fois offert de reconnoître pour l
Roi le fils, du vivant du pére, &
l'avoient exécuté en effet ; mais c
anticipation étoit volontaire, &
préjudicioit en rien au droit de la s
cession héréditaire. C'est ainsi qu
nouvel Historien tâche d'établir
sentiment particulier, contre l'opin
commune des meilleurs Auteurs,
conviennent que ce Royaume a t
jours été électif jusqu'en 1660.

Quant à l'étenduë du Royaum
Dannemarc, on lui donne comr
nément 80. à 90. lieuës du Midi
Septentrion, & 45. à 50. lieuës
l'Orient à l'Occident, depuis Copp
hague jusqu'à la Côte Occiden
du Diocése de Ripen. De tout t
on a divisé ce Royaume en Contir
& en Isles, le Continent ne con
plus aujourd'hui que dans le Ju
land, qui est une Presqu'isle d'e
ron 13. à 14. lieuës d'Allemagne
longueur du Midi au Nord, &
neuf lieuës d'Orient en Occid
Les Isles sont en grand nombre :
remarque comme les plus consid

Isles, celles de *Zelande*, de *Fionie*, de *Laland*, de *Langelland*, de *Falster*, de *Mone*, de *Samsoc*, d'*Arroc*, de *Bornholme*, & d'*Amack*. Le Duché de Holstein est possedé par le Duc de Holstein Gottorp, & par le Roi de Dannemarc qui en a la plus grande partie : l'un & l'autre le tiennent comme Fief de l'Empire. Les Comtés d'*Oldembourg* & d'*Helmenhorst* sont deux Provinces d'Allemagne, détachées de tous les autres Païs du Roi de Dannemarc : c'est l'ancien Patrimoine de la maison d'Oldembourg; On dit ici peu de choses de la Norwege, qui fait partie du Royaume de Dannemarc depuis la fameuse union de Calmar.

M. *Des Roches* fait ensuite un portrait de la Nation Danoise, ou plûtôt un éloge, qui en donne une haute idée. Si nous nous en rapportions, dit-il, aux Historiens Romains, ou à ceux des autres Nations, plus curieux d'exalter leurs Compatriotes que de rendre justice aux Etrangers, nous regarderions les anciens Danois comme un Peuple sauvage, sans édu-

cation & sans politesse ; mais si l'on fait attention aux belles Loix qu'ils ont établies, aux grandes actions qu'ils ont faites soit dans la paix, soit dans la guerre ; & que c'est ce Peuple généreux, qui a le plus contribué à renverser la puissance monstrueuse de l'Empire Romain; on conviendra sans peine qu'il est dans le monde peu de Nations, dont la valeur & la sagesse méritent de plus justes éloges. Ces traits généraux sont appuyés sur des faits, dont la vérité ne peut guére être contestée. Les Danois, dit nôtre Historien, ont soûmis l'Irlande huit fois : l'Angleterre a subi leur joug à dix reprises différentes, & a obéï en dernier lieu à quatre Rois de Dannemarc, qui y ont régné successivement : l'Ecosse a ressenti plusieurs fois la force des armes des Danois, & leur a payé tribut de même que la Saxe : ils ont subjugué quatre fois les Esclavons ou Sclaves : la Suede & la Norwege, non-seulement leur ont été tributaires ; mais le dernier de ces Royaumes est devenu un État héréditaire de la Couronne de Danne-

celebres dans toutes les Histoires
r les paſſer ſous ſilence. Il n'y a
t-être pas dans toute l'Europe une
e Côte maritime, où ils n'ayent
té la terreur de leurs armes. Leurs
urſions dans la Friſe ; chés les an-
ıs Bataves, dans la Grande Breta-
, dans l'Eſpagne, dans l'Italie,
uſqu'à Conſtantinople, les enri-
ent & leur acquirent une gloire
nortelle. La France enfin ne ſe dé-
ı de leur joug, que par la ceſſion
ıe de ſes plus belles Provinces, où
'établirent ſous le nom de Nor-
ıds ou de Peuples du Nord. On
ire auſſi parmi eux des Héroi-

ciens Danois fut toûjours de se p
munir contre toute sorte de craint
La cause de cette indifférence po
la mort & pour les supplices, ajoû
M. *Des Roches*, venoit de l'amour
la gloire, qu'ils regardoient comr
le souvérain bien. Il ne faut pourta
pas que nos Lecteurs se laissent tell
ment prévenir, par ce qu'on nous
ici des anciens Danois, qu'ils perde
tout-à-fait l'idée qu'on en a eû
tout tems, comme de fameux Pi
tes encore plus animés par l'inté
& l'amour du butin, que par ce
noble ambition qui fait les vrais H
ros. Nôtre Historien n'en disconvie
pas lui-même : il avoüe que la pa
que chaque soldat avoit aux dépo
les de l'ennemi après la victoire,
contribuoit pas peu à les afferr
dans ce mépris de la mort.

Nous laissons aux Amateurs
Fables tout ce qui est rapporté da
le cours de cette Préface, touch
les mœurs, les coûtumes, & la fau
religion de cet ancien Peuple ; p
nous arrêter à des objets plus réel
plus solides. Ce fut vers le milieu

iéme siécle depuis la naissance de
JS-CHRÎT, que la lumiére de l'E-
gile commença à luire dans le
nemarc. Tout y changea alors
ace : l'amour de la Justice succé-
t une valeur brutale, qui tenoit
a férocité, de la violence, & du
andage. Les Nations les plus ja-
ès de la gloire des Danois, dit
e Auteur, sont forcées de leur
lre ce témoignage ; que non-seu-
ent la briéveté & la netteté de
s Loix surpassent toutes celles des
ples, mais qu'elles sont fondées
la plus exacte équité. Elles sont
tenuës dans un petit Volume *in* 4°
t en la langue du Païs avec tant
implicité & de clarté, qu'il n'y a
onne qui sçache lire & écrire,
lque peu pénétrant qu'il soit, qui
'en puisse servir, les citer dans sa
pre cause, & en former son Plai-
er sans avoir besoin de Conseil ni
vocat. Toutes les formes, qui ne
ent ailleurs qu'à prolonger les
cès, ont été bannies des Tribu-
x ; ce qui rend l'administration
a Justice beaucoup plus courte &

plus aisée. Il ne faut pas s'étonner après cela, que de tout tems les Loix Danoises ayent été en si grande réputation. La Grande Bretagne s'est toûjours glorifiée, & se glorifie encore d'avoir reçu des Danois ses meilleures Loix. Tout le monde sçait que Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, qui descendoit des Princes Danois, se servit utilement des Loix de Dannemarc dans les Ordonnances, qu'il fit pour l'usage de ses nouveaux Sujets, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne d'Angleterre. Les Loix, que *Rollon* Prince Danois & premier Duc de Normandie y établit, furent trouvées si sages & si belles, qu'elles méritérent à ce Duché le surnom de *Païs de Sapience*, & qu'elles eurent la force d'abolir entiérement le vol parmi des gens, qui jusqu'alors n'avoient vécu que de brigandages.

Avant le changement, qui s'introduisit sous le Roi Frideric III. dans la forme du Gouvernement, on distinguoit dans le Royaume de Dannemarc cinq ordres ou états différens. Dans le premier étoit compris

le Roi avec la famille Royale. Le fils aîné du Roi, destiné à monter sur le Trône, étoit élû par les suffrages des Sénateurs, & nommé simplement le Prince. Ses autres fréres étoient appellés Ducs; & à cette qualité depuis la mort du Roi *Christian* I. ils y joignirent celle d'Héritier de Norwege, parceque ce Royaume étoit réputé Etat héréditaire. M. *Des Roches* est obligé d'avoüer ici, malgré ses premiéres préventions, que dans la suite des tems on avoit rendu le Dannemarc un Etat électif.

Le second ordre étoit celui de la Noblesse, parmi laquelle on ne connoissoit aucun titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ni de Barons. Les Nobles possèdoient leurs terres avec droit de Justice haute & basse, & de Chasse tant avec des chiens que des oiseaux, de la même maniére qu'en usent les Comtes en Allemagne. Leurs terres étoient héréditaires; ils ne les possédoient point en fiefs; & c'étoit à proprement parler, des francs alleux. Les Sénateurs du Royaume étoient pris du Corps de la Noblesse, & leur

nombre n'excédoit pas ordinairement XXVIII. Le Roi & l'Etat étoient obligés de pourvoir à leur entretien, pendant qu'ils étoient en Charge, & ils adminiſtroient gratuitement la Juſtice.

Le troiſiéme ordre étoit celui des Eccléſiaſtiques : il pouvoit paſſer pour le plus puiſſant avant l'introduction de la Réforme prétenduë ; mais depuis ce tems-là il eſt déchu de toute ſa puiſſance temporelle. Les Bourgeois & les Marchands, qui habitoient dans les Villes, compoſoient le quatriéme ordre : ils avoient leurs Priviléges particuliers. Le cinquiéme ordre étoit celui des Païſans, que l'on diſtinguoit en deux Claſſes : ſçavoir premiérement, les Païſans libres qui poſſédoient des Domaines héréditaires, chargés néanmoins de quelques redevances annuelles ; mais ils n'étoient point obligés aux corvées, & ne payoient aucune taxe que du conſentement du Sénat du Royaume. Secondement, les Païſans qui ne poſſédoient point de Domaines héréditaires, mais qui exploitoient les Fer-

mes du Roi, & celles de la Noblesse & du Clergé. Ils étoient tenus aux corvées & autres services, dont les Possesseurs des terres convenoient avec eux.

Dans ces derniers tems le pouvoir de la Noblesse s'étant accru à un point, que le Roi n'avoit plus la liberté de rien faire sans son consentement, & le Païs se trouvant dans un état déplorable : tous les ordres du Royaume convinrent en 1660. de rendre le Roi absolu, & renoncérent d'eux mêmes à l'ancienne liberté, qui leur avoit été si fatale par les divisions continuelles, qui s'élevoient entre le Roi & ses principaux Sujets. Les Assemblées des Etats Généraux, qui se tenoient réguliérement tous les ans, ont été absolument abolies ; de sorte qu'aujourd'hui le principal Article des Loix de Dannemarc, est que le Roi a le Privilége d'expliquer la Loi, de l'alterer, & de la changer lorsqu'il le juge à propos. Tel est le Gouvernement présent de ce Royaume. L'Extrait de cette Préface est déja assés long, & l'importance des ma-

tiéres ne nous permettoit pas d'être plus courts : c'est ce qui nous oblige de renvoyer au mois prochain l'Extrait de l'Histoire même de Dannemarc.

ARTICLE XXIX.

***OBSERVATIONS** sur quelques endroits de l'Ouvrage de M.* Hecquet, *intitulé* de la Digestion, *Tome* I. *sur une brochure de M. de* Woolhouse *contre M.* Morand ; *& sur ses Dissertations critiques contre Messieurs* Antoine, Brisseau, *&* Heister.

CE n'est pas un esprit critique qui me fait prendre la plume, mais plûtôt un desir d'apprendre, qui me rendra toûjours docile aux avis que les Sçavans voudront bien me donner ; en conséquence j'ai tenté toutes les voyes convenables pour demander l'éclaircissement de quelques doutes, qui se trouvent dans le premier Tome du Traité de la Digestion de M. *Hecquet* ; dans la brochure de M. de *Woolhouse* contre M. *Morand*, & dans

dans ses Dissertations critiques contre Messieurs *Antoine*, *Brisseau*, & *Heister*.

Il y a environ deux ans que j'envoyai ces réflexions à M. de *Woolhouse*, célébre par son érudition profonde, sans en avoir eû aucune réponse : j'ai pris aussi la liberté de m'adresser à l'illustre Compagnie de l'Académie Royale des Sciences pour la supplier de vouloir bien se donner la peine de résoudre pour le bien du Public, toutes les difficultés que j'ai trouvé dans les écrits de ces Messieurs.

J'ai eû l'honneur de lui proposer la premiére difficulté, qui se trouve dans le premier Tome du Traité de la Digestion de M. *Hecquet* : elle consiste dans une observation qu'il rapporte de M. de *Mayerne*, qu'il tâche de faire valoir avec autant d'ardeur qu'il la croit véritable ; elle est à la page 600. du premier Tome de son Traité de la Digestion, dans laquelle M. de *Mayerne* dit « avoir vû un homme « porter une cataracte pendant vingt- « trois ans. Au bout de ce tems cet « homme se trouva délivré à son re-

„ veil de cette cataracte, que ſon œil „ étoit clair-voyant, que cela étoit „ arrivé par la chûte du criſtallin deſ-„ ſéché & détaché de ſon pedicul de „ ſoi-même, & tombé dans le fond „ de l'œil, comme un fruit bien mûr „ tombe de ſoi-même de l'arbre „. Il y a deux choſes à conſiderer dans cette obſervation : la premiére, c'eſt qu'il eſt impoſſible, comme l'expérience le fait voir, qu'un criſtallin ainſi deſſéché, puiſſe ſe précipiter au fond de l'œil auſſi-tôt après le détachement de ſon pedicul, parceque l'humeur aqueuſe ayant une conſiſtance capable de le ſoûtenir, empêche qu'il ne ſe précipite au fond de l'œil. D'ailleurs n'eſt-ce pas le propre des corps deſſéchés de flotter au-deſſus des liquides ? un criſtallin ainſi deſſéché peut-il ſe précipiter ? ſera-ce par ſon propre poids ? peut-on dire qu'il en a ? M. de *Woolhouſe* ne dit-il pas à la page 201. & 202. de ſes Diſſertations, quand un criſtallin eſt deſſéché il ſe détache, & quitte de ſoi-même le ſinus du vitré, il s'avance dans l'humeur aqueuſe, juſtement

où la véritable cataracte se forme. Après une autorité aussi respectable, y a-t'il encore sujet d'en douter, l'expérience ne prouve-t'elle pas aussi que dans l'abbatement des cataractes cristallines, le cristallin détaché de son pedicul, par l'aiguille, ses attaches étant desséchés, se précipite au fond de l'œil par son propre poids, & que lors qu'il est desséché, au lieu de se précipiter au fond de l'œil, il se porte naturellement à l'intérieur de la prunelle, il s'y colle quelquefois si fortement que plusieurs Oculistes ont fait souvent des tentatives pour l'en faire déloger, sans y avoir pû réüssir : ainsi il ne sera pas hors de propos de conclure que lors qu'on suit ses propres idées, qui ne sont point fondées sur l'expérience, on court grand risque de se tromper.

La seconde, il est rapporté aussi page 600. dans cette *Observation*, *que l'œil de cet homme étoit clair-voïant.* Un œil dépoüillé de son cristallin desséché, dont la membrane postérieure est restée au giron du vitré, peut-il être clair-voyant? puis qu'il

n'y paſſe aucuns eſprits viſuels, qui ſe portent à la retine. *Gallien* ne dit-il pas qu'il eſt le principal inſtrument de la vûë. Pour pouvoir réſoudre & juger ſainement cette difficulté, il ne faut que jetter les yeux ſur la plûpart de ces perſonnes à qui on a fait cette opération, & examiner comment elles voient; à peine ſe peuvent-elles conduire, & ils n'apperçoivent que les gros objets, encore eſt-ce confuſément, parceque les eſprits viſuels ſe portent ſur la retine avec confuſion & ſans ordre; ſi ces mêmes perſonnes avoient leurs yeux clair-voyans après l'opération de la cataracte criſtalline, auroient-elles beſoin de lunettes convexes pour écrire & lire diſtinctement? mais c'eſt avec beaucoup plus de raiſon, & de fondement, que l'on peut dire que cette prétenduë cataracte n'étoit que la membrane du criſtallin devenuë pliſſée & froncée par une trop grande évaporation des humeurs naturelles de l'œil, qui faiſoit illuſion tant à ce malade qu'à cet Oculiſte, ſelon le ſentiment du célébre M. de *Woolhouſe*, parcequ'elle imite

la ſuffuſion & le glaucome du criſtallin ; après cela il n'y a pas lieu de s'étonner que l'œil de cet homme ſoit devenu clair-voyant, parceque cette membrane s'étant remiſe dans ſon état naturel à la faveur d'un bon régime, & par des reſtaurants, peut bien reprendre ſa clarté naturelle, ſon brillant, & devenir clair-voyante. Pour confirmer ce que je viens de prouver, je rapporterai ici cet exemple ; Meſſieurs les Adminiſtrateurs de la Charité de Reims m'envoyérent, il y a environ deux ans, un jeune homme aveugle, âgé de trente-deux ans, d'un temperament excellent, pour avoir mon avis par écrit ſur ſa maladie ; je répondis à ces Meſſieurs que la maladie de cet homme, n'étoit autre choſe que les deux criſtallins deſſéchés & déchatonnés, qui s'étoient portés à l'intérieur de la prunelle, qu'ils bouchoient dans ſa plus grande partie, que ſi on en faiſoit l'opération, ce qui n'étoit pas facile, la cure ne ſeroit que palliative ; parceque la membrane poſtérieure du criſtallin, comme je l'ai déja dit, eſt demeurée

n'est point recevable.

M. *Hecquet* fait une demande, q
a besoin d'une explication, lorsqu
dit au bas de la page 594. premi
Tome de son Traité de la Digestio
conçûë en ces termes : *un glaucome e*
il essentiellement différent d'une cat
racte glaucomatique : il est certain qu
en juger par la vûë, les glaucom
& les cataractes glaucomatiques o
beaucoup de ressemblance, quoiqu'
différent essentiellement ; car le gla
come est formé par l'épaississemen
par la sechéresse, ou opacité du cri
tallin ; au lieu que la cataracte gla
comatique est une cataracte membr
neuse adhérente au cristallin, ou à
surface antérieure de la tunique cr
talline devenuë grasse, dense, ca
leuse, par obstruction, ou par accr
tion d'humeurs, selon M. de *Woolhous*

M. *Hecquet* dit encore à la pa
595. » Les dangers de l'opératio
» qui va à abbatre une catarac
» glaucomatique, ont-ils quelqu

» chose de différent de ceux de l'opé-
» ration, qui abbatroit un glauco-
» me, au sens des anciens Medécins ?
» ce sont les mêmes attaches à rom-
» pre dans l'une & dans l'autre opé-
» ration, puisque c'est le cristallin en
» entier qu'on abbat dans l'une & dans
» l'autre ». Si M. *Hecquet* avoit fait réflexion qu'il y a deux sortes de cataractes glaucomatiques, il auroit sans doute fait voir la différence qui *se trouve* entre l'une & l'autre cataracte. Car dans la cataracte glaucomatique adhérente au cristallin, son sentiment n'est que trop véritable & bien sensé, puisqu'en effet c'est le cristallin en entier qu'on abbat: mais il n'en doit pas juger ainsi à l'égard de la cataracte glaucomatique adhérente à la surface antérieure de la tunique cristalline, parceque dans celle-ci on n'abbat point le cristallin en entier; ce ne sont point les mêmes attaches à rompre, comme dans l'autre cataracte: qu'est-ce que l'on fait donc ? on sépare seulement, selon M. de *Woolhouse*, la tunique antérieure cristalline *devenuë grasse*, dense, ou calleuse

pus ; peut-il ſubſiſter ſans leur ſecours ? peut-il garder ſa tranſparence originale ſans recevoir de nourriture? d'où lui viendra-t'elle, s'il n'a point de vaiſſeau pour lui en porter ? dira-t'on qu'il la recevra par imbibition, comme M. *Antoine* le dit dans ſon Traité des maladies des yeux, page 58. Voila une autre propoſition d'où naiſſent d'autres difficultés ; on doit cependant ſe perſuader que c'eſt une erreur de le croire, parcequ'une partie ne nourrit pas l'autre ; d'ailleurs, ſi cela ſe pouvoit faire, comme M. *Antoine* le prétend, on ne verroit jamais de criſtallins deſſéchés ; ce qui eſt cependant contraire à l'expérience.

M. de *Woolhouſe* dit encore à la page 23. de ſa brochure contre M. *Morand*, que „ quelquefois les vaiſſeaux nourriciers de la tunique criſtalline ſe „ détachent entiérement de cette tu„ nique, & le glaucome ſe forme en „ trois ou quatre jours de tems „. Oſerois-je demander pourquoi le glaucome ſe forme-t'il ici en ſi peu de tems ? c'eſt apparemment parceque le criſtallin ne reçoit plus de nourri

1731. qu'il recevroit avec plaisir tout ce qui viendroit de ma part, je ne me serois pas hazardé à lui communiquer quelques Observations que j'ai faites sur ses Ouvrages ; mais je connois sa droiture, & je suis même convaincu qu'il est trop judicieux pour improuver cette liberté, il les recevra avec joye parce qu'il les regardera avec justice, comme des questions que le desir d'apprendre oblige quelquefois un Éléve de faire à son Maître.

Dans sa Brochure contre M. *Morand*, page 16. & 17. il avance que les Oculistes entendus & habiles ont de tout tems pratiqué l'opération de la cataracte „ glaucomatique avec „ succès, en separant la surface anté- „ rieure de la tunique cristalline, &c. „ & que le cristallin garde sa trans- „ parence originale „. Y a-t'il quelque apparence qu'on puisse séparer la tunique antérieure du cristallin sans rompre ses vaisseaux ? M. de *Woolhouse* lui-même pourroit-il se promettre une pareille réüssite ? cela ne paroît pas *possible : ses vaisseaux* étant rom-

M. de *Woolhouſe* lui-même détruit ce ſentiment, en diſant à la page 202. de ſes Diſſertations critiques que l'opération de la cataracte doit être faite ſans aucune ruption, ni ſéparation des fibres, ni du ligament ciliaire, & ſans faire la moindre enfonçûre, brêche, ni entamure à l'humeur vitrée; marque certaine qu'il eſt bien perſuadé que la réüſſite de l'opération de la cataracte conſiſte à éviter tous ces accidens, mais non pas dans la conſervation de la clarté de la prunelle, qui eſt ſouvent un ſigne fort équivoque, & un ſubterfuge dont les Oculiſtes vulgaires ſe ſervent pour mettre leur opération en crédit.

Je ſuis ſenſible aux intérêts du Public, & c'eſt ce qui m'empêche de garder le ſilence ſur une matiére qui lui eſt importante; je veux lu apprendre, & lui faire connoître e même tems; pourquoi la plûpart d perſonnes à qui on a fait l'opérati de la cataracte criſtalline, voyent pe dant des cinq & ſix mois, & après tems, ne voyent plus; j'oſe aſſ avec tous les habiles connoiſſeurs,

c'eſt un effet de la mauvaiſe manœuvre de l'Opérateur qui a pouſſé ſon aiguille en droite ligne, au lieu qu'il la devoit pouſſer obliquement, & c'eſt encore par une pareille mépriſe, qu'il a fait une entamure au corps vitré, & les deux humeurs, par ſucceſſion de tems, s'étant mêlées enſemble, ont cauſé la Synchyſis, c'eſt-à-dire, la confuſion.

Je ne vois pas quelles ſont les raiſons qui ont porté M. de *Woolhouſe* à dire à la page 203, de ſes Diſſertations critiques, „ que l'humeur aqueuſe „ peut probablement faire les fonc- „ tions du criſtallin dans le tems mê- „ me du déplacement du criſtallin „. Si cela ſe pouvoit faire, comme il le penſe, cela ſe feroit encore après le déplacement du criſtallin, parceque l'humeur aqueuſe demeure toûjours la même, tandis qu'elle n'a pas occaſion de contracter d'altération; car il n'y a pas plus de raiſon pour ce ſentiment que pour celui qui tendroit à ſoûtenir que l'humeur aqueuſe peut faire les fonctions du criſtallin après ſon déplacement: ce qui eſt tout-à-

fait contraire à l'expérience ; car
lon quelques Auteurs, l'humeu
queuse sert d'avantgarde pour arı
& rompre le premier abord des
jets : ainsi je ne vois pas ce qui p
roit donner du poids à cette pro
tion.

M. de *Woolhouse*, dit encore
page 18. de ses Dissertations critiq
souvent il n'y a de l'humeur crist
ne qu'un seul point d'alteré en a
rence, qui correspond au centre d
prunelle, & cependant le malade
„ tout-à-fait aveugle, ensuite il ajo
„ ce phénomene fréquent de la p
„ tesse d'altération du cristallin
„ souvent surpris & clairement
„ vaincu de la nécessité indispens
„ du cristallin pour la vision „.
n'est pas une chose surprenante
voir des points d'altération au cri
lin ; je les ai toûjours vû placés
bord du cristallin, à l'œil droit
côté du petit angle, & à l'œil gau
du côté du grand angle, mais les
lades voyoient encore assés pour
tinguer les objets ; si l'on veut sça
d'où vient cette situation différ

des points d'altération du criſtallin ; dans la ſuite je contenterai ſur cela les curieux. Cette difficulté eſt trop peu de conſéquence pour la mettre au nombre de celles qui ſont la ſource de quelques doutes ; car qu'ils ſoient au centre ou au bord, c'eſt à peu près la même choſe, il n'y a pas ſujet de relever cet endroit & de le faire valoir. La difficulté eſt dans ce qu'il ajoûte au même endroit. » Ce phé-» nomene fréquent de la petiteſſe d'al-» tération du criſtallin m'a ſouvent » ſurpris ». De quoi M. de *Woolhouſe* eſt-il ſurpris ? c'eſt apparemment de ce que les malades ne voyent point : qu'il modére un peu ſa ſurpriſe, & qu'il donne un moment d'attention à l'exemple que je vais rapporter. Un nommé *Deſitre* âgé d'environ 50. ans, Maître Cordonnier à Chaalons, eut deux glaucomes du criſtallin, qui parûrent viſiblement pendant près d'un an : au bout de ce tems, il lui ſurvint par communication, deux glaucomes du vitré, qui l'ont rendu tout-à-fait aveugle, de ſorte qu'il ne pouvoit pas même appercevoir la lumiére. La

prunelle s'est un peu dilatée, parceque le corps vitré étant grossi par accrétion d'humeurs, s'appuye sur le pertuis de l'iris, qu'il dilate un peu; que point d'altération paroît encore au bord du cristallin, à l'œil gauche du côté du grand angle, & à l'œil droit du côté du petit angle; comme je l'ai vû: & comme M. *Raussin*, célébre Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Chaalons, & fameux Oculiste, l'a aussi remarqué avant que le corps vitré fût alteré; après cela M. de *Woolhouse* n'a plus sujet d'être surpris de la petitesse d'altération du cristallin, puisque ce n'est point elle qui éteint tout-à-fait la vûë, mais bien la perte de la transparence du cristallin & du corps vitré tout ensemble. Ensuite il ajoûte, & » clairement convaincu de la nécessi» té indispensable du cristallin pour la » vision ». Apparemment que M. de *Woolhouse*, en disant que le cristallin est d'une nécessité indispensable pour la vision, a eû intention de dire que c'étoit pour une vision parfaite; car autrement il se seroit bien gardé de dire à la page 171. de ses Dissertations

critiques ; „ c'eſt qu'à l'inſtant que le „ criſtallin commence a être détourné, le malade diſtingue les objets, & à la page 202. du même Livre il tient à peu près le même langage, en diſant: „ s'il arrive jamais qu'on voye „ diſtinctement après le déplacement „ du criſtallin, il faut que la place „ du criſtallin, ſoit remplie ſans aucune confuſion ni dérangement des „ parties internes de l'œil „. M. de *Woolhouſe* à la page 278. de ſes *Diſſertations critiques*, „ avoüe que la „ viſion ſe peut faire ſans criſtallin, „ tant bien que mal „. Par conſéquent on peut donc conclure qu'il n'eſt pas d'une néceſſité indiſpenſable pour la viſion, & qu'on voit ſans criſtallin ; puiſque M. de *Woolhouſe* en convient, & que M. *Antoine* le prouve dans ſon Livre des maladies des yeux, page 104. L'expérience ne prouve-t'elle pas encore que les malades reçoivent du ſoulagement de l'opération de la cataracte criſtalline, lorſqu'elle eſt faite ſelon toutes les régles de l'art, & que ceux qui ont de gros *yeux à fleur de tête*, & la vûë

longue, en reçoivent encore dav
tage.

La crainte que l'on ne croye
dans cet Écrit, j'ai plûtôt pensé à
singulariser qu'à m'instruire, m
gage à repeter en le finissant ce
j'ai déja dit ci-dessus; je ne suis
rapport au célébre M. de *Woolho*
que ce qu'est un Éléve docile &
pectueux par rapport à son Maît
l'amour que j'aurai toûjours pou
vérité me fera recevoir avec un
sentiment de reconnoissance les
ponses qu'il voudra bien faire à
observations, telles qu'elles puis
être : s'il les trouve justes, son app
bation me sera glorieuse, & sa c
que utile, s'il me démontre qu
me suis trompé.

A Chaalons en Champagne, le
de May 1732. BLANCHART, Pr
du Diocése de Chaalons, Chape
de l'Eglise Collégiale de Nôtre-Da

Avril 1733.

Article XXX.

LES METAMORPHOSES d'Ovide avec des Remarques & des Explications Historiques, par M. l'Abbé Banier de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce ; trois Volumes in 12. A Amsterdam, chés R. & J. Westein, & G. Smith, & se vend à Paris, chés J. B. Coignard fils. 1732.

IL n'appartenoit qu'à un des plus beaux esprits de la Cour d'Augus-, de concevoir & d'exécuter avec iccès le dessein d'un Ouvrage tel que s Métamorphoses, c'est-à-dire, de :présenter en divers Tableaux, tout : que la Fable raconte des change-iens merveilleux de certains corps en 'autres corps ; changemens opérés ir la toute-puissance des Dieux ; & : réünir tous ces Tableaux dans une pèce de Poëme, dont l'Univers en-r est la Scéne, & qui embrasse tous âges depuis le commencement du

monde jusqu'au tems où il écrivoit. Mais si *Ovide* seul étoit capable de produire un Ouvrage si ingénieux & si pénible, on peut dire aussi qu'il étoit réservé à un des plus célébres Membres de l'Académie des belles Lettres, tel que M. l'Abbé *Banier*, d'en donner une traduction parfaite en nôtre Langue avec des Explications historiques de chaque Fable.

Mais avant que de tracer à ses Lecteurs le vrai caractére du Poëte qu'il traduit, d'où naissent des difficultés extrêmes de le bien traduire : L'Auteur dans sa Préface, qui est comme le fruit & l'abregé des sçavantes Dissertations, dont il a souvent entretenu l'Académie, remonte jusqu'à l'origine des Fables, & prétend qu'elle se perd dans l'antiquité la plus reculée... Selon lui la communication que Dieu voulut bien avoir avec les anciens Patriarches, & dont la connoissance se conserva par tradition dans le Paganisme, a été la premiére source de ce mélange continuel des Dieux & des hommes, qui fait tout

le merveilleux de ces anciennes fictions.

„ Dans les premiers tems „ dit M.
„ l'Abbé *Banier*, les hommes n'ado-
„ roient qu'un seul Dieu. Noé con-
„ serva dans sa famille le culte que
„ ses Péres avoient rendu au Créa-
„ teur ; mais ses descendans ne furent
„ pas long-tems à en alterer la pureté.
„ Les crimes ausquels ils s'abandon-
„ nérent, affoiblirent bientôt l'idée
„ de la Divinité ; & on commença à
„ l'attacher à des objets sensibles. Ce
„ qui parut dans la Nature de plus
„ brillant & de plus parfait, enleva
„ leurs hommages, & par cette raison
„ le Soleil fut le premier objet de
„ leur superstition. Du culte du So-
„ leil, on passa à celui des autres As-
„ tres, & des Planétes ; toute la Mili-
„ ce du Ciel, pour user de l'expres-
„ sion de Moïse, s'attira un culte
„ Religieux, ainsi que les Elémens,
„ les Fleuves & les Montagnes : on
„ n'en demeura pas là ; la Nature
„ elle-même fut regardée comme une
„ Divinité ; & sous différens noms,
„ elle devint l'objet du culte de diffé-

„ rentes Nations. Enfin les grands „ hommes parurent mériter ou par „ leurs conquêtes, ou par l'invention „ des Arts, des honneurs qui n'étoient „ dûs qu'au Créateur de l'Univers : „ & voila l'origine de tous ces Dieux „ que le Paganiſme adoroit „.

A cette premiére ſource des Fables, l'Auteur en joint pluſieurs autres, qui toutes ſont fondées en raiſons & dans l'Hiſtoire ancienne dont il a une connoiſſance très-étenduë.

De l'origine de la Fable, M. l'Abbé *Banier* paſſe aux divers Auteurs tant Poëtes qu'Hiſtoriens, qui entreprirent en différens tems des compilations de Fables avant Ovide ; mais il montre que celui-ci les ſurpaſſa tous, ſoit par la multitude & la varieté de ſes Tableaux, ſoit par les nuances fines & délicates par où il différencie les Fables qui ſe reſſemblent ; Aglaure métamorphoſée en rocher eſt différente d'Anaxarette qui éprouve le même changement, & ainſi des autres Nimphes changées en arbres ou en fontaines ; rien de commun dans le détail de leur changement,

toûjours de nouvelles images,
beautés ſingulières : on peut
ns l'Auteur même le reſte du
e d'Ovide. On y verra auſſi
rmi tant de beautés avoüées de
ſiécles, l'Auteur ne diſſimule
s défauts, & la franchiſe avec
il les expoſe, juſtifie ſuffiſam-
s loüanges qu'il donne à ſon
Des beautés & des défauts ainſi
naiſſent également les difficul-
a traduction. Il eſt difficile,
l'Abbé *Banier*, de bien rendre
dans ſes beaux endroits, &
impoſſible de le faire goûter
eux qu'on juge dignes de cen-
Les répétitions fréquentes, dans
te, les pointes & les jeux de
ſont point du tout de nôtre
es détails auſſi trop circonſtan-
us déplaiſent, ils nous arrêtent
ong-tems ſur le même objet.
ens d'apprendre par exemple
ne perſonne a été changée ou
ontaine, ou en arbre, ou en
er ; nous ſommes choqués des
ls anatomiques dans leſquels
Ovide pour décrire ces chan-

„ gemens. Le Poëte par
„ belles expressions devient
„ le Traducteur à qui elles r
„ souvent , languit encor
„ tage „.

Outre ces difficultés qu'o
aisément ; M. l'Abbé *Banie*
ne peut ici trop loüer la m
la retenuë , avouë franchem
ce qui lui a fait le plus de p
sa traduction, a été de ren
une langue chaste , un Poët
peu. Les Métamorphoses, di
bien définir , ne sont que
des passions des Dieux , c
des hommes travestis en D
sur-tout de leurs amours ; o
de cette derniére passion y
jours exposés avec trop de
Les portraits que fait *Ovide*
te occasion sont trop vifs , l
y est peu ménagée , & c'est
endroits là seulement que
accusé partout ailleurs d'êtr
lement trop diffus , ne laisse
à penser à ses Lecteurs. Le
Traducteur espére avec raiso
précautions qu'il a prises p

servir d'aucune expression qui pût blesser les oreilles délicates, seront du goût de ceux qui n'apprennent l'Histoire des foiblesses des Grands hommes, que pour tâcher de s'en garentir. A quoi nous ajoûtons que cette sage retenuë dans le choix de ses expressions n'est pas une des moindres perfections de son Ouvrage, qui d'ailleurs est un des plus parfaits en ce genre que nous ayons dans nôtre Langue. *Ovide* ici ne perd rien de ses graces naturelles ; toutes les fleurs répanduës dans le vaste champ des Métamorphoses semblent renaître avec un nouvel éclat sous la main du Traducteur.

Passons aux explications des Fables jointes à la traduction, & qui font comme une seconde Partie de l'excellente Préface, où l'Auteur rend compte de son travail.

On reconnoît ici avec M. l'Abbé *Banier* que les Fables envisagées sous différens rapports, peuvent renfermer plusieurs sens. De-là cette diversité qu'on remarque dans les Mythologues sur la maniére de les interpré-

qui étoit la plus conforme à sa m
niére de penser. Sous cette mystéri
se obscurité qui les envelope on
trouvé tout ce qu'on a voulu, P
sique, Morale, Chimie, Medec
Pour nôtre Académicien, accoûtu
qu'il est depuis long-tems à ne reg
der les Fables, que comme les dé
sitaires des évenemens du monde n
sant, il laisse là toutes les Allégo
pour ne s'attacher qu'à découvrir
vérités purement historiques qu'e
renferment. Nous n'en donneron
qu'un exemple, par où l'on pou
juger de la méthode qu'il a su
dans ses explications, & de la pro
gieuse lecture qu'elles supposent d
part de l'Auteur, qui s'est donn
peine de réduire à peu de pages
que d'amples récueils lui ont fo
sur chaque sujet qu'il traite. L'ex
ple que nous donnons est tiré d
page 332. du Livre VI. à l'occa
d'*Arachné*, qui ayant défié Mine
à qui travailleroit le mieux dans
ouvrages de laine ou de soïe, t
sur sa toile quelques métamorph

des Dieux que l'Auteur explique fort naturellement, en établiſſant un principe général qui peut ſervir de clef pour l'interprétation de pluſieurs autres Fables ſemblables.

Anciennement les hommes & les Rois mêmes, dit M. l'Abbé *Banier*, étoient fort peu polis. Le défaut d'éducation & encore plus celui des principes d'une bonne Morale, les avoient rendus également groſſiers & féroces. Lorſqu'ils alloient demander quelque Princeſſe en mariage, & qu'on la leur refuſoit, ils armoient pour l'enlever. Les Drapeaux militaires & les Vaiſſeaux portoient des figures qui faiſoient reconnoître leurs Maîtres; & ces Enſeignes étoient ou des animaux, ou des oiſeaux, ou quelque monſtre d'une figure bizarre & inconnuë. Cette obſervation, dit le ſçavant Traducteur, n'a pas beſoin de preuve; on trouve ces repréſentations ſur les monumens, ſur les médailles & ſur les monnoïes. Or ceux qui décrivoient ces ſortes d'expéditions, au lieu de dire qu'un tel Prince avoit enlevé ſur ſon Vaiſſeau ou pris

par la force des armes quelque Princesse, dont il étoit amoureux, publioient qu'il s'étoit changé en taureau, en lion, en aigle, &c. Palephate a donné une explication à ces Métamorphoses, qui au fond n'est pas fort différente de celle-ci. Cet Auteur prétend que l'origine de ces changemens vient de ce qu'autrefois on faisoit graver sur les monnoïes la figure de différens animaux, & que cet argent donné aux maîtresses qu'on vouloit séduire, fit dire dans la suite que les amans eux-mêmes avoient pris ces différentes figures.

C'est ainsi que M. l'Abbé *Banier*, par des explications toutes naturelles & purement historiques de chaque Fable des Métamorphoses, a sçû dissiper les ombres que les anciennes fictions des Poëtes avoient répanduës sur l'Histoire des premiers tems.

ARTICLE XXXI.

SECONDE LETTRE du P. Castel *Jésuite, à M. le Chevalier* de Ramsay, *au sujet de la pesanteur.*

MOnsieur, je crois vous avoir prouvé dans ma premiére Lettre que ce monde n'est qu'un amas de petites roües engrainées de très-près, entremêlées par-tout d'un fluide infiniment subtil qui en remplit tous les vuides, & qui étant dans une continuelle agitation, les fait sans cesse tourner chacune autour de son propre centre ou de son axe. C'est de-là que je prétens faire resulter tout le jeu général de l'Univers & le mécanisme particulier de la pesanteur, par le simple principe de l'homogeneité ou plûtôt de l'heterogeneité des corps.

Car je ne reconnois point d'homogeneité principe, point d'attraction, point de tendance proprement dite, & qui ne soit l'effet immédiat de l'he-

terogeneité, & de la repulſion : les parties ne ſe portant les unes vers les autres, que parceque d'autres parties les chaſſent avec plus de force qu'elles ne ſe chaſſent entre-elles, l'union n'étant qu'une ſéparation ; & la tendance vers la terre, qu'un éloignement ou une fuite du Ciel.

Tous les corps ſe repouſſent, par l'effort que la matiére fluide qui les penétre, fait pour les ſéparer, ou pour faire tourner les atômes qui les compoſent. Ce principe porte plus loin celui de Deſcartes, qui vouloit que tout ſe fît par impulſion : mais il ne le contredit pas. Et c'eſt ainſi qu'il faut perfectionner le ſyſtême général de ce grand homme ; non pas en ſe jettant dans un ſyſtême d'attraction, qui n'explique rien, & qui commence pourtant à nous gagner : ce qui marque que le goût de la ſaine Phiſique eſt bien tombé parmi nous.

Tous les corps ſe repouſſent ; & la Phiſique toute *mécanique* ſelon Deſcartes, eſt toute *ſtatique* ſelon moi : ce qui n'eſt pas indifférent pour ceux *qui veulent* avoir des idées préciſes

des choses. Tout se fait donc dans la nature par des contrebalancemens & par une réaction fondée sur les loix du plus exact équilibre. Sans cesse les corps font entre-eux essai de leurs forces, & la loi du plus fort décide de tous les mouvemens. Car il n'y a de mouvement, que lorsque l'équilibre est rompu : & lorsque l'équilibre est rompu, tout le mouvement n'est qu'un balancement qui tend à le rétablir & à rétablir le repos le plus parfait.

Mais d'où vient le mouvement, & en quoi consiste sa force ? je le dirai avec ma franchise ordinaire. On tâtone depuis long-tems autour de ce point-là. Le mouvement vient de la matiére subtile ; mais comment en vient-il, & qui est-ce qui fait sa force? car plus un corps est fluide, moins il est actif, & puisqu'elle est infiniment fluide, il semble qu'elle doive être sans action. Ce n'est qu'en réünissant leur action comme infiniment petite sur un tronc d'arbre continu & solide, que les filets d'eau qui l'entrainent, lui communiquent une

force ; qu'assûrément ils n'ont pas par eux-mêmes , à cause de leur grande désunion.

C'est donc la *solidité* & ce qu'on appelle jusqu'ici la *masse* des corps, la *réünion*, parlons clair, le *repos* de leurs parties qui donne au mouvement une force qu'il n'a pas. Et voila qui nous dévoile le grand principe auquel visoit Descartes, & qu'il a manqué en donnant une force complette au repos & au mouvement, pris chacun à part, principe qu'*Aristote* non plus n'avoit fait qu'indiquer en définissant la nature, *le principe du mouvement & du repos*.

Non, non, le mouvement ni le repos n'ont par eux-mêmes aucune véritable force : ou s'ils ont une force, c'est une force incomplette. Le mouvement n'est que *vitesse*, le repos n'est que *masse*. Il faut la réünion des deux *masse & vitesse*, *vitesse & masse*, pour faire la force soit du repos, soit du mouvement. Car du reste il est indifférent de quelle part vienne le plus ou le moins de force, pour qu'elle vienne des deux : ce qui p

ve bien que le repos influë autant que le mouvement dans tout ce qu'il nous plaît de nommer la force du mouvement. Car soit qu'avec un degré de vitesse vous augmentiés la masse, ou qu'avec un degré de masse vous augmentiés la vitesse, la force en est également augmentée : quoiqu'un degré de vitesse & trois degrés de masse, ou bien un degré de masse & trois degrés de vitesse font toûjours trois degrés de force, au moins selon le compte des Cartesiens.

La matiére subtile dépositaire de tout le mouvement de la nature en est comme l'ame : la matiére crasse dépositaire de tout le repos en est comme le corps. Leur mélange intime fait la nature. L'une n'a que de la vitesse ; l'autre n'a que du repos ; les deux ensemble ont de la force. Descartes en composant tout le grand corps du soleil & des étoiles, de pure matiére subtile, en faisoit des corps inanimés & sans vertu, que la seule réaction des globules auroit anéantis dés le premier effort.

La *matiére subtile* sera, si vous

voulés, le principal agent de l'Univers, & le premier principe de toute son action ; mais à condition qu'elle ne sera pas le seul. Plus on entassera de matiére subtile quelque part, plus on énervera son action. La matiére subtile n'agit & n'a de force que lorsqu'elle est en petite quantité, lorsqu'elle est infiniment resserrée. Et ce principe qui nous paroît d'abord paradoxe, est le principe général de tous les fluides les plus grossiers.

Lorsqu'ils sont rassemblés en trop grande quantité, & que leurs parties nagent en quelque sorte librement les unes dans les autres, elles ne font que flotter, & se prêter de mutuels subterfuges pour se dérober à leur propre action ; mais lorsque le voisinage des corps solides dont elles sont entremêlées de près, les resserre comme en une masse continuë & solide, c'est alors qu'on sent leur action & leur efficace. Un batteau trop chargé s'enfonce dans une grande eau, & se soûtient dans un canal étroit. Plus le l[illegible] d'une riviére se retrécit, plus l'ea[illegible] est forte ; non seulement comme

le pense, parcequ'il y a plus de vitesse : mais sur-tout parcequ'il y a plus de masse, parcequ'elle y est plus resserrée, & que ses filets y agissent plus *per modum unius*, comme on dit.

Plus un corps est comprimé, plus son ressort est vif : plus il est dilaté, plus sa force est énervée. Et que fait-on en effet lorsqu'on fléchit un bâton? on resserre quelques-uns de ses pores, & on dilate les autres. L'équilibre est donc rompu ; les parties resserrées deviennent plus fortes, les dilatées plus foibles. Or avant ce changement leurs forces étoient égales en équilibre ; cet équilibre doit donc en se rétablissant, rétablir le bâton.

Ce principe explique donc le ressort ou la vertu élastique des corps. Mais il explique tout le mécanisme général & particulier de l'Univers, en y joignant toûjours le grand principe de l'interruption de l'équilibre par les créatures libres, & nommément par les hommes.

Car de soi toute la nature mécanique tend à l'équilibre & par conséquent au repos. Il y a déja huit ans

que j'ai démontré ce principe. Bien des Philoſophes l'ont adopté, & je n'en ſçache aucun qui l'ait contredit. Je le crois en effet inconteſtable, lorſqu'on voudra le diſcuter ſelon les regles d'une ſaine & legitime critique. Or, c'eſt par les mêlanges qu'ils font ſans ceſſe que les hommes rompent cet équilibre, & occaſionent des mouvemens de répulſion & de balancement dans tous les corps. Ce point eſt certain auſſi.

Le balancement eſt inconteſtablement le mouvement propre d'un équilibre rompu, & qui tend à ſe rétablir & au plus parfait repos. Ce balancement eſt ſenſible dans les aſtres, dans les mers, dans les vents, dans les alternatives des ſaiſons, dans nos corps, dans tous les corps un peu animés, reſulte ſans doute d'un balancement ſecret, d'un mouvement d'oſcillation, de vibration, dont ſont agitées toutes les parties de tous les corps terreſtres & autres.

C'eſt donc ce mouvement ſecret de vibration & d'oſcillation qui produit toutes les générations de la nature &

tous les phenoménes de l'Univers. La lumiére, la chaleur, le ſon, &c. qui ſont les principaux phenoménes des corps ſenſibles, ont toûjours aſſés été regardés comme l'effet d'un pareil tremouſſement des parties inſenſibles.

Pour ce qui eſt des générations des corps, comme elles ſont l'effet de la fermentation, de la chaleur, & d'un accroiſſement plûtôt continuel que continu, on ne ſçauroit douter qu'elles ne ſe faſſent comme à petits coups redoublés, qui ne ſont autres que les oſcillations dont je parle. Peut-on douter par exemple que dans nos corps la digeſtion de l'eſtomac, la circulation du ſang dans les artéres & même dans les veines, les diverſes coctions, les diverſes digeſtions & altérations d'humeurs, les nutritions ne ſe faſſent à l'aide d'un mouvement periſtaltique & oſcillatoire, qui broye ce ſang & ces humeurs, & les fait avancer dans tous les plis & replis les plus tortueux de la circulation organique.

Pour les plantes il n'y a nul lieu

de douter que tout ne s'y passe à cet égard selon les mêmes loix que dans les animaux. Le mouvement de vegétation & de nutrition n'y est évidemment qu'un mouvement peristaltique & oscillatoire. En particulier on ne peut pas croire que le suc nourricier, la séve, y monte d'un mouvement continu depuis la racine jusqu'à la cime des arbres les plus élevés. Mais les conduits de la circulation s'y ouvrent & s'y referment ou se resserrent alternativement, en commençant par le plus bas du canal jusqu'au plus haut, par une espéce d'ondulation vermiculaire, pareille à celle d'une longue corde pendante qu'on agite un peu. Or en s'ouvrant, le suc y entre, & quand il y est entré, l'endroit ouvert se resserre, & force ce suc à monter plus haut dans la partie immédiatement supérieure du canal qui s'ouvre à son tour.

Les valvules dont tous ces canaux sont pleins d'espace en espace comme nos veines, favorisent ce mouvement, & le prouvent même, puisque si la séve alloit d'un mouvement continu,

c qu'elle ne retombât pas en quelque ſorte à chaque inſtant ſur ellemême par un mouvement oſcillatoire c alternatif, elle n'auroit nul beſoin le ces points d'apui & d'entrepôt.

Tout le mécaniſme de la nature ſe ait donc par un mouvement de baancement & de vibration. Or ce nouvement eſt l'effet naturel & immédiat du tournoyement continuel les petites roües dont tous les corps ont primitivement formés. Car les roües d'une montre, ſi leurs centres n'étoient fixes & arrêtés, baloteroient ſans ceſſe & ſeroient agitées d'une continuelle oſcillation. Nos petites roües n'ont point de centre ou d'eſſieu qui les fixe, & doivent continuellement ſe tremouſſer.

Il doit arriver pis que cela, me dirés-vous, elles doivent ſe déſengrainer, ſe détacher; puiſque nul eſſieu ne les retient, & que nul crochet ne les lie. Je veux répondre à cette difficulté à la maniére des Geométres ou de quelques Geométres, entre autres de *Tacquet*, & en ſuppoſant l'ob-

jection vraye, j'en vais démontrer la fauſſeté.

Soit un corps *A*, inveſti de près des corps *D*, *C*, *D*, &c. Vous dites que les parties du corps *A*, doivent s'en détacher, & moi je dis en ſuivant vôtre raiſonnement, que les parties du corps *B*, du corps *C*, du corps *D*, doivent auſſi s'en détacher. N'eſt-il pas vrai que dans un état ordinaire, une partie d'air qu'on voudroit aſſigner au milieu de l'air, ne peut ſe rarefier ſans comprimer les autres portions d'air qui lui ſont contiguës? Cette portion d'air tend, il eſt vrai, à ſe dilater & repouſſe les autres portions qui l'environnent. Mais ces autres portions tendent auſſi à ſe dilater avec des forces égales, & la repouſſent autant qu'elles en ſont repouſſées. Les loix d'un juſte équilibre maintiennent l'union des parties, & à moins que cet équilibre ne ſoit rompu, cette union doit perſeverer à jamais. Une legére interruption d'équilibre ne doit même occaſioner aucune déſunion, & la vertu du reſſort

doit rétablir, comme j'ai dit, la *réunion* & le repos.

Voila, Monſieur, en peu de mots, comment j'explique par mes petites rouës le ſyſtême général de cet Univers. Je n'aime pas les détails. En tout cas vous les trouverés dans le cours complet de Phiſique & de Philoſophie, auquel travaillent à force les trois ou quatre perſonnes que vous ſçavés. Vous y verrés, dans la forme *ordinaire* à ces ſortes d'Ouvrages faits pour tout le monde & ſur-tout pour les jeunes Étudians, tout le détail & l'enchaînement de mes principes, avec l'explication diſtincte & préciſe de tous les phenoménes. Mais je vous ai promis encore un point qui eſt même le principal, c'eſt-à-dire, de nouveaux éclairciſſemens ſur le jeu de mes petites roües dans le ſyſtême de la peſanteur, & particuliérement dans la chûte des corps. Ce ſera le ſujet d'une troiſiéme Lettre. Je ſuis, &c.

Article XXXII.

HISTOIRE ROMAINE les Empereurs ; Jules César , avec d Notes historiques , géographiques c critiques , des gravûres en Taill douce , des Cartes géographiques d plusieurs Médailles authentiques. P les RR. PP. Catrou & Roüillé *L. C. D. J. Tome dix-septiéme , de puis l'an de Rome 765. jusqu'à l'a 710. vol. in 4° à Paris chés Jacqu* Rolin , de l'Epine *pere & fils* , C Coignard *fils* , 1732.

L'Histoire Romaine est d'une éter duë si immense , que les sei Volumes que les PP. *Catrou* & *Roüi* ont déja donnés au Public , ne fo presque pas encore la moitie de l'O vrage. De-là on peut juger que si cet Histoire exige de ses Ecrivains bea coup d'art & d'intelligence pour tra ter avec dignité les grands éveneme dont elle est remplie , elle ne dema de pas moins de travail & de cor ance pour la conduire jusqu'à s

ernier terme. On sçait bien qu'il y des gens à qui les Volumes ne coûent rien, & qui trouvent le moyen d'enfanter, pour parler avec *Desréaux*, quatre ou cinq in folio en moins de tems qu'un bon Auteur n'aura produit trois in douze; mais il y a des Volumes de compilation, & des Volumes de composition. Les premiers sont aisés à faire; il ne faut, pour ainsi dire, que sçavoir copier; es seconds, outre le travail commun qui est inséparablement attaché à tout es grands Ouvrages, demandent tout à la fois & des talens qui sont rares, & un courage & une constance qu'il est encore plus rare de trouver joints aux grands talens. L'Histoire Romaine en particulier exigeoit nonseulement plus qu'une habileté ordinaire, mais encore un prodigieux travail par l'immensité des recherches & des connoissances nécessaires pour la mettre à la portée de tous les Lecteurs, & lui donner en même tems une majesté proportionnée à la grande idée que nous avons du Peuple Romain. Le Public paroît avoir bien

ſenti tout le prix du travail que PP. *Catrou* & *Roüillé* ont entrep pour lui, & comme ſa reconnoiſſa & ſes applaudiſſemens ſont tou qu'il y a de plus capable d'enco ger dans une penible carriére, il avoüer que les deux Ecrivains l'Hiſtoire Romaine n'ont rien à d rer de ce côté-là. Outre le grand bit qui s'eſt fait en France de l Ouvrage, ils ont la ſatisfaction de voir traduit en Anglois & en Italien qui ſont depuis long-tems les deu ſeules langues vivantes où l'on faſſ des traductions d'Ouvrages françois. Animés par un ſuccès ſi univerſel ils entreprennent de conſommer leur Ouvrage, & ſi l'on juge des Tomes ſuivans par le nouveau Volume qu'ils viennent de donner au Public, on peut aſſûrer que l'Hiſtoire des Empereurs Romains ne cédera en rien à celle de la République : nous ne ſerions pas même ſurpris que quelques-uns lui donnaſſent la préférence.

Les deux Auteurs commencent par nous donner dans une fort belle Préface le plan & le deſſein du nouvel

Ouvrage. „ Il nous reſte, diſent-ils, „ un vaſte champ à parcourir. Nous „ nous ſommes propoſés de pouſſer „ l'Hiſtoire du renouvellement de la „ Monarchie Romaine jusqu'à la „ mort de *Domitien*. Ainſi nous ren- „ fermerons dans un ſeul corps les „ régnes & les diverſes avantures „ de ces Souverains de Rome qu'on „ nomme autrefois & qu'on nomme „ encore aujourd'hui *les douze Céſars*. „ Ce ſera là le premier terme ; ou „ bien pour parler ainſi, le premier but „ où nous nous empreſſerons d'arri- „ ver. Bien des Hiſtoriens de l'anti- „ quité n'ont pas jugé à propos de „ paſſer au de-là, & ſe ſont renfer- „ més dans les bornes des douze pre- „ miers Empereurs. Après avoir four- „ ni à leur exemple cette pénible car- „ riére, las d'une courſe ſi fatigan- „ te nous reprendrons haleine ; dans „ la ſuite, ſi le Public paroît content „ de nôtre travail, nous continuerons „ l'Hiſtoire Romaine, jusqu'à la dé- „ cadence & au démembrement de „ l'Empire „.

Il y a de l'apparence que cette Hiſ-

toire n'en demeurera pas aux d
Césars ; sans doute le Public en
gera dans la suite la continu
jusqu'à la décadence de l'Empire
chain ; & il en sera de nos deux
toriens comme de ceux qui e
prennent des bâtimens ; ils fe
beaucoup plus qu'ils ne promet
Après tout ; quand les deux Au
s'en tiendroient aux douze Césars
seroit toûjours un assés grand Ou
ge, sur-tout après l'Histoire de la
publique Romaine , pour mé
l'estime & la reconnoissance de
les Gens de lettres. On nous d
par avance dans la Préface une
de ces douze premiers Empereu
Rome. Ce sont de legers crayons
Portraits que leur Histoire repré
tera en grand & avec toutes leurs
leurs. Mais ceux qui sont déja un
au fait de l'Histoire Romaine, y t
veront de la justesse & de la vé
Nous n'en rapporterons qu'un
donner quelque idée des autres ,
celui de l'Empereur Claude. „ Le
„ tit-fils de Livie , ce fils du co
„ geux Drusus n'hérita ni de l'

, de sa grand-mére, ni de la valeur
» de son pére. Stupide presque jus-
» qu'à la démence, & plus timide
» que ne le sont d'ordinaire les plus
» lâches d'entre les hommes, Claude
» ne monta sur le Trône que pour y
» être le joüet & le mépris de ses Su-
» jets. Il gouverna différemment la
» Capitale & les Provinces, selon les
» diverses impressions qu'il reçût des
» Courtisans qui s'emparérent succes-
» sivement de son esprit. Comme il
» se laissoit conduire au hazard, il
» trouva quelquefois de bons guides
» qui le firent marcher par les sentiers
» de la raison & de l'équité. Plus
» souvent des Conducteurs peu fidé-
» les l'égarérent, & l'écartérent de
» la route du bon sens. Claude n'eut
» d'inclinations que celles des bêtes.
» Intempérant & voluptueux il se li-
» vra sans goût & sans délicatesse à
» ses appetits déreglés, & pour parler
» ainsi, il n'obéït qu'à l'instinct. In-
» sensible jusqu'à souffrir patiemment
» les désordres publics de Messaline
» sa femme, il sembloit avoir remis
» sa puissance entre les mains de la

„ Furie qui le couvroit d'opprobre
„ Aussi presque tous les Arrêts d
„ mort qui partoient du Palais Imp
„ rial étoient dictés par Messaline,
„ ne tomboient guéres que sur ceu
„ qui par respect ou par pudeur re
„ fusoient de deshonorer la couche d
„ leur Maître. Pour l'Empereur lu
„ même sa timidité l'empêcha d'a
„ bord de paroître formidable. Ensu
„ te de mauvais conseils le rendire
„ féroce. Il répandit le sang de s
„ proches & celui de quelques-un
„ de ses femmes, en donnant des o
„ dres que la crainte ou la stupidi
„ lui arrachérent. Un Régne si ex
„ traordinaire fournira d'ailleurs bie
„ des Scénes comiques, capables d
„ dissiper l'ennui que cause quelqu
„ fois le récit des exécutions cruel
„ les „ ?

Tels sont les Portraits qu'on no
donne ici des douze Césars, & quo
que ce ne soit qu'une legére ébauch
elle excite la curiosité du Lecteur, &
lui fait naître l'envie de connoître e
détail ces fameux Maîtres du mond
si différens entr'eux par la diversi

urs caractéres, & dont les uns
s de vices & de foiblesses parois-
sur le premier Trône de l'Uni-
les plus petits de tous les hom-
tandis que les autres par la su-
rité de leur mérite & l'éclat de
vertu semblent vraiment dignes
empire du monde. Il faut même
rquer que les spectacles que
it l'Histoire Romaine, devien-
beaucoup plus intéressans sous
gne des Empereurs que sous le
ernement de la République. Car
ui nous intéresse dans une His-
, c'est le rapport que nous trou-
en nous-mêmes dans ce qu'on
raconte des autres, & l'applica-
secrette que nous en faisons à
état & à nos sentimens. Or dans
Monarchique où nous vivons
presque tous les Peuples du
e, ce rapport de l'Histoire Ro-
e est beaucoup plus sensible sous
mpereurs que sous la Républi-
On verra donc désormais, par-
s Romains, comme chés nous,
onarque placé au centre de l'E-
& autour de ce centre l'intrigue,

l'adresse, l'ambition, la cupidité & toutes les passions humaines s'empresser de s'en approcher, renverser les concurrens, & mettre en usage tous les ressorts de la politique.

Mais autant que l'Histoire des Empereurs Romains a par sa grandeur & sa beauté de quoi exciter & satisfaire la curiosité des Lecteurs, autant elle a de difficultés capables de rebuter des Écrivains. Celle de la République a été moins difficile, parceque dans une République où presque tout est public & connu de tout le monde, & où l'on fait part au Peuple de tous les motifs des entreprises & des déliberations qui intéressent l'Etat, les Historiens contemporains travaillent sur des Memoires sûrs & autentiques: mais l'Histoire des Empereurs n'a pas cet avantage. Sous un gouvernement Monarchique on connoît bien tout ce qui se passe au dehors, on sçait tous les faits & les grands événemens; mais il est difficile d'en pénétrer les véritables motifs. Le Monarque trompe souvent son Conseil même, & son Conseil le trompe encore plus sou-

vent. L'un & l'autre s'étudient à tromper le Public & à lui cacher les véritables ressorts de leur Gouvernement. Il faut deviner, conjecturer, faire des systêmes, & de-là les diversités qui se trouvent dans les Auteurs. Les uns par flatterie donnent à tout une interprétation favorable, les autres enveniment tout par malignité. Tout ce qui reste à faire aujourd'hui pour démêler le vrai du faux dans cette opposition de sentimens, c'est de prendre un juste milieu entre les divers Historiens. Pour cela il faut étudier non-seulement leur stile & leur génie, mais leur caractére, leurs passions, leurs interêts. C'est ainsi que lorsqu'on découvre qu'un Auteur a été ou ennemi personnel, ou d'une Nation ennemie de celui dont il écrit l'Histoire, le témoignage désavantageux qu'il en rend, doit être suspect, parcequ'il peut avoir été dicté par la passion. Au lieu qu'il est très-digne de foi dans les témoignages favorables, parcequ'on doit présumer que c'est la vérité seule qui les lui a arrachés. Si au contraire on sçait qu'un

Écrivain a été un Courtiſan ſervilement attaché à ſon Prince, eſclave de la fortune & de l'ambition, on doit compter ſur tout ce qu'il rapporte de déſavantageux, & ſe défier de tout ce qu'il écrit de favorable. C'eſt dans ces cas là qui ne ſont pas rares dans l'Hiſtoire Romaine, qu'il faut corriger un Hiſtorien par l'autre, temperer, pour ainſi dire, le témoignage de l'un par celui de l'autre, afin d'adoucir ce que la paſſion a dicté de trop odieux, de retrancher ce que la flatterie ou l'intérêt a ſuggeré de trop avantageux, & de remplacer ce que l'ignorance ou une diſſimulation affectée a omis de bon ou de mauvais.

La difficulté d'un diſcernement ſi ſage & en même tems ſi néceſſaire, a obligé les PP. Catrou & Roüillé d'étudier à fond les Auteurs qui leur fourniſſent les Mémoires de leur Hiſtoire; & cette étude nous a procuré dans leur Préface des caractéres de ces divers Auteurs. Ce ſont des portraits qui paroîtront faits de main de Maître, & dont la lecture ne ſçau-

roit manquer de faire beaucoup de plaisir. Ces Auteurs sont Dion Cassius, Corneille Tacite, Suetone, Velleïus Paterculus, Josephe, Aurelius Victor, Eutrope, Nicolas de Damas, le vieux Pline, Aule Gellius, Macrobe & Strabon. Outre ces Historiens qu'on doit regarder comme les principaux Auteurs de l'Histoire des Empereurs Romains, on est encore obligé d'avoir recours à plusieurs autres soit sacrés, soit profanes, & les PP. Catrou & Roüillé nous promettent de n'en négliger aucun de ceux dont ils peuvent esperer quelque éclaircissement. Tels sont Diodore de Sicile, Pline le jeune, Frontin, Vegece, Suidas, Xiphilin, Zonaras, Orosius, dont on verra dans leur Histoire les noms mêlés avec ceux de saint Jerôme, de saint Augustin, de saint Justin, d'Arnobe, de Tertullien, de Clement d'Aléxandrie, d'Eusebe de Césarée & d'autres Écrivains Ecclésiastiques. Les Médailles leur seront encore d'un grand secours. Elles suppléront quelquefois au défaut de l'Histoire écrite, & elles serviront

de Piéces justificatives des Faits rapportés par les Historiens. Mais il est tems de rendre compte de ce qui fait la matiére de ce premier Volume : c'est le Régne de Jule César ; car c'est avec raison qu'on le met à la tête des Empereurs Romains, quoiqu'il n'ait pas mis la derniére main à l'établissement de la Monarchie Romaine.

Tout le monde sçait en général que Jule César est un des plus célébres Héros de l'antiquité ; mais rien n'est si brillant ni si intéressant que le détail de ses exploits & de ses actions. On a vû dans le seiziéme Volume de l'Histoire de la République ses conquêtes, & la suite de ses projets jusqu'à la bataille de Pharsale inclusivement. Il n'étoit encore que Citoyen Romain. Ici on reprend son Histoire depuis la bataille de Pharsale, parceque c'est l'Époque de sa Grandeur & de l'Empire souvérain qu'il usurpa sur la République. On expose d'abord les grands mouvemens que causa cette fameuse victoire dans tout l'Empire Romain, les justes allarmes des Partisans de Pompée & de tout ce

qu'il y avoit de Citoyens zélés pour la République tels qu'étoient Caton d'Utique, le jeune Pompée, & Labienus qui avoit abandonné depuis peu le parti de César pour se jetter dans celui de Pompée. Ciceron étoit aussi de ce nombre; mais il prit bientôt son parti. Dégoûté, dit-on, d'une guerre où il avoit joüé un mauvais rôle, il revint en Italie pour y attendre le moment favorable de se reconcilier avec le parti des victorieux; & ce n'est pas le seul trait qui a fait juger de lui qu'il étoit plus propre à briller dans le Sénat par son éloquence, qu'à se signaler dans la guerre. Ciceron ne fut pas aussi le seul qui changea de parti. Cassius suivit son exemple, & fit plus encore; puisqu'au lieu de demeurer neutre comme Ciceron, il se livra à César avec la Flotte qu'il commandoit, & cela dans un de ces momens décisifs où il y a tout lieu de croire qu'il auroit eû la gloire de défaire le Vainqueur de Pharsale, s'il avoit eû le courage de se servir contre lui de la supériorité *de ses forces.* » La voix de Neptune,

„ disent les Historiens , lorsqu'il or-
„ donne aux flots de se calmer,ne fut
„ jamais plus efficace au gré des Poë-
„ tes , que celle de César le fut sur
„ l'Amiral de Pompée. De dessus son
„ bord Cassius tendit les bras au
„ Vainqueur, se livra à sa bonne foi,
„ joignit ses Galéres à la foible Esca-
„ dre de César , & se rangea sous ses
„ Aigles. Fût-ce l'effet du bonheur
„ qui suivoit par-tout le Conquerant,
„ ou l'impression de la crainte que
„ sa présence faisoit sur tous les
„ cœurs „ ?

Il est certain que si César dût beau-
coup à sa valeur & à son habileté; il fut
aussi assés redevable à la fortune pour
faire douter si quelquefois il ne fu
pas , comme on dit, plus heureux qu
sage. Le danger qu'il courut à Al
xandrie en est une preuve. Ap
avoir parcouru en Conquerant
Macedoine , la Gréce & l'Asie
neure , il passe en Egypte sui
Pompée à la trace , & n'ayant
trois mille hommes à sa suite.
le monde sçait les sentimens de
rosité avec lesquels il apprit la

meste de Pompée, la conspiration que les Ministres du Roi Ptolomée firent contre lui, & la passion qu'il conçût pour Cléopatre sœur du Roi. Ces grands événemens si singuliers par leurs circonstances nous ont fourni de belles Tragédies de nos meilleurs Poëtes. Mais le détail que nos deux Historiens nous donnent du séjour de César dans Aléxandrie & de la maniére dont il se défendit avec une poignée de soldats contre une multitude furieuse & redoutable par le nombre, est tout-à-fait intéressant. On craint à chaque moment de voir le Vainqueur des Legions Romaines tomber sous les coups de vils Egyptiens. On ne peut s'empêcher de l'accuser d'une foiblesse trop coupable dans une situation si perilleuse, lorsqu'on le voit donner à sa passion pour Cléopatre des momens si critiques pour sa vie & pour sa gloire; mais on admire en même tems l'adresse, le courage, la prévoyance avec laquelle il se défend contre toute une grande Ville, enfermé dans la Ville même, environné d'ennemis & de traî-

tres, & n'ayant qu'un très-petit n
bre de soldats accablés de lassitu
Tout autre que César eût péri d
un danger si pressant, & si Césa
avoit péri en effet, on ne manque
pas d'attribuer son malheur à sa
merité, parcequ'il paroît dans c
occasion s'être livré trop inconsid
ment à un Peuple suspect & cap
des plus grands attentats. Mais le s
cès l'a justifié, ou du moins sa val
& la sagesse que ce grand homme
éclater dans ce danger, font oub
l'obligation qu'il eut à la fortune
l'en avoir si heureusement tiré. T
le récit de cette expédition de C
est accompagné dans cette Histo
de tout ce qui peut le rendre inté
sant. On y donne une descript
exacte de la célébre Ville d'Aléx
drie, avec une Carte ou un plan
cette même Ville tracé sur les m
leurs Auteurs. On y trouvera enc
un Portrait de Cléopatre qui se
capable de justifier la foiblesse
César eut pour cette fameuse Rei
si les foiblesses étoient pardonnal
aux Héros. Les intérêts de la C

l'Egypte y sont dévéloppés avec exactitude, & en général toute cette narration est si nette que le Lecteur s'imagine être présent à l'action. Une perte que les Gens de Lettres de ce tems-là dûrent beaucoup regretter, ce fut la riche Bibliotéque des Ptolomées, qui fut consumée par le feu dans le désordre où se trouva la Ville d'Aléxandrie pendant ce tumulte. Enfin le jeune Ptolomée victime des mauvais conseils de ses Ministres, périt dans une défaite entiére de ses troupes. Cléopatre fut reconnuë Reine d'Egypte & César se prépara à faire de nouvelles conquêtes.

On le voit entrer en Asie moins, disent les deux Historiens, „ comme un „ Dictateur de la République Romai„ne, que comme le Monarque de „ Rome & du monde „. Il y est l'arbitre souvérain des Rois & des Peuples. Il pardonne aux uns, il punit les autres; il use de clemence envers le Roi Dejotarus & il dompte la fierté de Pharnace fils de Mithridate, qui avoit hérité de son pére la haine du nom Romain. César n'eut qu'à se

montrer pour vaincre, & c'est dans cette occasion qu'il écrivit au Senat de Rome ce mot si fier & si digne d'un César : *je suis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.*

La facilité avec laquelle César termina cette expédition, lui donna la liberté de retourner promptement à Rome, où il étoit impatient de se montrer paur y joüir de sa gloire & en recüeillir les fruits que son ambition se proposoit. Son arrivée dans l'Italie remplit les uns de joye, les autres d'effroi, & tint les esprits dans l'incertitude du caractére de domination qu'il prendroit. L'incertitude ne fut pas de longue durée. César abhorroit les proscriptions sanguinaires, qui avoient rendu la domination de Marius & de Sylla si odieuse. Il prit le parti de la clemence plus conforme à son caractére, & Ciceron avec son ami Titus Pomp. Atticus furent les premiers qui en ressentirent les effets. Les autres Partisans de Pompée éprouvérent aussi la clemence du Vainqueur, & il ne fit périr que ceux qui refusérent le pardon. On a beau van-

ter les victoires & les grands exploits des Conquerans ; la gloire de pardonner est plus grande que celle de vaincre. Quelque brillante que soit la suite des triomphes de César, son Histoire plaît encore davantage, lorsqu'après tant de victoires on le voit dans Rome gagner tous les cœurs par son affabilité, sa générosité & sa clemence. Dans les proscriptions que Sylla & Marius firent tour à tour, il entroit peut-être plus de timidité que de cruauté, parcequ'ils ne connoissoient d'autre moyen d'assûrer leur victoire que de faire mourir des ennemis qu'ils craignoient. Mais les Ames heroïques sçavent pardonner, parcequ'elles ne sçavent pas craindre.

A peine César a-t'il réglé presqu'en Souvérain les affaires de Rome, qu'on le voit se hâter de s'embarquer pour l'Afrique. La faction de Pompée y dominoit, il falloit l'abbattre. Il falloit vaincre le monde entier pour être maître de Rome seule. Mais une réflexion qui ne sçauroit manquer d'étonner le Lecteur, est la célérité des expéditions de César. Quand après

l'avoir vû passer de la Thessalie dans la Macédoine, traverser la Gréce, entrer dans l'Asie Mineure, débarquer en Egypte & de là parcourir la Syrie, la Phénicie & la Judée, avant que de reparoître à Rome ; quand aussi-tôt après on le voit partir de Rome, se rendre en Sicile & passer en Afrique, y faire la guerre, défaire les troupes Pompeïennes, reduire Caton & le Roi Juba à se tuer eux-mêmes, & de-là repasser en Italie, & que l'on compare une course si rapide à la lenteur avec laquelle nous faisons aujourd'hui la guerre, on regarde avec raison cette activité de César comme un prodige. L'abondance de la matiére ne nous permet pas de suivre les deux Historiens dans le détail qu'ils font de ces diverses expéditions. Ceux qui ont quelque teinture de l'Histoire Romaine, sçavent combien la guerre de César en Afrique, est pleine d'événemens curieux & intéressans, & on peut s'assurer qu'on les trouvera dans cette Histoire peints des plus belles couleurs. La mort de Caton y fait un morceau touchant. Le caractére de

Juba & sa mort ne sont pas moins frappans ; mais sur-tout que l'habileté que César fit paroître dans toute la suite de cette expédition, ses marches, ses contre-marches, ses campemens, son courage, sa valeur, son adresse, sont des leçons admirables pour les Militaires.

Soit modestie, soit politique, César n'avoit pas jusqu'alors demandé les honneurs du triomphe. A son retour d'Afrique il les demanda, ou plûtôt il se les décerna lui-même, & ce qu'on n'avoit point encore vû, il voulut avoir quatre triomphes consécutifs pour les diverses guerres qu'il avoit terminées, quoiqu'il les eût terminées plus glorieusement pour lui qu'heureusement pour la République. Aussi peut-on dire que dans ces quatre triomphes César triompha moins des ennemis de Rome, que de Rome même & de ses meilleurs Citoyens. C'est ainsi que le succès couronne quelquefois les plus grands attentats. Nos deux Historiens semblent avoir pris plaisir à décrire la magnificence de ces triomphes, & le détail en est

tout-à-fait ſurprenant. Quelle profuſion ! quelle abondance ! que de richeſſes ! Loüis X I V. dans la plus grande ſplendeur de ſon Régne n'auroit pû rien faire qui en approchât.

Tant de largeſſes & de magnificences jointes à un mérite ſi ſupérieur firent oublier au Peuple Romain que Céſar opprimoit la liberté publique, en diſpoſant de toutes les Charges de la République en Souvérain. Les Sénateurs pour la plûpart ſentoient tout le poids de la ſervitude, mais ils n'oſoient entreprendre de ſecoüer le joug. Les ſoldats de quelques legions s'étant mutinés, Céſar ſçut les réprimer avec une fierté & une intrépidité qui ne pouvoit réüſſir qu'à lui. Enfin tout plioit dans Rome ſous l'autorité du Dictateur ou de l'Empereur ; car les deux Hiſtoriens font remarquer que Céſar affecta de ſe donner ce dernier nom comme un titre permanent qui déſignoit la puiſſance Souvéraine. Mais il y avoit encore en Eſpagne une faction puiſſante qui lui diſputoit la Souvéraineté de l'Empire du monde. C'étoit une armée commandée par les

deux fils de Pompée, & qui étoit maîtresse de la plûpart des Villes. Chose étonnante! pendant les préparatifs de cette nouvelle guerre, & les soins continuels que le Gouvernement de Rome exigeoit, César a assés de loisir pour reformer l'ancien Calendrier & en substituer un nouveau. On en explique ici le systême.

La guerre d'Espagne fut pour César une nouvelle occasion de vaincre & de triompher. La suite de cette expédition paroîtra encore très-intéressante aux Gens de guerre; mais il est vrai que César y courut un extrême danger de sa gloire & de sa vie. Les deux fils de Pompée qu'il appelloit deux enfans, se virent au moment de remporter sur lui une victoire complette, & il y a de l'apparence qu'ils l'auroient en effet remportée, sans un de ces accidens imprévûs que toute la prudence humaine ne sçauroit ni ménager parcequ'elle n'en peut pas prévoir le succès, ni éviter parcequ'elle ne les peut pas prévoir. La bataille se donna dans la plaine de Munda; & les Historiens ne se sont pas contentés

de la décrire, ils en ont donné un plan en gravûre, ainsi que de la bataille de Thapse en Afrique. Toute la suite de cette guerre est bien détaillée, & a tous les charmes d'un beau morceau d'Histoire.

Combien d'autres particularités n'aurions-nous pas à rapporter ici si les bornes d'un Extrait nous le permettoient? Tout ce que le Peuple Romain fit pour César est étonnant, quand on fait réflexion combien ce Peuple étoit jaloux de sa liberté, & ennemi de tout ce qui avoit l'air de domination & de tirannie. Auroit-on jamais crû que ce même Peuple qu avoit souffert si impatiemment la réputation brillante & le grand créd d'un Publicola & d'un Camille, d s'empresser de son propre mouvem à entasser lui-même sur la personn César plus d'honneurs, de tîtres & dignités, que son ambition mêm désiroit. Tout ce détail est traité soin dans cette Histoire. Il es que si le Peuple Romain fit bea pour César, César ne fit pas pour lui, & comme rien n'éto

propre à lui gagner les cœurs du Peuple, que d'embellir & d'orner Rome, il n'épargna rien de ce côté-là. Mais enfin on sçait que tant de mérite, de vertus & de services ne pûrent le soustraire à la juste punition du Ciel pour les fleuves de sang que son ambition lui avoit fait répandre dans toutes les parties du monde. Nous ne rapporterons point ici le détail de l'assassinat de César. C'est un fait trop connu. Il est parfaitement décrit dans cette Histoire, & le complot de Brutus & de Cassius est détaillé dans toutes ces circonstances. Ce récit est terminé par un caractére de César qui sera lû avec plaisir de tous les connoisseurs.

» Après la mort de César, ajoûtent » les deux Historiens, Rome n'eut » plus de Souvérain; mais on peut » dire qu'en recouvrant la liberté Ré- » publicaine elle perdit le bonheur » & la tranquillité dont elle n'avoit » fait qu'une trop courte expérience » sous un Gouvernement Monarchi- » que. Bientôt les guerres civiles se » ranimérent, & les tristes tems de » *Sylla*, de *Marius*, de Cinna & de

„ Carbo reparoîtront. Enfin les Ro„ mains reconnoîtront un peu tard & „ après de dangéreux essais, qu'un „ Domaine presqu'aussi étendu que „ le monde, ne pouvoit être régi que „ par un seul Maître. C'est une nou„ velle carriére où nous allons en„ trer „. Cette nouvelle carriére est en effet très-digne de la curiosité des Lecteurs. Rien n'est plus intéressant que les mouvemens que l'assassinat de César causa dans Rome. L'incertitude des Romains, les intérêts opposés, la crainte des uns, l'esperance des autres, la haine, la politique, l'ambition des divers partis sont un de ces tableaux qui attachent les yeux & remuent les cœurs. Dolabella, Marc-Antoine, Ciceron, Lepide, Cinna, Brutus & Cassius en sont les principaux Personnages; Decimus Brutus, l'un des principaux assassins de César, fait aussi un des premiers Rôles dans cette nouvelle Scéne. Tout ce détail est accompagné de toutes ses circonstances, & dans une si belle Histoire on doit sçavoir gré aux Auteurs de n'en avoir omis aucune. Mais tout ce

grand mouvement s'éclaircit peu à peu, & il ne reste plus, pour ainsi dire, sur la Scéne que trois Acteurs principaux qui attirent tous les regards. Ce sont Antoine, Decimus Brutus, & le jeune Octavien héritier & fils adoptif de César, si connu sous le nom d'Auguste, & dont le Régne doit faire la matiére du second Volume de cette Histoire. On ne laisse sur-tout rien ignorer de ce qui regarde ce dernier. On nous apprend sa naissance, sa famille, son éducation, ses mœurs, son caractére; ses liaisons avec Ciceron ont quelque chose de singulier, en ce qu'on voit un vieux Politique Républicain être la dupe d'un jeune homme de dix-huit ans. Le Siége de Modéne est un morceau bien écrit & très-intéressant. La Ville est défenduë par Decimus Brutus & attaquée par Antoine. La République entreprend de secourir la Place : & Octavien entraîné par les circonstances & par les suites nécessaires du plan qu'il s'étoit formé, est obligé de prêter pour un tems ses forces à la République contre son projet même ; & on le

voit forcé d'attaquer & de battre dans Antoine un homme avec qui ses intérêts exigeoient qu'il fût intimement lié, du moins pour un tems. Tout ce détail renferme une politique trés-adroite & fort curieuse. On voit peu à peu les desseins secrets se dévélopper, à mésure que le tems de la dissimulation s'écoule, & que les évenemens deviennent favorables. Enfin le Triumvirat se forme. Antoine assûré d'Octavien gagne Lepide. & la réünion de ces trois hommes est l'Epoque fatale de la ruine de la République. Il ne reste plus que de vains noms de liberté & de suffrages. Tous les Citoyens zélés sont consternés & découragés. Les uns se tuent eux-mêmes pour ne point survivre au malheur de la République, les autres se laissent entraînér par le torrent. Cependant le sang coule sans cesse dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, & toutes les Scénes finissent par des catastrophes tragiques. Enfin le jeune Octavien est élû Consul long-tems avant l'âge que les Loix exigeoient. Aussi n'est-ce plus le Sénat & le Peu-

r les bornes d'un Extrait. La
ose qui nous reste à faire, c'est
igner le regret que nous avons
ouvoir pas donner un plus
létail de ce Volume, & d'a-
obligés de passer sous silence
s morceaux travaillés & cu-
telle est entr'autres l'Histoire
de Tullia, de Porcie, &
s, la Vie domestique de Cé-
Brutus & de Cassius. Mais
ous en consolerons aisément
e nous sçavons que le Public
lra rien, par la raison que
ge est entre les mains de tout
le, & qu'il est si répandu

tinguer une Hiſtoire générale & dé-taillée comme celle-ci, de ces Extrait historiques qui paroiſſent depuis quel-ques années dans le Public, & qu portent le nom d'Hiſtoire ſans le mé-riter; Ouvrages imparfaits d'Auteur ſuperficiels & de peu d'érudition, qu peuvent bien avoir quelque ſuccè pendant un tems, ſur-tout lorſqu leurs Auteurs ont des amis qui affec tent d'en faire de grands éloges à un multitude ignorante, mais qui s'éclip ſent & tombent dans l'oubli dé qu'on leur oppoſe une Hiſtoire géné-rale; c'eſt ainſi que certains abregé qu'on nous a donnés depuis peu d l'Hiſtoire ancienne, diſparoîtront, dé que quelqu'Aureur nous donner cette même Hiſtoire dans tout ſo détail, & revêtuë, pour ainſi dire comme l'Hiſtoire Romaine de tou ſes ornemens. Ce n'eſt pas que ce abregés n'ayent leur utilité, ſur-tou pour les jeunes gens & les femme dont l'eſprit n'eſt capable que d'un legére teinture de connoiſſances; d'ailleurs leurs Auteurs n'ont poin aſſés de fond & de génie pour ſoûte-

 ni

nir la composition d'une Histoire plus étenduë, il faut toûjours leur sçavoir gré de ce qu'ils donnent ce qu'ils peuvent donner. Mais il n'en est pas moins vrai que ce n'est que dans les grandes sources qu'on peut puiser les grandes connoissances, & que les abregés ne doivent point entrer en comparaison avec les Histoires générales ; & pour ce qui est des Auteurs ils pourront bien mériter comme *Xiphilin* le nom d'abbreviateurs, mais ils ne doivent point se flatter de mériter le nom d'Historiens.

ARTICLE XXXIII.

DISCOURS SUR LES DIFFERENS *Signes des Astres ; d'où l'on tire des conjectures sur les Etoiles qui paroissent changer de grandeur & sur l'anneau de Saturne. Avec une Exposition abregée des Systêmes de M.* Descartes *& de M.* Newton. *Par M.* de Maupertuis *de l'Académie Royale des Sciences, & de la Societé Royale de Londres. A* Paris *de l'Imprimerie Royale* 1732. *Brochure in* 8° *pp.* 83.

LE premier Chapitre contient des réflexions générales sur la figure de la terre. C'est-à-dire, que l'Auteur rend un compte historique de l'état, où les recherches de ceux qui l'ont dévancé, ont mis cette célébre question. Elle se réduit à ceci.

De tout tems on avoit cru la terre ronde & sphérique à cause de la pesanteur uniforme de ses parties. En 1672. M. *Richer* étant allé à la Cayen, ne trouva qu'un pendule qui avoit battu les secondes juste à Paris, devoit être accourci pour les battre juste dans ce Païs-là. D'où il conclut & on a conclu que le pendule & tous les corps pesoient moins, près de l'équateur que vers les pôles ; & tout de suite que la figure de la terre devoit être un spheroïde applati aux pôles rehaussé à l'équateur.

Une conclusion de cette consé-quence pour les sciences Physico-Ma-thématiques devroit ce semble être u peu plus autorisée que ne l'est celle-c & c'est dommage qu'on n'ait jama d'autre Observation à citer que cel

de M. Richer. Il eſt vrai que le raiſonnement tiré de la force centrifuge du mouvement de la terre autour de ſon axe, ſemble rendre cette figure ſpheroïde & cette inégalité de peſanteur fort vrai-ſemblable.

Il eſt cependant douteux ſi cette inégalité doit être fort grande en vertu de cette force centrifuge. M. *Huguens* la met dans le rapport de 578 à 577. M. *Nevvton* dans celui de 230 : 229. M. *Herman* & d'autres en aſſignent d'autres. Et ces diverſités mêmes prouvent l'incertitude de cette découverte.

Meſſieurs *Caſſini* & *Maraldi* la déconcertent bien mieux en prétendant d'après leurs Obſervations ſur la meſure de la terre ; que la terre, au lieu d'être un ſphéroïde rehauſſé à l'équateur & rabaiſſé aux pôles, eſt un ellipſoïde allongé aux pôles & rabaiſſé à l'équateur.

De ſorte que pour toute conciliation, il paroît déſormais plus naturel de laiſſer la terre en poſſeſſion de ſon ancienne ſphéricité, que de prétendre avec M. *de Mairan* aſſés refuté

dans les *transactions Philosophiques* de 1725. allier la figure ellipsoïde toûjours subsistante avec les principes toûjours subsistans de la figure spheroïde.

Ces sortes d'Observations Geographico-Astronomiques sont si délicates, ou peut-être necessairement si grossiéres, qu'encore est-ce un bonheur lorsque les erreurs allant en dessus & en dessous comme celles de M. Richer & celles de Messieurs Cassini & Maraldi, elles servent de limites naturelles à la vérité, qui se place alors naturellement & selon la loi même des Geométres dans l'entre-deux. M. de Maupertuis content d'avoir exposé le faits & les opinions ne prend point d parti jusqu'ici.

Dans le Chapitre second il annc ce une *discussion métaphysique sur l' traction*. L'Auteur rend à M. Ne ton la justice de remarquer qu'il point employé l'attraction comme *cause physique* ni par conséquent me un *principe d'action*, mais ment comme *un fait*, comm principe mathématique de la

position duquel résultent d'autres faits.

Monsieur de Maupertuis voudroit-il donner à l'attraction plus de force que ne lui en a donné M. Newton ? car ce qu'il recherche ici, passe les bornes de la physique & du simple fait, & iroit à établir l'attraction comme un principe métaphysique & tout-à-fait primitif d'action, de mouvement, de pesanteur.

Si nous avions des corps, dit l'Auteur, des idées complétes, nous ne serions pas embarrassés pour décider si l'attraction est une proprieté de la matiére. Est-il necessaire de remonter jusques-là ? Non. M. de Maupertuis après quelques discussions fort subtiles sur l'étenduë, l'impénétrabilité & la mobilité des corps, se contentant de reconnoître que l'attraction prise comme une loi arbitraire n'a rien de métaphysiquement contradictoire ; reconnoît aussi que c'est une question physique & de pur fait, de sçavoir si l'attraction est une loi physique, & si en effet elle a lieu dans la Nature comme l'impulsion,

ou plûtôt, auroit-il pû dire, c
la *repulsion*.

Car il n'est plus question
simple impulsion : puisqu'il est
mais comme démontré que rien
fait par là non plus que par la
attraction, mais uniquement
principe de la répulsion qui co
les deux, l'attraction n'étant a
ment qu'une moindre répulsio
la pierre tombant sur la terre u
ment parceque repoussée de
parts, la terre la repousse moi
le Ciel avec qui elle est plus h
géne.

A propos d'attraction & d'i
sion, M, de Maupertuis juge
venable de donner une courte e
tion des deux systêmes ci-devan
mode, des tourbillons Cartési
de l'attraction Newtonienne.
Chapitre troisiéme explique le
vement des Planétes par les to
lons. L'Auteur y parle de l'elli
té de ce mouvement, de l'égali
aires décrites en tems égaux, d
port des *TT* : aux *DDD*, &c
Il s'arrête à l'objection fait

M. Newton contre les tourbillons, qui paroissent incompatibles avec la derniére loi de Kepler ; mais qui ne le sont pas pour quiconque sçait remarquer que les astres à cause de l'ellipticité de leur mouvement, participent successivement au mouvement de diverses couches concentriques, à celui même des divers plans paralléles à l'équateur des tourbillons. La difficulté tirée de la route bizarre des Cométes paroît plus solide. Mais auparavant il faut être bien sûr que les Cométes traversent en effet nôtre tourbillon : ce qui ne seroit pas encore démontré, quand même il seroit sûr qu'elles approchent du Soleil plus que Saturne & que Jupiter.

Au quatriéme Chapitre il s'agit de la pesanteur des corps, expliquée par les tourbillons. Il y a si long-tems qu'on sent l'insuffisance de cette explication, qu'il ne devroit plus en être question, si ce n'est tout au plus pour rendre cette insuffisance sensible de plus en plus. C'est ce que fait nôtre Auteur en rapportant succinctement le *systéme* Cartésien avec ses inconvé-

niens & les correctifs de M. *Huguens* & de M. *Bulffinger*, dont les systêmes ont de plus grands inconvéniens encore que celui de Descartes, en ajoûtant les contradictions à l'insuffisance. En un mot la chûte des corps par la force centrifuge du tourbillon, paroît un systême absolument désesperé, qui doit faire place à quelque chose de mieux, & de tout différent, nul correctif ne pouvant le rétablir.

Le cinquiéme Chapitre est consacré à l'explication des Phenoménes par le systême de M. Newton. Le premier principe de l'uniformité des aires décrites autour d'un centre, n'est pas d'une *Géométrie* aussi *sûre* que l dit M. de Maupertuis, à qui il parc que la profondeur géométrique célébre Anglois impose un peu. second principe du rapport des te périodiques aux distances ou aux cines de leurs cubes d'où décou loi de la force centripéte en r renversée des quarrés des dista ce second principe fait aussi coup d'impression sur nôtre A

qui auroit dû pourtant s'appercevoir que c'est un principe purement géométrique & mathématique, qui n'explique rien de physique.

Il auroit pû faire la même réflexion sur tout le détail du systême qu'il expose sans le prouver ni le confirmer ; mais uniquement en homme qu'on voit bien qui est tenté d'y ajoûter beaucoup de foi. Il termine ce Chapitre en insinuant qu'il croit l'attraction bien établie par les faits qu'il vient de rapporter. Mais ce qu'il appelle des faits, sont la plûpart des hypothéses uniquement mathématiques, comme par exemple, quand il dit que la Lune privée de mouvement tomberoit à la maniére des corps pesans, que le Soleil est en mouvement comme les autres Planétes autour de leur commun centre de gravité. Les faits sur lesquels les Cartésiens ont toûjours appuyé leurs hypothéses, ressembloient bien mieux à des faits que tous ceux que M. de Maupertuis qualifie ici de ce nom. Car des faits purement mathématiques sont bien

plûtôt des possibilités abstraites que des faits.

Le sixiéme Chapitre traite des différences que la différente nature de la pesanteur doit opposer à la figure des fluides qui tournent autour d'un axe. Le septiéme est une recherche mathématique des figures que doivent prendre les fluides qui tournent autour d'un axe.

Dans le premier Problême il est question de trouver la figure d'un sphéroïde fluide qui tourne sur son axe, en supposant que chaque partie du fluide pese vers le centre selon quelque puissance que ce soit de la distance à ce centre. Dans le second Problême, un torrent de matiére fluide circulant autour d'un axe hors du torrent, par une force centripete proportionnelle à une puissance quelconque *M*, de la distance au centre pris sur l'axe, & dans chaque section perpendiculaire à la révolution, la pesanteur résultante des parties du fluide vers un centre pris dans cette section étant proportionnelle à une puissance quelconque *N*, de la distance à ce cen-

re, il faut déterminer la figure du torrent. L'Auteur manie fort bien l'Analyse dans ces deux Problêmes. Il est pourtant vrai qu'un peu moins de calcul, & un peu plus de discours donneroit une idée un peu plus distincte de tous ces sphéroïdes que tout le monde peut voir resulter plus ou moins applatis du rapport, plus ou moins grand de la force centrifuge de la révolution combinée avec la force centripete de la pesanteur.

Le huitiéme Chapitre, qui est le dernier, & qui paroît le but de ce petit Ouvrage, est sur les figures des corps celestes, sur les Étoiles qui nous paroissent changer de grandeur, & de l'anneau de Saturne. Il y a bien souvent de l'esprit & du génie d'invention dans les conjectures dont ce Chapitre est plein. En voici le précis qui merite de l'attention.

La terre paroît être un sphéroïde applati aux pôles selon les Observations géographiques. Il paroît naturel que la Lune & toutes les autres Planétes soient aussi sphéroïdes. Mais les *Observations* astronomiques ne

favorisent cette figure que pour Jupiter, que M. Flamstaud & après lui M. Newton, ont cru trouver applati aussi par les pôles. Il n'est pas nouveau de conjecturer que tous les astres & même leurs tourbillons sont sphéroïdes. Mais il est nouveau de faire l'application qu'en fait assés heureusement M. de Maupertuis à l'anneau de Saturne & à d'autres étoiles.

Dés que tous les astres peuvent & semblent même devoir être sphéroïdes, ils peuvent & doivent l'être plus ou moins, suivant le rapport de leur force centrifuge à leur force centripete. Nôtre Auteur conjecture que cette spheroïdité peut être fort grande, & aller même jusqu'à émincer tout-à-fait un astre & à le reduire en un plan circulaire ou en une espéce d'anneau. Cela est pourtant un peu fort.

Nous ne connoissons par aucune Observation la figure des Étoiles fixes. M. de Maupertuis conjecture donc qu'il y en a de tout-à-fait applaties. Ce sont celles qu'on apperçoit lorsqu'elles nous présentent leur plan

lumineux, & qui disparoissent lorsqu'elles se présentent de profil par leur trenchant. Son explication des Cométes n'est pas si heureuse. Aussi est-elle toute ou fort à peu près celle de M. Newton, qui a mieux traité cette matiére comme la plûpart des autres en Géométre par rapport à la trajectoire des Cométes, qu'en Physicien par rapport à leur nature & à la nature de la queuë, barbe, ou chevelure qui les accompagne.

Mais en revanche M. de Maupertuis conjecture fort heureusement que l'anneau de Saturne pourroit bien n'être qu'une atmosphére grossiére fort applatie par la force centrifuge de la révolution de cet astre.

En général, comme nous l'avons dit ailleurs, la révolution des astres autour de leur axe doit les applatir tous un peu plus ou un peu moins vers leurs pôles. Mais c'est sur-tout sur les liquides qui composent ces astres, que la force centrifuge doit faire de plus grands effets, & sur l'air encore plus que sur l'eau, & à plus forte raison sur l'éther qui forme

le tourbillon d'un aftre encore plus que fur l'air qui tient de près au corps folide de l'aftre, & en reçoit une efpéce d'adhérence & de folidité.

Il paroît que les tourbillons font des fphéroïdes fort aplatis, & ont à peu près la figure d'une lentille. Le Zodiaque paroît rendre cette figure inconteftable pour le tourbillon du Soleil lequel, à en juger par les mouvemens & les pofitions de toutes les Planétes, a bien plus d'étenduë en hauteur qu'en largeur. Et les excurfions de toutes les Planétes fatellites en latitude étant auffi fort bornées, les tourbillons des Planétes principales paroiffent auffi avoir la même inégalité d'axes tranfverfaux.

Et c'eft par là que les Cométes, fans traverfer le tourbillon, & fans qu'on foit obligé de le livrer à des vuides affreux, peuvent defcendre plus près de nous que n'eft Saturne ou même Jupiter. Que ne doit point tenter la faine Philofophie, plûtôt que d'admettre le vuide & les attractions? M. Newton lui-même paroît n'en avoir jamais ofé foûtenir ni pré-

senter l'idée, qu'après s'être envelopé de la plus profonde Géométrie. Toutes les fois qu'il a parlé à découvert & pour le Public, il a toûjours modifié son discours, & adouci ces idées par des peut-être, par des suspensions, par des correctifs.

ARTICLE XXXIV.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs sacrés & ecclésiastiques.. ..... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c.* A Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Mesnil, & Lottin. 1727. *In 4° Tome I. pp. 699. sans la Préface & les Tables. Tome II. pp. 782.*

Voyés les Articles CIII. au mois de Décembre 1732. IX. XII. & XX. aux trois mois précédens.

CE qui nous reste à représenter de ce second Volume, contient onze Chapitres : le trente-huitiéme mérite sur-tout l'attention des Lecteurs, & nous en allons donner un

Extrait aussi détaillé qu'il nous sera possible.

Chapitre XXXVIII. *Origene Prêtre & Confesseur.* Qui ne connoîtroit Origene que par l'idée que D. *Ceillier* tâche de nous donner de ce Pére & de sa Doctrine, le connoîtroit assés mal, & l'on peut dire que nôtre Auteur ne soûtient pas ici le caractére de sincerité & d'impartialité, qu'il avoit fait paroître jusques-là. Il pouvoit ne rien rabattre des éloges, que les Anciens ont donnés à la vertu d'Origene, à son zéle, à ses travaux, à ses souffrances pour la Foi, à l'éminence de sa doctrine, & le faire même mourir historiquement en Confesseur, après l'avoir fait vivre dans la pratique de presque toutes les vertus, qui font les Saints, on n'auroit pas même trouvé mauvais qu'il eût rapporté tout ce que ses Apologistes modernes ont écrit en sa faveur; mais devoit-il passer sous silence ce que tant de Grands hommes en ont pensé dans la suite, & l'anathême dont l'Eglise, supérieure à tous les Docteurs, a frappé sa personne & sa doctrine: Juge-

ment irréfragable, qui doit être auprès de tout Catholique une décision en faveur de ceux, qui sans rien ôter au mérite réel de ce grand homme, le regardent comme un des plus dangéreux Hérétiques des premiers siécles, & contre ceux qui comme D. Ceillier nous le représentent comme l'Oracle de l'Eglise, & prétendent qu'il n'a erré qu'en doutant, & n'a soûtenu aucune de ses erreurs. Nous sçavons tout ce qui a été écrit contre les Actes du cinquiéme Concile, qui regardent Origene, & on les peut voir dans les éclaircissemens que le sçavant Historien de l'Origenisme a mis à la fin de son Ouvrage; mais quand la chose seroit demeurée problématique, convenoit-il à D. Ceillier de n'en point parler dans un Ouvrage, où il fait profession de ne rien laisser ignorer de ce qui regarde les Écrivains ecclésiastiques, & où il semble qu'il n'est point permis de s'éloigner de la simple exposition, & des dissertations nécessaires, où le pour & le contre soit fidellement rapporté, sans *prendre* d'autre parti,

que celui de l'Eglise, quand elle a parlé ?

Avant que de venir au particulier des Ouvrages d'Origene, D. Ceillier nous en donne le Catalogue, & met à la fin celui des écrits qu'on lui a faussement attribués ; mais il nous avoüe que ce Catalogue n'est pas complet. Celui que saint Jerôme en avoit fait dans une Lettre adressée à sainte Paule, n'étant pas venu jusqu'à nous, on sçait ce que saint Jerôme disoit, qu'il étoit difficile de lire autant de Livres, qu'Origene en avoit écrit, & que selon saint Epiphane on en comptoit jusqu'à six mille. Ce qui ne seroit pas incroyable, dit nôtre Auteur, si sous le nom de Livres on comprenoit ses Homélies, & ses Lettres un peu considerables. D. Ceillier ne s'attache point à l'ordre dans lequel ces Ouvrages ont été composés, & le premier dont il traite, sont les *Héxaples.*

Pour les mieux faire connoître il commence par nous donner une idée des Versions de l'Ecriture qui les composent. Cet endroit est enrichi

de Notes sçavantes, qu'on verra avec plaisir dans nôtre Auteur. Comme tous les Livres de l'Ecriture n'ont pas le même nombre de Versions, & que dans quelques-uns Origene en a recueilli plusieurs, ce qu'on appelle *Hexaples*, ne sont quelquefois que *Tetraples*, & quelquefois aussi ce sont des *Octaples* & des *Euneaples*. D. Ceillier les représente toutes suivant ces différens noms dans un modéle, qu'il nous en a donné. Il croit que les *Tetraples* étoient achevées en 235. & qu'alors il commença ses *Hexaples*; ce n'est pas le sentiment du P. Doucin, qui ne met le commencement de ce grand Ouvrage qu'en 238. Quoi qu'il en soit, il s'en faut bien que nous ayions les Hexaples d'Origene dans leur entier, on trouve même peu d'Auteurs, qui les ayent citées depuis le siécle de Théodoret. On a fait plusieurs recueils de fragmens, qui nous en sont restés, & le plus ample de tous est celui de D. Bernard de Montfaucon imprimé à Paris en 1713.

Saint Epiphane dit qu'Origene

avoit commenté toute l'Ecriture, & rien n'empêche, dit D. Ceillier, de le croire : cependant il paroît, dit-il peu de lignes après, que les Commentaires sur la Genése n'ont été poussés que jusqu'au cinquiéme Chapitre, quoiqu'ils fussent en treize Tomes. Eusebe, saint Basile, saint Gregoire de Nazianze, Théodoret & Eustache d'Antioche nous en ont conservé quelques fragmens; & ce dernier blâme beaucoup l'Auteur d'avoir traité de Fables, tout ce qui est dit du Paradis terrestre, & des arbres fruitiers, qui y avoient été plantés. D. Ceillier croit que ces treize Tomes étoient la même chose que l'*Examenon*, ou l'Ouvrage des six jours, que saint Ambroise a tellement compilé au rapport de saint Jerôme, qu'il s'est pourtant plus attaché aux sentimens de saint Hippolite & de saint Basile. Les deux Livres d'*Homélies mystiques sur la Genése* sont posterieurs aux treize Tomes, dont nous venons de parler. Mais D. Ceillier n'est pas tout-à-fait de l'avis de Sixte de Sienne, qui a cru que c'étoit la même

chose que les dix-sept Homélies, que nous avons sur le même sujet, & il aime mieux dire que celles-ci avoient été copiées, lors qu'Origene les prononçoit sur le champ.

Nous avons peu de choses des Commentaires sur l'Exode; mais nous avons treize Homélies sur le même Livre, seize sur le Levitique, vingt-huit sur les Nombres, toutes de la traduction de Ruffin, & rien sur le Deuteronome. Les Centuriateurs de Magdebourg ont prétendu que les vingt-six Homélies, qui nous restent sur Josué de la traduction du même Ruffin, ne sont point d'Origene, mais la fameuse *Philocalie* de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze rapporte un fragment de la vingtiéme qui se trouve dans cette traduction, laquelle, dit Dom Ceillier, n'est pas aussi fidelle, que l'Auteur l'avoit fait esperer. Nous irions trop loin, si nous voulions suivre nôtre Auteur dans tout ce qu'il dit des Commentaires, des Scholies, & des Homélies d'Origene sur tous les autres Livres de l'Ecriture. On sçait que saint Jerôme

en écrivant au Pape Damase dit
surpasse dans chacun de ses Ouv
tous les autres Interprétes ; mai
dans ses dix Livres sur le Can
des Cantiques il s'est surpassé lu
mê. Il ne faut pourtant pas pren
la lettre tout ce que saint Jerô
dit en faveur de ce Docteur ,
que d'avoir approfondi sa doct
On sçait qu'il a bien changé d
gage depuis , & qu'il n'a poin
difficulté d'appeller Origene le
curseur d'Arius; nôtre Auteur d
ce semble , appuyer au moins é
ment sur les deux maniéres do
saint Docteur a parlé en diff
tems. Il est bon aussi d'observe
suivant D. Ceillier le Commen
sur le Cantique , dont saint Je
a dit tant de bien , est différent
lui que la Philocalie appelle *le*
Tome , & que nous en avons un
ment en Grec. On trouve au
endroit un autre fragment de la
triéme Homélie sur les Acte
Apôtres , & D. Ceillier en rap
un passage assés curieux , que
Personas fingit Spiritus sanctus in

& si Personam induxerit Dei ;
Deus , qui loquitur , sed Spiri-
ctus ex Personâ Dei loquitur. Si
m induxerit , non est Christus,
uitur , sed Spiritus sanctus ex
â Christi loquitur : ita & si per-
Propheta exhibuerit , vel hujus
ius Populi , quamcumque tandem
am introducit , Spiritus sanctus
ui omnes illas Personas fingit. Il
que ensuite que Ruffin nous a
é une traduction Latine des
e Livres d'Origene sur l'Epître
nt Paul aux Romains si infidel-
joûtant , retranchant , & abre-
ce qu'il jugeoit à propos , que
d elle parut , on lui dit qu'il au-
lû mettre son nom à cet Ouvra-
ûtôt que celui du Prêtre d'Alé-
rie. Les Auteurs de l'Edition de
ont attribué cette Version à
Jerôme , erreur , dit D. Ceil-
, dans laquelle ils ne seroient
t tombés , s'ils eussent pris garde
le nom de *Jerôme* , qui se trouve
le Prologue , étoit un nom em-
ité.

. Ceillier avoit déja parlé de la

Lettre de *Jules Afriquain* à Origene au ſujet de l'Hiſtoire de Suſanne, que le premier rejettoit. Il en fait ici l'Analyſe, & tout de ſuite celle de la réponſe d'Origene : il remarque que ces deux Lettres ſont un témoignage du ſçavoir & de la modeſtie de leurs Auteurs, & peuvent ſervir de modéle de la Charité chrétienne avec laquelle on doit ſe conduire dans les diſputes, qui naiſſent dans l'Egliſe, ſur divers points de critique & de diſcipline.

Nous n'avons plus le *Periarchon* ou le Livre des Principes, ni en Grec ni en latin, de la traduction de ſaint Jerôme ; nous n'avons que celle de Ruffin, qui pourroit, dit D. Ceillier, paſſer pour un original, vû les corrections, les retranchemens & les additions, qu'il avoüe lui-même y avoir faits. Cependant, dit nôtre Auteur, malgré toutes ſes précautions pour purger cet Ouvrage, on y trouve encore des Propoſitions hardies & ſingulières, qui ont été rejettées de tout le monde. Il ſemble que cette critique, toute moderée qu'elle eſt, ait

 encore

re paru trop dure à nôtre Au-
, & il l'adoucit en disant qu'O-
ie s'est plaint que l'on avoit cor-
ou ses Ecrits & qu'il n'avoit pro-
ses sentimens, que comme des
tions problématiques ; enfin, dit-
plusieurs Anciens ont cité le *Pe-
bon* avec éloge, & saint Jerôme
nu l'ennemi d'Origene, y ren-
it saint Paulin pour s'instruire
les questions importantes. C'est
les premiers n'avoient apparem-
: pas découvert le venin, qui y
tché, & que le second parloit à
abile homme, capable de demê-
: bon du mauvais, & d'en pro-

: traité *de la Priére*, que nous
s sous le nom d'Origene, en Grec
1 Latin, n'a aucune marque de
osition ; il est certain d'ailleurs,
cet Auteur en a composé un
ce Titre ; mais les deux Ver-
en sont également défectueuses.
s l'explication du *Pater*, l'Auteur
ent point que le pain qu'on de-
de à Dieu, soit le pain matériel
nourrit le corps ; mais celui qui

est descendu du Ciel pour nous sanctifier. Rien n'est plus modeste, ni plus édifiant que le Traité *sur le Martyre*. Origene le composa pour animer ses deux amis, Ambroise & Protoctete, à mourir pour JESUS-CHRÎT. Un Philosophe Epicurien nommé *Celse*, à qui D. Ceillier croit qu'étoit adressé le Dialogue de Lucien, intitulé *le faux Prophéte*, avoit composé un Livre sous le Titre fastueux de *Discours véritable*. Cet Ouvrage étant tombé entre les mains d'Ambroise, dont nous venons de parler, il l'envoya à Origene, & le pria de le refuter, ce qu'il fit avec quelque répugnance dans un Traité contenant huit Livres *contre Celse*, que nous avons en Grec. Saint Jerôme en a parlé avec éloge, & l'on en trouve des fragmens dans le Philocalie. L'Analyse, que D. Ceillier nous en donne, est extrêmement détaillée.

Mais l'Article le plus important de ce Chapitre est le cinquiéme, dans lequel nôtre Auteur prétend faire le plan de la doctrine d'Origene sur tous les points qu'il a traittés, & qu'on

voit à juste tître intituler l'*Apologie* *e Pére*. En parlant de l'Ecriture te, il remarque entre-autres cho- qu'Origene y distingue toûjours s Sens, le littéral ou l'histori- ; le mystique ou l'allégorique, e moral, & qu'il mettoit ce der- beaucoup au dessous du second. 'il attribuoit à Moyse, onze Pseau- , le quatre-vingt neuviéme, & suivans jusqu'au centiéme: aux de *Coré* & à *Asaph*, ceux qui por- leurs noms: ceux qui sont sans , aux Auteurs des précé- s, & le soixante & onziéme & Graduels à Solomon. Qu'un Au- plus ancien qu'Origene expli- nt cet endroit de la Génése, *les ans de Dieu voyant que les filles des mes étoient belles*, l'entendoit du que les ames avoient eû d'être s à des corps: ce qui prouveroit Origene n'est pas le premier Au- de la préexistence des Ames: que n ce Docteur les Exemplaires hé- x sont plus dignes de foi que les es, que les Juifs en ont néan- ns corrompus quelques-uns: que

le Sauveur n'a prêché que pendant un an, & quelques mois, & qu'il souffrit la mort quarante-deux ans avant la ruine de Jérusalem : que Marie enfanta de même que les autres femmes, quoique d'une maniére beaucoup plus pure, qu'elle souffrit quelque affoiblissement dans sa Foi au tems de la Passion de JESUS-CHRÎT, qui sans cela ne seroit pas mort pour les péchés de sa mére, si elle n'en avoit commis aucun ; qu'elle est toûjours demeurée Vierge, que JESUS n'est nommé *Charpentier*, que dans les Livres apocryphes, & qu'au sentiment de quelques-uns, ceux, qui dans l'Evangile sont appellés *ses fréres*, étoient fils de Joseph, nés d'un premier mariage.

L'Eglise, selon Origene, est aussi ancienne que le monde ; JESUS-CHRÎT qui étoit l'Epoux de la Synagogue l'a abandonné pour s'unir à l'Eglise, dont il est l'Ame ; car de même que l'ame anime le corps, & lui donne le mouvement animal le Verbe agissant sur tout son Corps qui est l'Eglise, fait aussi mouvoir

chacun des Membres, qui la composent : ainsi, ajoûte D. Ceillier, on peut selon lui définir l'Eglise, le Corps de Jesus-Chrît animé par le Fils de Dieu, & dire que les particuliers, qui croient, sont les Membres de ce Corps consideré comme un tout. L'Eglise est fondée sur tous les Apôtres & sur les Saints, non en particulier sur saint Pierre, & ce n'est pas à lui seul qu'ont été données les Clefs du Royaume des Cieux : il tenoit néanmoins le premier rang entre les Apôtres, comme le plus honorable de tous, & Origene le reconnoît ailleurs comme la pierre très-solide, sur laquelle Jesus-Chrît a fondé son Eglise. Il dit encore que Jesus-Chrît est le Chef de l'Eglise, que les Evêques en sont les yeux ; les Diacres & les autres Ministres, les mains ; & le Peuple, les pieds ; & que les Prêtres tiennent le premier rang dans l'Eglise avec l'Evêque. En parlant de la Pénitence il dit, qu'il est plus dangereux de s'égarer dans la Doctrine que dans les mœurs ; que toutes les vertus paroissent être dans les Héréti-

ques ; mais qu'elles y sont fausses, & le Martyre même, & que les Hérétiques, dont les mœurs sont bonnes, sont les plus pernicieux ; s'attendoit-il qu'il seroit lui-même regardé comme un grand exemple de ce qu'il disoit, & qu'avec les mœurs les plus saintes, & tout le courage, qui a fait les Martyrs, il deviendroit un des plus grands scandales du Christianisme ? Enfin il remarque que de son tems les Chrétiens n'avoient point d'Images de Dieu, dont ils ne vouloient point qu'on limitât la forme par des figures.

Après l'Exposition de la doctrine d'Origene, où l'on ne voit presque rien de ce que l'Eglise y a vû en le condamnant, D. *Ceillier* venant au jugement de ses Ecrits, dit qu'on sera peut-être surpris qu'il ne parle point des erreurs, qui lui ont été reprochées ; mais qu'il a cru devoir prendre ce parti. Premiérement, parcequ'il n'est pas certain qu'il les ait enseignées, qu'il paroît au contraire qu'il a eû des sentimens tout opposés à ceux que l'on a condamnés en lui.

sur quoi il renvoye à l'Apologie que saint Pamphile a faite de ce Docteur. Voila donc l'Eglise universelle qui voit l'erreur, où elle n'est pas, & qui croyant frapper un Hérésiarque semblable à Nestorius, à Eutichés, anathématisoit un Catholique. Secondement, parceque du vivant même d'Origene on corrompit ses Ecrits, & on lui en supposa, qui étoient pleins d'erreurs, comme il nous l'apprend lui-même dans une lettre, dont on trouvera ici l'Analyse : mais si Dom *Ceillier* avoit lû les Ouvrages de ce Pére avec des yeux moins prévenus & dans l'esprit de déférence, qui est dûë aux décisions d'un Concile œcumenique, il auroit vû que les erreurs, pour lesquelles il a été condamné, n'ont pû y être mises après coup, que dans le Livre *des Principes*, ce qui est hérétique & digne de censure, n'est ni une, ni deux Propositions étrangéres au sujet, c'est le corps même de la Doctrine, c'est la substance de l'Ouvrage, ce sont les Propositions fondamentales, sur quoi tout le systême porte, & que ces mêmes erreurs

se trouvent répanduës dans tous ses autres Livres, de maniére que c'est par-tout le même esprit, par-tout les mêmes idées, qui se manifestent, comme le P. Doucin l'a invinciblement prouvé, & que pour les lui ôter, il faut détruire jusqu'aux premiers élemens de sa doctrine. Troisiémement, parcequ'il ne paroît par aucun endroit qu'on ait fait aucun reproche à Origene sur sa doctrine pendant sa vie, & qu'on s'est même servi de lui pour ramener les Hérétiques à l'Eglise. Cela prouve qu'il a bien sçu se cacher, & que l'éclat de sa réputation a ébloüi les yeux les plus clairs-voyans; mais l'Eglise a enfin dissipé ce faux éclat, & aussitôt on a vû que dans presque tous les articles du Symbole, Origéne s'est éloigné de la créance orthodoxe par des explications frivoles, & qui ne peuvent subsister sans un renversement total de l'Evangile: que la Trinité, la Création du monde, le Péché originel, l'Incarnation, la Mort de Jesus-Chrît pour tous les hommes, la Grace & la Liberté, la Résurrection derniére,

le Jugement général, l'Eternité des peines & des récompenses, le Feu de l'Enfer & la Félicité du Paradis ont été pour lui autant de différens sujets d'erreur ; & qu'on peut assûrer sans témérité que dans le Christianisme jamais il n'y a eû de Religion plus éloignée que la sienne de celle de JESUS-CHRIST. D'ailleurs comment Dom Ceillier peut-il avancer qu'Origene n'a point été condamné de son vivant sur la Doctrine. Ignoroit-il ce que dit saint Jerôme que toutes les Eglises du monde, excepté quatre Provinces, se joignirent à celle d'Aléxandrie pour le condamner ? & Origene lui-même ne fait-il pas bien connoître que c'étoit sur la Doctrine qu'on l'attaquoit, puisqu'il ne se défendit que sur ce point ? Quatriémement, parceque si dans ses Ouvrages il se rencontre quelques endroits difficiles, & ausquels il n'est pas aisé de donner un sens orthodoxe, il ne faut pas pour cela l'abandonner & le traiter d'Hérétique, & qu'il vaut mieux, suivant la pensée de saint Athanase, regarder comme étranger à Origene

tout ce qu'il traite d'une maniére problématique & par conjecture. Cela étoit bon du tems de saint Athanase que le charme n'étoit point encore levé, mais après la décision de l'Eglise, régle plus infaillible que le sentiment particulier de saint Athanase, il faut le regarder comme un Hérésiarque rejetté & abhorré de l'Eglise, parcequ'il n'a pas cru comme Elle. Heureux si mourant dans les tourmens qu'on lui fit souffrir pour la confession de Jesus-Christ, il eût pû laver de son Sang les taches de sa Doctrine. Mais Dieu ne le permit pas, il souffrit beaucoup, dit saint Epiphane, & n'arriva point au terme, où le Martyre conduit. Enfin s'il n'avoit fait que douter & proposer ses sentimens comme des opinions, s'il avoit soûmis sa Doctrine non au jugement des Lecteurs la plûpart aisés à séduire, sur-tout par un homme du caractére d'Origene, mais au Tribunal infaillible de l'Eglise, l'Eglise en foudroyant ses erreurs, eût épargné sa tête, & il ne sied pas bien à un Auteur Catholique de faire sentir

qu'il croit que de tels coups portent à faux, ni à un Auteur sincére, de n'en point parler.

ARTICLE XXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ASTRONOMIE.

DE MARSEILLE. *Observation de l'Eclipse de Lune du 1. Decembre 1732. par le P.* PEZENAS, D. L. C. D. J. *Professeur Royal d'Hydrographie.*

Commencement à 8. h. 25. m.

Grimaldus touche l'ombre,
8. h. 25. m. 40. s.

Grimaldus dans l'ombre,
8. h. 26. m. 51. s.

Galileus dans l'ombre, 8. 28. 16.

Mare humorum, touche l'ombre,
8. 30. 50.

Gassendus dans l'ombre, 8. 33. 10.

Keplerus, 8. 34. 17.

Immersion de *mare humorum*,
8. 34. 45.

Capuanus dans l'ombre, 8. 37. 13.

Bullialdus, 8. 37. 33.

Reinoldus,	8. 38. 33.
Copernicus,	8. 40. 58.
Heraclides,	8. 44. 10.
Tycho,	8. 44. 40.
Helicon,	8. 48. 44.
Ptolomeus entre,	8. 52. 48:
Immersion de Ptolom.	8. 53. 48.
Insula sinus medii entre,	8. 55. 35.
Immersion de *Insula sinus medii*,	8. 56. 37.
Plato dans l'ombre,	8. 58. 11.
Mare serenitatis entre,	8. 59. 4.
Mare tranquillitatis touche l'ombre,	8. 59. 22.
Plinius dans l'ombre,	8. 59. 42.
Vitruvius,	9. 2. 42.
Mare nectaris touche,	9. 3. 18.
Possidonius,	9. 6. 10.
Taruntius,	9. 8. 53.
Proclus,	9. 10. 9.
Langrenus,	9. 11. 25.
Mare crisium entre,	9. 14. 28.
Messala,	9. 16. 28.
Cleomedes,	9. 18. 12.
Immersion de *Mare crisium*,	9. 19. 2.
Immersion totale,	9. 22. 50.

Emersion.

Commencement,	11.h. 1.m. 30.s.
Grimaldus sort,	11. 2. 21.
Grimaldus tout dehors,	11. 5. 0.
L'ombre touche *Mare imbrium*,	11. 8. 30.
Galileus dehors,	11. 9. 58.
L'ombre touche *mare humorum*,	11. 11. 31.
Gassendus dehors,	11. 12. 37.
Emersion de *mare humorum*,	11. 14. 19.
Helicon dehors,	11. 20. 7.
Copernic dehors,	11. 21. 45.
Tycho dehors,	11. 26. 54.
Plato dehors,	11. 26. 36.
Archimedes dehors,	11. 29. 35.
Insula sinus medii dehors,	11. 30. 38.
Emersion de *mare imbrium*,	11. 35. 11.
Aristoteles dehors,	11. 35. 29.
Hermes,	11. 36. 23.
Plinius, Vitruvius,	11. 37. 25.
Dyonisius,	11. 44. 20.
Emersion de *mare serenitatis*,	11. 44. 56.

Possidonius dehors ,	11.h. 46.m. 56.s.
Promontorium acutum ,	11. 47. 32.
Emersion de *mare nectaris* ,	11. 48. 0.
Petavius dehors ,	11. 49. 25.
Promontorium somnii ,	11. 50. 53.
Messala dehors ,	11. 53. 56.
Cleomedes ,	11. 55. 33.
Emersion de *mare fœcunditatis* ,	11. 56. 42.
Langrenus dehors,	11. 57. 8.
Emersion de *mare crisium* ,	11. 57. 32.
Fin de l'Eclipse ,	12. 0. 23.

Au commencement de l'Emersion Grimaldus paroissoit au milieu du croissant qui formoit l'ombre de la terre. J'ai réglé l'horloge par l'observation du moment où le Soleil avoit passé par le Méridien le premier & le second Decembre : c'est-à-dire, par le moyen du quart de cercle que j'ai fixé au Méridien. Je l'ai aussi reglé par la hauteur de Sirius à 12.h.20.m 36. sec. qui fut de 26. d. 27. min 30. s.

Le bord Occidental de la lune passa par le Méridien après l'Eclipse à

12. h. 4. m. 30. ſ. & le bord Oriental à 12. h. 7. m. 0. ſ. La hauteur meridienne apparente du bord inférieur de la lune fut de 68. d. 44. min. 0. ſec.

Si on veut avoir le tems vrai & corrigé, on n'a qu'à retrancher une minute & 50. ſecondes de toutes les phaſes.

De Copenhague. M. *Pierre* Horrebow Docteur en Philoſophie & en Médecine, & Profeſſeur d'Aſtronomie, donna il y a ſept ans ſa *Clef* pour cette derniére Science, *Clavis Aſtronomiæ*, en fixant la parallaxe du Soleil à 20. ſecondes, par une démonſtration contre laquelle perſonne n'a reclamé. Aujourd'hui faiſant uſage de ſa Clef il nous introduit dans l'Aſtronomie par un ſecond *Traité* qu'il appelle *Atrium Aſtronomiæ*. Il y donne à la ſuite de *Romer* ſon Maître, une Méthode pour connoître exactement la refraction du Soleil ; il aſſigne enſuite l'obliquité de l'Écliptique & l'élevation du Pôle. Il publie enfin de nouveau un petit Ouvrage *qu'il fit imprimer l'an* paſſé ſous le

Avril 1733.

Tître, *de Arte interpolandi, &c.* 1
in 4° 17. feüilles.

MÉDECINE. BOTANIQ

DE PARIS. *Le Brigandag la Médecine dans la maniére de tr les petites véroles & les plus gr maladies par l'Emetique, la saign pied & le Kermès minéral. Ave Traité de la meilleure maniére de g les petites véroles par des remédes e observations tirées de l'usage.* 1 Vol. *in* 12. pp. 220.

Que le mot de *Brigandage* n'o se personne, l'Auteur déclare qu' l'employe point comme une in mais seulement comme un nom exprime la chose au naturel. I leurs il ne l'applique qu'à cer Praticiens, qui négligeant l'étu méprisant ceux qui s'y adonnent duisent toute la Médecine à sai du pied & au Kermès, en quoi rendent doublement coupables yeux de l'Auteur; puisque non lement ils exposent la vie des h mes, mais même ils ruinent la

decine ; & pour commencer par le second danger, comme le plus essentiel, l'Auteur fait consister en quatre malheurs *ce saccagement de la bonne Médecine*, par le *brigandage* des *guérisseurs* à la moderne. Premiérement, la lecture des anciens Médecins devient inutile ; ce qui a deux sens ; l'un que la lecture des Ouvrages des anciens Médecins devient inutile à faire ; l'autre que les lectures qu'ont faites les anciens Médecins d'aujourd'hui ne leur servent plus de rien. C'est d'abord au premier sens qu'on le prend, & l'on rapporte en preuve de cette facilité à se passer des Livres anciens, qu'un de ces jeunes Praticiens mort depuis peu, n'a pas laissé pour plus de vingt francs de Livres. Secondement, ces nouveaux n'ont pas plus le dehors de Médecin que le dedans : ces dehors qui leur manquent, sont premiérement la contenance grave : secondement, la modestie du vêtement : le velours, l'or, l'hermine, sont aujourd'hui le *travestissement* du Médecin ; troisiémement, *parler sentence*. Or, « à la maniére

„ dont ils ſont vêtus, on voit bien „ qu'ils n'ont point encore formé leur „ jugement „. Quatriémement, les maniéres déſintéreſſées : ils vont de porte en porte comme à la quête : *Nihil turpe, quod quæſtuoſum eſt.* A l'égard du ſecond inconvénient du *brigandage* qui en veut à la vie des Particuliers ; l'Auteur décrit à peu près comme une déſolation qui arriveroit dans un État par les trois Fleaux, le ravage que cauſe dans la ſociété humaine, la Médecine reduite à la ſaignée du pied, à l'émetique & au Kermés ; les femmes enlevées à leurs maris, les maris aux femmes, les uns & les autres aux enfans, &c. Pour réparer, reſtituer, il faudroit reſſuſciter; „ mais *numquid Medici ſuſcitabunt?* Pſ. 87. ℣. 11 „. Pour prévenir ces dégats irréparables, l'Auteur enſeigne diverſes maximes : que dans la petite vérole la ſaignée du bras eſt préferable à celle du pied; parcequ'elle déſemplit de plus près, & par conſéquent plûtôt les ventricules du cœur & les vaiſſeaux, par leſquels eſt porté le ſang qui doit groſſir le volume, dont

n craint les amas inflammatoires au
erveau & dans ses dépendances, &
parceque c'est la saignée du bras &
non celle du pied, qui évacuë le sang
qui fait actuellement, ou qui va faire
ces amas *phlegmoneux* dans le cerveau, & celui qui va faire les pustules sur la peau. Que dans la petite vérole il faut saigner au bras de bonne heure, parceque cette saignée calmant les humeurs, le sang & les esprits, favorise l'éruption. Qu'il ne faut point mettre l'émetique à toute occasion, comme font les Médecins *de nouvelle fabrique*; qu'Hippocrate qui avoit l'équivalent de l'antimoine dans les ellebores blanc & noir, dans le *peplium*, les élatéres, &c. n'employoit ces *agitatavia* qu'en peu de cas & avec de grandes reserves. La petite vérole est une maladie inflammatoire, les purgatifs n'y conviennent pas; *Riviere* Praticien fameux & avoüé, regarde la purgation comme funeste dans le commencement de cette maladie; Sydenham attend la convalescence pour permettre la

purgation. L'Auteur prétend que même à la fin des petites véroles, la purgation est plus de stile que de nécessité, &c. L'Auteur donne avis aux Médecins qui commencent, de lire d'abord *Hippocrate*, puis *Galien*, *Aretée*, *Celse*, *Rhasis*, de lire ensuite ceux qui ont perfectionné la pratique, *Fernel*, *Duret*, *Hollier*, *Baillon*, avec *Platerus Forestus*, *Zacutus*, *Valesius*, *Riviére*, *Henricus*; enfin les Auteurs qui ont produit les nouvelles découvertes, Sylvius d'Hollande, Willis, Sydenham, Norton, Pitcerné, Etmuller, Stalh, Hoffman. L'Auteur ne nomme point les Médecins François vivans dont il semble qu'il devroit conseiller de lire les Ouvrages : ce n'est pas qu'il les compte parmi les Praticiens de nouvelle fabrique ; mais c'est qu'il ne pourroit se mettre dans cette liste sans blesser sa modestie, & que s'il y mettoit son nom, déslors il se feroit connoître pour Auteur de cet Ouvrage, tout autre que lui ne pouvant manquer de le compter parmi les plus célébres.

En supplément, il marque son Édition à Utrecht, où il a été bien servi.

De Paris. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. Le Breton D. L. C. D. J.

Gesse. Cette espéce de Gesse pousse des tiges foibles, très-pliantes, & rampantes à terre, aileronnées, & aïant dans toute leur longueur des côtes saillantes, lesquelles se partagent en quantité de petites branches, ce qui occupe un grand terrain.

Les feüilles comme toutes les autres de même genre croissent ensemble deux à deux sur une seule queuë, qui est terminée par de longs filets villebrequinés, avec lesquels elles s'entortillent autour des plantes voisines, pour s'y appuïer, & s'y soutenir élevées en l'air; leur figure est allongée, étroite & pointuë.

Voici ce qui distingue ce simple, c'est sa fleur dont le tympan est grand, & pour m'exprimer ainsi, magnifique. Sa couleur violéte ou purpurine a beaucoup d'éclat; elle est legumineuse. Le pistil en grossissant donne une

ſilique courte, compoſée de deux coſſes qui contiennent des graines barloques ou anguleuſes.

Gommier blanc. *Chiboüé*. C'eſt une choſe étonnante de voir la quantité de gomme, ou réſine, qui découle durant les grandes chaleurs de l'année, de cet arbre lequel ſur les hautes montagnes croît d'une groſſeur, & grandeur prodigieuſe. On en voit dont le tronc étant creuſé, & travaillé en canot, ou pyrogue, eſt capable de porter ſur mer, trente & quarante perſonnes, avec leurs armes, & bagages : c'eſt-à-dire, qu'ils ont cinq à ſix piés de diamétre, ſur un jet de 35. à 40. pieds de long. Comme la réſine qui en découle eſt blanche, c'eſt pour cela qu'on l'a ſurnommé *Gommier blanc*, pour le diſtinguer d'un autre, qui en produit de rouge.

Ceux qui font du ſucre, lorſqu'ils manquent d'huile à brûler, envoient leurs eſclaves chercher cette gomme, dont ils ſe ſervent dans leurs ſucreries, pour y éclairer pendant la nuit, parcequ'elle brûle parfaitement, & répand une lumiére, & une odeur

vive, & agréable. C'est l'*Elemy* espéce d'encens. D'abord qu'elle sort à travers de l'écorce fenduë de l'arbre, elle est molle, fluide, grasse, ou gluante; ensuite elle se séche, & devient dure, & friable sous les doigts, comme de la chaux.

Sa feüille est d'un demi-pié de long, sur trois pouces de large, elle est pointuë par les deux bouts, ferme, lisse, luisante, & assés épaisse; elle vient par paire; excepté la derniere, qui est toûjours seule, attachée sur une côteléte.

Sa fleur est une rose, laquelle est suivie d'un fruit fait en façon d'olive.

TABLE

DES ARTICLES.

Art. XXVI. THe Gentleman instructed ...... *Le jeune Seigneur instruit, &c.* p. 563

Art. XXVII. *Examen de quelques expli-*

cations de la Prophétie de Daniel par le[s]
Semaines.

Art. XXVIII. *Histoire de Dan[...]*
&c.

Art. XXIX. *Observations sur di[...]*
vrages de Médecine.

Art. XXX. *Les Métamorphoses [...]*
&c.

Art. XXXI. *Seconde Lettre du P. [...]*
au sujet de la pesanteur.

Art. XXXII. *Histoire Romaine, [...]*
me 17.

Art. XXXIII. *Discours sur les di[...]*
figures des Astres, &c.

Art. XXXIV. *Histoire générale [...]*
teurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.

Observation de l'Eclipse de Lune du [...]
Décembre 1732. faite à Marseille, &c.

Le Brigandage de la Medecine, &c.

Description des principales Plantes d[...]
rique.

Art. XXXV. *Nouvelles Littéraires.*

De Coppenhague.

De Paris. pp. 7[...]

De Marseille.

FIN DE LA TABLE.

Page 563. *ligne 6. lisés* THE GENTL[...]

De l'Imprimerie de CLAUDE PER[...]

EMOIRES

POUR

HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

S BEAUX ARTS.

Mai 1736.

cations de la Prophétie de Daniel p
Semaines.

Art. XXVIII. *Histoire de*
&c.

Art. XXIX. *Observations su*
vrages de Médecine.

Art. XXX. *Les Métamorphe*
&c.

Art. XXXI. *Seconde Lettre a*
au sujet de la pesanteur.

Art. XXXII. *Histoire Rom.*
me 17.

Art. XXXIII. *Discours sur l*
figures des Astres, &c.

Art. XXXIV. *Histoire génér*
teurs Sacrés & Ecclésiastiques, &

Observation de l'Eclipse de Lun
Décembre 1732. faite à Marseille,

Le Brigandage de la Medécine,

Description des principales Plan
rique.

Art. XXXV. *Nouvelles Littér*

De Coppenhague.

De Paris.

De Marseille.

FIN DE LA TAB

Page 563. *ligne 6. lisés* THE G

De l'Imprimerie de CLAUDE

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Mai 1736.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le

DUC DU MAINE.

Mai 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENC
au mois de Janvier 1701. & se vende
15. s. le mois, en blanc; & broch
16. s.

Année	1701.	9. vol.
—	1702.	12. v.
—	1703.	12. v.
—	1704.	13. v.
—	1705.	12. v.
—	1706.	12. v.
—	1707.	12. v.
—	1708.	12. v.
—	1709.	12. v.
—	1710.	12. v.
—	1711.	12. v.
—	1712.	12. v.
—	1713.	12. v.
—	1714.	12. v.
—	1715.	12. v.
—	1716.	12. v.
—	1717.	12. v.
—	1718.	12. v.
—	1719.	12. v.
—	1720.	5. v.
—	1721.	12. v.
—	1722.	12. v.
—	1723.	12. v.
—	1724.	12. v.
—	1725.	12. v.
—	1726.	13. v.
—	1727.	12. v.
—	1728.	12. v.
—	1729.	12. v.
—	1730.	12. v.
—	1731.	12. v.
—	1732.	12. v.
—	1733.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1733.

ARTICLE XXXVI.

RERUM ITALICARUM Scriptores, &c. *C'est-à-dire, Recüeil Latin des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, &c. Par M.* Muratori *& MM. de la Société Palatine de Milan, &c. Tome IX. A* Milan, &c.

CE n'est pas seulement chaque État, ou grande Province d'Italie; c'est chaque Ville un peu distinguée, à qui l'on procure aujour-

d'hui la satisfaction de voir se
nales particuliéres recüeillies av
dre, & répanduës avec éclat d
monde.

Parme déja célébre, avant le
veau lustre qu'elle a reçû de ses
n'a pas manqué d'Historiens,
pour les tems, où elle avoit for
République, & se gouvernoit
Loix. Mais il n'en avoit encor
parû de plus suivi ni de plus
qu'une Chronique anonyme, a
aux autres découvertes de M.
tori sur un Manuscrit de la Bib
que d'*Est*. Les premiers indic
loient à l'attribuer à un *Salimb*
Salembenis cité par *Vossius* & pa
sieurs autres. On sçait cependan
la Chronique de *Salimbeno*
restrainte dans l'intervale des a
1070. & 1280. au lieu que ce
s'étend depuis 1038. jusqu'en 1

Elle débute par deux horrible
cendies, qui en dix-sept ans cons
rent successivement l'ancienne
nouvelle Parme. Ces accidens ét
extraordinaires ; mais ce que
trouve communément, ce son

Villes voisines ; ou des factions domestiques toûjours aux mains, & aveuglément acharnées à la ruine les unes des autres : nul repos, nulle sûreté dans l'intérieur des maisons. A contempler des situations aussi désagréables, & des fortunes aussi incertaines qu'elles étoient alors, on ne comprend pas, comment le seul dégoût de la vie ne changeoit pas les sociétés en solitudes, & ne rompoit pas tout commerce entre des hommes, qui ne pouvoient ni en garder les conventions, ni en ressentir les avantages. M. *Muratori* en accuse souvent la cruelle distinction du *Guelphe* & du *Gibellin*. Elle y entra pour quelque chose ; mais elle n'étoit en une infinité d'occasions qu'un prétexte vague, qui couvroit l'ambition & l'inimitié des Particuliers, pour qui les causes de s'entrebattre & de s'entredétruire ne manquérent jamais, indépendamment des Papes & des Empereurs. Parme généralement parlant tenoit pour les Papes, & leur donna des preuves éclatantes de fidélité. Elle *fit échoüer toute la* puissance de Fri-

deric II. dans une des plu
& des plus belles défenſes
jamais eû. Le Siége levé, l'
revint un an après avec un
armée; livra bataille ſur les
Vittoria, ce fameux Camp,
une grande & forte Ville
bravade lui coûta cher. *Et*
cum temporis ivit in Apulia
malo nomine : Deo gratias
C'eſt la concluſion de nôtre
qui par un leger trait mont
naïveté de ſon caractére.

Il a au reſte un objet fort i
pour la Ville de Parme. Dep
il marque ponctuellement d
année tous ceux qui y ont
charge de *Podeſtat*; auſque
quelquefois les Capitaines,
ſuls, & autres principaux
Pour le *Podeſtat* il nous parc
ſurnoms ou les qualités qu
gnent, que c'étoit preſque
un Étranger, mais Lombarc
can; & qu'il ne l'étoit que
mois. Les trente-cinq ou
derniéres années ſont fourı
abondamment.

M. *Muratori* se flattoit de communiquer le premier au Public la *Relation d'un Voyage de l'Empereur Henri VII. en Italie* ; Ouvrage curieux de *Nicolas*, Evêque de *Butrento* en Epire, adressé au Pape Clement V. quelques mois après la mort de ce Prince. M. *Vandalli*, sçavant Ecclésiastique de Modéne, étant venu en France avec M. le Marquis *Fontanelli*, en avoit vû le Manuscrit à la Bibliotéque du Roi, & l'avoit copié de sa main pour MM. de la Société Palatine. Mais M. *Baluze*, sans qu'ils le sçussent, avoit pris les devans dans ses *Vies des Papes d'Avignon*. Le monument néanmoins sied trop bien à une collection, comme la leur, pour ne l'y pas inférer. Outre ce qu'il contient d'historique, c'est un éclaircissement politique sur l'étenduë & les conditions de la dépendance, où étoit anciennement l'Italie par rapport aux Empereurs ; de quelque Maison qu'ils fussent.

Sur la fin de l'année 1308. Henri Comte de Luxembourg avoit été élû *Roi des Romains* à Francfort : cou-

ronné à Aix-la-Chapelle le ſixiéme Janvier de l'année ſuivante, & ſix mois après reconnu à Avignon par le Pape Clement V. qui promit d'aller à Rome le couronner Empereur dans l'Egliſe du Vatican. Ce Pontife étant retenu en France pour le Concile de Vienne ; Henri ſe diſpoſa toûjours au voyage d'Italie en 1310. mais après lui avoir juré ſolemnellement un dévoûëment inviolable pour la défenſe de la Foi, la deſtruction des Héréſies, la protection du ſaint Siége, & la conſervation de ſes droits. Tout cela étoit très ſincére du côté de Henri, Prince véritablement religieux. Il paſſa les Alpes avec de bonnes troupes ; & moyennant les arrangemens pris entre lui & le Pape, il ſe propoſoit de couper cours aux diviſions par une conduite ſi meſurée, qu'il éteindroit juſqu'au nom de *Guelphes* & de *Gibellins*. La Relation de l'Evêque de *Butrento* perſuade que c'étoit réellement ſes vûës & celles de Clement ; mais elle montre auſſi qu'il s'en fallut bien que le ſuccès y répondît. Depuis l'arrivée du Prince à Turin elle rend

un compte fort détaillé de tout ce qu'il y eût de mouvemens publics & ſecrets, parmi les Seigneurs & les Chefs de Communauté, elle en démêle habilement les reſſorts; tantôt connoiſſances, tantôt conjectures; elle a au moins de quoi ſatisfaire les eſprits qui aiment à ſuivre & à pénétrer les démarches & les intentions. Les la Tour & les Viſconti à Milan; d'autres à Breſce, à Crême, à Cremone, chacun dans leur diſtrict, ourdirent des trames, & ſuſcitérent des obſtacles qui mirent plus d'une fois la vie de l'Empereur en danger. Le principe ſur la grande agitation où ſa préſence jettoit l'Italie, c'eſt que dans l'oppoſition toûjours ſubſiſtante des deux partis, elle enhardiſſoit les uns, & rempliſſoit les autres de défiances. Il y avoit continuellement ou à négocier, ou à combattre. Mais les négociations même étoient rarement ſans tumulte. L'Evêque de *Butrento*, un de ceux qui y furent le plus employés, trouvoit aſſés ſouvent, ou la priſon ou quelque autre ſemblable violence à *eſſuyer pour* préliminaire. Henri,

qui avoit reçû la ſeconde des trois Couronnes à Milan, s'avança enfin juſqu'à Rome, pour y recevoir la troiſiéme. Le Pape abſent, il devoit être couronné par les Cardinaux commis à cet effet; mais à ſaint Pierre du Vatican, ſelon la Bulle de leur commiſſion. Le chemin lui en étoit fermé par les troupes de Robert Roi de Naples, & par la faction des *Urſins*, qui balançoit celle des *Colonnes*, déclarée pour lui. Il eſſaya de s'y faire jour les armes à la main: ſes gens eurent du deſſous; & ce déſavantage joint aux cris du Peuple, miſérablement en proye à deux armées, le mit dans la néceſſité de fixer la cérémonie à ſaint Jean de Latran, malgré la répugnance des Cardinaux. Beaucoup de réſolution, & un procedé extrêmement ſage lui aſſûrérent peu à peu la ſupériorité dans Rome. Il ſe vengea du Roi Robert par une Sentence infamante, au même tems que par des expéditions bien ménagées, il déconcertoit ſes Alliés, particuliérement les Florentins. La Sentence étoit une entrepriſe d'éclat, qu'il lui im-

portoit, qui fût dans les régles. Il avoit averti ses Jurisconsultes, qu'en cas du moindre défaut de formalité, il y alloit de leur honneur & de leur tête. Ils la soûtinrent hautement hors d'atteinte ; prêts, dirent-ils, d'en défendre la validité à la face du monde entier ; *ante omnes clericos mundi.* Ils en devoient excepter la Cour du Pape, qui l'annulla ; mais, quand il le fit, l'*Empereur* étoit mort. L'Evêque de *Butrento* l'avoit quitté dés le tems de son séjour à Pise ; lorsqu'il pensoit sérieusement à opposer au Roi de Naples quelque chose de plus formidable, que des Actes judiciaires. Les Galéres Génoises & Venitiennes, & celles de Frideric Roi de Sicile, étant toutes disposées pour une descente dans la Poüille, l'Evêque eut peur, que Henri ne se broüillât avec le Pape, & il *lui* en représenta les terribles suites ; ce qui occasionna une conversation assés vive, mais consolante pour l'Evêque, par les fortes preuves que l'Empereur lui donna de sa piété & de son zéle. „ Saint Pere „, écrit-il, *à la fin de sa Relation* : „ soyés sûr

„ qu'il n'y a point de Souvérain, qui „ aime plus Dieu, l'Eglise de Rome, „ & tout homme vertueux, que l'a „ fait l'Empereur Henri, tant qu'il a „ vécu „. A considérer néanmoins le trouble & la désolation, où il laissoit l'Italie, l'animosité des *Gibellins*, le mécontentement des *Guelphes*, le ravage de la Toscane : & sur-tout plusieurs belles terres abandonnées aux Étrangers & aux Tyrans ; nous ne sommes point surpris qu'on ait pensé diversement de ses dispositions, ni même qu'on ait osé soupçonner qu'il avoit péri de mort violente. L'Evêque de *Butrento* ne va pas jusques-là ; quoique sa Relation soit postérieure, comme nous l'avons observé, il dit seulement en passant, dans une occasion, où il avoit à parler du Frére Bernard de *Montepulciano* ; „ que c'é„ toit celui qu'on accusoit faussement „ de cet exécrable attentat; qu'il étoit „ *Gibellin*, & très cher au parti des „ *Gibellins* „ ; eux qui avoient le plus à perdre à la mort de Henri.

Mais pour en dresser une justification complette, on n'a pas même be-

soin de consulter, quelques pages plus bas, *Ferreti* de Vicenze, Historien d'autant moins suspect là-dessus, qu'il n'épargne personne. Cet Auteur singuliérement distingué entre ceux du XIV. siécle, par les ornemens du stile, embrasse en sept Livres tout ce que l'Italie fournit de mémorable, depuis la mort de Frideric II. jusques aux guerres des deux Compétiteurs à *l'Empire*, Loüis de Baviére, & Frideric d'Autriche. Tout le mérite de *Ferreti* ne le garantissoit pas du malheureux sort de pourrir en manuscrit dans l'obscurité d'une Bibliotéque. M. *Muratori* lui-même ne le connoissoit que par les éloges de *Vossius* & de Felix *Osio*; & il lui a également coûté soit pour déterrer, soit pour corriger les deux Exemplaires, qui ont servi à cette Édition, la plus exacte qu'il ait pû donner, quoique toûjours un peu défectueuse. Ajoûtés que *Ferreti* de son propre fond a un défaut considérable. Puriste scrupuleux, & plus esclave que disciple des Anciens, il affecte d'obscurcir une élocution *très-facile & très-claire* par des noms

de Peuple & de lieu, qui ne présentent point ce qu'on attend aujourd'hui, & qu'il est naturel qu'on attende. Les Vicentins, ses Compatriotes, ne sont point chés lui *Vicentini* mais *Cimbrici*; les Florentins *Fæsulani*; les Toscans de *Pistoia Piceni*; & ainsi du reste; ce qui ne va qu'à répandre la confusion, & se rendre inintelligible par élégance. Quelques-uns jugeront plus excusable sa malignité; d'autres la lui pardonneront moins aisément. Si elle ne consistoit qu'à saisir le vice où il est, & à le peindre fortement: c'est le droit de l'Histoire; mais elle le suppose où il ne paroît pas, & creuse les volontés; en quoi il n'y a pas moins d'infidélité, que de noirceur pour un Historien.

Ferreti étoit Poëte. Dans le peu qui nous reste de ses Poësies, on a placé ici un long Panégyrique des Seigneurs de la *Scala* sur l'origine de leur Maison, & sur les Exploits particuliers du fameux *Canis Grandis*, à qui l'Ouvrage est dédié. On peut bien compter qu'avec une telle Dédicace, ce sont deux Personnages fort différens

que le même *Ferreti* écrivant en Prose & en Vers. La Prose a tout le fiel & toute l'âcreté de son génie mordant ; & les Vers en récompense la complaisance souple, & les douces insinuations d'un esprit cultivé. Ce qu'il y a de ridicule dans ce contraste, c'est que la satyre & la loüange tombent successivement sur le même homme, le Seigneur *Canis Grandis* ; & s'appliquent précisément aux mêmes objets ; c'est-à-dire, qu'injuste, ou équitable ; avide ou désintéressé dans son gouvernement : *Canis Grandis* d'une part est toûjours blâmé, de l'autre toûjours vanté. Fiés-vous après cela à pareil Historien & à pareil Poëte.

Mais si on a quelquefois lieu de ne s'y pas fier, même quant à l'Histoire, il y régne avec la beauté du langage un goût & une finesse de pensées, qui plaît infiniment. Nous avons à ce moment sous les yeux l'élection d'Adolphe de Nassau pour Roi des Romains, contre les prétentions d'Albert fils de Rodolphe d'Autriche, Empereur dernier mort. Peut-être sera-t'on bien-

aise d'en consulter le texte même de *Ferreti*, plûtôt que sa traduction, pour en apprendre de source, le tour & l'expression qui lui sont propres. Voici le commencement du second Livre. *Defuncto Rodulpho... multi ad hoc Cæsareæ sublimitatis fastigium vehementi desiderio ferebantur, quos inter.... jam adultus ex ipso Rodulpho natus Albertus totis conatibus æstuabat.... sed aliquid semper votis humanis accidit, rarò quoque quod cupimus sine labore aut animi perturbatione contingit. Convenientibus igitur in unum Principibus Alemanniæ, qui decernendi Cæsaream potestatem habent, ut de Rege sibi dignissimo providerent, magnus inter ipsos tumultus, magna animorum dissimulatio variis studiis orta est. Nam priusquàm illic; ubi loci congrua exigit opportunitas pro futuro Cæsare convenissent, quidam ex ipsis jam pollicitis donis, aut pretio corrupti, quidam amore vel odio ducti, quem potiùs consequantur mente conceperant.... Dux Bavariæ & Rex Bohemiæ, nè quis præter ipsos tolleretur Monarcha, verbis rigidis adversùs* Collegas suos utique decerta-

bant : præsertim de Alberto malè judicantes, dùm ob imperium sui genitoris, quem avara tabes & dolus in vitium deflexere, non eum dignum tanta sublimitatis judicabant. Archiepiscopus autem Moguntinus vir fallax & versutus, nunc uni, modò alteri, ut omnium vota tacitè intelligeret, obsequi videbatur. De cette premiére situation des Electeurs, que *Ferreti* représente tous avec leurs penchans & leurs intérêts, il passe aux impressions qu'on en prenoit dans le Public, & au danger qu'il y avoit, qu'on n'en vint contre eux aux voyes de fait & de contrainte. Il décrit leurs irrésolutions, leurs lenteurs, leurs variations ; puis enfin le parti où ils s'arrêtérent de chercher un Empereur dans la noblesse d'un moindre rang ; puisque leurs jalousies réciproques & leurs contentions ne leur permettoient pas de le choisir dans la premiére Classe. Adolphe de Nassau, simple Comte dans le Cercle du Haut-Rhin, étoit venu à Francfort pour y faire sa cour à celui qui seroit élû ; & joüoit tranquillement aux dés avec Albert même, à ce qu'on prétend,

lorsqu'il apprit son élévation. *Tandem cùm alter alteri ad supremos apices favere dedignaretur*, dit nôtre Auteur, *ad eos quos mediocris generis & opum fortuna respexit, sermo dirigitur; quos inter vir strenuus satis & fortis, Adulphus de Nassavio, formâ præclarus, gratior visus est.... Venit igitur ad hunc nuntius properans & rem latus aperuit; qui nunquàm sperata vel credita dignitatis spe ductus, dolens pariter & gavisus obstupuit.... quod audiens Albertus, dum se illâ, quâ vix falli posse credebat, frustratum spe cerneret.... invidus versùs illum majoris odii concepit indignationes, & veluti sibi pollicitum decus arripuisset, tetram mentem & faciem induit. Deindè Moguntinum Præsulem verbis increpat, &c.*

Quelque fâcheux qu'il soit d'avoir été si long-tems privé de l'Histoire de *Ferreti*, on pourroit dire après tout, que ce n'étoit qu'un satyrique de moins; mais un satyrique qui va de pair avec les plus estimés de son espéce. Il est diffus & foible dans ses Vers; où il fait voir plus d'enflure que d'énergie.

Ces différences délicates de la belle Littérature entrent pour peu de chose dans le jugement qu'on doit porter de l'Historien Milanois, Jean de *Ceremate.* Il avoit été Syndic à Milan au passage de l'Empereur Henri III. & il s'est borné à cette Epoque, assés marquée dans son païs par une foule de circonstances recommandables, pour en faire le sujet d'une instruction utile à la postérité. Car il sentoit qu'on en pouvoit tirer des leçons excellentes: & dans la crainte de n'y pas réüssir lui-même, il proteste qu'il a cherché de meilleures plumes que la sienne, qui ne manque pourtant ni d'agrément ni de vigueur: mais il vise à des avantages plus réels; & son Histoire a de quoi les procurer. Il l'accompagne, par forme de préambule, d'une courte recherche sur les antiquités de Milan & des environs; & en vient au plus vîte à l'interrégne qui précéda l'élection de Henri. Des divers Princes qui concoururent avec lui, Philippe le Bel est le seul dont il parle, mais d'une *maniére qui approche* fort de la

malignité de *Ferreti* ; tant les
teurs de Philippe en avoient in
d'éloignement. Entre autres Part
de la France, les Electeurs appre
doient l'Archevêque de Tréves,
le portoit avec chaleur ; & ce fut
l'empêcher d'en faire même la p
sition, dit Jean de *Ceremate*,
se hâterent unanimement de non
la personne qu'il aimoit le plus
voir Henri de Luxembourg,
frére.

Jean de *Ceremate* va encore
loin que l'Evêque de *Butrento* da
qui regarde l'intérieur du Mil
Il intéressa sur-tout par la teneu
délibérations & des avis qu'il a
servés exactement. Ces génies
rieurs qui remuoient à leur g
Peuple & les Nobles s'y peigne
naturel : mais ils y témoignent
dinaire beaucoup de timidité :
que leur courage les abandonna
que dans l'action même ils ne
sent souvent bien connoître :
qu'entre-eux ils ne pouvoient c
ter sur aucune correspondance
aucune liaison. Ils exaggeroie

dangers en public, afin que la crainte commune les unît tous ensemble plus étroitement contre ce qu'ils appelloient l'Ennemi commun : mais ils sçavoient que dévoüés chacun à leur fortune ils ne demeuroient unis, qu'autant que l'intérêt personnel ne les exposeroit pas à se diviser. Henri pouvoit peu par ses propres forces : il devint capable de tout entreprendre par leurs dissensions.

Il n'est pas toûjours bien clair, au rapport des autres Historiens, si le Pape Clement V. ne fomentoit pas secrettement contre Henri le parti des *Guelphes*. Jean de *Ceremate* dissipe ces iniques soupçons. Qu'on le lise au Chapitre 61. on y trouvera la preuve & l'éloge de la fidélité constante de Clement, à qui Philippe le Bel ne le fit reprocher qu'en termes trop amers ; irruption & visite faite par son ordre dans la Chancellerie du sacré Palais, pour en examiner tous les Actes. Le Pape depuis changea de conduite, mais sans hostilité, & à découvert. L'Empereur ne lui en

voulut pas plus de mal.
d'où partoit le coup.

A la réédition de cette
déja imprimée au I. & au
des Anecdotes, M. *Mur*
quelques variantes & que
plémens, qui sont venus u
à sa connoissance. Le mên
crit, qui les lui fournit,
une Epigramme, où l'Aut
des choses extraordinaires
conte, se défie fort de la
des Lecteurs. Il finit par c

Omnia nunc credo, quia
bile vidi.
Sic, Lector, scripti
crede meis.

ARTICLE XXX

ESSAY SUR LES ER *Populaires, ou examen d opinions reçuës comme vr sont fausses ou douteuses, l'Anglois de Thomas* BROW *lier & Docteur en Medeci ris; chés Pierre* Witte, *Mai* 1733.

Jacques, 3. Voll. in 12. *dont les deux premiers, qui composent le premier Tome, sont de* 546. *pp. & le dernier de* 342.

LEs meilleures recherches qu'on puisse faire peut-être pour le progrès de la vérité, consistent dans la discussion de certaines opinions, que l'usage, la crédulité, le goût du siécle, ont fait trop legérement recevoir, & qu'une raison plus éclairée fait ensuite rejetter. Rien de plus utile à la Litterature que de repasser ainsi sur nos connoissances, sans quoi les erreurs se multiplieroïent chaque jour & se fortifieroient avec le tems. Plus il est difficile de renoncer à des préjugés que la prescription a, pour ainsi dire, consacrés; & plus l'examen des opinions populaires qui s'introduisent, est nécessaire avant que l'âge les accrédite, & leur imprime sans aveu le caractére propre de la vérité.

C'est le dessein que s'est proposé un Auteur Anglois dans le Livre de *Pseudodoxia Epidemica, &c.* qu'on vient

de traduire sous le tître plus clair, *d'Essay sur les erreurs populaires*. Il a plu dans sa langue originale, puisqu'il en a paru jusques à sept Éditions en Angleterre ; & il y a lieu de croire qu'il plaira de méme dans nôtre langue par l'utilité & la diversité des matiéres qui y sont traitées. L'Ouvrage est divisé en sept Livres.

On recherche dans le premier quelles sont les sources des *Erreurs populaires*, & on assigne entre autres causes, la foiblesse de l'homme qui par ignorance se forme de fausses idées ; la crédulité qui fait adopter tout ce qui est presenté comme vrai ; ou l'incrédulité qui fait rejetter des vérités constantes ; la paresse qui fait croire ou douter sans fondement plûtôt que d'examiner ; enfin la prévention pour l'antiquité dont le culte superstitieux supprime les doutes les plus raisonnables. Nôtre Auteur s'étend sur cette derniére cause de nos égaremens, & tâche de prouver que rien n'est plus injuste & ne nous éloigne davantage du vrai que cette déference aveugle à l'autorité des Anciens. Leurs

Partiſans jugeront ſi ſes raiſons ſont ſolides. „ S'attacher ainſi à l'antiqui-
„ té, dit-il, c'eſt aſſervir nos Con-
„ temporains ſous un joug inſuppor-
„ table, & que les plus préſomptueux
„ de nos Anciens n'ont jamais préten-
„ du leur impoſer ; c'eſt oublier que
„ les Anciens ne l'ont pas toûjous été,
„ que nous ſerons à l'égard de la poſ-
„ térité ce qu'ils ſont aujourd'hui
„ par rapport à nous. D'ailleurs on
„ doit faire réflexion que les témoi-
„ gnages des Anciens, de quelques-
„ uns même que nous regardons com-
„ me des Oracles, ne ſont pas toû-
„ jours de nature à nous convaincre
„ qu'ils avoient bien étudié la ma-
„ tiére qu'ils traitoient. Il faut conve-
„ nir encore que les plus anciennes
„ productions ſont auſſi les plus éloi-
„ gnées du vrai. Témoin le caracté-
„ re des Grecs de qui nous tenons
„ preſque toute l'Hiſtoire, princi-
„ palement celle des ſiécles reculés
„ qu'ils nomment eux-mêmes fabu-
„ leux „.

Dans le ſecond Livre on examine pluſieurs *Opinions touchant* les miné-

raux & les vegetaux, qui quoique fausses ou douteuses, sont généralement reconnuës pour vrayes, ou l'étoient du moins lorsque l'Auteur écrivoit. On a crû par exemple que le cristal n'étoit autre chose qu'une glace ou de la neige tellement condensée par le tems qu'elle ne peut plus se fondre, & une recherche exacte nous apprend que l'opinion contraire a plus de vrai-semblance, parcequ'on croit découvrir une différence totale entre les proprietés specifiques du cristal & de la glace ou de la neige. On s'est imaginé que le diamant ne se doit qu'à sa propre poussiére, quoiqu'il soit amolli & brisé par le sang de bouc. C'est encore un sentiment presque reçû que la Rose de Jéricho fleurit tous les ans la veille de Noël; c'est pourtant une pure supercherie inventée par de pieux Charlatans. Peut-être ce qui a produit cette erreur, est une qualité singuliére de cette plante, qui après qu'elle s'est séchée, s'épanoüit quand elle s'est imbibée de quelque humidité; ce qui arrive non-seulement lorsqu'elle est encore sur sa

tige, mais auſſi lorſqu'elle en eſt détachée & qu'on nous l'a apportée privée de ſon ſuc. Voici encore une de ces traditions que les perſonnes ſenſées ne rejettent pas tout-à-fait, & qui ſont néanmoins ſans aucun fondement. C'eſt une idée preſque reçûë qu'à la faveur de l'aiman on pouvoit ſe communiquer ſes penſées à la maniére des Eſprits. Tel eſt, dit-on, l'effet de la ſympathie de deux aiguilles touchées du même aiman & placées dans le centre de deux cercles ou anneaux avec des lettres autour, dont l'un ſeroit tenu par un ami & l'autre par un ſecond, qui s'accorderoient ſur l'heure de cette communication inviſible; car alors, dit-on, à quelque diſtance qu'ils ſoient, quand l'une des aiguilles tournera vers quelqu'une des lettres; l'autre par un ſecret mouvement tournera vers la même lettre. La recette ſeroit admirable, & preſque divine ſi l'effet y répondoit; mais par malheur l'expérience la contredit.

Le troiſiéme Livre eſt tout entier pour *les animaux.* L'Auteur en ſui-

vant la même méthode, y discute *les opinions reçûës* en ce genre, *quoique sans aucun fondement & malgré les découvertes contraires*. Ainsi c'est une erreur de croire que l'élephant n'aye point de jointures, & qu'il soit obligé de dormir debout ou appuyé contre un arbre comme on l'a cru; que le cheval & les pigeons n'ayent point un fiel; que le blereau ait les jambes plus courtes d'un côté que de l'autre; que l'ourse donne la forme à ses petits en les léchant; que l'alcyon soit une giroüette naturelle, en sorte que suspendu par le bec il désigne le côté du vent en tournant sa poitrine vers cette partie de l'horison; qu'il y ait dans la nature des griphons ou des phenix, ou même des amphisboenes, c'est-à-dire, une espéce entiére de serpens qui ait deux têtes à ses deux extrémités; que les lamproyes en ayent neuf, parcequ'étant placés comme ils le sont sur une seule & même surface, cette pluralité seroit superfluë; que les taupes soient aveugles; que le Cameléon vive seulement d'air; que l'Autruche digére le fer; que

nous ayons la corne de licorne dont les Anciens ont parlé, ou même qu'elle ait toutes les vertus qu'on lui a attribuées ; que toutes les espéces d'animaux que l'on trouve sur la terre se trouve aussi dans la mer ; que le cigne ait un chant mélodieux ; que la fourmi morde l'extrémité du grain pour le préserver de la corruption, & que les serpens piquent ou empoisonnent par la queuë.

Le quatriéme Livre traite de *l'homme* & de ce qui y a quelque rapport : on y verra dans quel sens il est vrai que la Nature lui ait donné une figure droite exclusivement aux autres animaux. S'il est véritable que le quatriéme doigt de la main gauche ou le doigt annulaire ait une vertu cordiale, qui lui est communiquée par un vaisseau aboutissant à ses deux termes. Il n'y a nulle vrai-semblance, sans doute l'usage de porter les bagues à la main gauche vient de ce qu'on s'en sert moins, & de ce que les anneaux se conservent mieux. On examine encore si, comme l'on prétend, l'homme *nage naturellement* à moins qu'il ne

ſoit détourné par la crainte, s'il péſe plus étant mort que lorſqu'il eſt vivant ; ſi l'uſage de ſaluer ceux qui éternuent, tire ſon origine d'une maladie épidemique dans laquelle on éternuoit juſqu'à extinction de vie : ſi les Juifs ont naturellement une mauvaiſe odeur qui leur ſoit particuliére ; s'il y a jamais eû des Pygmées, c'eſt-à-dire, un Peuple de Nains n'ayant qu'une coudée. Mais l'opinion la plus curieuſe à examiner eſt celle de l'année climaterique. Tout ce qu'on en peut dire, ſelon nôtre Auteur, c'eſt que les raiſonnemens de ceux qui meſurent la vie humaine par des périodes fixes, ſont frivoles, & qu'à en juger par l'expérience, la ſoixante-troiſiéme année n'eſt pas funeſte à plus de gens que toute autre.

On développe dans le cinquiéme Livre pluſieurs *erreurs en fait de peinture*, dont voici le détail. Rien n'eſt plus ordinaire que de voir dans les tableaux qui repréſentent le Paradis terreſtre & la chûte du premier homme, le ſerpent qui le tenta, dépeint avec une face humaine à peu près

comme Cadmus & ſa femme dans l'inſtant de leur métamorphoſe. On dépeint les Orientaux & les Juifs dans leurs feſtins, & le Sauveur en particulier dans la ſolemnité de la Pâque, aſſis, ce qui ne paroît pas naturel à conſulter l'uſage du Païs. Iſaac eſt repréſenté comme un enfant, ce qui s'accorde mal avec le Texte ſacré & l'explication des Interprétes, dont quelques-uns lui donnent vingt-cinq ans quand ſon pére voulut l'immoler. A-t'on bien fait de repréſenter Alexandre ſur un élephant, Hector monté ſur un cheval, & Céſar avec une ſelle & des étriers? Pour ce qui eſt des tableaux où on repréſente Jephté ſacrifiant ſa fille de la même maniére qu'Abraham immolant ſon fils, l'Auteur remarque que l'opinion contraire qui explique ce ſacrifice, non d'une mort naturelle mais civile, & d'une conſécration ſpéciale au Seigneur, eſt plus vrai-ſemblable. Il examine ſi on a raiſon de peindre ſaint Jean avec une peau de chameau, ſaint Chriſtophle portant l'Enfant JESUS ſur ſes *épaules*, Aman pendu à un

gibet, genre de ſupplice qui paroît avoir été inconnu aux Perſes, &c.

Quelque curieux que ſoit l'examen de ces divers ſentimens, la plûpart mal fondés, la lecture du ſixiéme & ſeptiéme Livre ſera encore plus agréable. On y agite pluſieurs opinions qui ont rapport à la Coſmographie ou à l'Hiſtoire. On y décide qu'il eſt impoſſible de ſçavoir préciſément le tems de la Création : que les recherches de nos Philoſophes ſur la ſaiſon préciſe où le monde a été créé, ſont incertaines & frivoles ; que les conſéquences que le Peuple tire de certains jours des mois, ſont contraires à la vérité ; on trouvera à l'occaſion des erreurs qui regardent la meſure des années & des ſaiſons, une digreſſion pleine de réflexions également ingénieuſes & ſolides ſur la Sageſſe de Dieu, par rapport au mouvement & à la poſition du Soleil. Les autres ſentimens qu'on avance contre l'opinion du Vulgaire, ſont, que la terre étoit déja bien peuplée avant le Déluge ; que le Nil n'eſt pas le plus grand fleuve de la terre ; que la mer

rouge ou le golphe Arabique est ainsi nommée, parcequ'en effet c'est la reflexion qu'elle reçoit de quelques Isles rougeâtres qui donnent au corail cette couleur. On y propose de nouvelles conjectures sur les causes de la noirceur des Négres. On y examine enfin quelle est l'origine des Bohémiens ou de ces Noirs artificiels qui s'étoient répandus dans nôtre Continent.

Le septiéme Livre est destiné tout entier à l'examen de plusieurs *Opinions historiques qui sont communément reçûës.* Le fruit défendu étoit-il véritablement une pomme ? n'y eut-il point d'Arc-en-Ciel avant le Déluge ? Les trois fils de *Noé* sont-ils nommés dans l'Ecriture suivant l'ordre de leur naissance, & est-il bien sûr que *Japhet* fut le dernier ? La *Tour de Babel* fut-elle bâtie contre un nouveau Déluge ? Les trois Rois de Cologne étoient-ce les *Mages*, qui guidés par l'Etoile se rendirent à Bethléem pour adorer le Sauveur ? Est-il bien constant que saint *Jean* ne devoit point mourir ? Les Oracles se sont-ils tûs,

comme on le prétend, à la venuë de JESUS-CHRÎT ? Lorsque *David* eut fait le dénombrement de son Peuple, fut-il puni, comme l'on croit, uniquement à cause d'un sentiment de vanité qu'il conçut, ou comme le prétendent *Joseph* & quelques autres, parcequ'il negligea encore de payer le tribut que le Seigneur avoit imposé sur chaque tête ? De ces questions l'Auteur passe à quelques autres Traditions historiques ; par exemple, *Aristote* s'est précipité dans l'Euripe parcequ'il ne pouvoit en expliquer le flux & le reflux ; si les corps pesans nagent sur les eaux du Lac *Asphaleite* ; si chaque dixiéme onde est plus grosse & plus dangereuse que les autres, comme le prétend *Ovide*. Si on a eû raison de blâmer la Doctrine d'*Epicure*, telle qu'il l'a débitée lui-même ; puisqu'il ne fait point consister la félicité dans les plaisirs du corps, mais dans ceux de l'ame & dans la tranquillité, que selon lui on ne peut trouver que dans la pratique de la vertu ? &c.

Telle est la matiére de l'Ouvrage

dont on donne la Traduction ; Ouvrage, comme on le voit, méthodique & varié, agréable & instructif. L'Auteur commence toûjours par alléguer les témoignages qui favorisent l'opinion reçûë ; & il n'embrasse point de sentiment nouveau, qu'il ne l'appuye par des témoignages supérieurs, qu'il n'y joigne même l'expérience & les faits lorsqu'ils peuvent y avoir lieu ; & il finit toûjours par indiquer ce qui a pû occasionner les erreurs qu'il combat. Peu de gens peuvent juger si la Traduction est conforme à l'Original ; mais il n'est personne qui n'y reconnoisse la netteté, la précision, & l'élégance dont le genre Didactique est susceptible. C'est aux Sçavans à profiter de ces découvertes pour reformer leurs idées, & à sçavoir gré à quiconque a le courage de les redresser.

Disce ; sed ira cadat naso, rugosaque sanna,
Dum veteres avias tibi de pulmone revello.

PERS.

ARTICLE XXXVIII.

EXAMEN DE QUELQUES Explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.

Suite de l'Article XXVII. au mois précédent.

Examen de la seconde Explication.

LE P. *Hardoüin*, ce Jésuite qui a passé dans toute l'Europe pour un des hommes des plus sçavans, pour ne pas dire, le plus sçavant de son tems, est l'Auteur de cette seconde Explication : voici comme il parle dans sa Chronologie de l'ancien Testament, & à l'Article où il traite des septante Semaines de Daniel, p. 189. de l'Edition de Paris, & p. 593. de l'Edition d'Amsterdam, colonne 2. *Il doit*, dit-il, *passer pour constant que les* 70. *Semaines se sont écoulées beaucoup avant la naissance de* JESUS-CHRIST, *si on commence à les compter depuis la vingtiéme année de l'Artaxer-*

ès qui est nommé au second Livre d'Esras. Il avoit auparavant montré que et Artaxercès n'a pû être celui qui st surnommé Longimanus. *Il faut donc*, conclut-il, *trouver une autre manière d'expliquer, qui montre qu'il est vrai que le* CHRIST *a été mis à mort après les 62. Semaines, afin que le très-saint Prophéte Daniel ne paroisse pas aux Impies avoir dit faux, ou avoir fait une Prophétie vaine & inexplicable.* Examinons la maniére que ce Pére a choisie & inventée.

Il déclare d'abord qu'il reconnoît que la Prophétie annonce véritablement la mort du Messie, qui est le CHRIST par excellence, & qu'on ne doit nullement l'entendre d'un autre que de JESUS-CHRÎT, quoiqu'on le pût absolument sans intéresser la Foi. Car les Péres Grecs qui se sont servis de la Version des Septantes, ont lû : *cessabit unctio*, l'onction où le Sacerdoce cessera, & non pas, comme il y a dans la Vulgate : *occidetur Christus*, le CHRIST sera mis à mort. Quelques anciens Auteurs Latins ont lû comme les Grecs, & les uns & les autres pour

la plûpart l'ont entendu de la fi
Sacerdoce des Juifs. Cette déclar:
faite, le P. Hardoüin dit que la
phétie a été véritablement tout
complie en la personne de J.
Chrît : mais qu'elle l'a aussi ét
paravant dans la personne du g
Prêtre Onias, qui étoit la figure d
sus-Chrît. De cette sorte l'A
annoncé tout à la fois à Daniel
gure & la chose figurée, avec
différence néanmoins que le ter
bien les Semaines déterminée:
l'Ange ne regardent que la fi
Mais afin que la chose figurée p
être reconnuë quand elle sera ar
dans un tems qui n'est point ma
par l'Ange, & qui est assés éloign
la figure, le P. Hardoüin ob
dans la Prophétie une circons
qui doit, dit-il, faire reconnoî
chose figurée, sçavoir la venuë,
mort du Messie.

Cette circonstance est l'entiér
derniére ruine du Temple de Jé
lem que l'Ange prédit comme
suite de la mort du Messie. Cette
ne, dit ce Pére, a été aussi fi

rophanation qu'Antiochus fit
iple, très-peu de tems après la
Onias. Donc, conclut-il, ceux
fs qui ont vécu depuis, & en-
a Prophétie de Daniel, pou-
lire; le Temple a été propha-
s la mort d'Onias, il sera de
entiérement détruit après la
u Messie le véritable CHRIST.
uis que le Temple a effective-
té détruit, les Juifs ainsi que
étiens doivent connoître par là
Messie est venu, & est mort :
conséquent que J. C. est le
essie; puisque c'est peu d'an-
rès sa mort, que les Romains
t assés clairement designés dans
hétie, ont renversé le Temple,
Jérusalem & dissipé la Nation.

supposé, le P. Hardoüin fixe
es soixante-deux Semaines à la
Onias, laquelle, dit-il, est ar-
an cinq cens quatre-vingt trois
la fondation de Rome, car
-là qu'il compte: & il place le
ncement des mêmes soixante-
emaines à l'an cent quarante-

sept de la même fondatio
différence de ces deux nomb
de quatre cens trente-six ans,
me on le voit par la soustr
& l'addition. Les soixante
Semaines ne font que quatr
trente-quatre ans, comme on
encore par la multiplicatio
deux années qui se trouv
plus dans le compte du Pér
doüin, vont selon lui sur la d
Semaine que l'Ange marque s
à laquelle le Temple fut pr
pas Antiochus. Restent les s
maines que l'Ange avoit ann
les premiéres. Le P. Hardoi
fait courir avec les soixante-d
maines, en leur donnant le
commencement; sçavoir, l'an ce
rante-sept de Rome, qu'il di
été la quatriéme année du Ré
Joakim Roi de Juda. Par là,
Pére, on voit le compte juste
Semaines, qu'on ne sçauroit,
découvrir dans tous les autres
gemens, sans faire des supp
arbitraires, incertaines, & p
formes à l'Ecriture.

tifier son arrangement, ce
e premiérement, que ces
a Prophétie: *Ab exitu Ser-*
s le stile de l'Ecriture, ne
nifier aucun Edit de Prince
; mais seulement une pa-
r le Seigneur. Il le prouve
es termes de la Prophétie
23. *Ab exordio precum*
essus est sermo. La parole a
s le commencement de vos
ela ne peut signifier que la
Seigneur, puisque l'Ange
go autem veni ut docerem
uis venu vous l'expliquer.
animadverte Sermonem &
sionem: Remarqués donc
role, & comprenés la vi-
). Hardoüin prétend qu'on
a pas un endroit dans l'E-
même ailleurs, où le mot
le, seul, & sans qu'un au-
joint, signifie en son sens
in Edit de Prince, ou quel-
chose que la revélation, ou
le Dieu.
ement. Il observe que l'An-
: & parla à Daniel au mo-
'33.

ment que ce Prophéte, co
voit au Chap. I X, de sa
℣. 2. venoit de compren
nombre des années pendan
la captivité de son Peuple
rer, seroit de soixante dix
la revélation que Dieu en
au Prophéte Jerémie, da
duquel Daniel avoit dé
nombre d'années. Or,
Hardoüin, c'est par rappo
ans, que l'Ange parle des
nes à Daniel, pour l'inst
qui arriveroit à son Peup
sainte Cité pendant ce lon
tems, ainsi que l'Ange le
même au ℣.24. de la Prop
donc clair, conclut le P.
que l'Ange par ces mots
Sermonis, depuis la parole
lu marquer qu'on doit com
compte des Semaines, d
Jerémie avoit fait la Pro
Daniel venoit de lire;
de la quatriéme année
Roi de Juda, à laquell
Chap. XXV. ℣. 1. dit
eû cette revélation.

Troisiémement. Le P. Hardoüin
erve que ces mots du ℣. 24. de la
phétie : *Septuaginta hebdomades*
reviatæ sunt, soixante-dix Semai-
sont abregées, ne peuvent s'en-
dre que de la diminution de ce
mbre. Toutesfois, dit-il, l'Ange
npte ensuite 70. Semaines, sçavoir
puis 62. puis 1. ce qui fait en tout
. Donc afin que ce nombre soit
avec verité abregé, comme l'An-
le dit, il faut commencer à comp-
les 7. & les 62. Semaines du mê-
point. Car alors les 70. seront re-
ites à 63. en y comprenant la der-
ere Semaine que l'Ange sépare des
res. Voila pourquoi le P. Hardoüin
nmence à compter tout ensemble
7. & les 62. Semaines à la quatriê-
année de Joakim, ainsi qu'on l'a
ci-devant. Ce Pére rejette l'expli-
tion que quelques-uns donnent au
ot hébreu que la Vulgate a rendu
r le mot latin, *abbreviatæ sunt*, sont
regées. Cette explication est que le
ot hébreu signifie, *définir*, *statuer*,
terminer, *fixer*. Le P. Hardoüin soû-
nt que le mot hébreu & chaldéen

signifie seulement *couper*,
trancher, *abreger* : & il ci
les du Chap. XXIV. de
thieu, ℣. 22. *Nisi abbrev*
dies illi, si ces jours n'ét
gés ; cela certainement
dire ; s'ils n'étoient déte
fixés. Quatriémement.
doüin trouve bien de la
entre ces mots du ℣. 25. de
tie : *Usque ad Christum d*
qu'au CHRIST Chef, &
26. *Occidetur Christus*, le
ra mis à mort. Les derni
expriment absolument le
ceque le mot *Christus*, le
seul, & sans aucun autr
soit joint ; ainsi il signifie
par excellence, ce qui n
venir qu'au Messie. Au
mot de *Christ* étant joint
Chef dans le premier endr
fie nullement le Messie,
ment un Chef ou Comma
mée qui soit particuliére
de Dieu. Cela est d'autai
dit ce Pére, que le mot d
que ce sens-là dans ce qu

étie, ✝. 26. *Cum duce venturo*,
e Chef qui viendra : parole qui
ıt certainement être entenduë
le Vespasien ou de Tite, Com-
ans des Troupes Romaines, avec
elles ils ont exécutés ce que la
étie prédit de la ruine de Jéru-

quiémement. Suivant cette Ob-
ion le P. Hardoüin applique à
personnes différentes ces mots
Prophétie : *Usque ad Christum*
; jusqu'au CHRIST Chef ; & il
que les sept Semaines distinguées
utres par l'Ange, marquent le
jusqu'à Cyrus, parceque Dieu
le ce Prince son CHRIST dans
, Chap. XLV. ✝. 1. *Christo meo*
, & que ce Roi de Perse devoit
rer les Juifs de la captivité. De
e le P. Hardoüin prétend que les
nte-deux Semaines désignent le
de Judas Machabée, duquel il
t, Livre I. des Machabées, Ch.
✝. 21. qu'il sauveroit son Peuple,
hap. II. ✝. 66. qu'il étoit le Chef
Milice, & qu'il faisoit la guer-
ur son Peuple. D'ailleurs il a pû
lai 1733.

être nommé CHRIST,
Oint du Seigneur, pui
de la Race Sacerdotale :
Prophétie dit ℣. 27. de l
tion de l'Alliance, co
Chef des Juifs, puisqu'a
d'Onias, & la soixante-t
maine passée, il rétabli
du Temple prophané
chus.

Sixiémement. Le P. Ha
encore que ces mots du ℣
Prophétie : *Occidetur C*
CHRIST sera mis à mort
la Lettre deux choses. Pre
que le vrai Messie seroit c
tué dans un tems que l'A
termine point. Secondem
le seroit au tems précis
marque, en la personne c
devoit être sa figure, sça
La raison de cette subtile
est selon le P. Hardoüin,
précis ne se rencontre qu
d'Onias, & qu'on ne sçau
ver juste à la mort de J. C

Ce Pére tâche fort de
son Lecteur qu'il n'a gard

entendre du vrai Meſſie & de J. C. ces paroles : *Occidetur Chriſtus* , le CHRIST ſera mis à mort. Mais il avance en même tems que par rapport au tems précis & déterminé par l'Ange, le vrai Meſſie eſt exprimé dans la perſonne de celui qui , dit-il , devoit en être la figure ; quoique l'Ange par un myſtére propre des Oracles , & des Prophéties , ne diſe pas que le vrai Meſſie ſera alors tué dans la perſonne de celui qui le repréſentera. Voici donc , dit ce Pere , le ſens des paroles de l'Ange. *Chriſtus Meſſias in ſuo typo tunc occidetur* , le CHRIST Meſſie ſera alors tué dans celui qui ſera ſa figure. Ce ſont les propres termes du P. Hardoüin dans l'article de ſa Chronologie où il traite des 70. Semaines de Daniel , Edition de Paris , p. 199. & Edition d'Amſterdam , p. 396. Colonne 1.

Septiémement. C'eſt ſur ces Obſervations que le P. Hardoüin explique toute la Prophétie. Ce n'eſt pas, ajoüte-t'il , que je veüille qu'elle ait été entiérement accomplie par la mort d'Onias, & par la prophanation qu'An-

tiochus fit du Temple, con
Docteur de Doüay, & Sixt
ne Dominiquain l'ont pré
Dieu ne plaise, la Prophé
rectement de J. C. & de l
ruine du Temple, en sorte r
qu'elle promet aussi une fig
grands événemens pour un
terminé. Certainement, co
c'est ce que le Sauveur a en
qu'au Chap. XXIV. de l
thieu, ℣. 15. il disoit; *C*
tis abominationem desolation
cta est à Daniele Prophetâ; &
qualis dicta est: lorsque v
l'abomination de la désola
été prédite par le Prophéte
non pas telle qu'elle a ét
ainsi qu'Estius l'interpréte.
tinuë le P. Hardoüin, elle
prédite seulement par les
Prophéte, elle l'a encore
figure que le Prophéte pron
la mort d'Onias, & la pro
du Temple qui a suivi
cette mort.

Voila le sistême que l
doüin s'est formé pour ex

o. Semaines de Daniel. Il le propose
an sa Chronologie de l'ancien Tes-
ment, Edition de Paris, p. 186.
isant qu'il souhaite connoître ce que
s Sçavans en pensent, afin de se con-
rmer à leur jugement, n'étant, dit-
, attaché qu'à ce que l'Eglise déci-
e, mais se servant de la liberté qu'el-
laisse, puisqu'elle n'a rien decidé
ir cela. Toutesfois dans l'Edition
ue l'on a faite de plusieurs de ses
uvrages à Amsterdam p. 880, on
it une réponse aux difficultés que le
ére Lamy de l'Oratoire a opposées à
: systême. Cette réponse est en faveur
1 P. Hardoüin, & il est facile de re-
nnoître qu'elle est de lui, quoiqu'il
y parle qu'en tierce personne; il y
tient & il y confirme davantage
n opinion. Elle a été depuis adroi-
ment insinuée dans l'Histoire du
euple de Dieu, comme on l'a déja
it; l'Auteur de cette Histoire y fait
isonner & parler Daniel, comme si
: Prophéte avoit véritablement pen-
ce que le P. Hardoüin a imaginé.
xaminons à présent chaque article

de son systême pour voir ce qu
en doit juger.

Premiérement. On doit croir
sincére la déclaration que le P
doüin fait en plus d'un endroit
tre persuadé que la Prophétie re
directement J.C. & a été entiér
accomplie en sa personne. On
même accorder à ce Pére qu'
par son Onction Sacerdotale,
qualité de Grand-Prêtre a pû
nommé CHRIST, ou Oint du Seig
& que par ses vertus singuliére
par la violence de sa mort, il p
quelque sorte être pris pour une
re de J. C. le seul vrai Messie.

Ce Pére semble pourtant cont
sa déclaration en disant que c'e
lement le tems de la mort d'O
& nullement celui de la mort d
qui a été déterminé & marqué
sement par l'Ange. Ceux qu'
avoir cru que les Semaines que l
annonce, n'assignent point le
précis de la mort du Messie, o
plus conséquemment, en disar
la Prophétie ne regarde point l

ſie, ni la mort de J. C. En effet n'eſt-ce pas donner une interprétation illuſoire à ces paroles de la Prophétie : *Poſt hebdomades ſexaginta duas occidetur Chriſtus*, après ſoixante-deux Semaines le CHRIST ſera mis à mort : n'eſt-ce pas une interprétation illuſoire que de dire que ces paroles regardent directement la mort du Meſſie J. C. & que néanmoins elles n'en déterminent point le tems, & marquent ſeulement celui de la mort d'un autre qui a été ſa figure? N'eſt ce pas même donner aux Juifs une occaſion naturelle de dire que la Prophétie n'eſt pas accomplie dans la perſonne de J.C. & par conſéquent qu'il n'eſt pas le Meſſie.

En vain le P. Hardoüin a-t'il cru prevenir cette difficulté, en diſant, comme on l'a vû, la ruine entiére de Jéruſalem, & de ſon Temple, qui a ſuivi de près la mort de J. C. montre aſſés aux Juifs, de même qu'aux Chrétiens, qu'il eſt le vrai Meſſie. Les Juifs ne peuvent-ils pas lui répondre. *Qu'eſt-ce* que la ruine de Jéruſalem *fait à nôtre ſujet ?* Selon vous la

Prophétie regarde directement le Messie ; selon vous le tems qu'elle détermine n'est point pour la mort de Jesus de Nazareth, car il ne s'y trouve point juste ; donc Jesus de Nazareth n'est point le Messie : selon vous encore le tems se rencontre juste à la mort du Grand-Prêtre Onias, & cependant selon vous Onias n'est point le Messie ; donc le Messie annoncé dans la Prophétie, n'est point encore venu.

Mais, dit le P. Hardoüin, Onias a été la figure du Messie, la prophanation du Temple faite après sa mort par Antiochus, a aussi été la figure de la destruction du même Temple par les Troupes Romaines ? D'où le sçavés vous, lui peuvent repartir les Juifs ; vous vous le figurés ainsi, quelle preuve en donnés vous ? Le tems précis désigné se trouve à la mort d'Onias, & la prophanation du Temple l'a suivie de près. Vous comptés ce tems, comme il vous plaît ; comment justifiés vous vôtre compte ? Ce compte ne se peut faire autrement, le nombre des Semaines

marquées ne va point jusqu'au tems de la mort de J. C. Cependant, reprendront les Juifs, c'est sa mort que la Prophétie prédit directement selon vous, en prédisant celle du Messie. Or selon vous les Semaines ne vont point jusqu'au tems de la mort de Jesus que vous nommés le Christ. Donc ce Jesus n'est point en effet le Christ ni le Messie. Onias ne l'est point non plus, selon vous : donc la Prophétie n'est point encore accomplie. Ce raisonnement qu'il paroît que les Juifs ont droit de faire sur les principes du P. Hardoüin, montre clairement non-seulement le foible, mais aussi le danger de son systême.

Secondement. Ce Pére insiste fort sur l'interprétation de ces mots : *ab exitu Sermonis*, & défie de montrer que ce mot *Sermo*, sans être joint à aucun autre mot, ait jamais signifié dans l'Ecriture quelque Edit d'un Roi, ou quelque autre chose que la revélation, ou la parole de Dieu. Mais si cette revélation ou cette parole

ne doit s'exécuter que par l'Edit c
Prince, comme elle ne s'est en (
exécutée que de cette sorte pour r
tre les Juifs en liberté, ce qui e
sujet dont il s'agit, quelle en
de fait y a-t'il à les confondre, &
compter depuis l'Edit qui a accom
la revélation, la parole & la prom
du Seigneur. Quand même le
Sermo n'auroit que le seul sens qu
P. Hardoüin lui donne, ne sero
pas naturel d'entendre ces term
ab exitu Sermonis, de la revélation
l'Ange Gabriel fait à Daniel, &
commencer de-là le compte des
maines, plûtôt que de la revélat
faite à Jerémie, plus de soixante-
ans auparavant.

Le P. Hardoüin répond que si l
comptoit les Semaines depuis le
cours de l'Ange à Daniel, elles f
roient trop long-tems après la m
d'Onias, ou trop tôt avant la mort
J. C. cette raison même, lui dir
les Juifs, fait voir clairement qu'il
s'agit ni d'Onias, ni de Jesus
Nazareth dans la Prophétie. Sans

te parler davantage les Juifs ; cependant on ſoûtient dans la réponſe au P. Lamy qui a déja été citée, on y ſoûtient que le ſyſtême du P. Hardoüin eſt très-efficace contre les Juifs. On voit combien il l'eſt, ſans donc les faire parler davantage, on peut dire à ce Pére qu'en fixant le commencement des Semaines à la Prophétie de Jerémie, il le prend de beaucoup trop loin par rapport du moins aux ſept Semaines que l'Ange a diſtinguées. La Prophétie de Jerémie a été faite la quatriéme année de Joakim, lequel a enſuite regné encore ſept ans, puiſqu'il en a regné onze en tout, ainſi qu'il eſt remarqué dans le Livre IV. des Rois, Chap. XXIII. ℣. 36. Or il eſt certain qu'il y avoit près de ſoixante-dix ans que les Juifs étoient en captivité, quand l'Ange parla à Daniel, cela fait environ ſoixante-dix-ſept ans depuis la Prophétie de Jerémie, c'eſt donc beaucoup plus que ſept Semaines, qui ne font que quarante-neuf ans. Donc le P. Hardoüin commence de beaucoup trop

loin le compte de ces ſept Semaines. Auſſi avoüe-t'il qu'il ſe trouve de plus qu'il ne faut quatre Semaines qui font vingt-huit ans. Mais, dit-il, les ſept Semaines diſtinguées par l'Ange étoient écoulées avant que l'Ange parlât à Daniel, & cela ſuffit pour expliquer la Prophétie. N'eſt-ce pas là faire entendre que l'Ange a inutilement diſtingué les ſept Semaines d'avec les ſoixante-deux ? On verra dans la ſuite ce que le P. Hardoüin dit encore touchant ces quatre Semaines, qu'il avoüë être au deſſus des ſept dans ſon calcul.

Dira-t'on que cela ne doit pas être pris pour une difficulté, puis qu'il veut que les ſept Semaines faſſent partie des ſoixante-deux, en les commençant toutes au même point. On lui demande pourquoi il le fait de la ſorte. Il répond : c'eſt que les 70. Semaines ſont abregées, & qu'elles ne peuvent l'être autrement qu'en confondant les ſept avec les ſoixante-deux, ainſi qu'on le remarque ci-deſſus ; mais on a auſſi remarqué que

ce Pére convient que le mot hébreu traduit dans la Vulgate par celui d'*abbreviatæ*, abregées, peut signifier, *couper*, *diviser*, autant qu'*abregées*; pourquoi donc prendre ce mot dans ce dernier sens plûtôt que dans l'autre. L'Ange ne semble-t'il pas diviser seulement les Semaines, & nullement les abreger, ou en diminuer le nombre, puisqu'il en marque 70. & qu'il ne fait que les distinguer en trois parties, sçavoir sept, puis soixante-deux, puis une. N'est-il donc pas plus vraisemblable que le terme de la Vulgate exprime cette division, & ce partage, plûtôt qu'une diminution du nombre. N'est-ce pas même abreger un tout que de le diviser en différentes parties, quoi qu'elles ne soient point confonduës l'une dans l'autre. Le P. Hardoüin ne trouveroit pas son compte de la sorte, c'est pourquoi il s'arrête à son explication du mot *abbreviata*. Mais cela ne fait-il pas voir que son compte n'est pas bon, & qu'il est établi sur une interprétation purement arbitraire.

Troisiémement. La raison pour si-

xer le commencement des sept & soixante-deux Semaines à la quatriéme année de Joakim, est, dit-il, que Daniel, quand l'Ange lui apparut, venoit de lire & de comprendre la Prophétie de Jerémie faite en cette année là, comme il est marqué au Chap. XXV. de ce dernier Prophéte. L'admirable raison, parceque Daniel venoit de lire la Prophétie de Jerémie plus de soixante-dix ans après qu'elle avoit été faite, il faut compter les années que l'Ange lui marque, en commençant depuis celle où Jerémie a fait cette Prophétie! Qu'il l'ait faite plus de soixante-dix ans avant que l'Ange ait apparu à Daniel, il est aisé de le montrer. Il restoit sept ans du Regne de Joakim qui en a régné onze en tout, comme on l'a déja observé à la p. 47. Son successeur Jechonias surnommé Joakim a régné trois mois, Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ℣. 8. Le Successeur de celui-ci, Sedecias a régné onze ans, Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ℣. 18. Il y avoit du moins soixante-huit ans de la captivité passés, au tems où

;e apparut à Daniel, lesquels
; aux années des deux Régnes
Tus, font quatre-vingts six ans,
y comprendre les trois mois de
onias. Le P. Hardoüin fait com-
ıer la captivité après ces trois
, ainsi il faut selon lui retran-
les onze ans de Sedecias; or en
etranchant on trouve encore soi-
e quinze ans. Est-il probable que
ge ait voulu que Daniel comptât
emaines qu'il lui annonçoit, en
mençant au tems d'une Prophétie
un si grand nombre d'années
ıravant.

cela étoit, l'Ange auroit-il dit,
ivement, comme il le dit ℣. 25.
. Prophétie, sept Semaines & soi-
e deux Semaines seront: *Hebdo-
:s septem & hebdomades sexaginta
erunt*. Il dit *erunt*, elles seront;
signifie-t'il qu'elles étoient passées,
noins en partie, comme elles l'au-
ıt été si elles avoient commencé
couler dés la quatriéme année de
kim, c'est-à-dire, plus de 70 ans
ıt que l'Ange les annonçât. De
la Prophétie de Jerémie qu'on
i 1733.

lit à son Chap. XXV. que le P. Hardoüin cite pour le fondement de sa pensée, cette Prophétie ne prédit nullement le rétablissement de Jerusalem, que l'Ange indique par ces paroles. *Ab exitu Sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem*, depuis la parole dite afin que Jerusalem soit bâtie de nouveau. Comment Daniel pouvoit-il sur ces paroles rapporter le commencement des Semaines prédites ensuite, à la Prophétie de Jerémie, qui ne dit rien de semblable? Le P. Hardoüin répond que Daniel en lisant dans Jerémie que la captivité finiroit après 70. ans, sçavoit fort bien ce qu'Isaïe avoit aussi prédit, Chap. XLV. ℣. 13. que Cyrus rebâtiroit Jérusalem & délivreroit les Juifs de la captivité: *Ipse ædificabit civitatem meam, & captivitatem meam reducet....* Sans doute, dit ce Pere, Daniel joignoit dans son esprit cette Prophétie avec celle de Jerémie, lesquelles reviennent au même; & c'est conformément à la pensée dont il étoit alors occupé, que l'Ange lui a parlé.

Hé bien, que cela soit ainsi, suit-

de-là que Daniel ait dû comprendre que les Semaines annoncées par l'Ange avoient commencé à l'année, où Jerémie avoit fait sa Prophétie, plûtôt que celle où Isaïe avoit fait la sienne? Celle-ci n'a-t'elle pas bien plus de rapport au discours de l'Ange, & n'est-ce pas d'elle qu'il faudroit commencer le compte des Semaines, plûtôt que de l'autre, s'il falloit les compter depuis le tems de l'une des deux. Le P. Hardoüin ne trouveroit pas son compte, & c'est ce qui l'a empêché d'y fixer son époque; la Prophétie d'Isaïe la rejetteroit trop loin. Car le dernier des Rois de Juda sous lesquels ce Prophéte dit, Chap. I. ℣. 1. qu'il a prophétisé, est Ezechias, c'est-à-dire, que sa Prophétie en question a precédé celle de Jerémie au moins de quatre-vingts ans. Mais ce terme a paru trop éloigné au P. Hardoüin; celui de la Prophétie de Jerémie devoit aussi le lui paroître, puisqu'il est de soixante quinze ans, avant que l'Ange parlât à Daniel, ainsi qu'on l'a montré ci-devant.

lement Commandant d'armé
nullement le Messie ; parceque
de *Christ* est là joint avec ce
Chef, lequel est ensuite dans la
Prophétie pour exprimer le Ch
Troupes Romaines : *cum duce*
ro, avec le Chef qui viendra.
re qui dans tout son Ouvrag
profession de s'appuyer sur l'Ec
d'en avoir étudié tous les term
de les expliquer les uns par les a
ce Pére a-t'il donc oublié que
par le nom de *Chef*, que les Do
de la Loi à l'arrivée des Mages
nurent & dirent à Herode le l
le Messie devoit naître ; parc
lisoient dans une Prophétie, f
celle de Michée, Chap. III
Vous Bethléem terre de Juda,
n'êtes pas la moindre entre les p
pales Villes de Juda : car il
de vous un Chef qui gouverne
Peuple d'israël, ainsi qu'il est

té dans l'Evangile de ſaint Matthieu, Chap. II. ℣. 6. *Et tu Bethléem terra Juda, nequaquam minima es in Principibus Juda : ex te enim exiet Dux qui regat Populum meum Iſraël.* Le nom de *Chef* ne ſignifie-t'il donc qu'un Commandant d'armée ? Et s'il a ce ſens dans un endroit de la Prophétie, s'enſuit-il qu'il n'en ait point d'autre dans l'endroit qui précéde ? Et loin de le réduire à ce ſeul premier ſens, parcequ'il eſt joint avec le mot de CHRIST, comme le fait le P. Hardoüin, ce ſecond mot ne le détermine-t'il pas à ſignifier le Meſſie, que Dieu avoit ſi ſouvent repréſenté par ſes Prophétes, comme un Chef qui gouverneroit ſon Peuple ?

Cinquiémement. A quoi penſoit le P. Hardoüin, lorſqu'il a avancé ſans aucune preuve, que les mêmes paroles, *uſque ad Chriſtum ducem*, annoncent deux Chefs d'armée, l'un après les ſept Semaines, ſçavoir Cyrus, & l'autre après les ſoixante-deux Semaines, ſçavoir Judas Machabée. Ne *faut-il pas* que la fauſſe lueur de ſes *conjectures* trop hardies l'ait égar-

gement ébloüi, pour lui faire donner à ces paroles un ſens ſi peu propre. Il a voulu expliquer à quoi ſervoit la diſtinction que l'Ange a faite des ſept Semaines avec les ſoixante-deux. Auſſi-tôt il lui eſt venu à l'eſprit que Dieu dans Iſaïe, Chap. XLV. ℣. 1. appelle Cyrus ſon CHRIST, *Christo meo Cyro*, & que Judas Machabée a auſſi pû être appellé CHRIST, à cauſe de l'Onction Sacerdotale, & parcequ'il commandoit les armées d'Iſraël, comme on l'a rapporté ci-devant. Il n'en a pas fallu davantage au P. Hardoüin pour dire affirmativement que les deux tems diſtingués par l'Ange déſignent ceux où ces deux Chefs paroîtroient.

Ont-ils du moins paru exactement dans ces deux termes qu'il leur aſſigne? Examinons-le: on a déja obſervé que ce Pére avoüe que depuis la quatriéme année de Joakim à laquelle il fait commencer les ſept Semaines, juſqu'à la premiére année de Cyrus dans Babylone, il ſe trouve quatre Semaines, ou vingt-huit de trop. Ce mécompte dont il convient, ne l'a

ête point, il s'efforce de le rectifier, plûtôt que d'abandonner sa pensée. Ce n'est pas, dit-il, du Régne de Cyrus dans Babylone, que l'Ange a indiqué le commencement, par les sept Semaines; c'est du Régne de ce Prince en Medie, & Daniel quand l'Ange lui parloit, n'ignoroit pas que Cyrus régnoit depuis dix ans en Medie. Quand cela seroit, comme il plaît à ce Pére de l'assurer, Daniel pouvoit-il conclure de-là que les sept Semaines avoient commencé à la quatriéme année de Joakim? Qu'est-ce que lui faisoit le commencement du Régne de Cyrus en Medie, par rapport à la délivrance du peuple d'Israël, sur laquelle seule ce Prophéte étoit inquiet? N'étoit-ce pas du Régne de Cyrus en Babylone qu'il souhaitoit d'être instruit, puisque c'étoit par lui qu'Isaïe avoit prédit que les Israëlites seroient mis en liberté? Cependant l'Ange ne lui dit rien de ce Régne, & marque exactement, selon le P. Hardoüin, le tems de celui que ce Prince *avoit commencé* en Medie, y a-t'il *aucune* vrai-semblance dans une

pareille explication ? D'a
ge dit que les sept Sem
erunt, & ne dit pas, qu'
été, comme on l'a déj
devant.

Quant à Judas Mach
Hardoüin dit que ce gr
l'Armée des Juifs purifi
l'an cent quarante-huit d
Grecs en Syrie : c'est en c
lit au Liv. I. des Macha
I V. ℣. 52. Ce Pére ajo
montant depuis là jusqu'
me année de Joakim, o
soixante-deux Semaines.
ve qu'il apporte pour
ces mots, *usque ad Chr*
signifient que ce Judas M
roîtroit après les soixante
nes. N'a-t'il donc paru c
purifia le Temple ? N'av
paravant combattu cont
& dissipé leur armée ? Il
n'y a mis que deux ans
être attribués à la soixa
Semaine.

Mais quel rapport la
qu'il fit du Temple, a-

que l'Ange dit à Daniel ? Le P. Hardoüin répond. N'est-il pas marqué au ℣. 27. de la Prophétie, que celui qui est prédit pour la fin des 62. Semaines, confirmeroit l'alliance avec plusieurs, dans une Semaine ? Or c'est ce que Judas Machabée fit à la soixante-troisiéme Semaine en purifiant le Temple, & en rétablissant les Sacrifices. Si cette réponse est bonne, Judas Machabée est le CHRIST qui devoit être tué après les 62. Semaines : car il n'y a qu'à lire la Prophétie, pour voir qu'elle dit que le CHRIST qui aura été tué, confirmera l'alliance avec plusieurs. Le Pére Hardoüin n'a-t'il pas dû le voir ? Ne devoit-il pas encore remarquer que la Prophétie ajoûte au même endroit, qu'au milieu de la 63. Semaine dans laquelle l'alliance aura été confirmée, *l'Hostie manquera avec le Sacrifice* ? Cela convient-il à Judas Machabée ? Il ne purifia le Temple que pour y faire des Sacrifices, on y en a fait depuis lui jusqu'à JESUS-CHRÎT, & ce n'est *que depuis la mort de ce vrai Messie qu'ils* ont entiérement cessé.

Rien donc de mieux solidement inventé que l'application que le P. Hardoüin fait des sept Semaines à Cyrus, & des 62. à Judas Machabée.

Sixiémement. Ce Pére a encore plus mal pensé, quand il s'est figuré, & qu'il a osé avancer que ces mots du ℣.26. de la Prophétie : *Occidetur Christus*, le CHRIST sera mis à mort, expriment à la lettre deux choses. Premiérement, que le vrai Messie sera certainement tué dans un tems que l'Ange ne détermine point. Secondement, qu'il le sera dans la personne de celui qui devoit être sa figure, au tems précis que l'Ange marque : on a déja observé quel est le danger de cette interprétation, & l'avantage que les Juifs peuvent en tirer, pour montrer que la Prophétie ne s'est point accomplie en J. C. & qu'il n'est point le vrai Messie. Voyons maintenant, s'il y a aucune sorte de probabilité dans cette explication. Ces paroles de la Prophétie que le P. Hardoüin explique ainsi, sont immédiatement suivies de celle-ci : *Et non erit ejus populus qui eum negaturus*

& ce ne sera point son Peuple
: renoncera. Cela signifie que le
IST sera tué par ceux qui étoient
euple, mais qu'ils cesseront de
; s'ils ne l'avoient pas été aupa-
t, ils n'eussent pû le renoncer :
e renonce que la personne avec
n a du rapport, & quelque
i l'on ne renonce point un
iger, & on en peut seulement
qu'on ne le connoît point, &
i ne s'intéresse point à lui.

voici comme la mort d'Onias
pportée au Liv. II. d'Esdras,
. IV. ℣. 33. *Onias ayant appris
vec certitude*, sçavoir, que Me-
s avoit volé dans le Temple des
d'or, en avoit donné quelques-
Andronique, & avoit vendu les
; à Tyr, & dans les Villes voi-
; *Onias l'en reprenoit se tenant
un lieu sûr à Antioche près de
mé : Menelaüs étant allé de-là
r Andronique, le prioit de tuer
, Andronique étant allé joindre
lui persuada (en lui donnant la
& lui faisant un serment, quoi-
ui fût suspect) lui persuada de sor-*

tir de ſon azile, & le tua auſſi-tôt qu'il en fut ſorti, ſans reſpecter la Juſtice. Pour ce ſujet non-ſeulement les Juifs, mais auſſi toutes les Nations furent indignées & ſouffrirent avec chagrin la mort d'un ſi Grand-homme.

Où eſt-là le Peuple qui renonce celui que l'Ange avoit dit devoir être tué après 62. Semaines par un Peuple qui le renonceroit ? On ne voit là qu'un Particulier qui ſe vange des reproches qu'un Grand-Prêtre lui a faits : il lui procure la mort non au milieu de ſa Nation, mais dans une Ville étrangére ; où la crainte l'avoit fait ſe refugier : un autre Particulier l'engage à ſortir de ſon azile, & le tuë : toute ſa Nation, & même les Etrangers ſont indignés d'une mort ſi injuſte. Quelque grand qu'ait été celui qui l'a ſoufferte, peut-on penſer que ce ſoit celui dont l'Ange avoit prédit le tems précis, avec une circonſtance qui ne ſe trouve nullement dans celle de ce Grand-homme, & dans laquelle on voit tout le contraire de cette circonſtance.

Comment le P. Hardoüin n'y a-t'il

point fait attention, lui qui se dit par tout si appliqué à combiner ensemble tous les termes de l'Ecriture? Le voici : il a consideré que saint Jerôme rapporte sans la blâmer, l'opinion d'Eusebe qui applique toute la Prophétie à Hircanus dernier Grand-Prêtre, & Chef des Juifs qu'Herode fit mourir, en usurpant par l'autorité des Romains, le Royaume de Judée. Le P. Hardoüin en voyant cela, ou quelque autre chose semblable, a conçû une vive idée, qu'il lui étoit également permis d'attacher la Prophétie à quelque Pontife, que le tems qu'elle marque conviendroit à Onias, & que ce seroit une découverte qu'il auroit fait le premier; il ne lui en a pas fallu davantage pour le déterminer à chercher des convenances aussi peu naturelles, & même aussi dangereuses, que celles que l'on vient de remarquer. On va à présent proposer trois autres explications, qui paroissent plus simples, plus conformes à l'Ecriture, & moins chargées de vrayes difficultés. On commencera par celle *qui en a* le plus.

Voyés la suite de cette Piéce Article XLVII. au mois prochain.

Article XXXIX.

CONJECTURES SUR UNE *gravûre antique, qu'on croit avoir servi d'amuléte ou de préservatif contre les rats. In 8° 1733. pp. 16.*

L'Illustre Auteur ne se nomme point. Nous nous tairons aussi par respect. Son nom d'ailleurs est si connu des Sçavans qu'ils ne s'y méprendront pas. La pierre qu'il explique, „ est une agathe-*sardonyx* rouge & „ blanche, gravée en relief, plus re„ marquable par la singularité du Ty„ pe, que par la beauté du dessein & „ la délicatesse du travail. Elle repré„ sente un Autel ou *Cippus*, sur lequel „ on voit un rat qu'un coq prend par „ la queuë pour l'attirer à soi & pour „ le faire tomber au bas de l'Autel. „ Il paroît resister ; & il semble tenir „ quelque chose à la bouche avec ses „ deux pattes. De l'autre côté un au

„ tre coq tient un second rat de la
„ même façon. Il a été mis hors de
„ combat, & amené par force au pied
„ de l'Autel. On lit au haut CYCKH-
„ NE BOHΘI, & au bas ou à l'exer-
„ gue KPATOYME „.

L'Auteur suppose cette gravûre incontestablement antique, sans vouloir toutefois rien prononcer à cet égard, fondé sur la juste défiance que donne aux Antiquaires l'art qu'on emploïe à leur imposer, source de disputes qui rendent ces matiéres souvent problématiques. Cela supposé, il croit pouvoir regarder cette pierre comme un préservatif ou *amuléte* pour détruire les rats. Ses preuves sont aussi solides que sçavantes. Premiérement, l'Autel est dedié à Apollon. Les deux coqs en font foi. (V. *Pausan. in Eliac. c.25.*) Secondement; il est question ici de l'Apollon Sminthien à cause des rats dont il preservoit. (V. Schol. in Homer. l. 1. Iliad. & Strab. l. 13. & Arnob. adv. gentes, l. 3. p. 151.) D'autres monumens faits en l'honneur d'Apollon Sminthien pour avoir *purgé* quelques Contrées

de rats, & rapportés par Elien, Strabon & Goltzius, achévent la preuve de celui-ci. Troisiémement, les deux rats représentés sur cette pierre se déclarent victimes dévoüées à la colére d'Apollon. Le premier qui resiste encore, s'écrie *contubernalis succurre*. Le second qui est abbatu de l'Autel, répond *vincimur* ΚΡΑΤΟΥΜΕ, abbreviation causée peut-être par le défaut de la couche blanche pour ΚΡΑΤΟΥΜΕΘΑ, ou si l'on veut ΚΡΑΤΟΥΜΕ pour ΚΡΑΤΟΥΜΑΙ *vincor*. ΒΟΗΘΙ pour ΒΟΗΘΕΙ, ne doit pas faire plus de peine, vû l'ignorance ou le peu d'exactitude des Graveurs, & d'autres raisons que l'Auteur allégue. Une autre pierre *agathe-onix* que *le Pois* a fait graver, confirme tout cela par son rapport avec la pierre en question. On y voit un coq, un rat, & une corbeille ouverte avec le mot *Aprilis*.

Le reste de la Dissertation roule sur quelques faits fort recherchés, qui montrent que les rats ont été redoutables en divers païs.

ARTICLE XL.

REFUTATION DES CRITIQUES *de M.* Bayle *sur saint Augustin, où sont contenus trois Traités, &c. Volume in 4° de 428. pages, sans les Tables. A* Paris, *chés* Rollin *fils, Quay des Augustins.*

Suite de l'Article V. au mois de Janvier.

NOus allons achever de donner l'Extrait du premier Traité, qui est intitulé : *véritable Clef des Ouvrages de saint Augustin contre les Pélagiens.* Il nous reste à parler de la troisiéme partie de ce Traité, laquelle contient l'examen d'une autre Clef des Ouvrages de saint Augustin, qu'un Ecrivain d'Italie prétend avoir trouvée. Son Écrit a pour Titre.

Dissertatio Theologico-Analytica de vero intellectu trium celeberrimorum capitum, &c. C'est-à-dire, Dissertation Théologique & Analytique sur le véritable sens des trois fameux Chapitres X. XI. XII. du Livre de

la Correction & de la Grace de saint Augustin, ou sur la véritable & la fausse distinction des secours de la Grace. Par Etienne Lorenzoni Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Padoüe, in 4°, pages 144. sans compter l'Epître dédicatoire, la Préface, & l'Index. A Padoüe 1729.

Cet Écrit est dedié à saint Philippe de Neri, ou plûtôt au Pape Benoît XIII. car l'Auteur dicte au Saint une harangue ou un compliment, qu'il le prie de faire au Souverain Pontife. La Préface est principalement employée à deviner & à prévenir les jugemens peu favorables des Lecteurs. Dans le corps de l'Ouvrage, après un Exorde assés court, l'Écrivain de Padoüe expose l'état de la dispute qu'ont entr'eux les Théologiens, qui sont Partisans de la grace efficace par elle-même. *Il est question*, dit-il, *de sçavoir le sentiment de saint Augustin touchant le secours de grace que reçut Adam, & en quoi il étoit différent du secours qui est accordé à l'homme après sa chûte.* Le P. Lorenzoni nous apprend que les uns mettent cet-

te différence en ce que ſelon ſaint Auguſtin la grace verſatile ſuffiſoit à l'homme innocent & aux Anges, pour perſéverer dans le bien, & ne ſuffit pas après le péché, lequel a rendu néceſſaire la grace efficace par elle-même ; au lieu que les autres attribuent à ſaint Auguſtin d'avoir enſeigné que la grace efficace par elle-même étoit néceſſaire dans les deux états. Enſuite le Théologien de Padoüe examine ſur quoi ſe fondent les Défenſeurs de la grace verſatile pour l'état d'innocence ; il veut dire les faux Thomiſtes qui excluent de cet état la prédetermination phyſique & la grace efficace par elle-même. Il trouve que leur principal appui eſt la doctrine, qu'ils croyent voir dans les trois fameux Chapitres X. XI. XII. du Livre de la Correction & de la Grace. Le P. Lorenzoni entreprend de prouver qu'ils ſe trompent, & qu'ils entendent mal ces trois Chapitres.

Il avance d'abord que ſaint Auguſtin ſe propoſe une difficulté inſoluble *au commencement* du Chapitre

dixiéme. La voici : comment Adam a-t'il péché en ne persévérant pas, puisqu'il n'a pas eû le don de la persévérance ? *Quid ipse non perseverando peccavit, qui perseverantiam non accepit ?* A cela, si on en croit le P. Lorenzoni, le saint Docteur répond par une Confession de Foi, qui a pour objet ce mystére, que Dieu a voulu montrer d'une part dans la chûte des mauvais Anges, dans le péché d'Adam, & dans l'impénitence de tous les hommes, qui jusqu'à la fin du monde mourront en état de péché mortel, ce que pouvoit le libre arbitre destitué de la grace efficace par elle-même, & du don précieux de la persévérance ; & qu'il a voulu montrer d'une autre part dans la fidelité des bons Anges, dans la pénitence d'Adam, & dans la sainte mort de tous les hommes, qui jusqu'à la fin du monde quitteront cette vie avec la paix & l'amitié du Seigneur, ce que pouvoit la grace efficace par elle-même & le don précieux de la persévérance ; en sorte que tout ce que dit ici S. Augustin, & ce qu'il va dire

dans la ſuite, eſt commun aux Anges & aux hommes, auſſi bien qu'aux deux états du Genre-humain : tel eſt le ſens qu'il donne à ces paroles: *Quapropter ſaluberrimè confitemur, quod rectiſſimè credimus, Deum dominumque rerum omnium, qui creavit omnia bona valdè, & mala ex bonis exoritura eſſe præſcivit, & ſcivit magis ad ſuam omnipotentiſſimam bonitatem pertinere etiam de malis benefacere, quàm mala eſſe non ſinere : ſic ordinaſſe Angelorum & hominem vitam, ut in eâ priùs oſtenderet, quid eorum poſſet liberum arbitrium, deinde quid poſſet gratiæ ſuæ beneficium juſtitiæque judicium.* En un mot le P. Lorenzoni prétend que ſaint Auguſtin ne ſonge point à diſtinguer les graces propres des deux états, mais qu'il veut ſeulement diſtinguer la grace propre des prédeſtinés, & la grace propre des réprouvés, en quelque état qu'on les ſuppoſe ; & voici la clef que le P. Lorenzoni a trouvée ; Dieu a voulu montrer dans les Prédeſtinés ce que pouvoit le bienfait de ſa Grace ; & dans les Réprouvés ce que pouvoit le libre arbi-

tre ; c'eſt un Myſtére qu'il faut croire humblement ; & à toutes les difficultés qu'on oppoſera, point d'autre réponſe que la Confeſſion de Foi qui eſt dictée par ſaint Auguſtin, *ſaluberrimè confitemur, &c.*

L'Auteur de la réfutation des Critiques de M. Bayle ſur ſaint Auguſtin objecte d'abord, que ſûrement dans les trois fameux Chapitres il ne s'agit ni de la grace verſatile, ni de la grace efficace par elle-même ; ni en un mot de la nature d'aucune grace actuelle. Il perſiſte à ſoûtenir que les ſecours *quo* & *ſine quo non*, ſont des graces habituelles, & que le prémier eſt la grace de prédeſtination propre de nôtre état ; le ſecond, la grace de prédeſtination propre de l'état des Anges & d'Adam innocent. Il ſe flatte d'avoir démontré ce ſentiment, & pour lui ôter l'air de nouveauté, il cite quantité d'Auteurs qui l'ont tenu comme certain & évident ; le P. Annat & le P. Didaque Ruiz, Jéſuites, le P. François Macedo Cordelier, le P. Thomaſſin de l'Oratoire, M. du Hamel de l'Académie Royale des Scien-

ces, le fameux Ruard Tapper, & enfin ſaint Thomas. En ſecond lieu il refute les raiſons que le P. Lorenzoni employe, pour appuyer ſon Commentaire, & pour prouver que ſaint Auguſtin n'a point eû intention de comparer enſemble les graces des deux états; mais ſeulement les graces propres des Prédeſtinés & des Réprouvés. La premiére raiſon du Théologien de Padouë eſt que ſi on n'admet point ſon interprétation, on ſera obligé de convenir que ſaint Auguſtin fait venir les Anges comme par machine pour les joindre aux hommes dans ſa Confeſſion de Foi; puiſque cette Confeſſion de Foi eſt la réponſe que fait ſaint Auguſtin à la queſtion, qu'il s'eſt propoſée, laquelle regarde le ſeul Adam & nullement les Anges. La ſeconde eſt que ſi ſaint Auguſtin avoit voulu diſtinguer deux ſortes de ſecours propres des deux états de l'homme, il n'auroit point confondu les Anges avec tous les hommes en général; mais il auroit mis d'un côté les Anges avec l'homme innocent, & de l'autre côté les hommes tombés

dans le péché. La troisiéme raison est un argument *ad hominem* contre les Adversaires tant soit peu Bajanistes, que le P. Lorenzoni combat. Est-il supportable, dit-il, d'exclurre les bons Anges du bienfait de la Grace ? Enfin la quatriéme raison est qu'il est absurde d'exclurre les mauvais Anges du jugement de justice, dont il est fait mention à la fin du passage. La réfutation de ces quatre argumens ne peut être abregée sans être obscurcie : on nous permettra de l'omettre.

Le P. Lorenzoni avant que de faire usage de sa Clef, pour introduire les Lecteurs dans le sens des trois fameux Chapitres, avertit fort prudemment que la régle ne doit point s'ajuster à ce qui suit, & qu'au contraire ce qui suit, doit s'ajuster à la régle. Ce Préliminaire une fois posé, il n'y a rien qui puisse embarrasser le Théologien de Padoüe. Saint Augustin dit des Anges que les uns s'éloignérent de Dieu par le libre arbitre, & que les autres par le même libre arbitre tinrent fermes dans la vérité. Le Pére

Lorenzoni répond que par le mot de libre arbitre saint Augustin a entendu la vie, & que par conséquent la grace efficace par elle-même est sous-entenduë dans ces paro les : *Cæteri autem per ipsum liberum arbitrium in veritate steterunt.* Le saint Docteur ajoûte, que, si Adam avoit voulu, il seroit demeuré dans l'état d'integrité & d'innocence par le même libre arbitre, dont le bon usage avoit sauvé les saints Anges : le P. Lorenzoni n'ose repéter que par le mot de libre arbitre saint Augustin a entendu la vie ; mais il se contente de répondre qu'il s'en tient à sa régle, & il revient à son axiome, la régle ne doit point s'accommoder à ce qui suit ; mais ce qui suit, doit s'accommoder à la régle. Saint Augustin dit qu'Adam étoit fort, & il allégue cette force pour l'unique raison de la suffisance du secours de grace qu'Adam avoit reçû. Le P. Lorenzoni répond que saint Augustin en parlant du secours de grace qu'Adam a reçû, montre en quoi la grace qu'il auroit reçûë, & qui lui a été refusée pour persévérer effecti-

vement, auroit été différente de la nôtre. Saint Augustin assûre, que si Adam eût perséveré, sa perséverance auroit été un mérite, & que les saints Anges reçûrent une récompense qui étoit dûë à leur perséverance. Les Adversaires du P. Lorenzoni lui objectent que ces termes *debitum* & *debita merces* désignent évidemment une grace versatile : ils se trompent, répond le P. Lorenzoni, ces termes signifient une grace efficace par elle-même, qui auroit été donnée à Adam, supposé qu'il eût perséveré ; le saint Docteur veut seulement faire entendre la différence qu'il y a entre l'arbitre purement libre qu'avoit Adam ; & l'arbitre délivré par la grace de Jesus-Chrît, dont joüissent maintenant les Prédestinés.

Rien n'est plus importun au Pére Lorenzoni, que de rencontrer partout dans les trois fameux Chapitres l'affoiblissement du libre arbitre, & les tentations ausquelles les Saints sont exposés dans cette misérable vie, pour l'unique cause du besoin qu'ils ont du secours quo. Il n'oppose à ces en-

droits que l'Axiome dont nous avons parlé, & qui revient par intervalles, comme une eſpéce de refrein. On ſent au reſte un eſprit ferme & conſéquent, que la pieté & la droiture accompagnent. L'Auteur de la Réfutation des Critiques de M. Bayle, ſur ſaint Auguſtin, paroît ne s'être propoſé autre choſe en examinant la Clef du P. Lorenzoni, que de donner un Commentaire exact & qui ne laiſſât rien à déſirer, des trois fameux Chapitres, X. XI. & XII. du Livre de la Correction & de la Grace. Il n'y a point de difficultés qu'il n'applaniſſe, point d'obſcurités qu'il ne diſſipe.

ARTICLE XLI.

HYPOTHESES PRIMITIVES de la durée moyenne des années Solaires, & des mois & des années Lunaires. Par le P. I. M. M. D. L. C. D. J.

Suite de l'Article XXI. au mois de Mars.

pour époque & pour racine de l
nées solaires, que l'équinoxe de
tomne suivant, & ci-dessus indi
cinq heures du soir, 24 d'Oc
Julien, 4007 avant Jesus-Ch
C'étoit un Jeudi ou le cinquiém
de la cinquante-uniéme Semain
puis la Création du monde, & le
& septiéme jour du douziéme &
nier mois lunaire de la premié
née du monde. C'étoit aussi san
te l'heure de l'équinoxe sensib
apparent, qui ne precédoit alo
de quelques heures le tems de l'

là, être d'abord diſtribuées par cycles de XIX ans : puiſque la premiére année ſolaire répondoit à la ſeconde année lunaire ; & que la dix-neuviéme année lunaire depuis la Création du monde, ne pouvoit par conſéquent répondre, qu'à la dix-huitiéme année ſolaire depuis le premier équinoxe d'Automne.

C'étoient donc deux différens cycles, qu'il eût fallu établir ; le lunaire de XIX ans, & le ſolaire de XVIII ans : ce qui eût cauſé de l'embarras dans le Calendrier primitif ; & de la confuſion dans la ſupputation des années du monde, à quoi les cycles ſolaires de XVIII ans n'euſſent pas été propres ; n'ayant commencé qu'à la ſeconde année du monde, ou douze mois lunaires après le premier jour de la Création. Le ſeul moyen d'éviter ce double inconvénient, étoit de rapporter l'un de ces cycles à l'autre, ou de les allier tous deux enſemble de telle ſorte, que la ſupputation des années du monde n'en pût ſouffrir ni alteration, ni ambiguité ; & que l'un & l'au-

tre cycle n'y perdît rien de sa propre durée.

Et comme la supputation des années du monde, & la proximité ou le peu d'éloignement qu'il y avoit entre la durée de XIX années lunaires & celle de XIX années solaires, obligeoient à donner la préference ou le premier rang aux cycles lunaires de XIX ans, & à former des cycles solaires de pareil nombre d'années : il ne restoit plus en faveur du cycle solaire de XVIII ans, qu'à reduire à ce nombre de XVIII les cycles lunisolaires de l'hypothése primitive. C'étoit l'unique moyen de ramener les cycles solaires de XVIII ans, aux cycles lunaires de XIX ans, dans l'intervalle de 342 ans, également composé de XVIII fois XIX années lunaires, & de XIX fois XVIII années solaires.

Enfin, puisque la dix-neuviéme année du monde étoit la derniére ou la dix-neuviéme du premier cycle lunaire, & en même tems la derniére ou la dix-huitiéme du premier cycle solaire; ces deux différens cycles ne

e 360 années solaires abou-
des heures entiéres ; puisque
iaison de cette Période, avec
.47 ans, qui lui a succedé,
à commencer celle-ci immé-
it après la fin & le dernier
e celle-là, sans aucune inter-
& sans aucune confusion
.re, sans laisser aucun inter-
:ant entre l'une & l'autre Pé-
& sans faire en aucune sorte
l'une sur l'autre : mais en
le l'une à l'autre à l'instant
1 360 & uniéme équinoxe,
boutissoit la Période de 360
qui étoit à la tête de la pre-
ériode de 247 ans. Si donc la
imitive de 360 ans, n'eût pas
des heures entiéres, la tête
riode de 247 ans, n'eût pas
irrégularité être fixée à des
entiéres, ni d'abord par A-
ni ensuite par Moïse & Aaron,
par l'ordre de Dieu ils trans-
la tête des années lunisolaires
uinoxe d'Automne à celui du
is. Et par conséquent la régu-
lu *passage* d'une Période à

1733.

l'autre, exigeoit que la Période primitive & naturelle de 360 années solaires, aboutît au même terme d'heures entiéres, auquel commenceroit la Période artificielle de 247 ans. D'où il est arrivé, que dans la suite toutes les Périodes solaires de 247 ans, ont commencé par des heures entiéres; jusqu'à la Période Judaïque de l'an 839 depuis la Naissance de Jesus-Christ.

Pour ce qui est de la conséquence que j'ai tirée du principe que je viens d'établir; sçavoir, que la Période primitive de 360 années solaires aboutissant à des heures entiéres, il s'en ensuivoit, que la durée moyenne de l'année solaire de cette belle Période aboutissoit nécessairement à quelqu dixaine de secondes: c'est ce qui n' pas besoin de preuve; puisqu'il e évident, qu'il ne faut pas moins dix secondes, pour faire 60 minut c'est-à-dire, un heure entiére, 360 ans. J'avertis seulement, qu bornant ici aux dixaines de secon la terminaison primitive de l'a solaire, je ne prétens pas en e

par là les pures & ſimples minutes ; vû que chaque minute eſt compoſée de ſix dixaines de ſecondes. Ainſi ce principe ne peut ſervir à l'exacte détermination de l'année ſolaire dont il eſt ici queſtion, à moins qu'on n'en connoiſſe d'ailleurs la durée, à fort peu de ſecondes près. C'eſt à quoi nous allons voir, que la Période de XIII cycles de XIX ans, ou de 247 années ſolaires, eſt d'une merveilleuſe utilité.

X. Il eſt en effet manifeſte, que la Période artificielle de 247 ans, ne pouvoit pas prudemment, ni ſans contrevenir à la principale régle d'un Calendrier perpetuel, être réduite ou bornée à des heures entiéres, au préjudice du calcul primitif de l'année ſolaire ; à moins que la véritable & primitive durée de 247 ans, n'approchât de ſi près, ou ne s'éloignât de ſi peu des mêmes heures entiéres, qu'on pût ſans inconvenient & ſans erreur notable, en negliger le leger excès ou la courte différence ; pour ramener dans la ſuite à des heures entiéres *toutes les époques de* ces ſor-

ces de Périodes, qu'il fallût pour bo
nes raisons substituer à la Période p
mitive de 360 ans.

En un mot, dans l'intervalle
247 ans, la différence de l'une à l'a
tre hypothése devoit être si legé
qu'on pût la négliger en faveur d
heures entiéres, sans alterer sensib
ment la véritable & primitive du
de l'année solaire ; afin qu'à pe
tuité on pût la reconnoître. Sans c
il eût certainement mieux vallu,
point introduire dans le Calend
solaire les heures entiéres de la sec
de hypothése, ou de la Période
247 ans ; & s'en tenir à l'exacte
primitive durée de ce nombre d'a
nées solaires ; eû égard sur-tout
commodité du calcu
qu'il étoit, comm ous l'avons v
aux dixaines de se ndes.

Or est-il, qu n que dans l'inte
valle de 247 a la différence
l'une à l'autre hyp solaire
assés legére, pour é
faveur des heures entiéres ; l'ann
de la seconde hypothése ou de la P
riode de 247 ans pouvoit à peine d

férer d'une seconde d'heure, d'avec l'année de l'hypothése primitive de 360 ans, parceque une seconde négligée sur la durée d'une année, produit quatre minutes & sept secondes de différence en 247 ans. Différence peut-être tolerable: mais qui certainement ne pourroit pas, dans cet intervalle, devenir plus grande du double ou du triple, & beaucoup moins être portée jusqu'au quadruple, sans altérer notablement & trop sensiblement la justesse d'un Calendrier perpetuel tel que celui-ci, dont la Période solaire de XIII cycles de XIX ans, n'est susceptible d'aucune équation, qu'au bout de plus de 6400 ans.

Donc, pour déterminer en toute assûrance & avec la derniére précision la durée primitive de l'année solaire, il ne reste plus qu'à faire attention, à quelle dixaine de secondes approche de plus près l'année de la Période solaire de 247 ans : car en conséquence des principes que nous venons d'établir, cette dixaine de secondes toute entiére & précisément accomplie, *sera le dernier* terme de l'année so-

laire de la Période primitive de 360 ans. Et comme dés l'Article ou le nombre II. de cette Dissertation, par des motifs de convenance, d'un fort grand poids en fait de Calendrier artificiel, nous avons donné à la Période solaire de 247 ans, 12887 semaines, 5 jours, & 20 heures précises d'étenduë ou de longueur de tems: & qu'en conséquence de cette hypothése, l'année solaire de cette Période artificielle, étoit de 52 semaines, 1 jour, 5 heures, 48 min. 49 sec. 35 tierces, & près de 17 quartes: il est de la derniére évidence, qu'il n'y a pas une demie seconde, mais seulement 26 tierces & un peu plus de 43 quartes, à ajoûter à cette durée, pour aboutir aux cinq dixaines de secondes pleines, qui terminoient l'année solaire de la Période naturelle de 360 ans.

De cette sorte la distance de l'une à l'autre hypothése, étoit presque imperceptible; & le retour de l'hypothése inférieure à la supérieure se présentoit de lui-même; puisqu'il se faisoit par le simple arrondissement

mple seconde, déja plus qu'à
entamée : à quoi l'on se sent
rs porté, pour la commodité
cul, quand cela se peut faire
nconvénient.

I. La durée primitive de l'année
e étant, comme on vient de le
ontrer, de 52 semaines, 1 jour,
ur. 48 min. & 50 secondes pré-
nent accomplies.

Deux années primitives sont de
semaines, 2 jours, 11 heur.
min. & 40 secondes.

Et trois années primitives sont de
6 semaines, 3 jours, 17 heur. 26
n. & 30. secondes.

Par conséquent, six années solai-
s de la grandeur primitive, sont
e 313 semaines, nullité de jours,
10 heur. 53 min. & nullité de se-
condes.

Et douze années primitives sont de
626 semaines, nullité de jours, 21
heur. 46 min. & nullité de secon-
des.

Par conséquent, dix-huit années
de l'hypothése primitive, sont de
939 semaines, 1 jour, 8 heur. 39

min. & nullité de secondes. C'est la vingtiéme partie de la Période solaire de 360 ans.

Enfin dix-neuf années solaires sont de 991 semaines, 2 jours, 14 heures, 27 minutes, & 50 secondes. C'est au juste la treiziéme partie de 247 ans, dont il nous reste à déterminer la durée primitive; pour reconnoître de combien précisément elle s'écarte des heures entiéres de la Période artificielle du même nombre d'années. Ce qui nous oblige à conduire jusques-là le calcul solaire de la Période naturelle, par cycles de XIX ans.

Deux cycles solaires de XIX années primitives, qui font 38 ans, sont donc de 1982 semaines, 5 jours, 4 heur. 55 min. & 40 secondes.

Trois cycles solaires, faisant 57 ans de l'hypothése primitive, sont de 2974 semaines, nullité de jours, 19 heur. 23 min. & 30 secondes.

Quatre cycles solaires, faisant 76 ans de la Période primitive, sont de 3965 semaines, 3 jours, 9 heur. 51 min. & 20 secondes.

Mai 1733.

Cinq cycles d'années ſolaires primitives, faiſant 95 ans, ſont de 4956 ſemaines, 6 jours, nullité d'heures, 19 minutes, & 10 ſecondes.

Six cycles ſolaires, faiſant 114 ans de l'hypothéſe primitive, ſont de 5948 ſemaines, 1 jour, 14 heur. 47 min. & nullité de ſecondes.

Sept cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 133 ans, ſont de 6939 ſemaines, 4 jours, 5 heur. 14 min. & 50 ſecondes.

Huit cycles ſolaires, faiſant 152 ans de la Période primitive, ſont de 7930 ſemaines, 6 jours, 19 heur. 42 min. & 40 ſecondes.

Neuf cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 171 ans, ſont de 8922 ſemaines, 2 jours, 10 heur. 10 min. & 30 ſecondes.

Dix cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 190 ans, ſont de 9913 ſemaines, 5 jours, nullité d'heures, 38 min. & 20 ſecondes.

Onze cycles ſolaires, faiſant 209 ans de la Période primitive, ſont de 10905 ſemaines, nullité de jours,

15 heur. 6 min. & 10 secondes.

Douze cycles solaires d'années primitives, faisant 228 ans, sont de 11896 semaines, 3 jours, 5 heur. 34 min. & nullité de secondes.

Treize cycles enfin d'années solaires de l'hypothése primitive, faisant 247 années de la Période de 360 ans, sont de 12887 semaines, 5 jours, 20 heur. 1 min. & 50 secondes précisément accomplies.

On voit ici, que l'exacte durée primitive de 247 années solaires, ne s'écartoit ou ne s'étendoit au de-là de vingt heures, que d'une seule minute & de cinquante secondes : & qu'ainsi c'est à juste tître & sans erreur notable ou de quelque conséquence dommageable ; que pour la commodité du Calendrier solaire, & pour en ramener toutes les époques à des heures en tiéres, la Période artificielle de XII cycles de XIX ans ou de 247 anné solaires, fut bornée à vingt heur précises ; quand elle fut substitué la Période naturelle de 360 ans. (la négligence d'une minute & de secondes sur 247 ans, causer

peine une heure ou 60 minutes de défaut, dans l'intervalle de huit mille quatre-vingt trois années ſolaires, ou d'un peu plus de 425 cycles de XIX ans.

Il n'eſt point au reſte, d'habile Lecteur, qui ne s'apperçoive, que pour vérifier le ſuſdit excès, d'une minute & 50 ſecondes de l'hypothéſe primitive, au de-là des vingt heures de la Période artificielle de 247 ans; il n'y a qu'à diviſer ce leger excès par le nombre même de 247 ans: & que le quotient de cette diviſion exprimera l'exacte différence de l'une & de l'autre hypothéſe, quant à la ſimple durée de l'année ſolaire. J'en ai fait moi-même l'épreuve: & j'ai trouvé par cette voye, que cette différence n'eſt en effet que de 26 tierces, & d'un peu plus de 43 quartes, comme je l'ai d'abord découverte & aſſignée ci-deſſus.

J'ajoûte même ici, pour contenter les plus ſcrupuleux, qu'au de-là des 43 quartes, le ſurplus de la différence eſt préciſément de 14 cinquiémes, 19 *ſixiémes*, 55 ſeptiémes, 8 huitié-

mes & demie ; avec une ſeule deux cens quarante-ſeptiéme partie de huitiéme. Différence par conſéquent, qui ne permettant pas de réduire avec exactitude les années de la Période artificielle à aucune ſorte de calcul tant ſoit peu commode, obligeoit par conſéquent à les faire aboutir aux heures entiéres les plus approchantes, dans tout le cours des XIII cycles de XIX ans ; comme je l'ai déja dit, & de la maniére que j'ai expliqué en ſon lieu.

XII. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'eſt qu'en ſuppoſant les années ſolaires plus longues d'une ou pluſieurs dixaines de ſecondes, que l'année primitive de 52 ſemaines, un jour, 5 heur. 48 min. & 50 ſecondes, la différence de 247 ans d'avec les heures entiéres eût été trop grande, ſoit par excès, ſoit par défaut, pour être négligée ſans inconvénient, en faveur de la Période artificielle de ce même nombre d'années ; c'eſt-à-dire, pour réduire aux heures entiéres les plus approchantes, ce nombre de 247 ans de la Période de

XIII cycles solaires de XIX ans. En voici la preuve.

Dix secondes surajoûtées à la durée primitive de l'année solaire, font manifestement 41 min. & 10 secondes d'augmentation en 247 ans. Et comme le même nombre d'années primitives, est d'une minute & 50 sec. au de-là de 20 heures ; 247 années plus grandes de 10 sec. eussent abouti à 43 minutes au delà des mêmes 20 heures : & il y eût eû 17 minutes d'erreur ou d'excès, à étendre cette durée jusqu'à l'heure la plus approchante, c'est-à-dire, jusqu'à 21 heures précisément accomplies ; pour porter jusques-là l'entiére durée de la Période solaire de 247 ans ; & en régler sur ce pied-là les équations horaires dans le cours des XIII cycles de XIX ans.

Rien n'eût été plus facile à faire, si cette grossiére erreur de 17 minutes l'eût permis. Car il n'y eût eû qu'à permuter l'ordre des équations, dont nous avons parlé dans la précédente partie de cette Dissertation ; en plaçant trois équations d'une heure dans chacun des sept cycles de nombre

impair ; & quatre équations pareilles dans chacun des six cycles de nombre pair : au lieu que la véritable & primitive hypothése des années solaires exige une disposition de ces sortes d'équations tout-à-fait contraire.

Supposant en second lieu l'entrée solaire de 20 secondes plus longue que dans l'hypothése primitive ; il est encore manifeste, que la différence de 247 ans d'avec les heures entiéres en eût été de beaucoup plus grande que ci-devant. Car 20 secondes surajoûtées à la durée primitive de l'année solaire, eussent produit en 247 ans, une heure, 22 min. & 20 secondes, au de-là des 20. heur. 1 min. & 50 secondes de l'hypothése véritable : & par conséquent 24 min. & 10 secondes, au de-là de 21 heures. Énorme excès, qu'il ne fût jamais venu en pensée de négliger, pour s'en tenir à 21 heures entiéres. Ainsi ni Adam le premier Auteur, ni Moïse le Conservateur de la Période artificielle de 247 ans, n'eussent réduit cette Période solaire à des heures entiéres, si la vraïe durée moyenne de

chaque année eût été, ou de 49 minutes, ou de 49 min. & de 10 sec. au de-là des 5 h. ordinaires, & communes à toutes sortes d'hypothéses.

Je dis en troisiéme lieu, qu'en supposant même, hors de toute apparence, l'année solaire de 30 secondes plus grande que l'année primitive, l'excès de 247 ans au de-là des heures entiéres eût encore été trop grand, pour être supprimé sans inconvénient. Car dans l'intervalle de 247 ans, 30 secondes de surplus eussent produit 2 heur. 3 min. & 30 sec. au de-là des 20 heur. 1 min. & 50 secondes de l'hypothése primitive: & par conséquent 5 min. & 20 sec. au de-là de 22 heures. Excès presque triple de l'excès primitif, qui n'est que d'une minute & de 50 secondes au de-là de 20 heures. Excès qui eût été de plus d'une heure en douze Périodes de 247 ans; & de plus de deux heures avant la fin de la révolution lunisolaire, qui est l'unique terme des équations dans cette espéce de Calendrier, comme nous le verrons dans la suite. *Excès enfin* qui suppose l'année so-

laire d'une grandeur démesurée, & contraire aux Tables & aux Observations des plus habiles Astronomes depuis un grand nombre d'années.

XIII. En examinant de la même maniére, de dix en dix secondes, les années solaires supposées plus courtes que les primitives : on découvre d'abord, que 247 ans de 40 secondes seulement au de-là de 48 minutes, aboutiroient à 19 heur. 21 min. & 40 secondes : & que 247 ans de 30 secondes seulement au de-là de 48 minutes, se termineroient à 18 heur. 39 min. & 30 secondes, dont la distance à 19 heures seroit de 20 min. & 30 secondes : & qu'ainsi dans ces deux hypothéses la Période de 247 ans n'eût pas pû sans erreur grossiére être réduite à 19 heures précises.

On seroit donc obligé pour aboutir de fort près à des heures entiéres, de supposer, contre toute vrai-semblance, 247 années solaires de 20 secondes seulement au de-là de 48 minutes, pour aboutir à 17 heures, 58 min. & 20 secondes : c'est-à-dire, à une minute & 40 secondes près de 18

Mai 1733.

heures. Différence à la vérité plus courte de dix secondes, que l'excès du même nombre d'années primitives au de-là de 20 heures. Mais différence, qui suppose la durée moyenne de l'année solaire si sensiblement trop courte, qu'elle est, comme j'ai déja dit, hors de toute vrai-semblance, & la plus contraire aux Tables & aux Observations des plus sçavans Astronomes, depuis près de deux cens ans. A quoi il faut ajoûter, que les 48 équations horaires de cette fausse hypothése, n'eussent pas pû être réparties avec uniformité aux treize cycles de la Période solaire de 247 ans : en quoi consiste le principal avantage de la réduction des années primitives à des heures entiéres.

XIV. Supposé donc, que les Périodes artificielles de XIII cycles de XIX ans, ou de 247 années solaires, aboutissoient à des heures entiéres ; comme nous en avons un indice certain & manifeste dans le Calendrier des Juifs, dont l'équinoxe du Printems 839 de JESUS-CHRIST, est placé *à six heures précises* du soir : il n'est

notable ou sans quelque gros
faut, de rapporter l'origine
sortes de Périodes, à toute au
pothése solaire, qu'à celle q
avons déja établie; & dont
est précisément de 365 jours,
48 min. & 50 secondes.

Telle est la plus ancienn
plus parfaite de toutes les hy
solaires. C'est donc sur cette
ve hypothése qu'on doit juge
justesse plus ou moins grande
tes les autres. D'où il s'ensuit
conséquence néceſsaire; que
thése solaire du Calendrier Gr
est d'une plus grande justesse

quartes, que dans l'hypothése primitive : au lieu que dans l'ypothése Grégorienne bien entenduë, & de 31 jours d'équation sur 4000 années juliennes, la durée moyenne de l'année solaire n'est que de 24 tierces au de-là des 50 secondes de l'hypothése primitive : comme je l'ai démontré dans mon Analyse Astronomique de l'hypothése solaire de M. de la Hire, aux Mémoires d'Avril 1731. Article XXXIV.

XV. Reste maintenant à déterminer avec la derniére exactitude, l'entiére durée de la Période primitive de 360 ans ; & tels équinoxes d'Automne qu'on voudra, durant cet intervalle. C'est à quoi nous allons satisfaire en deux maniéres par le calcul des années primitives, tant par rapport au cycle hebdomadaire, ou à la révolution perpétuelle des sept jours de la semaine, suivant l'usage primitif & qui subsiste encore parmi les Juifs ; que par rapport aux équations des années juliennes, suivant la commune méthode de nos Astronomes. J'appellerai à cette fin *excès* hebdoma-

daire, la quantité de tems, dont les années solaires surpasseront les semaines entiéres: & je nommerai *équation julienne*, la quantité de tems, dont les années juliennes surpasseront les années solaires: n'entendant ici par années solaires, que celles de l'hypothése, ou de la durée primitive, que je viens d'établir: ni par années juliennes, que celles de l'ancien Calendrier civil, composé, sans exception, de quatre en quatre ans, de trois années ordinaires de 365 jours, & d'une année bissextile de 366 jours. Commençons.

Une année solaire toute entiére & précisément accomplie, a d'excès hebdomaire, 1 jour, 5 heur. 48 min. & 50 secondes: mais elle ne surpasse une année julienne ordinaire, que de 5 heur. 48 min. & 50 sec.

Deux années solaires exactement pleines, comme on doit l'entendre par-tout dans la suite, ont d'excès hebdomadaire, 2 jours, 11. heur. 37 min. & 40 secondes: mais elles ne surpassent deux années juliennes ordinaires, que de 11 h. 37 min. & 40 s.

rois années solaires ont d'excès
omadaire, 3 jours, 17 heur. 26
t. & 30 secondes : mais elles
irpassent trois années juliennes
iaires, que de 17 h. 26 m. & 30 s.
iatre années solaires ont 4 jours,
eur. 15 min. & 20 secondes d'ex-
ebdomadaire, & l'équation ju-
e, ou l'excès de quatre années
nes sur pareil nombre d'années
es, est de 44 min. & 40 sec.
iit années solaires ont 2 jours, 22
, 30 min. & 40 secondes d'excès
omadaire : & l'équation julien-
de 1 heure, 29 min. & 20 sec.
ouze années solaires ont d'excès
omadaire, nullité de jours, 21
. 46 min. & nullité de secondes :
quation julienne est de 2 heur.
in. & nullité de secondes : &
iation julienne est de 2 heur. 14
& nullité de secondes.
ize années solaires ont 5 jours,
eur. 1 min. & 20 secondes d'ex-
iebdomadaire : & l'équation ju-
ie est de 2 heur. 58 min. & 40 s.
ingt années solaires ont 3 jours,
eur. 16 min. & 40 secondes d'ex-

cès hebdomadaire : & l'équation de pareil nombre d'années juliennes, eſt de 3 heur. 43 min. & 20 ſecondes.

Quarante années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, nullité de jours, 16 heur. 33 min. & 20 ſecondes : & l'équation julienne, eſt de 7 heur. 26 min. & 40 ſecondes.

Soixante années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 4 jours, 12 heur. 50 min. & nullité de ſecondes : & l'équation du même nombre d'années juliennes, eſt de 11 heur. 10 min. & nullité de ſecondes.

Quatre-vingts années ſolaires ont 1 jour, 9 heur. 6 min. & 40 ſecondes, au de-là des ſemaines entiéres, ou d'excès hebdomadaire : & l'equation julienne eſt de 14 heur. 53 min. & 20 ſecondes.

Cent années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 5 jours, 5 heur. 23 min. & 20 ſecondes : & l'équation julienne eſt de 18 heur. 36 min. & 40 ſec.

Deux-cens années ſolaires ont 3 jours, 10 heur. 46 min. & 40 ſecon-

des d'excés hebdomadaire : & l'équation julienne eſt de 1 jour, 13 heur. 13 min. & 20 ſecondes.

Trois-cens années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 1 jour, 16 heur. 10 min. & nullité de ſecondes : & l'équation julienne eſt de 2 jours, 7 heur. 50. min. & nullité de ſecondes.

Trois-cens ſoixante années ſolaires ont donc d'excès hebdomadaire, 6 jours, 5 heur. nullité de minutes, & nullité de ſecondes ; c'eſt-à-dire, ſix jours, & cinq heures préciſément accomplies, au de-là des ſemaines entiéres. Et l'équation julienne ou la différence de ce nombre d'années ſolaires, d'avec le même nombre d'années juliennes, eſt pareillement de 2 jours, & 19 heures préciſément accomplies. Ce ſont donc deux jours & dix-neuf heures pleines, à retrancher de l'entiére durée de 360 années juliennes, qui ſont au juſte de 18784 ſemaines & 2 jours ; pour déterminer l'exacte durée de 360 années ſolaires, qui ſont par conſéquent de 18783 ſemaines, 6 jours, & 5 heures préciſes.

Mai 1733.

Ainsi le premier équinoxe d'Automne ayant été ci-dessus fixé au jeudi, cinq heures du soir, 24 d'Octobre julien, 4007 avant la naissance de JESUS-CHRIST; il est manifeste, que 360 après, c'est-à-dire, l'an 3647 avant J. C. l'équinoxe d'Automne étoit remonté du jeudi, 5 heures du soir, 24 d'Octobre, au mécredi, dix heures du soir, 21 d'Octobre du Calendrier julien. Ce fut l'équinoxe du premier mois de l'année du monde 362, la premiére du vingtiéme cycle lunaire de XIX ans, & la premiere année des Périodes lunisolaires d'Automne, de XIII cycles, ou de 247 ans, tant solaires que lunaires; comme nous le verrons dans la suite. Poursuivons nôtre calcul: on en reconnoîtra de plus en plus la justesse & l'utilité en chemin faisant.

Quatre-cens années solaires ont 6 jours, 21 heur. 33 min. & 20 secondes d'excès hebdomadaire: & l'équation de ce nombre d'années juliennes est de 3 jours, 2 heur. 26 min. & 40 secondes. Ce qui fait voir, de combien se sont trompés ceux qui ont cru

avec feu M. Caſſini dans ſa vieilleſſe, que 400 années juliennes ne s'écartoient préciſément que de trois jours entiers, de la véritable durée moyenne de pareil nombre d'années ſolaires. Ils ne faiſoient pas attention, qu'en réduiſant ainſi l'hypothéſe ſolaire du Calendrier Grégorien, à trois jours d'équation julienne en 400 ans, le Pape Gregoire XIII n'eût pas dû retrancher dix jours de l'ancien Calendrier, comme il le fit en 1582; mais neuf jours ſeulement: & ils ne s'appercevoient pas, que ce dixiéme jour, dont ils blâmoient le retranchement, donnoit à cette hypothéſe Gregorienne toute la juſteſſe poſſible, par le moyen de 31 jours d'équation en 4000 années juliennes, comme l'a fort bien entendu M. de la Hire, en adoptant cette même hypothéſe; ainſi que je l'ai prouvé dans ma ſuſdite Analyſe de l'hypothéſe ſolaire de ce très-ſçavant, très-exact & très-laborieux Aſtronome. Le P. Riccioli lui en avoit, ce ſemble, frayé le chemin, en approchant à deux ſecondes près de nôtre véritable & primitive durée

de l'année ſolaire ; au Chap. IV. de ſon Aſtronomie réformée, pag. 16. n. 12.

Six-cens années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 3 jours, 8 heur. 20 min. & nullité de ſecondes : & l'équation julienne eſt de 4 jours, 15 heur. 40. min. & nullité de ſecondes.

Huit-cens années ſolaires ont 6 jours, 19 heur. 6 min. & 40 ſecondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne eſt de 6 jours, 4 heur. 53 min. & 20 ſecondes.

Douze-cens années ſolaires ont 6 jours, 16 heur. 40 min. & nullité de ſecondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne eſt de 9 jours, 7 heures, 20 min. & nullité de ſecondes.

Seize-cens années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 6 jours, 14 heur. 13 min. & 20 ſecondes : & l'équation julienne eſt de 12 jours, 9 heur. 46 min. & 40 ſecondes.

Deux mille années ſolaires ont 6 jours, 11 heur. 46 min. & 40 ſecondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne eſt de 15 jours, 12 heur.

ninutes & 20 secondes.

uatre mille années solaires ont :ès hebdomadaire, 5 jours, 23 . 33 min. & 20 secondes : & ation julienne est de 31 jours, té d'heures, 26 min. & 40 se-es. Ainsi quatre mille années oriennes, dont l'équation julien-est précisément que de 31 jours, ont trop grandes que de 26 min. o secondes, au bout d'un si long valle de tems. Tant de justesse en s entiers & par centaines d'an-, dans une hypothése solaire ar-ielle, est d'une merveilleuse beau-& méritera jusqu'à la fin des sié-l'admiration de tous les Sça-i.

ix mille années solaires ont 5 s, 11 heur. 20 min. & nullité de ndes d'excès hebdomadaire : & uation julienne est de 46 jours, ieur. 40 min. & nullité de secon-

Iuit mille années solaires ont 4 s, 23 heur. 6 min. & 40 secon-d'excès hebdomadaire : & l'équa-*julienne est de* 62 jours, nullité

ai 1733.

nullité d'heures, nullité de r
& nullité de secondes ; c'est
deux jours seulement & préc
accomplis. Et l'équation du
nombre d'années juliennes,
au juste de 67 jours, nullité
res, nullité de minutes, & n
secondes ; c'est-à-dire, de s
sept jours entiers & précisém
complis. Et pour faire évan
deux jours d'excès hebdomad
nous venons d'assigner à ce
années solaires ; ou pour ran
équinoxes, non-seulement à
heure du jour, mais au mê
de la semaine : il faudroit sep

juliennes, seroit de quatre cens soixante-neuf-jours.

Nous remettons aux Mémoires suivans l'usage d'une bonne partie de ce détail, dans la recherche & la découverte, qu'il nous reste à faire, de la durée primitive des mois & des années lunaires.

ARTICLE XLII.

MUSÆ RHETORICES, &c. *C'est-à-dire, Recüeil de Poësies latines, travaillées & déclamées en Public par quelques jeunes Rhétoriciens du Collége de* LOÜIS *le Grand, sur les Sujets qui leur ont été proposés par le P. de la Sante* D. L. C. D. J. *A* Paris, *chés les frêres* Barbou, *rüe S. Jacques* 1732. *vol. in* 12. *pages* 288.

VOici un nouveau trait de ressemblance dans la comparaison si usée de la Peinture & de la Poësie. C'est que de part & d'autre les connoisseurs y sont quelquefois trompés, & ne distinguent pas toûjours la

d'heures, 53 minut. & 20 se des.

Enfin, huit mille six cens qua te années solaires, composées de Périodes primitives de 360 ans, d'excès hebdomadaire, que 2 j nullité d'heures, nullité de min & nullité de secondes ; c'est-à- deux jours seulement & précisém accomplis. Et l'équation du n nombre d'années juliennes, est au juste de 67 jours, nullité d' res, nullité de minutes, & nulli secondes; c'est-à-dire, de soix sept jours entiers & précisémen complis. Et pour faire évanoüi deux jours d'excès hebdomadair nous venons d'assigner à ces 8 années solaires; ou pour ramen équinoxes, non-seulement à la n heure du jour, mais au même de la semaine; il faudroit sept re tions de ce même nombre d'ann ou ce qui revient au même, 168 riodes solaires de 360 ans, dont tiére & totale durée seroit de soi mille quatre-cens quatre-vingts & l'équation de ce nombre d'a

ennes, seroit de quatre cens soi-te-neuf-jours.

Nous remettons aux Mémoires ans l'usage d'une bonne partie de létail, dans la recherche & la dé-verte, qu'il nous reste à faire, de urée primitive des mois & des an-: lunaires.

ARTICLE XLII.

JSÆ RHETORICES, &c. C'est-à-dire, *Recüeil de Poësies lati-es, travaillées & déclamées en Pu-lic par quelques jeunes Rhétoriciens u Collége de* LOÜIS *le Grand, ur les Sujets qui leur ont été proposés ar le P. de la Sante* D. L. C. D. J. *A* Paris, *chés les fréres* Barbou, *rue . Jacques* 1732. *vol. in* 12. *pages* 88.

V Oici un nouveau trait de res-semblance dans la comparaison ée de la Peinture & de la Poësie. t que de part & d'autre les con-seurs y sont quelquefois trompés, ne distinguent pas toûjours la

main du Maître de
ple.

Combien d'exce
sortis des Écoles de
Titien, où la différe
passe encore pour im
tre ce qui appartien
hommes même, &
vrage des Éléves qu'i
l'on s'en tenoit au tît
on liroit les Piéces
comme les essais d'u
sante; qui par son
exercices de Littératu
ment à ce que des em
lui demanderont u
& de talens. Peu d
queroient de pénét
démêler certaines ti
tours d'une force su
fruit des conseils &
d'un guide habile,
mettre à ceux qu'il c
élévation & sa propr
il y a des leçons, q
ment aux disciples q
une nouvelle ame &
comme il y en a q

qu'à inſtruire & à diriger. Ce puiſſant effet eſt le Soufle ſacré, le véritable Apollon des Anciens. Ce qu'il a de particulier, un Maître, tel que le P. *de la Sante*, ne l'apprend point : il le communique, il l'inſpire.

Avec la beauté du Vers & la vivacité des penſées, nos jeunes Auteurs offrent une variété, qui doit intéreſſer le goût du Public par toute ſorte d'endroits : ce ſont ſix livres d'une étenduë raiſonnable, qui ont chacun leur objet. Veut-on de l'invention ? Le premier Livre, ſous le nom d'*Origines Poëtiques*, préſente des Piéces de pure fantaiſie, de ces fictions ſçavantes, qui tirent de leur ſimplicité les choſes les plus communes : qui les tranſportent avec art du monde naturel dans la région des Métamorphoſes ; & ſans rien ôter d'eſſentiel à la vérité, ni à la nature, ſubſtituent agréablement aux cauſes ordinaires le jeu & l'intrigue d'une ſage illuſion.

Le ſecond Livre pourroit aiſément paſſer pour une lecture édifiante, & en procurer les avantages ; en même

tems qu'on y ressentiroit la douceur d'une lecture qui amuse, & qui divertit. Il est vrai que les Héros du Christianisme y prennent de l'antiquité Payenne la finesse & la grace de l'expression; mais c'est pour l'appliquer à des sentimens, dont elle a été fort éloignée de connoître jamais la grandeur. On les rend & on les expose ici, quelque sublimes qu'ils soient, avec toute l'énergie qui leur convient, & avec toute l'éloquence, qui peut le plus naturellement aider à les insinuer dans les cœurs. L'un & l'autre Testament; la vie, les maximes, l'intérieur des Saints en ont suggeré la matiére.

Le troisiéme Livre promet des éloges, & l'on y en trouve de parfaitement bien touchés. La morale cependant n'y a pas moins de part que le panégyrique. On seroit trompé, si l'on ne cherchoit que des loüanges dans les complimens qui furent adressés au Roi sur la cérémonie de son Sacre, & sur sa Majorité. C'étoit autant d'instructions respectueusement ménagées touchant les obligations

d'un grand Prince ; & ce qu'il convenoit alors de repréſenter à de jeunes Seigneurs, d'une naiſſance & d'un âge à mériter de plus près les bonnes graces de SA MAJESTÉ.

Le quatriéme Livre, & le cinquiéme contiennent pareillement des moralités très-utiles ; l'un par les exemples de terreur & de vertu que l'Hiſtoire y fournit ; l'autre par un petit nombre de récits, extraits judicieuſement de la Fable, & qui tendent au même but.

Le ſixiéme eſt un mêlange de Portraits, d'Apologues, d'Épigrammes, & de pareilles badineries ingénieuſes, où il entre d'ordinaire plus de ſaillie, que d'étude. Il faut de tout, quand il s'agit de former l'eſprit. Il eſt bon même, pour en aiguillonner ſouvent la peſanteur ou la pareſſe, de l'accoûtumer à ces traits vifs, & à ces rencontres délicates, qui nées ſur le champ ſaiſiſſent & ſurprennent. Il en coûtoit trop peu au P. *de la Sante* d'être lui-même en ce genre un heureux modéle, pour qu'il regrettât d'y donner *en paſſant* quelques momens.

ble dans cette Piéce, l'Auteur çoit de bonne heure ce qu'o s'en promettre dans le choi des, qu'il a plus particuli embrassé.

C'est assûrément une dis glorieuse aux Poëtes latins, & autres à quelques-uns des P seurs du P. *de la Sante*, que M *du Tillet* leur ait aussi donn dans son magnifique dessein *nasse françois*. Les soixante jeu ses, qui s'avancent courage sur les rangs, conçoivent bi de leur côté ce seroit présc d'aspirer à cet honneur av

se familiariséroient peu à peu avec les Illustres du premier ordre, & s'occuperoient soigneusement à en recüeillir les richesses. Elles portent, en partie, de ces noms connus parmi les Protecteurs des beaux Arts, qui ne permettroient pas au monde sçavant de les y regarder comme étrangéres.

ARTICLE LXIII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs sacrés & ecclésiastiques.. ...... *Par le Reverend Pére Dom Remy* Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c.* A Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Mesnil, & Lottin. *In* 4° *Tome III.*

Voyés les Articles CIII. au mois de Decembre 1732. IX. XII. XX. & XXIV. aux quatre mois précédens.

LE troisiéme Volume de cet Ouvrage s'est fait un peu attendre. Les Libraires n'ont pas voulu s'engager plus avant dans une si grande dépense, sans être assurés du succès des

deux premiers Volumes : ce ſuccès a été tel qu'ils pouvoient le ſouhaitter, & ils nous promettent que les Volumes ſuivans ne tarderont pas beaucoup, parceque l'Auteur en a déja pluſieurs tout prêts à être mis ſous la preſſe ; on peut ajoûter que de pareilles entrepriſes, quand une Congrégation ſçavante en eſt chargée, ne courent aucun riſque de demeurer imparfaites.

Chapitre I. *Saint Cyprien, Docteur de l'Egliſe, Evêque de Carthage & Martyr.* Nôtre Auteur ſuit ici l'Édition d'Oxfort. Après avoir prouvé que ſaint Cyprien étoit né à Carthage, & détruit l'opinion de ceux qui ont avancé qu'il avoit été engagé dans le mariage, & celle de Prudence & de quelques autres, qui pour l'avoir confondu avec ſaint Cyprien Martyr en Orient, ont cru qu'il avoit été adonné à la Magie, il ajoûte qu'il fut le premier Evêque, qui ait donné ſon ſang pour Jesus-Chrît en Afrique; mais le paſſage du Diacre ſaint Ponce, qu'il cite en preuve, ne parle que de Carthage.

:vre à Donat, que saint Au-
ppelle une Lettre suivant l'u-
Anciens, qui donnoient in-
ment le titre de Lettres & de
ux Ecrits de médiocre gran-
:st selon nôtre Auteur le pre-
uit de la conversion de saint
, il y décrit les perils que l'on
ans le monde, & y reléve la
ue Dieu fait à une ame qu'il
: pour l'appeller à son service.
rouve rien dans *le Traité de la
es Idôles*, qui en puisse fixer
:. D. Ceillier trouve que les
qu'apporte l'Auteur pour
qu'il n'y a qu'un Dieu, pou-
tre mieux arrangées, & croit
:té composé à la hâte : cepen-
iint Jerôme en admiroit la
, la connoissance, que le
fait paroître de toute l'Hist-
& la beauté, soit des paroles,
pensées ; toutes marques d'un
e fait avec soin ; D. Ceillier
à cela que ce n'est, pour ainsi
u'un Extrait de *Tertullien* &
tius Felix, & que ce qu'il y a
beau, est tiré presque mot pour

pour réprimer l'insolence de quelques-uns de ces lâches Chrétiens, qui vouloient être reconciliés à l'Eglise, sans avoir fait pénitence. On y apprend que les Martyrs ordonnoient en mourant cette reconciliation prématurée, mais que le saint Evêque ne croïoit pas leur devoir obéïr en cela, ne jugeant pas que les Martyrs obtinssent toûjours de Dieu l'indulgence, qu'ils promettoient, & persuadé que cette facilité, qu'on coloroit du spécieux prétexte de compassion, étoit une véritable cruauté, & qu'une telle paix étoit pernicieuse à ceux, qui la donnoient, & infructueuse à ceux, qui la recevoient.

Il y a peu d'Ouvrages de saint Cyprien qui aient été plus loüés par les saints Péres, que son Traité de *l'Oraison Dominicale*, & la seule Analyse que nous en donne ici D. *Ceillier*, peut suffire pour justifier leurs éloges. Il est divisé en trois parties; dans la premiére, l'Auteur reléve l'excellence de l'Oraison Dominicale; dans la seconde il l'explique; & dans la troisiéme il traite des conditions de la

, & donne des pratiques, qui
it en faciliter l'usage, & en
nter le mérite. Dans le Traité *de*
rtalité, il n'est parlé que de la
ce qui sert à en fixer la date,
s tard en l'année 253. Le but
Saint s'y propose, est de soûte-
d'instruire les Fidéles, dont la
nbloit ébranlée par ce fleau, ou
ır ignorance regrettoient de ne
ourir Martyrs. *L'exhortation au*
rre paroît avoir été écrite vers le
tems, c'est-à-dire, pendant la
ution de Gallus. *Marianus Vic-*
est trompé en attribuant à saint
e cet Ouvrage, qui n'est, dit
Auteur, qu'un Recüeil des pas-
de l'Ecriture divisé en douze
itres, & disposés de la maniére
e Livre des *Témoignages à Qui-*
Le Saint, dit D. Ceillier, ajoûte
le choses aux paroles du Texte
; mais il faut convenir que ce
it beaucoup, & fait de ces passa-
mmassés un tout bien suivi, &

gne de Gallus vers l'an 252. puisque l'Auteur y parle de la mort de *Dece* arrivée en 251. comme d'un événement tout recent. D, Ceillier ne goûte pas le sentiment de ceux, qui croient que *Demetrius*, dont il s'agit ici, étoit le Proconsul d'Afrique, le saint Docteur y parlant d'une maniére peu convenable à une personne de ce rang. Il juge plus vrai-semblable que c'étoit un Officier, ou Magistrat subalterne qui persécutoit les Chrétiens avec beaucoup de cruauté; & leur faisoit de grands reproches, ausquels le Saint répond avec force.

Nôtre Auteur n'est pas non plus du sentiment de ceux, qui ont avancé que le Traité *de l'Aumône* a été composé à l'occasion de l'irruption des Barbares d'Afrique en Numidie, dont il n'est fait aucune mention dans cet Écrit. Le Concile d'Ephése le cite sous ce même tître, & celui de Calcedoine sous celui de *Livre des Oeuvres de Pieté & de l'Aumône*. Dans le vrai, il n'y est presque parlé que des oeuvres de misericorde. L'occasion, qui fit entreprendre au saint Docteur

ité *de la Patience*, fut la chaleur
ſputes, qui s'élevérent au ſujet
ptême des Hérétiques. Il crai-
u'elles n'arrêtaſſent la paix &
n, qui doit être entre les Fidé-
& ſur-tout entre les Evêques, &
lut leur faire voir que la diver-
s opinions ne doit point nuire à
rité : il y avance d'abord com-
e choſe certaine, que la patien-
Philoſophes étoit auſſi fauſſe
eur ſageſſe, puiſqu'ils ne con-
ient ni la Sageſſe, ni la Patience
eu, & qu'ils n'étoient ni hum-
ni doux, qui ſont les deux ca-
es de la patience, & que cette
eſt propre aux ſeuls Chrétiens.
uerres de Religion ſeroient bien
minées, ſi l'on ſuivoit cette ma-

écrit dans le même tems, & pour le même ſujet : l'Auteur obſerve que de tous les vices celui dont un Chrétien doit ſe garder davantage, eſt celui-ci, n'y en ayant point de plus imperceptible, ni qui nous faſſe plûtôt périr ſans que nous l'appercevions.

L'Article des Lettres de ſaint Cyprien occupe ici beaucoup de place, & nôtre Auteur l'a rendu fort intéreſſant, en le rendant hiſtorique, & en éclairciſſant par des Citations & des Notes tout ce qui pouvoit faire quelque difficulté. Il examine par exemple avec ſoin cet endroit où le Saint écrivant à ſon Clergé parle de la Confeſſion faite en cas de mort à un Diacre faute de Prêtre. M. Fleury a cru qu'il ne s'agiſſoit pas de la Confeſſion Sacramentelle ; d'autres Auteurs penſent au contraire, que les Diacres avoient réellement le pouvoir d'abſoudre en cas de néceſſité, non pas qu'ils euſſent le pouvoir des Clefs, comme les Prêtres, mais ſeulement l'uſage par commiſſion de l'Evêque. D. Ceillier appuye fort ſur cette derniére opinion, & rapporte aſſés au

long ſur quoi elle eſt fondée. Il y en a effectivement de trois ſortes, & auſquelles il n'eſt pas aiſé de répondre d'une maniére, qui ſatisfaſſe. On peut les voir dans l'Auteur. La grande affaire de ceux qui étoient tombés pendant la perſécution, fait la matiére de quantité de Lettres, qui ne ſont pas toutes de ſaint Cyprien, dont pluſieurs ſont imprimées avec les ſiennes. Il y en a d'une grande beauté, ſur-tout une du Clergé de Rome au ſaint Docteur, & qu'on croit être de *Novatien*. La ſoixante-neuviéme de ce Recüeil, adreſſée par ſaint Cyprien à Magnus, & écrite en 255. fut le commencement de la grande diſpute, qui s'éleva alors dans l'Egliſe au ſujet du Baptême des Héretiques ſchiſmatiques, ſur laquelle nôtre Auteur a paſſé legérement dans la vie de ſaint Cyprien. Le ſaint Evêque s'y éléve fort contre le nom de *Clyniques*, qu'on donnoit à ceux qui avoient reçû le Baptême étant au lit, & demande ſi on l'a pris dans *Hippocrate* ou dans *Soranus*, & quant à ce qu'on ajoûtoit *que pluſieurs* de ces Clyniques

étoient encore tourmentés du Dem
après leur Baptême, il dit que c'
parcequ'ils en avoient violé l'inr
cence. D. Ceillier en parlant de
réponse que le Pape Victor fit à l'
ticle principal de cette Lettre, & q
regardoit la validité du Baptême c
Hérétiques, dit que plusieurs c
accusé ce Pontife d'avoir donné da
l'extrémité opposée à celle, où ét
tombé saint Cyprien, & voul
qu'on reçût tout Baptême conferé
les Hérétiques, quel qu'il fût, mais
réfute ce sentiment. „ Ceux, dit-
„ qui avancent que S. Etienne ét
„ dans l'erreur, se trouvent obli
„ de dire que toute l'Eglise étoit al
„ partagée entre deux erreurs, s
„ que personne y soûtint la vérité,
„ sorte qu'on est en droit de leur c
„ mander sur quelle Tradition
„ s'est fondée pour trouver le ju
„ milieu, qu'elle a embrassé „.

Dans la fameuse Lettre à *Juba*
qui est la soixante & treizième, le sa
Docteur répond à toutes les diffic
tés qu'on faisoit contre son sentime
après quoi il s'en fait une à lui-r

&c se demande ce que deviendront
x , qui ayant quitté les Héréti-
s , n'ont pas été rebaptisés , & ont
reçûs dans l'Eglise ? à quoi il ré-
d que Dieu est assés puissant pour
: faire miséricorde. Cependant se-
son principe ces Hérétiques con-
:is étoient dans le cas de ceux, qui
ʼant jamais été baptisés & croyant
oir été , n'auroient été Chrétiens
en apparence. En effet , saint Cy-
:n avertit dans la même Lettre
il ne rebaptise pas les Hérétiques,
is qu'il les baptise , puisqu'il n'y a
un seul Baptême , qui est celui de
ȝlise Catholique. C'est à la fin de
:e Lettre que sont ces belles paro-
tant admirées de saint Jerôme &
saint Augustin , & qui marquent
n le caractére de saint Cyprien.
'oila , mon très-cher frére, ce que
.ous avons cru devoir répondre se-
ɔn nôtre foiblesse , sans prétendre
.en prescrire à personne , ni empê-
her que chaque Evêque ne fasse
e qu'il jugera à propos , puisqu'il
st maître de ses actions : car au-
:*nt que nous* le pourrons , nous

Mai 1733.

n'aurons point de démêlé là-dessus, „ avec nos Collégues les Evêques, avec „ qui nous voulons toûjours vivre en „ paix & en union, suivant le Com- „ mandement de nôtre Seigneur Je- „ sus-Christ, sur-tout puisque l'A- „ pôtre dit : *si quelqu'un veut contester „ là-dessus, nous n'avons rien à dire, „ sinon que ce n'est pas là nôtre coutu- „ me, ni celle de l'Eglise de Dieu.* * „ Nous conserverons inviolablement „ par nôtre patience la charité de l'es- „ prit, l'honneur de nôtre Collége, „ le lien de la Foi & la concorde du „ Sacerdoce „.

Nous ne nous arrêterons point à l'Article des Écrits de saint Cyprien que nous n'avons plus, & de ceux qu'on lui a faussement attribués : l'exposition que fait nôtre Auteur de la Doctrine de ce Pére, mérite plus d'attention. Il faut convenir que ce Grand-homme s'explique un peu durement en quelques endroits sur l'autorité du souverain Pontife, & Dom Ceillier observe fort bien que quand

* 1. Cor. n. 16.

nt Cyprien dit que chaque Evêque libre de se comporter comme bon semble dans le gouvernement de Eglise, sauf à rendre compte à eu de sa conduite, saint Augustin ertit que cela ne se doit entendre, e pour les questions, qui ne sont int encore parfaitement éclaircies. n sçait d'ailleurs que le même saint ugustin a regardé comme une tache ans la vie de saint Cyprien, sa résis-ance au Pape Etienne; mais les pas-ges que nôtre Auteur cite de ce saint octeur pour montrer qu'il désa-rouvoit les Appels au premier Siége, e prouvent pas qu'il les ait cru toû-ours nuls, ni que le souverain Pon-ife ne puisse jamais reformer le juge-nent d'un Evêque, ou d'un Concile articulier. Ce que D. Ceillier ajoûte le la prétention de saint Cyprien au ujet des causes qui doivent être exa-ninées & jugées où le crime a été com-mis; & où les coupables peuvent avoir des accusateurs & des témoins, cela ne doit pas non plus être pris dans un sens aussi général que nôtre Auteur semble l'indiquer. On sçait

Ouvrages. Tout cela est trait
une exactitude & une précisi
laquelle il nous paroît qu'on n
rien ajoûter. M. Rigaut y est s
très bien relevé sur tous les déf
son Edition de saint Cyprien. I
nier article regarde la vie d
Docteur par le Diacre *saint Po*
les Actes de son Martyre. S. J
a trouvé l'Ouvrage de saint Po
excellent, que l'Auteur lui a pa
riter place parmi les Ecrivains
siastiques. Nous avons en franç
Actes du Martyre de saint C
par MM. Lambert & de Mau
La Traduction du premier e

saint Cyprien que D. *Prudent Maran* a mise au commencement de l'Edition de M. *Baluse*; que ce même Auteur a achevée; à celle de D. *Gervaise* ancien Abbé de la Trappe. Si nôtre Auteur ne s'étoit pas borné à celle d'Oxfort, il auroit pû profiter de la Préface, qui est à la tête de celle-ci, pour éclaircir davantage les deux articles du Baptême des Hérétiques, & de ce qui regarde ceux qui étoient tombés pendant la persécution, sur-tout pour faire sentir que dans le premier, tout le mal venoit de ce que saint Cyprien & saint Firmilien ne se soûlevoient contre le Pape saint Etienne, que faute d'avoir bien pris sa pensée.

Les trois Chapitres suivans traitent de plusieurs Actes des Martyrs, qui sont tous regardés par D. Ceillier comme irréprochables.

Chapitre V. *Saint Denis, Evêque d'Alexandrie & Confesseur.* On sçait que ce Pére fut accusé à Rome d'avoir nié la *consubstantialité* du Verbe. D. Ceillier dévéloppe avec beaucoup de netteté ce qui avoit donné lieu à

cette accusation, dont le Saint se purgea si bien, que saint Athanase permettoit aux Arriens de se servir de ce qu'ils trouveroient de plus avantageux pour eux dans ses Ecrits. Il s'en faut bien que nous ayons en entier tous les Ouvrages de saint Denys; mais les fragmens qui nous en restent, font voir qu'il a utilement servi l'Eglise dans l'affaire du Schisme de Novatien; qu'il a toûjours tenu Origene dans sa Communion, & lui a donné de grands éloges après sa mort; qu'il regardoit l'*Apocalypse* comme l'Ouvrage d'un homme inspiré de l'Esprit de Dieu; mais qu'il ne le croyoit pas de l'Apôtre saint Jean; qu'il a combattu avec force l'Hérésie des *Millenaires* dans les deux Livres *contre Nepos* intitulés *des Promesses*, & dont on croit que saint Jerôme parloit, lorsqu'il a dit que saint Denys avoit écrit contre saint Irenée un Ouvrage très-élégant, qu'il pensoit comme saint Etienne sur le Baptême des Héretiques, quoique saint Jerôme ait crû le contraire; mais qu'il vouloit qu'on traitât avec douceur & modération

 une

une affaire de ſi grande importance, & qu'il pria ſaint Etienne de ne pas aiſément ſéparer de ſa Communion les Evêques, qui rebaptiſoient les Hérétiques : enfin qu'il fut des premiers à donner avis au Pape ſaint Sixte de la naiſſance de l'Héréſie de *Sabellius*, contre laquelle il écrivit pluſieurs Lettres.

Nous avons une Lettre Canonique du même Pére à l'Evêque *Baſilide*, qui l'avoit conſulté ſur pluſieurs points de diſcipline, & en particulier ſur l'heure à laquelle on pouvoit rompre le jeûne Paſcal. Cette Lettre, où le Saint ſe contente de dire qu'il blâme d'intemperance ceux qui rompent le jeûne lorſqu'ils voyent approcher minuit, qu'il loüe le courage de ceux, qui tiennent ferme juſqu'à la quatriéme veille ; mais qu'il n'inquiette pas ceux, qui ſe repoſent ſelon leur beſoin ; cette Lettre, dis-je, contient des particularités aſſés intéreſſantes ſur la pratique du jeûne pendant ce ſaint tems. D'ailleurs rien n'eſt plus modeſte, que la maniere, dont ce Grand-homme, ſi reſpectable par la

dignité de son Siége, par sa double Confession, par son âge, sa vertu & sa science, y répond aux questions de Basilide; mais cette modestie ne lui rien fait perdre de son autorité. L'Eglise d'Orient a toûjours compté cette Lettre entre ses Canons, & c'est d'elle que parlent les Péres du Concile *in Trullo*, lorsqu'ils disent qu'ils reçoivent les Canons de saint Denys d'Alexandrie.

On sçait encore que ce Pére a écrit plusieurs Lettres contre *Paul de Samosates*, & une entr'autres, que saint Jerôme avoit apparemment en vûë, lorsqu'il disoit, que saint Denys écrivit peu de jours avant sa mort une Lettre insigne & célébre contre cet Hérésiarque. Mais toutes ces Lettres se sont perduës, & D. Ceillier ne croit pas que celles, dont Theodoret fait mention, soit la même, qu'on a imprimé sous le nom de saint Denis dans la Bibliotéque des Péres, & dans le Recüeil des Conciles, & qui paroît avoir été inconnuë avant que *Turrien* la fit imprimer à Rome en 1608. „ Le stile n'a rien, dit-il,

„ de la nobleſſe de celui de ſaint De-
„ nys ; il eſt bas, diffus & embarraſ-
„ ſé , les preuves en ſont foibles , les
„ applications de l'Ecriture peu heu-
„ reuſes ; l'Auteur paroît même n'a-
„ voir pas été au fait de la matiére
„ qu'il traite ; car il reproche à Paul
„ de Samoſates d'admettre en Jesus-
„ Chrît deux hypoſtaſes , deux per-
„ ſonnes „.

Chapitre IX. *Novatien Prêtre de Rome.* Les Sectateurs de ce Schiſmatique ont prétendu qu'il étoit mort Martyr , & alleguoient pour le prouver l'autorité de ſaint Auguſtin ; mais ſaint Pacien les a défié de montrer dans les Ouvrages de ce Pére ce qu'ils en citoient. Le ſaint Docteur témoigne au contraire que les Novatiens n'étoient point compris dans les perſécutions qu'on excitoit contre l'Egliſe , & ſaint Euloge Evêque d'Aléxandrie a fait voir la fauſſeté des Actes de ce prétendu Martyre. Novatien a beaucoup écrit ; mais il ne nous reſte de lui qu'un Traité des viandes des Juifs, & un autre de la Trinité. Dans le premier il s'attache à montrer qu'il

qui est fort estimé, il refute l
l'erreur de Sabellius. On y
néanmoins quelques endroits
quoique susceptibles d'un sens
lique, paroissent contraire à
nité du saint Esprit, & les M
niens de Constantinople s'en se
pour autoriser leurs erreurs d
de saint Cyprien, auquel il
buoient cet Ouvrage, en quoi
été suivis de Ruffin & de p
autres. Nous avons déja re
qu'on fait ordinairement ho
Novatien d'une excellente L
Clergé de Rome à saint Cypr

e, qu'il a citée ordinairement
propos.
hapitre X. Nôtre Auteur pré-
qu'il n'y a aucune raison de met-
aint Sixte Pape & Martyr au nom-
des Ecrivains Ecclesiastiques; puis-
tout le monde convient aujour-
lui que Rufin d'Aquilée s'est mé-
is en donnant sous son nom certain
ivre *des Sentences de Xyste* ou *Sexte*,
u'il traduisit en latin, & que le Pa-
e *Gelase* a mis parmi les Apocryphes.
On a aussi supposé à saint Sixte deux
Epîtres decretales, & deux Canons
cités par Gracien que l'on examinera
dans un autre endroit.

Malquion Prêtre d'Antioche, un des
principaux Adversaires de Sabellius,
fut choisi par les Péres du Concile
d'Antioche pour soûtenir en leur
nom la vérité contre cet Héréfiarque :
il entra en conférence avec lui, le dé-
masqua, & le convainquit d'ensei-
gner que Jesus-Chrît étoit un pur
homme. On avoit encore les Actes de
cette conférence au tems de saint Je-
rôme, *Leon de Bysance* nous en a con-
servé deux fragmens dans son troisié

Qq iij

me Livre contre *Nestorius*, & *Pierre Diacre* un troisiéme dans sa Lettre à saint Fulgence & aux autres Evêques d'Afrique. Nous avons encore une partie de la Lettre Synodale, que Malquion écrivit au nom du Concile d'Antioche au Pape saint Denys, & à toute l'Eglise Catholique.

Chapitre XI. *Saint Eusebe Confesseur.* Ce Saint étant Diacre de l'Eglise d'Aléxandrie eut part à la Confession de saint Denys son Evêque; il fut ensuite élevé sur le Siége de *Laodicée*. *Possevin* raconte que sous le Pontificat de Gregoire XI. on trouva en terre plusieurs Ecrits arabes & syriaques, dont un, qui avoit pour titre *les Doctrines sacrées*, portoit le nom d'*Eusebe d'Aléxandrie Evêque de Laodicée*; mais cet Ouvrage n'a pas été rendu public, & il n'en est fait mention dans aucun monument de l'antiquité. Aussi ni Eusebe, ni saint Jerôme ne lui ont donné place parmi les Auteurs Ecclésiastiques.

On est mieux instruit des Ecrits de saint *Anatole* son Successeur sur le Siége de Laodicée. Eusebe & saint Jerô-

me ont donné de grands éloges à son éloquence & à son érudition en tout genre. On peut juger qu'ils étoient justes, dit nôtre Auteur, par le seul Ouvrage, qui nous reste de lui, c'est son Canon Pascal que le P. *Boucher* a fait imprimer à Anvers en 1634. Il est vrai qu'on le lui a contesté; mais D. Ceillier prétend que c'est à tort, & il en apporte de bonnes preuves.

Chap. XIII. *Saint Gregoire Thaumaturge Evêque de Neocésarée.* Le premier nom de ce Grand-homme étoit *Theodore*. Il fut un des Disciples d'Origene, dont il prononça publiquement l'éloge; on en voit ici l'Analyse. Elle est suivie de l'Histoire & de l'exposé du *Symbole de la Foi*, que le Saint reçut dans une vision peu de tems après avoir été ordonné Evêque. Dom Ceillier, après avoir établi que ce Symbole est véritablement de saint Gregoire, fait voir qu'il le faut distinguer de *l'Exposition de la Foy*, ou de la dispute, qu'eut le saint Evêque avec un Gentilhomme nommé *Elien*. Cette derniére Piéce n'est point venuë *jusqu'à nous*, & on ne la connoît

gloire étoit inférieure à celle du Pére & du Fils. D. *Ceillier* croit pourtant avec M. *Dupin* qu'on peut l'excuser sur ce que, selon Photius même, son langage étoit plus conforme à celui des trois premiers siécles, qu'à celui du neuviéme, où l'on s'exprimoit sur les Mystéres avec plus d'exactitude.

Saint Athenogene, Martyr. Saint Basile cite une Hymne composée par ce saint Martyr, lorsqu'il étoit sur le point d'être consumé par le feu, & il le place parmi ceux, qui ont parlé d'une maniére ortodoxe de la Divinité du saint Esprit. Cette Hymne est perduë, & les Actes du Martyre de saint Athenogene, attribués à Metaphraste ne paroissent à nôtre Auteur avoir aucun air de vérité.

Les quatre Chapitres suivans traitent de plusieurs Actes de Martyres qu'on trouve parmi ceux, qui ont été recüeillis par D. *Ruinart*. Il n'y a que ceux de saint Boniface, qui ayent paru à D. *Ceillier* ou douteux, ou du moins alterés, quoique D. *Ruinart*, *Bollandus*, M. Fleury & M. Biget les

aïent reçûs & rapportés comme autentiques.

ARTICLE XLIV.

LE PARNASSE FRANÇOIS, dédié au Roi, par M. Titon du Tillet, *Commissaire Provincial des guerres, ci-devant Capitaine de Dragons, & Maître-d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mére du Roi. A* Paris, *chés Jean-Baptiste* Coignard *fils, 1732. in folio, grand & petit papier, avec Estampes & Vignettes. pp. 753.*

VOici une seconde Edition du Parnasse François; mais beaucoup plus ample que celle qui parut en 1727. & dont nous rendîmes compte dans le cours de la même année. La nouvelle Edition mérite une attention plus particuliére, soit par les recherches nouvelles dont elle est remplie, soit par la maniére dont elle est executée, soit par le zéle infatigable de l'Auteur pour la gloire des *Poëtes & des Musiciens.* Il est si rare

de voir un Particulier porter la passion de la belle Litterature au point de devenir en quelque sorte le Mecéne des Gens de Lettres, qu'on ne sçauroit trop lui en marquer de reconnoissance. C'est le moindre tribut qu'on doive à un exemple de grandeur & de désinteressement, qui selon les apparences sera long-tems unique dans le monde. Aussi un homme des plus distingués dans la République des Lettres n'a-t'il pas fait difficulté d'écrire à l'Auteur au sujet des Estampes du Parnasse. „ L'idée, l'exécution, „ tout m'en a parû admirable ; & „ tous les excellens hommes que vous „ immortalisés dans le monument su„ perbe dont l'image y est représen„ tée, ont peut-être moins mérité „ l'immortalité par leurs Ouvrages, „ que vous ne la merités, Monsieur, „ par l'honneur que vous leur faites, „ Les Grands-hommes tout rares „ qu'ils sont, l'étant encore moins „ qu'il ne l'est de trouver des Person„ nes qui sçachent leur rendre justi„ ce, & qui veüillent se mettre en „ frais pour leur témoigner leur es-

„ me. Vous pouvés donc vous assû-
„ rer, Monsieur, quoique vous n'y
„ aïés peut-être pas pensé, que vous
„ avés travaillé pour vôtre gloire au-
„ tant que pour la leur, & que ce
„ monument que vous avés élevé à
„ leur mérite, en sera un éternel du
„ vôtre ; puisque selon la pensée de
„ Scaliger, *nunquam Poësis aut Poë-*
„ *tarum amor in humilem animum ceci-*
„ *dit, sed maxima plerumque sequitur*
„ *ingenia eorumque perpetuus est ferè*
„ *comes* „. Ceci est de M. Rousseau.
On ne peut rien ajoûter à un pareil
éloge.

M. Titon fait connoître d'abord & dans plusieurs endroits de son Ouvrage, qu'entre tous les Grands-hommes dans les Sciences, & les beaux Arts qui ont paru sous le Régne de Louis le Grand, il a choisi les Poëtes & les Musiciens comme les premiers disciples & les premiers favoris d'Apollon, pour former seuls son Parnasse, dans l'impossibilité de rassembler en un Ouvrage de Sculpture en ronde bosse, un trop grand nombre de figures. Cependant à

trouve un moyen ingénieux pour rappeller à l'esprit les noms de plusieurs personnes qui se sont distinguées dans les autres Sciences & les autres Arts que la Poësie & la Musique. Voici comme il s'y prend.

„ La France, dit-il, doit consa-
„ crer des Temples de victoire ou de
„ gloire aux Héros & aux grands Ca-
„ pitaines du Régne de Louis XIV.
„ Elle doit ériger des Pyramides &
„ des Tombeaux aux fameux Minis-
„ tres & aux sages Magistrats qui ont
„ contribué à rendre ce siécle si flo-
„ rissant; elle doit construire des Bi-
„ bliotéques, des Galeries, des Por-
„ tiques pour y mettre les Portraits
„ & les Statuës des Historiens, des
„ Orateurs, des Philosophes, des Ma-
„ thématiciens, & des autres Sçavans
„ qui ont excellé en France. Mais si
„ on demande sur le Parnasse fran-
„ çois des Hommes illustres dans les
„ Sciences de tout genre, n'en trou-
„ ve-t'on pas plusieurs parmi nos
„ Poëtes. Les de Thou, les Sainte-
„ Marthe, les Piton, les Pellisson,
„ &c. ne sont-ils pas des Historiens

„ qui peuvent marcher de pair avec
„ les Mezerai, les Bosſuet, les Daniel,
„ &c. D'un autre côté les Corneilles,
„ les Racine, les Deſpréaux, les Flé-
„ chier, les la Ruë, &c. ne ſont-ils
„ pas des Orateurs, auſſi éloquens
„ que les le Maître, les Patru, les
„ Maſcarons, les Bourdaloüe, &c.
„ Enfin les Petit, les Rapin, les Ge-
„ neſt, &c. ne ſont-ils pas des Phi-
„ loſophes & des Phyſiciens, comme
„ les Deſcartes, les Arnaulds, les
„ Gaſſendi? D'ailleurs la Poëſie n'eſt-
„ elle pas capable de traiter de toutes
„ les Sciences & de tous les beaux
„ Arts. Perſonne ne l'ignore, & j'en
„ donnerai des preuves dans les Re-
„ marques ſur l'excellence de la Poë-
„ ſie qu'on trouvera à la fin de ce Vo-
„ lume. Qu'on aſſigne cependant, ſi
„ on le juge à propos, des Places ſur
„ le Parnaſſe françois à nos Hiſto-
„ riens, à nos Orateurs, à nos Philo-
„ ſophes, & à nos autres Sçavans
„ renommés. Quoiqu'ils n'aïent com-
„ poſé aucun Ouvrage poëtique, on
„ doit croire qu'ils y ſeront reçûs avec
„ plaiſir. On peut bien auſſi y admet-

Ergo opus egregium, ma
Principis esset,
Irivatis opibus Gallum
abenà
Effigie Pindum.

M. Titon divise son Ouv
trois Articles principaux. Le
contient la description sous-di
son monument. Le second ur
de la vie des Poëtes & des M
du Parnasse françois, au nor
plus de 259, avec un Catal
leurs Ouvrages. Le troisiéme
marques générales & part
sur la Poësie & la Musique fra
avec des Lettres à l'occasion
nasse.

Le tout est précedé d'une
dédicatoire au Roi Loüis X
l'on voit un sujet passionné
gloire Litteraire de la France
toute la magnificence de cett
sous Loüis XIV. aux yeux
son arriére petit-fils. Un disco
liminaire expose d'abord en
mots les honneurs rendus d

les tems aux illustres Ecrivains ; matiére d'un Ouvrage plus étendu que promet l'Auteur. Il répond ensuite à quelques objections qu'on lui a faites sur ce qu'il a admis au Parnasse certains Poëtes ou Musiciens qui ne sont pas du goût de tout le monde. „ Je „ le dirai, dit-il, & je le sens aussi „ bien que personne, qu'il seroit à „ souhaiter qu'il n'y eût que de ces „ génies sublimes, & que de ces „ Grands-hommes qui portent leur „ Art au suprême dégré, sur-tout „ dans la Poësie, dans la Musique, „ & dans la Peinture. Mais en vérité „ combien s'en trouve-t'il qui attei- „ gnent dans ces beaux Arts le vrai „ point de perfection, & combien „ même ceux qui en ont approché de „ près ne sont-ils pas rares ! Passons „ donc quelque chose à des person- „ nes d'esprit & de sçavoir, qui en „ cherchant ce point & ce but de „ perfection, ne s'en sont point abso- „ lument éloignés.... Tel Poëte a „ composé dix mille Vers, qu'on „ n'admet sur le Parnasse que pour „ mille, même que pour cinq cens

„ Vers marqués au bon coin. De tous
„ les Poëtes que j'ai rassemblés sur nô-
„ tre Parnasse, chacun y peut paroî-
„ tre ; mais dans des degrés diffé-
„ rens „.

L'Auteur partage en effet les Poë-tes ou Musiciens en trois ou quatre Classes qui se réduisent premiérement à la figure en pied. Secondement aux Médaillons (sans prétendre en faire une Classe inférieure.) Troisiéme-ment aux noms gravés sur un pre-mier, sur un second, & sur un troi-siéme rouleau, dont le dernier est pour les amateurs. Il justifie son sen-timent en disant qu'il n'ignore pas que la médiocrité est intolerable en fait de Vers & de Musique ; qu'il souscrit aux arrêts d'Horace & de Despreaux ; mais qu'il ne croit pas qu'on doive prendre à la lettre ces mêmes arrêts où il ne s'agit de con-damner la médiocrité que dans le genre sublime de l'Epique, du Tra-gique, & de l'Ode ; qu'il est d'autres genres de Poësie moins élevée où l'on peut réüssir & mériter quelque rang sur le Parnasse ; qu'il y a sur ce mont

des Places au dessous du sommet, & diversifiées pour les différens goûts de Poësie. Il a insinué dans une autre occasion une chose qui semble prouver ce sentiment. Une bonne devise, dit-il après M. de Toureil, est une bonne fortune de l'esprit. Ne pourroit-on point dire la même chose d'une jolie Chanson, ou d'une Epigramme ingénieuse, heureux effets d'un moment passager? Cotin, par exemple, a fait, on ne sçait comment, une Epigramme fort estimée. C'est peu de chose à la vérité; mais ce peu ou cette bonne fortune d'esprit ne vient guéres, ce semble, aux esprits des sots. D'où l'on pourroit dire, pour confirmer le sentiment de M. Titon, qu'une personne n'est pas toûjours deplacée dans les rangs inférieurs du Parnasse, pour n'avoir pas grimpé jusqu'au sommet. „ C'est la diversi-
„ té (continuë-t'il) qui rend la Mu-
„ sique si charmante & qui fait la
„ perfection des Opéras: les excel-
„ lens Concerts doivent être compo-
„ sés de différentes voix & de diffé-
„ rens *instrumens*; il y faut des bas-

„ ses & des hautes-contres, des tail-
„ les & des dessus; il y faut un no-
„ ble recitatif & de grands airs; il y
„ faut des airs legers & détachés; il y
„ en faut à plusieurs parties; il y faut
„ de grands Chœurs: le son éclatant
„ des trompettes, des hautbois & des
„ violons doit y briller; celui des flu-
„ tes, des musettes & des chalumeaux
„ doit y donner aussi de la grace &
„ de l'agrément „. Les raisons que l'Auteur allégue dans tout le cours de son Ouvrage en faveur de son choix qu'il laisse libre aux autres, se réduisent, comme on voit, à la bonté réelle de quelques Œuvres des Poëtes & des Musiciens censurables par d'autres endroits, aux divers degrés qu'on doit supposer entre les beautés des Ouvrages d'esprit, & enfin à la variété aussi nécessaire sur le Parnasse que dans toute autre République.

Pour venir à la description du monument, M. Titon entre dans un détail, qu'il seroit difficile de suivre, sur le nombre, la grandeur, les attitudes & les caractéres des figures qui composent son groupe de bronze. Il

u faire entendre par la compo-
de ce Parnasse, que trois belles
és de l'esprit étoient nécessaires
éüssir dans la Poësie & dans la
ue. Premiérement, un génie vif
lime, ce que font entendre plu-
Génies aîlés avec une flamme
ante sur la tête & des attitudes
imées. Secondement, un bel
& une juste harmonie, chose
par un Génie qui vole vers
à dessein de lui mettre un
& par l'accord qu'on suppose
a Lyre d'Apollon & que l'on
ans les situations des figures.
émement, la force & la justes-
pensées avec un stile naturel,
t, & noble. Cela est désigné
s Graces dansantes & réünies
s lacs de fleurs, de myrte & de
qu'elles tiennent. Il en résulte
s huit Poëtes célébres & Lully,
nt les Muses de ce Parnasse
aux trois Dames qui représen-
es Graces, & à tant d'autres
ou Musiciens, dont on voit
édaillons ou les Noms gravés,
i chacun en leur genre ces belles

qualités & ces heureux talens pour servir à leur tour de modéles dans la Poësie & dans la Musique.

Il est presque inutile de repéter ici ce que tout le monde sçait aujourd'hui ; que Corneille & Racine y tiennent lieu d'une double Melpoméne pour la Tragédie, que Moliére & Despreaux y président à la Comédie & à la Satyre ; que la Fontaine est la Muse des Fables, Racan celle de l'Ode & des Bergeries, Segrais celle de l'Eclogue, de l'Épopée, & des Georgiques ; que Chapelle y fait un rôle à part pour les chants bacchiques, & les rimes redoublées ; qu'enfin Lulli en Muse & Quinaut en Médaillon y montrent le spectacle de l'Opéra, tandis que la Seine sous la figure de la Nymphe Castalie, répand ses eaux d'une urne en cascade, que Loüis le Grand en Apollon joüe de la lyre, & que les trois Graces, La Suze, Deshouliéres, & Scuderi, font une danse charmante, au milieu des palmes, des lauriers, des myrtes, des fleurs, & de vingt-deux Génies que l'on voit répandus sur

tout ce groupe terminé par Pegaſe volant.

Dans la ſeconde partie de cette deſcription l'Auteur développe l'arrangement des parties du Parnaſſe & des figures qui le compoſent, avec leurs attributs & leurs ſymboles. C'eſt là ſur-tout qu'il détaille les différentes beautés de ſon monument & les magnifiques idées qu'il auroit voulu inſpirer pour éterniſer par un mouvement public & plus étendu la gloire de Loüis XIV. & des Habitans du Parnaſſe françois. Il s'étoit même promis d'en faire exécuter un autre pour les Héros & les Guerriers. On ne peut porter plus loin le zéle pour l'honneur de la Nation.

Nous n'inſiſterons point ſur la troiſiéme partie de cette deſcription, quoique pleine de remarques curieuſes comme les deux autres. On y fait voir en quoi le Parnaſſe françois eſt allégorique au Parnaſſe de la Gréce, & en quoi il peut être d'une invention nouvelle. On voit à la tête l'*Apollon Palatin* repréſentant Loüis le Grand, dont l'Auteur fait le plus bel

éloge en marquant les Grands-hommes qu'il a formés pour l'Etat & pour la République des Lettres.

Le morceau qui suit, n'est pas le moins curieux. C'est l'Histoire abregée de nos Poëtes ou Musiciens rangés par ordre chronologique, à commencer par ceux que cite Marot, & ensuite par Thibault Comte de Champagne, jusqu'à Jean Louis Marchand, Organiste du Roi, mort en 1732. Ce Recüeil où l'on trouve plusieurs Anecdotes singuliéres, outre le Catalogue des Ouvrages, mérite particuliérement d'être lû. Nous prendrons ici pour exemple une partie de l'Article qui regarde M. Boudier, Gentilhomme Normand, mort à Mante le 16. Novembre 1723. „ Boudier étoit vraiment Philosophe, de „ cœur & d'esprit. L'extrême goût „ qu'il avoit pour les belles Lettres le „ remplissoit entiérement. Il a plusieurs fois refusé des Places aussi „ honorables qu'utiles, parcequ'elles „ l'auroient dérobé à l'étude qui faisoit son unique passion, & qu'elles lui auroient ôté la liberté & le

„ loisir de cultiver, & de mettre en
„ œuvre les belles & les grandes con-
„ noissances qu'il avoit acquises. Peu
„ jaloux de la gloire qui flatte ordi-
„ nairement les beaux esprits, il avoit
„ toûjours resisté aux pressantes solli-
„ citations qui lui ont été faites de
„ mettre ses Ouvrages au jour, quoi-
„ que les suffrages des personnes qui
„ l'en pressoient, fussent de sûrs ga-
„ rands du succès & de l'honneur
„ qu'il en eût reçû jusqu'aux derniè-
„ res années de sa vie. M. Boucot un
„ de ses amis particuliers les lui enle-
„ va contre son gré, & les a remis à
„ Simard Libraire, ruë saint Jacques
„ à Paris, qui compte en commen-
„ cer l'impression par *l'Histoire de la*
„ *République Romaine*, qu'il donnera
„ en huit Volumes in douze „.....
Outre cet Ouvrage M. Boudier a fait un *Traité sur les Médailles*, un *Abregé de l'Histoire de France*, une *Grammaire latine*, un Traité *de la Géographie ancienne pour l'intelligence de l'Histoire.* Un *Dictionnaire Géographique*, des *Remarques sur la difficulté de la Langue françoise*, une Traduction *des* Centons

de Proba Falconia, des Œuvres poëtiques qui consistent en *Odes*, *Sonnets*, *Epigrammes*, *Satyres*, *Quatrains*, *Traductions de Vers d'Horace*, *de Juvenal*, &c. *Paraphrase de l'Ecclésiaste de Salomon* en douze chants.

„ Il s'est principalement attaché à „ travailler sur l'antiquité, qu'il a „ approfondie au suprême degré ; & „ l'on peut avancer, sans crainte de „ trop dire, que personne n'a si sça„ vamment écrit sur les Médailles ou „ les Monnoyes Romaines, que lui ; il „ s'étoit acquis une telle réputation „ sur cette belle connoissance, qu'il „ étoit consulté des Sçavans en cette „ matiére de toutes les Provinces du „ Royaume : ce qui l'engageoit quel„ quefois à faire de sçavantes Disser„ tations, qui pouvoient seule faire „ juger de la profondeur de son éru„ dition..... Il est peu d'Auteurs la„ tins, grecs, espagnols & italiens „ qu'il ne possedât parfaitement.... „ Si l'on rassembloit tous les Ouvra„ ges de cet Auteur en tous genres, „ on croiroit également qu'il a vécu „ dans tous les siécles, & qu'il en a vé-

» cu plusieurs. Aussi est-il vrai que
» dés sa plus tendre jeunesse il en-
» troit tous les jours de sa vie dans
» son Cabinet à quatre heures du
» matin, où il travailloit sans relâche
» jusqu'à midi, & reprenoit souvent
» son travail après dîner; qu'il a vé-
» cu quatre-vingt dix ans, que de-
» puis l'âge de dix ou onze ans il a
» continuellement travaillé, tant à
» étudier qu'à produire. Il fit encore
» quinze jours avant sa mort de peti-
» tes Piéces de Vers où l'on trouve
» autant de génie & de feu que dans
» ce qu'il produisoit en la vigueur de
» son âge.... Boudier avoit les senti-
» mens aussi élevés que le génie. Il
» étoit d'un caractére doux & aima-
» ble, d'un commerce charmant, &
» d'une conversation aussi agréable
» qu'instructive, s'accordant à toutes
» sortes d'esprits, descendant volon-
» tiers à ceux qui ne pouvoient mon-
» ter jusqu'à lui. Comme son génie
» s'étoit répandu sur toutes choses,
» quelque question qu'on lui propo-
» sât, sur quelque matiére que ce pût
» être, il satisfaisoit toûjours, & il

„ n'étoit rien dont il ne parlât perti-
„ nemment. M. le Duc d'Orléans,
„ Régent du Roïaume, ayant enten-
„ du parler d'un homme si rare vou-
„ lut le connoître. En effet il vint de
„ Mante par ordre de ce Prince, qui
„ fut charmé de sa conversation &
„ de quelques-unes de ses Poësies
„ qu'il lui recita. On peut dire avec
„ vérité & sans nulle prévention, que
„ Baudier a été un des plus beaux Gé-
„ nies que la France ait produits, &
„ qu'il mérite à juste titre un rang
„ distingué entre les Personnes qui se
„ sont renduës illustres dans les Let-
„ tres & les belles connoissances, &
„ sur-tout dans l'Histoire. Voici l'E-
„ pitaphe qu'il se fit lui-même.

Je suis Gentilhomme Normand
D'une ancienne & pauvre Noblesse,
Vivant de peu tranquillement
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le Livre à la main,
J'étois plus sérieux que triste,
Moins François que Grec & Romain,
Antiquaire, Archimedailliste,
J'étois Poëte, Historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

Il est visible qu'il ne faut pas prendre ce dernier mot à la lettre & dans un sens qui feroit tort à la mémoire d'un homme si estimable. Il nous reste à dire quelque chose des Remarques sur la Poësie & sur la Musique. M. Titon les prend d'abord séparement, & remontant jusqu'à l'origine de l'un & de l'autre, il en fait une Histoire succinte, tirée des meilleurs Auteurs. Il prétend avec le P. Menestrier qu'il est naturel de croire que les Hébreux, les Grecs, & les Romains qui leur ont succedé, avoient leur Musique composée à différentes parties, telle que celle qui est en usage aujourd'hui. Il compare ensuite la Musique & la Poësie l'une avee l'autre, en montrant que ces deux goûts se réünissent comme naturellement, & sont portés à leur perfection dans les beaux Régnes. Puis il fait des observations plus particuliéres sur la Poësie & la Musique françoise, sans oublier nos spectacles. C'est aussi une Histoire abregée de ces beaux Arts, à sçavoir de leur origine, de leur progrès, & de leur perfection chés les

Francs, ce qui fait un Recüeil précieux.

Ces Remarques sont suivies de quelques Lettres où il est parlé du Parnasse françois. La premiére est de M. Rousseau à Bruxelles du 5. Septembre 1726. nous l'avons citée. La seconde est de M. saint Hyacinthe connu par son bel esprit. Elle est datée de Londres le 31. Mars 1728. La troisiéme est une Epître en Vers latins du P. Vaniere qui étoit à Paris l'an 1732. à M. de Caulet Président à Mortier du Parlement de Toulouse. On trouve à la suite une imitation ou traduction de ce Poëme, partie en Prose, partie en Vers, par le Pére Brumoy.

Enfin M. Titon termine son Ouvrage par une liste d'environ 500. Poëtes ou Musiciens françois, que chacun peut placer sur le Parnasse selon son goût. Il a même laissé des places à remplir pour ceux que la mort souveraine arbitre du prix des Ouvrages en déclarera dignes. Il a cru pourtant, avec le Public, pouvoir faire une exception en faveur de MM. Fontenel-

le, Rousseau, Campra, Destouches, & du P. Vaniere, dont il a fait exécuter les Médaillons. Il compte même de donner les Médaillons des figures en pied, pour rendre complette cette suite. Les Curieux la trouveront chés le sieur Curé, Sculpteur & Cizeleur, à la descente du Quai Pelletier. C'est lui qui a fait les Médaillons. L'Estampe en grand a été gravée par Audran, & reduite en petit pour le Livre, par le sieur Tardieu. Le tout d'après M. Largilliere, Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Ce dernier a donné ses avis & ses soins pour la ressemblance, les attitudes, les habillemens & les drapperies des Personnages du monument, que le sieur Garnier a exécuté en bronze, tel qu'on le voit chés M. Titon du Tillet.

ARTICLE XLV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELIGION. ECRITURE SAINTE.

DE LONDRES. Une *Lettre au Docteur Waterland* a eû sa *Défense* en Anglois ; & cette *Défense* a eû sa replique par l'Auteur de la *Réponse* à cette Lettre. C'est une dispute assés échauffée sur ces points-ci : l'Histoire de la Création du monde & de la chûte de l'homme, doit-elle être prise à la Lettre, ou expliquée allégoriquement ? Les Juifs ont-ils reçu des Egyptiens la coûtume de circoncire leurs enfans ? L'Historien Joseph attribuë-t'il à Moïse une inspiration Divine & surnaturelle, ou s'il se contente de le mettre au rang des Législateurs, qui comme Minos attribuérent à la Divinité leurs Loix, pour les faire plus respecter. Le Docteur MIDLETON Bibliotéquaire du Collége de Cambridge, Auteur de la *Lettre au Docteur Waterland*, vient

pour l'affirmative : ſon Adverſaire, qu'on croît être M. PEARCE Curé de ſaint Martin des Champs, lui reproche toutes ſortes d'infidélités.

DE LA HAYE. Examen du Pyrrhoniſme ancien & moderne : Ouvrage de M. CROUZAS de l'Académie Royale des Sciences, Gouverneur de S. A. S. le Prince Frederic de Heſſe-Caſſel, dédié à M. le Comte DU LUC. Chés *Hondt. In folio* 1733. & à Paris chés pluſieurs Libraires.

DE LONDRES. M. SHERLOCK, Docteur, Evêque de Bangor, donnant une troiſiéme Edition de ſon Traité de l'uſage & du but des Prophéties, y a ajoûté une Diſſertation ſur l'entrée de JESUS-CHRÎT à Jeruſalem, monté ſur une âneſſe. Il montre dans JESUS-CHRÎT en cet événement les caractéres de Roi & de Libérateur. Il prétend que les perſonnes les plus diſtinguées n'alloient point à cheval, & que Dieu avoit défendu aux Juifs d'avoir à l'Armée des chevaux & des chariots.

DE DUISBOURG. M. *Pierre Frederic* HUSSON, Profeſſeur en Philoſo-

phie & en éloquence, fait une Version latine de la Traduction grecque des Septante, selon l'éxemplaire Alexandrin; & sur l'Edition de *Crabe*.

De Paris. *Explication du Livre des Pseaumes*. On s'est attaché à y découvrir les Mystéres de Jesus-Christ & les régles des moeurs recüeillies de l'Ecriture sainte. 4. Voll. *in* 12. chés *Babuty* 1733.

De Halle. M. *Jean Herman* Janus, a fait imprimer un Traité, dans lequel il attribuë à Luther le renouvellement de l'étude de l'Ecriture sainte. *De B. Luthero studii biblici instauratore*. *In* 8°. En effet Luther a attaqué tant de Dogmes, que pour le réfuter totalement il a fallu employer une infinité de Textes de l'Ecriture sainte.

De Londres. Ce sont MM. d'Oyly & Colson, qui travaillent à la Traduction angloise du Dictionnaire de la Bible du R. P. Dom Calmet Bénédictin. Ils y joindront des Remarques. *In folio* 3. Voll.

M. *Leonard* Twels, Vicaire de sainte Marie de Marlboroug, a don-

né, *A critical Examination*, &c. c'eſt-à-dire, un Examen critique d'un NOUVEAU Teſtament en Grec & en Anglois. Il en attaque le Texte, la Verſion, & les Notes. Le Texte lui paroît corrompu; la Verſion infidéle; les Notes hétérodoxes, ſans parler d'autres défauts moins eſſentiels. Mais comme ces Antagoniſtes ne reconnoiſſent dans aucune autorité l'infaillibilité, pour déclarer quel Texte eſt autentique, & quel en eſt le ſens véritable; c'eſt plûtôt entre-eux un exercice de critique & un combat d'eſprit, qu'une affaire de Religion qui puiſſe être décidée. Ce qui donne un avantage réel à M. TWELLS, c'eſt le penchant que l'Editeur & Traducteur fait paroître pour l'Arrianiſme & le Déïſme. Il a encore utilement employé une bonne partie de ſa critique, à répéter ce qui a été dit de meilleur pour vérifier la canonicité, que ſon Adverſaire refuſe à certains Écrits du Nouveau Teſtament. Tels ſont l'Epître aux Hébreux, celle de ſaint Jacques, la ſeconde de ſaint *Pierre*, celle de ſaint Jude, le paſſa-

ge du cinquiéme Chapitre de la premiére Epître de saint Jean, lequel regarde les trois témoins celestes. Une Dissertation historique & critique sur l'Apocalypse avoit paru sans nom d'Auteur : M. TWELLS soûtient ici contre lui par une dispute réglée la canonicité de ce Livre, & la justice de son attribution à l'Apôtre saint Jean.

M. LEWIS Ministre de Margare & Chapelain du Lord *Malton*, a fait imprimer une *Histoire des Versions Angloises de la Bible & du nouveau Testament*, dans laquelle il rend compte des Versions manuscrites & imprimées, faites d'après le Texte même, ou d'après les Versions françoises; soit par les Catholiques ou par les Protestans. Son dessein l'engage en des observations critiques, dont plusieurs tombent sur la Traduction dont on vient de parler, & qui a paru dés 1720. Cette Dissertation de M. LEWIS precéde la Traduction, & jusqu'ici non encore imprimée, du nouveau Testament faite l'an 1379. ou 1380. par WICLEF ou plûtôt W-

CLIF, (car il s'appelloit ainsi du nom de sa Patrie en la Province d'YORCK) & formée sur la Vulgate, non telle que les Papes l'ont publiée ; mais telle qu'on la lisoit dans les Manuscrits dont le Traducteur s'est servi. A cette occasion M. LEWIS publie quelques circonstances de cet Ecrivain. Il naquit en 1324. & fut élevé dans le Collége de Merton à Oxford. Il se fit connoître en 1356. par son Traité du *dernier siécle* contre les Beneficiers, plus encore par un Écrit de 1360. contre les Religieux Mendians. En ce tems il fut fait Président du Collége de Balial & Curé de Sylingham ; puis en 1365. Président du Collége de Cantorbery. Destitué de cette charge par une Bulle du Pape, il se retira à Oxford, où les leçons de Théologie qu'il fit, excitérent du bruit. En 1375. il fut fait Chanoine d'Aust dans l'Eglise Collégiale de Weslbury & Curé de Lutter-Wort. Enfin attaqué d'une paralysie qui dura deux ou trois ans, il mourut le 2. de Decembre en 1384.

DE GOTHA. M. MEYER a donné

une Edition du nouveau Testament grec, avec les observations critiques de M. le Professeur STOCK..

SCIENCES, PHILOSOPHIE. POËSIE. ELOQUENCE.

DE PARIS. *Tusculane de Ciceron sur le mépris de la mort.* Cette Traduction est de M. l'Abbé D'OLIVET de l'Académie Françoise. Il y a joint les Remarques de M. le Président BOUHIER sur le Texte de *Ciceron*. La Traduction du songe de *Scipion* est dans le même Volume 1732. *in* 12. chés *Gaudoüin*, Quai des Augustins.

Les Odes sur les affaires du tems & autres Œuvres mêlées par M. le B. de V. F. chés *Montalant*. La France doit recevoir agréablement cet Ouvrage, comme la preuve de l'estime singuliére, qu'un Seigneur étranger distingué par ses talens militaires, a pour la Nation & la Langue Françoise. L'hommage, qu'il rend aux vertus, à l'Héroïsme de LOÜIS LE GRAND, & de tant d'Hommes illus-

tres qui ont partagé la gloire de ſon Régne, marque qu'il ſe connoît en vrai mérite. On peut dire, de cet illuſtre Auteur, ce que *Quintilien* a dit de *Céſar* : s'il ne s'étoit appliqué qu'à la Poëſie, il auroit égalé nos meilleurs Poëtes. Les Critiques lui reprocheront trop de fécondité, & ſon amour aveugle pour toutes les productions d'une imagination abondante & facile ; mais les Cenſeurs les moins favorables liront avec plaiſir la deſcription de la Hollande, quelques Odes, & preſque tout le ſiécle de Loüis le Grand.

De Bologne. On imprime continuellement des Piéces de Poëſie en l'honneur de Mademoiſelle Bassi, déja Membre de l'Inſtitut des Sciences, & depuis paſſée ſolemnellement Docteur au Collége des Philoſophes, ſur les Théſes qu'elle a ſoûtenuës publiquement en latin. Au devant du Recüeil de ces Vers latins on a gravé le Portrait de la Demoiſelle en fourrure, avec cette deſcription autour du cadre : *Laura-Maria-Catharina* Bassi *Phil. Doct. Coll. Academ. Inſti-*

Mai 1733.

tut. scientiar. Societ. Ætat. Ann. XX.

De Tréves. L'Election de S. A. E. Monseigneur *François-George* de Schonborn fut celebrée par diverses Piéces, dont les Auteurs se sont ainsi indiqués : *Applaudebant quatuor sparsa per Archi-Diœcesim Trevirensem Societatis Jesu domicilia.* Après une Eclogue & un Poëme de près de 800 Vers, on donne sous le Tître : *Elucidatio historico-genealogica illustrissimæ domûs Schonbornianæ*, une Histoire abregée de tous les Seigneurs de cette illustre Maison. Ils sont rangés sous diverses classes, selon l'état où ils ont paru, Ecclésiastique ou Militaire, &c. & il y a pour chacun un éloge en Vers. *In folio*, pp. 48.

De Cologne. S. A. E. Monseigneur l'Archevêque ayant été élû Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, la cérémonie de son Institution a été décrite exactement en Vers latins, sous le nom du Collége D. L. C. D. J. & de toute la Province du Bas-Rhein. *In folio*, pp. 5.

On débite chés la Veuve Metter

[redacted]

Libraire de cette Ville, *Orationes*
cim panegyrica in laudem magna
Matris, quas per festa B.V. magna
triis Academiis plausu ad Sodales
enos dixit R. P. Balthazar ALFE
tatis Jesu Sacerdos. In 12. pp.
Ces exhortations sont solides,
ientes, touchantes, & d'une
e latinité.

DE RENNES. Le R. P. F. *Gregoire*
OSTRENEN donne au Public un
onnaire *François-Celtique*, ou
çois-Breton. Outre qu'il est nécessaire
pour prêcher & catéchiser en
igne, selon les différens dialectes
Diocéses, les curieux y trouveront
coup d'étymologies précieuses, &
rofondeurs de la langue Breton.
In 4° 1732.

MÉDECINE.

E PARIS. *Observations de Méde-*
sur la maladie appellée Convulsion,
iris, chés Lambert ruë saint Jac-
, à la Sagesse, 1732. *in* 12. pp. 32.
a *Convulsion*, dit le Médecin, n'est
e chose qu'un mouvement toni-
Mai 1733.

que dérangé. Ce mouvement tonique est une certaine tension des parties, qui fait que les liqueurs passent facilement par les pores, & pénétrent les vaisseaux les plus déliés. L'Auteur parcourt toutes les causes des Convulsions. Telles sont premiérement les *odeurs* ; & à ce sujet on décrit l'éternuement comme une forte Convulsion ; secondement les *particules insensibles d'un autre corps appliquées à nôtre machine*, comme quand certaines personnes entrant dans une chambre, où il y a un chat, une souris, du fromage, &c. perdent connoissance & paroissent comme folles, sans avoir pourtant apperçu ces objets ; troisiémement les *vers*, & particuliérement le *Solitaire*, sur quoi la Dissertation nous renvoie au *Traité* de M. *Andry* son Approbateur, *sur la génération des vers dans le corps de l'homme* ; quatriémement certains *breuvages* ou des drogues mises sur le bout des lévres : cinquiémement l'*imagination* des personnes aisées à émouvoir ; telle que celle d'un jeune homme de dix-sept ans, qui ayant vû le Vendredi saint

[redacted]

ſainte Chapelle pluſieurs Epilep-
es dans leurs contorſions, tomba
le champ du même mal : ſixié-
ent les *paſſions*, comme la peur,
lére, la triſteſſe,& celle qui don-
ieu à l'Auteur de dire, que le
d'*érolique* vient du mot grec *eros*,
ſignifie amour. Il montre en fi-
nt que l'*air* produit ſouvent des
vulſions par l'impreſſion qu'il fait
nos corps. Dés le commencement
teur a écarté, au moins pour cet-
is, ce que le titre fait d'abord
cher dans le Livre à cauſe de la
oncture du tems préſent. „ Je ne
rlerai point, dit-il, de tous ces
ouvemens OUTRÉS & FEINTS
iſquels le Vulgaire donne impro-
ement le nom de CONVUL-
ONS. „ Mon deſſein n'eſt point,
il encore, de diſcourir des mou-
ens extraordinaires que l'on a vû
de tout tems aux IMPOSTEURS.
iſſe néanmoins entrevoir ſuffiſam-
t ce qu'il diroit, s'il vouloit s'ex-
uer ſur ces Convulſions de com-
ide & d'apparat nouvellement im-
es à miracle ; puiſqu'il renvoie

„ contorsions de corps, que les
„ en attribuent à la Prêtresse d
„ phe. Un grand nombre des p
„ lébres Médecins de Paris ,
„ rent à MM. du Parlement, q
„ avoit rien que de naturel dai
„ prétenduë démoniaque. Il y
„ même qui assurérent M. l'I
„ de Paris, qu'il n'y avoit nul
„ ration diabolique dans tout
„ cas qu'elle faisoit ; mais be
„ d'hypocrisie & peu de mal
Nihil à spiritu, multa ficta, p
morbo esse. M. Bayle parle enc
certains Fanatiques d'Angleterr
„ l'on assure écumer, rouler le

Au jugement donc de M. BAYLE & des Médecins, toutes ces Convulſions n'ont rien d'aſſés ſurhumain, pour être imputées au Démon; comment eſpére-t'on que les gens ſenſés les prendront pour des opérations toutes divines? L'Auteur a peu gagné à vouloir épargner ceux qui érigent les Convulſions en miracles; ils ſe ſont reconnus dans ces Convulſions *feintes* & dans le diſcours de *Bayle*. Et il nous apprend par une Lettre trop longue pour être ici inſerée, que dans leurs nouvelles Ecléſiaſtiques du 6. Septembre 1732. ils le traitent d'Athée & de Spinoſiſte, eux qui s'y connoiſſent, parcequ'il a défini la Nature, *l'ordre* que le ſouverain Etre a *établi dans l'Univers*. Il auroit apparemment évité cette accuſatioon de leur part, s'il avoit effacé de ſa définition *cet Etre ſouverain*, & qu'il eût donné le reſte pour la définition de *Dieu* même.

TABLE DES ARTICLES.

Art. XXXVI. Rerum Italicarum Scriptores .... *Recüeil des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, &c.* p. 751

Art. XXXVII. *Essai sur les Erreurs populaires, &c.* p. 770

Art. XXXVIII. *Examen de quelques explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.* p. 784

Art. XXXIX. *Conjectures sur une gravûre antique, qu'on croit avoir servi d'amuléte, &c.* p. 810

Art. XL. *Réfutation des Critiques de M. Bayle sur saint Augustin, &c.* p. 823

Art. XLI. *Hypothéses primitives de la durée moyenne des années solaires, & des mois & des années lunaires, &c.* p. 833

Art. XLII. Musæ Rhetorices..... *Recüeil de Poësies latines travaillées & déclamées en Public par quelques jeunes Rhétoriciens du Collége de Loüis le Grand, &c.* p. 867

Art. XLIII. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 873

Art. XLIV. *Le Parnasse François, &c.* p. 901

Art. XLV. *Nouvelles Littéraires.* p. 914

D'ITALIE. *De Bologne.* p 931

D'ALLEMAGNE. *De Tréves.* p. 932

De Cologne. ibid. *De Halle.* p. 926

De Gotha. p. 929 *De Duisbourg.* p. 925

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 924. 925. 926

DE HOLLANDE. *De la Haye.* p. 925

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 926. 930. 933

De Rennes. p. 933

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur le DUC DU MAINE.

Juin 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule
A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

C

ES MEMOIRES SONT COMME[...]
au mois de Janvier 1701. & se ve[...]
15. s. le mois, en blanc; & bro[...]
16. s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	12. v.
———	1718.	12. v.
———	1719.	12. v.
———	1720.	5. v.
———	1721.	11. v.
———	1722.	12. v.
———	1723.	12. v.
———	1724.	12. v.
———	1725.	12. v.
———	1726.	13. v.
———	1727.	12. v.
———	1728.	12. v.
———	1729.	12. v.
———	1730.	12. v.
———	1731.	12. v.
———	1732.	12. v.
———	1733.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1733.

ARTICLE XLVI.

LA RELIGION DEFENDUE, Poëme. 1733. *In* 8° pp. 46.

CET Ouvrage a été fort goûté à la Cour & à la Ville. On ſent que l'Auteur anonyme eſt Poëte & bon Poëte, qu'il ſçait parfaitement ſa Religion, & (ce qui eſt encore plus loüable) que ſon zéle égale ſes talens. Il ne pouvoit les emploïer plus à propos. L'objet qu'il a eû en vûë, *eſt la réfutation* d'une Piéce digne de

toutes ſortes d'exécrations par l'impieté qui s'y dévoile de ſang froid. On ne peut trop blâmer ceux qui l'ont attribuée à des Auteurs de réputation que nous en croïons incapables. Rien n'eſt plus temeraire & plus odieux que de pareils ſoupçons. L'incrédulité qui cherche à s'autoriſer, eſt ſeule intéreſſée à les fomenter. Ainſi l'Auteur anonyme, ſans y avoir aucun égard, n'en veut qu'à l'Ouvrage du *Lucrece nouveau*, quel qu'il ait été.

Il débute en faiſant voir que la Foi ne craint pas le flambeau de la raiſon ; mais que cette raiſon préſomptueuſe ne peut aller ſans riſque de s'égarer, au de-là des Faits. Elle peut juger de leur évidence ; tout le reſte eſt tenébreux pour elle.

Ces globes enflammés qui roulent ſur nos têtes,
Mon eſprit veut avec ardeur
Les mettre au rang de ſes conquêtes ;
Il n'apperçoit de ces grands corps
Que le mouvement, l'ordre & les divers rapports.
Mais leur harmonie admirable,
Le reſſort qui les meut, & leur germe fecond,
Sont un abîme impénétrable

Qui me ſurprend & me confond.
Si j'oſe m'obſerver, & que ſuis-je moi-même!
Prodige merveilleux autant qu'il eſt commun!
Deux Etres diſtingués qui n'en compoſent qu'un,
Vivant & ſublime Problême. &c.

Ces deux Exemples ſuffiſent pour reprimer nôtre orgueilleuſe curioſité, & pour nous faire voir que Dieu ne nous éclaire qu'autant qu'il le faut pour nos beſoins; que ce que nous ignorons eſt inutile à connoître; que les objets de nos connoiſſances ont des côtés lumineux & des côtés obſcurs; que nous devons faire uſage de nôtre raiſon pour reconnoître les traits de la vérité dans les premiers, & pour regarder les autres comme des ſecrets que le Créateur s'eſt reſervés; qu'enfin nos lumiéres ſe bornent toutes à des faits & à des conſéquences.

L'Auteur entend par *faits*, non ſeulement les évenemens hiſtoriques, mais encore les idées, les ſentimens, les exiſtences. Je penſe, je ſens, j'exiſte, il y a une Rome, il y a eû un Alexandre, voila des faits. S'enſuit

qu'il entend de même par le terme général d'évidence, l'évidence soit métaphysique, soit morale, soit physique, suivant la nature des faits qui en sont l'objet.

Ces principes supposés, l'Auteur entre en matiére pour faire désavoüer à Uranie les blasphêmes de son Docteur, à sçavoir que le culte ancien & le nouveau sont l'Ouvrage de l'imposture & de l'erreur, maintenu par l'intérêt & la séduction. Blasphêmes aussi outrageans pour la raison, que pour la vérité du culte! en effet le peuple Juif se présente à moi (dit le Poëte) peuple dispersé, méprisé, détesté par-tout & par-tout épargné, sans Patrie fixe, & sans autre témoignage de ce qu'il fut & de ce qu'il est, qu'un Livre ancien, trésor précieux pour lui & reste unique de son ancienne grandeur. J'ouvre ce Livre, j'y trouve la naissance des Arts, l'enfance du monde, & (pour ainsi parler) son berceau. J'y vois l'homme créé innocent, & destiné pour la gloire; ensuite criminel & déchu de son heureux état. Je commence à me re-

connoître à ces traits, & à sentir que sans le secours de cette histoire qui m'apprend le péché du premier homme; avec sa punition & celle de sa posterité; je ne pourrois percer la profondeur de mon état, ni concilier les contrariétés que j'éprouve.

Le sentiment de ma grandeur avec celui de ma misére.

Ce préjugé ne me suffit pas. J'examine le caractére de l'Auteur de la Genése. Je reconnois un Écrivain exact & sûr dans sa Chronologie, un Écrivain qui d'une source prochaine à une autre contiguë, me fait remonter jusqu'à la premiére, je veux dire, au premier homme, principe unique de sa tradition. Car Moyse eut Amram pour pére; Levi pour bisaïeul, & pour aïeux continués, Isac, Sem, & Mathusalem qui avoit vû Adam. Quel Historien peut se fonder sur un pareil enchaînement de tradition, sans exposer son imposture à la critique de tout un Peuple qui pourroit le démentir. L'imposture peut-elle être si exacte? Je reconnois dans

ce même Moïse un Prophéte & un Ministre dépositaire en quelque sorte de la Puissance divine pour captiver la Foi des Hébreux par les prodiges les plus signalés. Ceux qui se passent en Egypte sont sur-tout marqués au coin de la Divinité suprême. Vainement le Démon & les Magiciens s'efforcent de les obscurcir en tâchant de les imiter. Leur Art est confondu par le Dieu de Moïse & des Israëlites. Les Egyptiens toûjours frappés & long-tems obstinés conviennent enfin de la supériorité de ce Dieu. Pour dernier prodige, la mer s'ouvre, forme un double mur, laisse un passage assûré au Peuple élû, & engloutit l'armée infidéle avec son Roi. Pourquoi citer encore les miracles de la Manne dans le Desert, des eaux tirées d'un rocher aride, des foudres du Mont-Sinaï, des Tables de la Loi, & tant d'autres accompagnés de la punition des Rebelles au culte & à la foi? Le peuple témoin de ces merveilles n'est-il pas chargé d'en perpétuer la mémoire & de les annoncer de jour en jour, d'an-

née en année, & d'âge en âge à sa postérité.

Ecrits aussi tôt qu'arrivés
Les a-t'on regardés alors comme des Fables ?

Non sans doute : puisqu'au contraire les monumens publiquement érigés pour en conserver la mémoire, la suite des Ecrits sacrés qui les retrace, & les cérémonies de la Loi qui les renouvellent en quelque maniére, les remettent à chaque instant sous les yeux des Hébreux postérieurs, pour rendre tout un Peuple dans toutes ses générations, témoin solidaire & perpétuel de la vérité, & preuve toûjours subsistante de ces faits. Parmi tant de générations en est-il une seule, est-il un seul homme, qui à la lecture publique & ordonnée de cette Histoire aux jours solemnels, en ait osé contredire la sincérité? Aussi après de telles précautions comment auroit-on pû l'altérer même en la traduisant en diverses langues, & en la répandant en différens païs ? Les péres la gravoient dans le cœur de leurs enfans, & la Loi contemporaine aux

merveilles sur qui elle étoit fondée, en conservoit le dépôt inaltérable.

En vain le schisme & la discorde
Ont partagé la Nation :
*Le Texte de Moïse à Sebaste * s'accorde*
Avec le même Ecrit qu'on révére à Sion.

C'est peu. Quel intérêt ont les Juifs à conserver avec tant de fidélité, à travers tant de dangers, & jusques dans l'esclavage, un Livre qui les rend encore plus odieux.

Quels excès y sont peints ! dans leurs premiers aïeux
Si la vertu n'est pas exempte de foiblesse,
La conduite des fils plus énorme à mes yeux
N'a presque rien qui ne me blesse.
Je lis en fremissant leur incrédulité,
Leurs murmures, leur défiance,
Pour un Dieu bienfaisant l'ingrate indifférence
Qui les porte à l'impieté,
Leurs fureurs superstitieuses,
Leurs idolâtres changemens,
De leurs plus sages Rois les erreurs vicieuses,
Leurs crimes & leurs châtimens.
Si Moïse imposteur consacre des chiméres,
Par quelle étrange vanité
S'accuse-t'il d'un meurtre, & d'avoir résisté
Lorsque Dieu l'envoïoit au secours de ses freres ?

* (Samarie)

Pourquoi tout un Peuple orgueilleux
Préfere-t'il même à la vie
Un tissu de faits merveilleux
Qui le couvre d'ignominie ?
C'est que ces faits sont arrivés, &c.

Les promesses vérifiées par des effets & suivies de promesses encore plus grandes, ont été & sont encore pour les Juifs un motif bien puissant pour les intéresser à conserver ce dépôt. Autre motif. Ils y voïent leur Histoire tant pour le passé que pour l'avenir.

Quelle autre Nation nous produit un ouvrage
Qui sçache à la fois réünir
Du passé la parfaite image
Et le tableau de l'avenir ?

Cet avenir prédit arrive successivement sous leurs yeux & sous les nôtres. Sur quoi le Poëte se récrie. Quoi, je croirai l'Histoire profane sur des événemens qu'elle m'atteste, & mon caprice rejettera des écrits qui les annoncent d'avance ! l'exemple d'Alexandre annoncé suffit.

Mais puisque nous sommes arrivés

à la preuve de la vérité des Ecritures, tirée de celle des Prophéties effectuées, en voici une à laquelle l'incrédulité ne peut se refuser sans renoncer au sens droit & à la raison. Cette Prophétie réünit les deux cultes & les deux Testamens, l'ancien & le nouveau. C'est celle qui annonce le Messie par la bouche d'un grand nombre de Prophétes, que la diversité des tems ou l'intérêt présent sur des choses futures n'ont pû faire concourir à nous tromper. On nous promet une alliance du Ciel avec la terre, une paix universelle, la destruction de la puissance infernale, un Liberateur en un mot seul capable de fléchir Dieu, & un Liberateur Dieu lui-même. On nous le peint comme tel avec les plus brillantes couleurs.

J'y vois même le tems, le lieu,
La Tribu, la famille, où le CHRIST devoit naître,
Son ministére, ses vertus,
Le fondement inébranlable
De son régne à jamais durable.
Tous les Trônes du monde à ses pieds abbatus,
La Nature par lui contrainte

A changer de cours à sa voix ;
Cette jalouse rage au cœur des Grands empreinte
Qui l'accable enfin de son poids ;
La fuite & la servile crainte
Des Disciples dont il fit choix,
De l'un d'entr'eux la perfidie,
Et le prix de ce crime affreux,
Les complots du mensonge armé contre sa vie,
Les outrages sanglans & les barbares jeux
Sur son Maître exercés par une race impie,
L'horreur du jugement qui le livre à la mort,
Ses vêtemens jettés au sort.
Hé quoi, tout est prédit ! un supplice terrible
Avec des brigands le confond,
Son corps dans le tombeau repose incorruptible,
Et soudain l'abîme profond
Fléchit devant le CHRIST & céde la victoire.
Triomphant de la mort & vainqueur des Enfers
Il trouve enfin les Cieux ouverts
Et reprend l'éclat de sa gloire.

En bonne foi est-ce là une Prophétie, ou une Histoire anticipée de JESUS-CHRÎT ? L'Histoire de sa vie n'en est-elle pas une copie fidéle, & les Prophétes n'ont-ils pas été les premiers Evangelistes ? Sans ce JESUS-

Chrît, que seroit-ce que ces prédictions qu'un tissu inexplicable de contrarietés? Cet Homme-Dieu en paroissant tel qu'il a paru dans le monde, pouvoit seul nous en donner le dénouëment. Aussi le Ministre d'Ethiopie le reconnoît-il dans Isaïe, dont il ne pouvoit comprendre le sens avant que d'avoir connu Jesus-Chrît; combien d'autres l'ont reconnu après lui aux mêmes caractéres! Mais les Juifs (dira-t'on) parmi lesquels il est né & il a rempli toutes ces prédictions, l'ont pourtant méconnu. Frivole objection. Cette incrédulité même des Juifs, je la trouve prédite, & j'en vois la cause dans leur ambition & leur attachement à l'éclat des biens temporels. Ils veulent un Liberateur riche, puissant, magnifique, avec un Régne temporel, & ce préjugé aussi capable de les aveugler que les passions qui aveuglent les incrédules de nos jours, font rejetter un Messie vil & foible en apparence, l'Eternel & le Tout-puissant en effet, avec un Royaume & des biens purement spirituels. Les Prophéties sont

claires ; l'intérêt seul y répand des nuages pour eux ; & qui ne sçait que l'interêt fait souvent rejetter les vérités les plus démontrées, fût-ce géométriquement.

Ensuite de ces raisonnemens le Poëte étale toute la grandeur des miracles de JESUS-CHRIST, des Apôtres qui en ont été les témoins, & de leurs Successeurs, le Martyre des uns & des autres ; les progrès subits & étonnans de la Religion, & sa Propagation miraculeuse dans toutes les Contrées du monde.

Sainte Religion tout se rend à vos charmes,
Est-il contre l'impie un plus fort argument
Que l'Univers à Dieu soumis si promptement
Par la parole seule & sans l'effort des armes ?

Le renversement de la Synagogue, la cessation des Sacrifices, la destruction du Temple, les vains efforts des Juifs pour le conserver ou le rebâtir, les prodiges qui interrompent leurs travaux, leur dispersion dans le monde pour être la preuve incontestable du CHRIST qu'ils ont fait mourir, les peines de leur deïcide, & l'affermis-

tout ſe ſoûtient, où tout s'
avec tant de juſteſſe, qu'on
même l'attaquer par parties
tomber dans des extravagan
bles.

Qu'oppoſe en effet l'imp
doutes affectés. Les Apôtres o
être été duppes ou impoſteurs
pouvoient-ils être trompés en
tant des faits dont toute une
avoit été témoin, des faits non
tis; c'eſt peu, des faits atteſté
Juifs & des Païens, tout con
vérifier les monumens de
gion.

cheres passions) des hommes qui n'avoient pour appui qu'un homme mort dans les derniers supplices, & pour prix de leurs travaux, que l'exil, l'ignominie, les tourmens & la mort. Dira-t'on que les Evangiles sont supposés ? Mais quelle preuve de supposition ? Les Manuscrits mêmes des Auteurs n'ont-ils pas été long-tems conservés par les Chrétiens contemporains & postérieurs ? pour prevénir l'altération n'auroient-ils pas comparé ces Écrits avec les supposés ? Ces Écrits fidellement transmis de main en main jusqu'à nous, ne nous assûrent-ils pas de leur origine ?

Lorsque d'un Livre saint je connois l'origine
Tout le reste est certain pour moi,
Mêmes Faits & même Doctrine
Y sont proposés à ma Foi,
Et leur parfait accord malgré la différence
Du style, du tems, & des lieux,
M'y fait connoître l'influence
De l'Esprit qui seconde & la terre & les Cieux.
Fille des passions que Dieu permet dans l'homme
Toi dont l'audace & les complots
Ont toûjours de l'Eglise attaqué le repos,
Faut-il ici que je te nomme,
Detestable Herésie ! oüi tu nous serviras
A triompher du Pyrrhonisme.

Juin 1733.

Je les trouve par-tout cités
Comme dans ceux des Catholiques.
Je les vois, comme vrais, d'âge en âge a
Par nos plus cruels Adversaires,
Qui les ont mal interpretés,
Nous avons tous les tems avec tous les Se
Pour témoins non suspects de leur fidélité
Et l'Histoire prophane a moins de caract
Pour fonder son autorité.

On doit nous sçavoir gré de ce
quentes citations. On ne fait c
foiblir un Poëme en le reduisan
sécheresse d'une Dissertation abr
Nous voudrions pouvoir citer de
me, sans passer les bornes, la
cription juste & magnifique de l
ligion chrétienne. La Foi fixe l
tion obscurcie (même par les J

abli, & la chair soumise à l'esprit, nme l'esprit à Dieu. Seule elle ser les nœuds d'une véritable société, scrit la vengeance & l'orgueil ; ir les Sujets aux Souvérains & regle rs devoirs mutuels, console dans ffliction, soûtient dans la prospeé, & rend enfin la mort moins terle, & même desirable. Née avec premier homme, la Religion s'est crue sous Moïse, & portée au come de la perfection par JESUS-CHRIST. n Eglise dépositaire de ce Trésor ue l'a conservé & le conservera ujours, malgré des enfans rebelles : d'aveugles persécuteurs.

'Eglise ne fait point de perte irréparable;
ur la pierre fondée elle est inébranlable.
ne Culte est le seul dont le cours
mbrasse le premier & le dernier des jours.
les Tyrans ennemis il a dompté a rage :
e tems qui détruit tout n'a respecté que lui,
Dieu s'est donc hautement déclaré son appui,
it nôtre Culte est son Ouvrage.

Que répondre à cet enchaînement le faits qui produit la plus grande évidence morale en faveur de la Religion ? Que l'évidence morale ne suf-

de la raison ; & la Religion
propoſe à croire comme im
bles, eſt démontrée à la rai
tains que Dieu a parlé, de q
refuſons-nous l'obéiſſance d
créature au Créateur ? L'
même des Myſtérés ſupérieu
recherches eſt une preuve no
leur Divinité. Il faut être D
les comprendre. Or que fai
veau Lucrece ? il renverſe l'o
crit par la raiſon. Au lieu
aux Myſtéres par la certitude
par l'obſcurité & l'apparence
diction des Myſtéres, c'eſt l
pied de la raiſon. Hé comme

re dans les Ecritures un Dieu plein de bonté qui crée l'homme à son image, & qui le comble de ses dons surnaturels, mais qui veut un hommage libre.

Un cœur droit par contrainte ou par nécessité
N'eût fait qu'avilir son Ouvrage,
L'homme pour être son image
Devoit agir en liberté.

Est-il rien de plus juste? l'homme même n'a-t'il pas la délicatesse de vouloir des hommages libres? n'a-t'il pas l'idée & l'amour de la Justice quand elle ne va point contre ses intérêts? Or la Justice vouloit que les enfans d'un pére criminel fussent dépoüillés des biens dont il avoit été justement dépoüillé. Nous avons enfin un sentiment intérieur qui nous avertit que cela est ainsi; & la lumiére de la Foi qui nous montre l'excès de la Bonté divine dans le reméde; & quel reméde! un Dieu CHRIST. L'espoir de ce CHRIST, des rayons de sa grace, & la Loi naturelle gravés dans tous les cœurs, ont long-tems servi à l'homme & suffi pour marcher dans

sans annoncer les châtimen
les en menace durant un siéc
coupables ferment l'oreille &
Dieu les punit; mais il le fait
Le châtiment améne le répe
combien d'ames garanties pa
taires regrets que Dieu avoit
& prévûs ! mais Dieu, dit-c
pentit d'avoir fait l'homme
cette expression figurée nous
roit ? & qui peut s'y méprend
avoit sans doute prévû le pé
progrès, & il en avoit prép
méde par son amour. Peu
l'Ecriture & prendre à la l
répentir ! L'Esprit Saint pa

Arrêtant aussitôt sa volonté feconde,
Sans autre châtiment il se vengeoit du monde,
Et l'homme étoit anéanti.
Mais sur tous les pecheurs son bras appesanti
Epargne la nature humaine,
Et pour en reparer la ruine prochaine,
Du peril par ses soins le juste est garanti.

. . . .

Dieu n'a donc pas aussi tiré de la poussiére,
Comme le dit l'impie en ses Vers séduisans,
Une autre race de Titans
Plus coupable que la premiére.

Dieu conserve dans le juste la postérité du premier pére. Cette postérité, il est vrai, se laisse encore entraîner par son panchant vicieux.

Bientôt l'homme en qui reste encore
Un foible souvenir de la Divinité,
Ne voit rien de puissant, rien dans l'activité,
Qu'il ne redoute & qu'il n'adore.
Les Astres, le Soleil, & l'Aube du matin,
Le Feu, les Elemens, & les Passions mêmes
Partagent à leur tour ses hommages suprêmes,
Qu'il ose rendre ensuite aux œuvres de sa main.
Le monde est un Temple d'Idoles,
Son Auteur seul est negligé, &c.

Cependant dans ce désordre, Abraham persévére à honorer son Dieu,

Le Seigneur éprouve sa Foi & le récompense en le faisant le pére d'un Peuple de croïans, & du Liberateur promis. Que font à la Sagesse de la Providence les fréquentes infidélités de ce Peuple choisi, & le mépris des autres Nations auquel il les livre en punition de leurs forfaits. Ses desseins sont impénétrables & fort au dessus de nôtre fausse prudence.

Il y paroît bien par la naissance de l'Homme-Dieu dans la foiblesse & la pauvreté chés un Peuple vil & méprisable. Sa Divinité perce tous ces voiles pour le juste, que dis-je ? pour l'incrédule même. Les Bergers & les Sages de l'Orient accomplissent les Prophéties à sa naissance ; Herode même les accomplit & lui rend hommage par sa cruauté, Jesus-Chrît les accomplit lui-même par sa Vie, sa Mort, & sa Resurrection. L'Ecriture est dévoilée, tout est accompli. Quoi (dit-on) falloit-il qu'un Dieu naquît & mourût ? n'avoit-il pas des moïens de nous sauver plus dignes de lui ? ne pouvoit-il pas les emploïer ?

Sans doute que Dieu peut tout faire :
Mais dans ce qu'il a fait nous devons l'adorer,
Ce ne seroit plus un mystére
Si nous pouvions le penétrer.

. . . .

Loin de nous ces faux argumens
Que pare l'ironie au défaut du bon sens
Pour travestir nos saints Mystéres.
L'imposteur dit en vain, qu'aïant noïé les péres,
Dieu veut mourir pour les enfans.

Et quels enfans ? ceux des noïés ? il n'en restoit aucun. Nous sçavons de plus que le Sacrifice immense de JESUS-CHRÎT étend son effet à tous les tems.

Oüi, le Sang d'un Dieu mort pour nous
Fut sans doute assés noble & d'un prix assés rare
Pour suffire au salut de tous.
Nul n'en est excepté : malheur à qui s'égare !
Il périt par sa faute, & les secours Divins
Ne manquerent jamais aux coupables humains.

Oüi, les *Nations hyperborées* & les autres Infidéles par le secours des graces générales peuvent observer les devoirs de la loi naturelle, & parvenir à la connoissance d'un bien qui ne leur est refusé qu'à cause de leurs crimes vo-

graces les plus abondantes ,
que nous serons punis plus sév
si nous sommes criminels, qu
propres forces nous pouvo
perdre & jamais nous sauver:
nous pouvons nous sauver pa
ce qui commence & la coo
qui suit, qu'enfin dans l'au
de Dieu ne punit que nos
fautes & ne couronne que l
Du reste ,

Que l'homme soit docile ou désobéissa
Le Créateur sur lui n'en a pas moins
Et plaçant , comme il veut , le c
l'attire ,
Il laisse l'homme libre , & reste Tou

comme forcée par l'évidence morale de tout ce qu'on vient d'expoſer à admettre les uns, & à déſavouer l'impieté des autres.

ARTICLE XLVII.

EXAMEN DE QUELQUES Explications de la Prophétie de Daniel ſur le Meſſie par les LXX. Semaines.

Suite des Articles XXVII. & XXXVIII. aux deux mois précédens.

Troiſiéme Explication.

ON a déja obſervé dans cet Écrit que toute la difficulté qu'on a à expliquer la Prophétie que nous examinons, conſiſte à trouver les Semaines, ou les années qu'elle indique, depuis le tems qu'elle a été faite juſqu'à JESUS-CHRÎT, à l'égard duquel elle eſt évidemment accomplie pour les faits qu'elle prédit. Il a été tué par ſon Peuple qui l'a renoncé, il a *été le Saint* des Saints, ou le ſeul

parfaitement Saint entre tous les hommes, il a reçu l'Onction divine, soit lorsqu'il a été formé dans le sein de la Vierge Marie sa très-pure Mére, par l'union qui s'est faite alors en lui de la Nature divine avec l'humaine, dans la personne du Verbe, soit encore quand le saint Esprit descendit visiblement sur lui, & que Dieu son Pére fit entendre du haut du Ciel la voix qui le déclaroit son Fils bien-aimé, l'objet de ses complaisances : sa mort a été suivie de l'affreuse *désolation* du Temple & de la Ville de Jerusalem : l'Hostie & les Sacrifices y ont cessé alors, & y manquent entiérement depuis plus de dix-sept siécles : cette désolation par ses excès pleins d'horreur, & par le crime abominable dont elle a été la punition, est justement appellée abomination. Sa durée déja si longue fait juger avec raison qu'elle continuera jusqu'à la consommation & à la fin des tems : la Loi ancienne est abolie depuis un si grand nombre de siécles, la nouvelle a toûjours subsisté depuis, & elle a établi la vraye justice, &c.

Voila les faits prédits, & de ce côté-là la Prophétie n'a rien que l'événement n'ait éclairci : on la voit toute accomplie dans la personne de J.C.& on ne voit rien de semblable à l'égard d'aucun autre. Il ne reste donc de difficulté que dans le compte des années qu'elle indique par le nom de Semaines. On a déja observé dans le même endroit de cet Écrit, que ce compte ne se trouve point dans l'Ecriture;car elle ne marque point le nombre des années depuis la fin de la captivité des Juifs, jusqu'au régne des Grecs dans Antioche, ni depuis la fin des guerres des Machabées jusqu'au régne d'Herode en Judée, sous lequel J.C. est né.Il faut chercher ce nombre dans les Histoires prophanes, ceux qui l'y ont cherché avec le plus de soin, y ont rencontré tant d'incertitude, qu'ils n'ont pû se fixer que par des conjectures. De-là vient la diversité des Chronologies qu'ils ont dressées.

Celles qui passent pour les plus exactes,mettent beaucoup plus de cinq *cens ans,* entre le tems où la Prophé-

tie a été faite, & la mort de Jesus-Chrît, & les 70. Semaines prédites par l'Ange ne font que quatre cens quatre-vingt-dix ans, en les prenant pour des Semaines d'années. Comment donc les accorder avec ces Chronologies? On eſpére qu'en examinant tous les termes de cette Prophétie, on fera venir les Semaines à un point où elles ne ſeront éloignées de ces Chronologies, que d'un nombre d'années aſſés médiocre, pour faire rejetter toute la différence ſur l'incertitude de ces mêmes Chronologies, & ſur le peu d'éclairciſſement qu'on trouve en matiére des tems, dans les Hiſtoires prophanes. Il ſemble qu'on ne propoſe rien là qui ne doive être approuvé & reçu par tout homme ſenſé, qui veut s'inſtruire plûtôt que de contredire. Voici comme on exécute ce projet.

Premiérement on fixe le commencement des Semaines à la premiére année du retour des Juifs en Judée & à Jeruſalem, après leur ſortie de Babylone: c'eſt la ſeconde année du régne de Cyrus dans cette Ville, &

fin des 70. ans de la captivité. On
ermine ce point, parcequ'il est plus
urel de penser que c'est celui que
nge a marqué à Daniel. En effet
Prophéte dit au Chap. 9. ℣. 2. *Ego
niel intellexi in Libris numerum
norum de quo factus est sermo Domini
Jeremiam Prophetam, ut compleren-
r desolationis Jerusalem septuaginta
ni. Et posui faciem meam, & Do-
inum Deum meum rogare & deprecari
jejunio, sacco & cinere.* Moi Da-
iel j'ai compris dans les Livres le
ombre des années dont le Seigneur
parlé au Prophéte Jeremie, afin
ue les soixante-dix ans de la désola-
on de Jerusalem fussent accomplis.
t je me suis présenté devant le Sei-
neur mon Dieu pour le prier & le
onjurer dans le jeûne, le sac & la
endre. N'est-il pas évident que la
riére si fervente de Daniel étoit pour
lemander à Dieu qu'il eût la bonté
l'exécuter ce qu'il avoit fait dire par
Jeremie touchant la fin de la capti-
vité de son Peuple.

Daniel ajoûte ℣. 21. que tandis
qu'il prioit encore, l'Ange Gabriël lui

apparut, & lui déclara que ses vœux étoient exaucés, & que son Peuple sortiroit de captivité aussitôt que les 70. ans marqués par Jeremie seroient finis. Ces mots du ℣. 23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo*, dés le commencement de vos priéres la parole a été dite. Ces mots font comprendre que Dieu avoit exaucé les vœux de Daniel dés le commencement de sa priére, & avoit resolu de livrer son Peuple au tems qu'il avoit fait prédire. Autrement l'Ange n'auroit point parlé à Daniel du commencement de sa priére. Ensuite l'Ange instruit le Prophéte de ce qui devoit arriver à son Peuple après sa délivrance, comme on le voit dans le reste du ℣. 23. & au commencement du ℣. 24. de la Prophétie. N'est-il donc pas très naturel de penser que les Semaines qu'il marque pour les événemens qu'il prédit, ont commencé immédiatement après que les 70. ans de la captivité ont été fini.

Ils ne le furent qu'à la premiére année du retour des Juifs en Judée, qui a été la seconde année du régne de

Cyrus dans Babylone. Ce Prince donna bien ſon Edit pour la liberté des Juifs, dés la premiére année de ſon régne en Babylone, ainſi qu'il eſt dit dans le Liv. II. des Paralipoménes, Chap. XXXVI. ℣. 22. & dans le I. d'Eſdras, Chap. I. ℣. 1. Mais il n'eſt pas probable que cet Edit ait été porté beaucoup avant la fin de cette premiére année de Cyrus, & il n'a guéres pû être exécuté avant la ſeconde année. Ne falloit-il pas du tems aux Juifs pour ſe préparer à leur Voyage de Babylone en Judée, & ont-ils pû aiſément y arriver avant la ſeconde année du régne de leur Liberateur. Ce n'eſt donc pas ſans une aſſés grande probabilité que l'on fixe le commencement des Semaines à la premiére année de leur retour, & à la ſeconde du régne de Cyrus. De cette ſorte tous les ſens qu'on donne & qu'on peut donner à ces mots du ℣. 25. de la Prophétie, *Ab exitu ſermonis*, depuis la parole dite, tous ces ſens ſe réüniſſent; car ce retour eſt tout à la fois l'accompliſſement de la *revélation faite à* Jeremie, de la con-

firmation que l'Ange en donna à Daniel, & l'exécution de l'Edit de Cyrus.

Opposera-t'on que cet Edit de Cyrus n'a été que pour le rétablissement du Temple & nullement pour celui de la Ville même, & que l'Ange donne pour époque l'Edit qu'il a permis, & qui n'a été porté que la deuxiéme année du régne d'Artaxercès. On a déja dissipé ce phantôme de difficulté dans cet Ecrit en observant que le Pére Petau lui-même convient, que l'Edit de Cyrus permettoit aux Juifs de rebâtir Jerusalem, de même que le Temple. Pour l'avoüer comme lui, il ne faut que lire cet Edit sans prévention. Le voici tel qu'il est rapporté dans les endroits des Paralipoménes, & d'Esdras qu'on a cités ci-devant.

Hæc dicit Cyrus Rex Persarum : omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus Cœli, & ipse præcepit mihi, ut ædificarem ei domum in Jerusalem quæ est in Judæa. Paralipoménes. Cyrus Roi des Perses dit ceci : le Seigneur Dieu du Ciel m'a donné tous les Ro-

yaumes de la terre, & il m'a lui-même commandé de lui bâtir une Maiſon, ou un Temple à Jéruſalem qui eſt en Judée. *Quis eſt in vobis de univerſo Populo ejus? Sit Deus illius cum ipſo. Aſcendat in Jeruſalem quæ eſt in Judæa, & ædificet domum Domini Dei Iſraël?* dans Eſdras. Quiconque d'entre vous eſt de tout ſon Peuple, que ſon Dieu ſoit avec lui. Qu'il monte à Jeruſalem qui eſt en Judée, & qu'il bâtiſſe la maiſon du Seigneur Dieu d'Iſraël. Peut-on penſer ſérieuſement que Cyrus vouloit que les Juifs retournaſſent dans une Ville qu'il ſçavoit être brûlée, & qu'ils y bâtiſſent un Temple, ſans leur permettre de la rétablir elle-même?

Deuxiémement, que le commencement des Semaines ſoit donc fixé à la premiére année du retour des Juifs à Jeruſalem par l'autorité de Cyrus: c'eſt là le point le plus important pour l'intelligence de la Prophétie; voici comme on continuë l'explication, ℣. 24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ ſunt*; ſoixante-dix Semaines ſont abregées. On ne traduit pas

les soixante-dix Semaines, &c. Cela seroit penser que l'Ange auroit parlé des Semaines déja connuës à Daniel, & prédites par quelque autre Prophéte, ce qui n'est point. L'Ange annonce pour la premiére fois ce nombre de Semaines. Il dit qu'elles sont abregées, la suite montre que cela *signifie* seulement qu'elles sont divisées, puisque l'Ange les divise en effet, & non pas que le nombre en soit diminué : puis qu'effectivement l'Ange ne le diminuë point, marquant 7. puis 62. puis 1. ce qui fait 70. Ce nombre total est bien abregé en lui-même par ce partage ; mais il demeure entier dans ses parties séparées, comme on a déja remarqué.

Quelques-uns ont prétendu *qu'on* ne doit point reconnoître de mystére dans ce partage, & que c'est seulement une façon de parler hébraïque. Ils en apportent un exemple tiré de la Prophétie d'Ezéchiel, Chap. XLV. ℣. 12. Sans examiner cet exemple, il n'y a qu'à considerer le Texte de la Prophétie, pour comprendre que l'Ange a fait la division des Semaines

pour marquer l'intervalle des tems qui feroit entre chacun des événemens qu'il prédit. Par exemple, il dit, ℣. 25 *Usque ad Christum ducem hebdomades septem & hebdomades sexaginta duæ*, jusqu'au CHRIST Chef il y aura sept Semaines & soixante-deux Semaines. N'est-ce pas là une événement assigné à un des termes de la division, sçavoir au bout de soixante-neuf Semaines ? On dira bientôt pourquoi ce nombre est divisé en deux parties 7. & 62.

Le P. Petau & ceux qui suivent son explication, entendent ces mots, *Usque ad Christum ducem*, jusqu'au CHRIST Chef, ils les entendent de la mort de J. C. ou du moins de la Mission qu'il reçut sensiblement de son Pére, lorsqu'il fut baptisé par saint Jean, ou bien dans sa Transfiguration sur le Thabor. Il paroît plus naturel de les entendre de sa Naissance, qui a été assés éclatante par la vocation des Bergers, & des Mages, pour être prédite en particulier dans la Prophétie. En effet à la premiére lecture de ces mots : *il y* aura soixante-neuf Se-

maines jusqu'au CHRIST Chef, ne conçoit-on pas d'abord que ces Semaines seront jusqu'au tems de ce CHRIST, jusqu'à ce qu'il commence d'être au monde. Ces mots même *Usque ad Christum ducem* n'ont-ils pas du rapport avec ceux-ci : *exiet dux*, par lesquels on a déja observé que les Docteurs de la Loi reconnurent le lieu où le Messie naîtroit. Est-il beaucoup hors de vrai-semblance de penser que l'Ange faisoit allusion à la Prophétie que ces Docteurs citérent, afin que Daniel à qui elle n'étoit pas inconnuë, comprît le tems auquel le Messie devoit naître ?

Troisiémement, la division des 7. Semaines d'avec les 62. marque très-naturellement le tems auquel Jerusalem & le Temple seroient entiérement rétablis : car l'Ange après avoir designé soixante-neuf Semaines jusqu'au tems du Messie, paroît reprendre les sept Semaines en particulier, en ajoûtant tout de suite, ℣. 25. *Rursum ædificabitur platea, & muri in angustia temporum*, les ruës & les murailles seront faites de nouveau dans

la difficulté des tems, ou dans des tems difficiles. Il est d'autant plus vrai que l'Ange reprend ainsi les sept Semaines, pour leur attribuër cet évenément ; qu'il reprend ensuite, ℣. 26. les 62. Semaines pour marquer le tems de la mort du Messie. *Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus*, & après soixante-deux Semaines le CHRIST sera mis à mort.

Ces mots *dans la difficulté des tems* n'annonçoient-ils pas ce qu'on lit au Liv. I. d'Esdras, Chap. I V. ℣. 4. &c. que les ennemis des Juifs & les Officiers des Rois de Babylone firent pour les empêcher de continuer à rebâtir la Ville & le Temple : & ce qu'on lit encore au Liv. I I. d'Esdras, Chap. I V. ℣. 17. que les Juifs en rebâtissant les murs de Jerusalem étoient obligés de tenir l'épée d'une main pour se défendre de leurs ennemis, tandis qu'ils travailloient de l'autre main. Ces contradictions prédites par ce mot dans des tems difficiles, ne justifient-elles pas ce qu'on dit que l'Ange a assigné les sept premiéres Semaines pour ces tems fâcheux, mal-

gré lesquels les ruës & les murailles de Jerusalem seroient rétablies.

Ces sept Semaines font quarante-neuf ans. Or il est dit au Liv. II. d'Esdras, Chap. XIII. ℣. 6. que Nehemie à la trente-deuxiéme année du régne d'Artaxercès retourna vers ce Prince après avoir achevé de fermer de murs Jerusalem. Cette trente-deuxiéme année de ce régne n'a pû être éloignée du régne de Cyrus d'un intervalle beaucoup plus grand que celui de 49. ans ; puis qu'au Liv. I. d'Esdras, Chap. IV. ℣. 6. il est parlé du régne d'Assuérus avant celui d'Artaxercès. On lit encore dans l'Evangile de saint Jean, Chap. II ℣. 20. que les Juifs disoient à Jesus-Christ: *on a été quarante-six ans à bâtir ce Temple, & vous en trois jours vous le rebâtirés.* Cela montre du moins que la Tradition parmi les Juifs étoit qu'on avoit mis ce nombre d'années à rebâtir le Temple.

Ce qui est dit au Liv. I. d'Esdras, Chap. VI. ℣. 14. & 15. n'est point opposé à cette Tradition, quoiqu'on y lise que la Maison de Dieu fut ache-

vée à la sixiéme année de Darius, c'est-à-dire beaucoup moins de quarante ans après Cyrus. On ne peut pas inferer de-là que la Ville ait été faite en ce tems-là, ni même le Temple; car la Maison du Seigneur étoit toute différente de la Ville, & le Temple outre l'Edifice particulier, qui avoit ce nom, en contenoit plusieurs autres, ainsi qu'il est dit au Chap. XL. &c. de la Prophétie d'Ezéchiel. Or c'est de tous ces autres Edifices qui composoient le Temple avec la Maison du Seigneur, que les Juifs disoient qu'on avoit été quarante-six ans à les construire. Donc il est très-probable, & c'est même ce qui est de plus naturel à penser, que l'Ange a distingué les sept Semaines des 62. pour marquer qu'elles seroient employées à rétablir la Ville de Jerusalem & son Temple. Peut-on dire que ces sept Semaines, c'est-à-dire quarante-neuf ans, ayent été un espace de tems trop grand pour ce rétablissement?

Quatriémement, un troisiéme événement est prédit par ces paroles du ℣. 26. de la Prophétie: *Et post heb-*

domadas sexaginta duas occidetur Christus, le CHRIST sera mis à mort après soixante-deux Semaines. Il semble d'abord que cela a dû arriver immédiatement après la soixante-deuxiéme Semaine. Toutesfois en faisant beaucoup d'attention à la maniére dont l'Ange sépare les 62. Semaines de celle qu'il nomme seule; on peut sans témerité penser qu'il a voulu indiquer qu'il y auroit de l'intervalle entre cette Semaine unique, & les 62., qu'elles ne se suivroient point immédiatement, que cet intervalle est le tems de la Vie du Messie, & que sa mort n'a point dû arriver précisément aussitôt que les 62. Semaines auroient été passées. Si l'Ange avoit voulu exprimer le contraire, n'auroit-il pas plûtôt dit; & à la soixante-troisiéme Semaine le CHRIST sera tué.

Aussi le P. Petau, & ceux qui le suivent, ne font-ils point de difficulté de renvoyer la mort du Messie au milieu de la Semaine unique, quoique l'Ange n'annonce pour le milieu de cette Semaine unique, que la cessation

des Hosties & des Sacrifices, comme on le voit au ỽ.27.de la Prophétie.Ils séparent ainsi de trois ans & demi, qui font le milieu d'une Semaine, la mort du Messie d'avec les 62. Semaines. On ne contredit point leur pensée sur cela, parcequ'il est certain que J. C. a prêché dans la Judée pendant trois ans & demi avant sa mort.

Mais on conclut de leur explication que le mot *après* dans l'endroit en question, ne doit point être pris en rigueur, pour immédiatement après; & qu'il signifie seulement que ce qui est prédit, ne se fera point dans le cours des 62. Semaines, & qu'elles seront toutes passées avant que cela arrive. Si l'Ange avoit dit 62. Semaines & une, comme il a dit auparavant sept Semaines & 62. on ne devroit point séparer la Semaine unique d'avec les 62. précédentes, comme on ne doit point séparer les 7. des 62. Mais l'Ange dit que le CHRIST sera tué après soixante-deux Semaines. Ce mot *après* marque-t-il absolument une suite immédiate, comme le fait la conjonction *&* à l'égard des

7. & 62. Semaines ? La vérité du mot *après* ne demeure-t'elle pas entiére, dans le systême du P. Petau, quoiqu'il sépare de trois ans & demi la mort de J. C. d'avec les 62. Semaines ? La même vérité ne subsistera-t'elle pas aussi, quoiqu'on éloigne de ces 62. Semaines la mort de J. C. par un plus grand intervalle ?

Tout ce qu'importe sur cela, c'est que le nombre des années que l'on donne à cet intervalle, convienne effectivement à J. C. Qu'est-ce qui peut mieux lui convenir sur ce sujet que le tems de sa Vie ? L'Ange ayant déterminé celui de sa Naissance, selon ce qu'on a dit ci-dessus, & assignant ici le tems de sa mort, n'est-il pas naturel de penser qu'il a supposé entre ces deux termes le nombre des années de sa Vie ? Cette explication peut paroître un peu forcée. Elle l'est certainement bien moins que celles qui font commencer les Semaines long-tems après la Prophétie, comme le fait le P. Petau, ou long-tems avant la Prophétie, comme le fait le P. Hardoüin.

On ne force ici aucun des termes, on en pénétre ſeulement la profondeur, telle qu'il s'en rencontre ordinairement dans ces ſortes d'Oracles, leſquels le plus ſouvent ne ſont entiérement éclaircis que par leur accompliſſement. Or l'accompliſſement de celui-ci fait voir la raiſon pourquoi l'Ange a ſéparé une Semaine de toutes les autres ; car il eſt certain que J. C. depuis ſa Naiſſance qui a été aſſés remarquable, ainſi qu'on l'a déja obſervé, a demeuré caché en Egypte, ou à Nazareth, pendant trente-ans. L'obſcurité où il s'eſt tenu pendant tout ce tems, eſt vrai-ſemblablement la raiſon pourquoi l'Ange ſaute, pour ainſi dire, à la Semaine de ſa Mort, en la ſéparant du point auquel il marque ſa Naiſſance.

Cinquiémement, ſuivant toute cette explication, voici quel eſt l'arrangement & la ſupputation des années prédites par la Prophétie. Depuis la premiére année du retour des Juifs en Judée, y compris cette année elle-même toute entiére, comptés quatre-vingt-neuf ans juſqu'à l'entier réta-

Juin 1733.

trente-trois ans & ſix mois
vous trouverés cinq cens ſe
mois, depuis le retour des
qu'à la mort du Sauveur
encore les trois ans ſix moi
tent de la Semaine uniqu
trouverés cinq cens vingt-a

C'eſt pendant ces dernier
& demi que J. C. comme il
℣. 27. de la Prophétie, a
l'alliance avec pluſieurs pa
cente du ſaint Eſprit ſur les
& par leur prédication, qui
jours ſeulement après ſa mo
da la vérité de ſa Reſurrect

rifices & les cérémonies de l'an-
ıne Loi perdirent deſlors toute leur
:u , & ceſſérent en effet aſſés peu
ınées enſuite. Elles n'ont point été
blies depuis plus de dix-ſept ſié-
, & de ſaintes qu'elles étoient
aravant , elles ſont devenuës ſu-
ltitieuſes & criminelles.
Quant à ce qui eſt ajoûté dans le
ne Verſet. *Et erit in Templo abo-
atio deſolationis : & uſque ad con-
mationem & finem perſeverabit de-
:io.* L'abomination de la déſola-
ı ſera dans le Temple , & la dé-
ıtion continuera juſqu'à la con-
ımation & à la fin des ſiécles. Il
it pour la vérité de la prédiction
ce terrible événement ait com-
ıcé dans les trois ans & demi qui
:nt de la Semaine unique. On
çoit aiſément qu'il n'a pas dû s'ac-
ıplir entiérement dans un ſi court
.ce de tems. Or il eſt certain qu'il
ommencé auſſitôt après la Mort
a Reſurrection de J. C. N'y au-
-il que la violence avec laquelle
Juifs opiniâtres perſécutérent deſ-
ceux de leurs fréres qui crurent

en lui, violence qui se changea bien-tôt dans une cruelle division entre eux, puis dans une révolte ouverte contre les Romains.

Ceux-ci exécutérent alors ce qui avoit été prédit au ℣. 26. de la Prophétie. *Et civitatem & Sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo*, un Peuple avec un Chef qui viendra, détruira la Ville & le Sanctuaire. N'est-ce pas ce que les Romains ont fait sous la conduite de Tite leur Chef, & leur Général. *Et finis ejus vastitas, & post finem belli statuta desolatio*, la ruine entiére en sera la fin, de la Ville & du Sanctuaire, & après la guerre finie la désolation resoluë arrivera. N'est-elle pas arrivée quand Tite eut pris Jerusalem ? son armée saccagea tout le païs des Juifs, les fit périr par le fer & par le feu, chargea de chaînes ceux de ce Peuple qui échapperent au carnage, ou les dissipa, & les obligea d'être vagabonds par toute la terre, comme ils le sont encore à présent.

Tout cela s'est fait en quarante ans depuis la mort de J.C. Cet

eux événement eſt appellé *abomi-on de déſolation*, ſoit pour l'horreur u'il cauſa & que cauſe encore la ule deſcription qui en eſt faite dans Hiſtoire, ſoit pour les excès & les imes juſques-là inoüis dont il fut compagné; mais ſur-tout pour le cri-e abominable dont il a été la puni-on, ſçavoir la mort de J. C. vrai ls de Dieu, ainſi qu'on l'a déja re-arqué. L'Ange avoit annoncé les ommencemens de cette déſolation ur la fin de la Semaine unique u'il a marquée, & il en prédit la urée en diſant qu'elle *continuera juſ-qu'à la conſommation & à la fin.* Les x-ſept ſiécles, & plus qu'elle dure, ontrent, ainſi qu'on l'a déja obſer-, qu'elle n'aura point d'autre ter-e que la fin des ſiécles, & du mon-. Hélas elle finira moins alors, 'elle ne ſe changera pour les Juifs durcis dans une déſolation encore us terrible, ſçavoir les ſupplices ernels. Voila l'explication de tous Articles de la Prophétie de Da-l, qu'on a cru devoir propoſer.

& la Naissance ou la Mort
Par exemple, le P. Hardoüin
Chronologie sur l'ancien Te
Edition de Paris, p. 133.
l'an deux cens vingt-trois d
dation de Rome, la seconde
Cyrus dans Babylone, à laq
te explication fixe le comme
des Semaines, & la premié
du retour des Juifs. Le mê
met la Naissance de Jesus-
l'an sept cens cinquante-de
même fondation. La différe
ces deux nombres est de ci
vingt-neuf ans. Ajoûtés à ce
les trente-trois années de la

on proposée n'a outre ces
aes que cinq cens seize ans
n'est-ce-pas un mécompte
a faire rejetter ?
:me le P. Petau Liv. XIII.
Ətrine des tems, p. 360. fixe
des Juifs à l'an du monde
: quatre cens quarante-sept,
:ens dix-sept la fondation de
: Pére p. 666. place la Mort
à l'an du monde quatre
:orze, & de la fondation
sept cens quatre-vingt qua-
ifférence des années du mon-
cinq cens soixante-sept ans.
nce des années de la fonda-
ome est la même.

trouve encore dans le comp-
P. fait par les Olympiades,
la quatriéme année de la
ne Olympiade, où il met
le année de Cyrus, & la
année de la deux cens deu-
ympiade, où il place la Mort
il y a 567. ans. *

a que quatre ans d'une Olympia-
: il faut ôter un an de la der-
: 567.

La Chronologie du P. Sallien est à peu près semblable pour l'intervalle entre la seconde année de Cyrus, & la Mort de J. C. quoiqu'elle diffère de celle du P. Petau, dans le nombre des années du monde, ayant trois mille cinq cens dix-huit pour la seconde année de Cyrus, & quatre mille quatre-vingt-six pour la Mort de J. C. Elle diffère encore de celle du P. Petau dans le nombre des Olympiades, mettant la seconde année de Cyrus à la premiére année de la soixante-uniéme Olympiade, & la mort de J. C. à la quatriéme année de la cent quatre-vingt quatorziéme Olympiade. Mais ces Péres s'accordent sur les années de la fondation de Rome.

La diversité qui est entre-eux ne fait rien à la question présente, puisqu'ils conviennent assés sur l'intervalle entre la seconde année de Cyrus, ou le retour des Juifs, & la Mort de J. C. L'explication proposée qui entre ces deux termes n'a que cinq cens seize ans, est donc très-éloignée de ces Chronologies, lesquelles entre ces

.eux mêmes points ont cinq cens ſoixante & ſept ans, ſelon le P. Petau, u cinq cens ſoixante-huit ſelon le P. Sallien, ou du moins cinq cens ſoixante-deux ans, ſelon le P. Hardoüin. Ces Chronologies paſſent pourtant pour les plus exactes. L'explication propoſée a donc un mécompte de cinquante-un ans ſelon le P. Petau, de cinquante-deux ans ſelon le P. Sallien, ou du moins de quarante-ſix ans ſelon le P. Hardoüin. Peut-on la recevoir avec un pareil mécompte ? Il faut tâcher de répondre à cette difficulté.

La diverſité qui eſt entre les Chronologies qu'on oppoſe, peut d'abord prouver leur incertitude. Outre cela il y a environ douze ans à ôter du nombre des années qu'elles mettent entre le retour des Juifs, & la Mort de J. C. car elles font commencer les 70. années de la captivité environ douze ans plûtôt qu'il ne faut, & par conſéquent elles en retardent la fin du même eſpace de tems ; les 70. ans devant être complets. Elles retardent de même d'autant la ſeconde

au tems auquel Jechonias ou
fut mené captif à Babylone,
roît qu'il ne faut les compte
puis la destruction du Tem
la Ville de Jerusalem, c'e
douze ans plus tard que ne le
Chronologies, & par conse
faut reculer d'autant la fin d
tivité. En effet depuis la déte
Jechonias, son Successeur
a régné onze ans, comme
au Liv. IV. des Rois, Chap
ꝟ. 18. ajoûtés l'année où la
prise, & détruite, cela fera
ans, qu'on peut déduire des
te-six ans que le P. Hardoüin

trente-neuf ans De même encore des cinquante-deux ans du Pére Sallien, il restera quarante ans.

Cette déduction est fondée sur la maniére dont Daniel parle Chap. IX. ✠. 2. *Ego Daniel intellexi in Libris numerum annorum de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam Prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem Septuaginta anni*, moi Daniel j'ai reconnu dans le Livre le nombre des années dont le Seigneur a parlé au Prophete Jeremie, afin que les soixante-dix ans de la désolation de Jerusalem fussent accomplis. Or peut-on dire que cette Ville a été désolée pendant les onze ans que Sedecias y régna après Jechonias ? Elle avoit encore son Temple, ses Sacrifices, ses Magistrats, & son Roi, qui se crut même assés puissant pour se révolter contre Nabuchodonosor, qui lui avoit généreusement laissé la Couronne. C'est ce qu'on voit au Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ✠. 20. & c'est ce qui attira sur Sedecias, sur sa Ville Capitale, sur tout son Païs, & sur tout son Peuple, la ruine & la

désolation entiére que Jeremie lui avoit souvent prédite, & qu'il a depuis décrite dans ses Lamentations.

Il est vrai que Jeremie, Chapitre XXIX. ℣. 10. en écrivant aux Juifs captifs à Babylone, qui y avoient été menés avec Jechonias, leur dit que la captivité durera 70. ans. C'est ce qui a donné aux Auteurs des Chronologies citées, le sujet de compter ces 70. ans, depuis que ces captifs avoient été conduits à Babylone, plûtôt que depuis la désolation de Jerusalem. Mais n'est-il pas évident que Daniel a mieux entendu qu'eux le sens de Jeremie? C'est pourtant Daniel qui déclare qu'il a découvert que selon la parole du Seigneur dite à Jeremie, la désolation de Jerusalem ne finiroit qu'après que septante ans seroient accomplis. Donc c'est de cette désolation qu'il faut compter les 70. ans, & non pas de plus haut.

Il est vrai encore que la Lettre de Jeremie fut portée aux captifs de Babylone pendant le régne de Sedecias, ainsi qu'on le voit au même Chap. XXIX. ℣. 1. & 3. Suit-il de-là que

le Prophéte n'y parle que de la durée de la captivité de ceux à qui il écrivoit ? Daniel s'est-il trompé en l'expliquant de la désolation de Jerusalem ? Veut-on même dire qu'il y eut alors une véritable captivité de la Nation ou une véritable *transmigration*, c'est le seul terme dont Jeremie se sert dans l'endroit cité ci-devant ? La Nation étoit toûjours florissante dans son propre Païs ; les 70. ans de sa captivité, ou transmigration, ne doivent donc être comptés que depuis qu'elle a été toute entiére enlevée de son Païs, & reduite en servitude.

Que cela soit ainsi, dira-t'on ; les trente-six, trente-neuf, ou quarante ans de mécompte que l'on reconnoît, ne suffisent-ils pas pour rejetter l'explication où il se trouve ? Ce seroit certainement beaucoup plus qu'il ne faudroit, si les Chronologies qui font voir ce mécompte, étoient d'ailleurs bien certaines. Mais leurs Auteurs eux-mêmes conviennent qu'il est très-difficile de déterminer le tems du régne de chacun des Rois de Perse & de Syrie, sur lequel leurs Chronolo-

gies sont établies. On le voit assés par la diversité des opinions sur cela. Scaliger a prétendu corriger ceux qui l'ont précedé : le P. Petau a voulu corriger Scaliger. Le P. Hardoüin a pris une autre route. Le seul embarras que les deux derniers ont eû à concilier les Chronologies prophanes avec les 70. Semaines de Daniel, leur a fait choisir les deux explications qu'on a examinées.

Il s'agit de juger entre-elles, & la troisiéme explication, est de voir lequel vaut mieux ou de préférer celle-ci avec son mécompte par rapport aux Chronologies dressées sur les Histoires prophanes : ou suivre les autres explications, malgré la violence qu'elles paroissent faire à la Prophétie, en supposant qu'elle annonce un tems qui a commencé environ quatre-vingts ans après elle, comme on a montré que le fait l'explication du P. Petau, ou soixante quinze ans avant elle, ainsi qu'on a aussi fait voir que le fait l'explication du Pére Hardoüin.

Vaut-il mieux croire avec ces Au-

teurs que l'Ange a annoncé à Daniel des Semaines qui avoient un commencement si éloigné, ou avant, ou après le tems où il lui parloit, que de rejetter le mécompte en question sur le peu de certitude des Chronologies tirées des Histoires prophanes; incertitude qui vient de l'obscurité de ces Histoires sur le tems des faits qui y sont rapportés.

Quatriéme Explication.

Si on veut absolument que les 70. Semaines s'accordent avec les Chronologies prophanes, il n'y a qu'à fixer le commencement des Semaines à la quarantiéme année après le retour des Juifs de la captivité, puisque selon la derniére explication, c'est le plus grand éloignement qu'elle ait de ces Chronologies.

On pourroit fonder cette Epoque sur ce que Daniel Chapitre IX. ℣.2. dit qu'en lisant les Livres, il a compris le nombre des années dont le Seigneur avoit parlé à Jeremie, afin que la désolation de Jerusalem cessât. Or

il est certain que depuis le retour des Juifs, cette Ville fût bien encore quarante années dans une espéce de désolation, par la difficulté des tems, sçavoir l'opposition des ennemis des Juifs, & des Officiers des Rois de Babylone, qui les empêchoient de rebâtir leur Temple, leurs murailles & leurs maisons, comme on le voit dans les endroits des Livres d'Esdras qu'on a déja cités.

En supposant cette Epoque, voici le sens que l'on doit donner au discours de l'Ange à Daniel. Vos vœux sont exaucés touchant la désolation de Jerusalem qui vous afflige : cette désolation cessera, on rétablira le Temple & la Ville malgré la difficulté des tems : & parceque vous êtes un homme de desirs, je suis venu vous instruire de ce qui arrivera ensuite à vôtre Peuple, & à vôtre sainte Cité, immédiatement après qu'elle aura été assés bien rebâtie, & repeuplée, pour ne plus être dans la désolation. Comptés donc depuis ce tems-là soixante-dix Semaines, qui seront divisées, &c. L'explication précédente demeurera

la même pour le reste de la Prophétie.

Deux choses s'opposent à cette Epoque ; premiérement on ajoûte quarante ans aux soixante-dix ans que Daniel, Chap. IX. ℣. 2. dit devoir être tout le tems de la désolation de Jerusalem. Secondement la division des sept Semaines d'avec les 62. ne sera point expliquée. On pourroit répondre premiérement, quoique la plus grande désolation de Jerusalem par la captivité, & l'exil de tous ses Habitans, n'ait dû être que de 70. ans, l'Ange néanmoins fit comprendre à Daniel que toute la désolation de cette Ville ne cesseroit entiérement que quarante ans après le retour de la captivité, parcequ'on auroit beaucoup de difficulté à la rétablir. En effet l'Ange, ℣. 25. de la Prophétie, parle de cette difficulté.

Secondement, quant à la distinction des sept Semaines d'avec les 62. bien qu'on ne puisse maintenant en donner la raison, il y en a pourtant une que l'Ange aura fait connoître à Daniel. On pourroit conjecturer qu'il

puis le retour des Juifs, fo
vingt-neuf ans, qui approc
du tems où Philippe de M
Pére d'Aléxandre le Grand,
ça à établir son Régne, que
depuis si fort étendu.

Voila à peu près comme
voit lever les deux princip
cultés, qui se rencontrent
plication qui fixeroit le c
ment des septante Semain
quarantiéme année du re
Juifs en leur Païs, afin de
ces Semaines avec les Chi
prophanes: toutesfois il sem

à toutes les autres. Le plus que l'on puisse raisonnablement demander, est que l'explication de cette Prophétie, ne s'éloigne pas des Chronologies ordinaires d'un nombre d'années qui soit hors de vrai-semblance. Or est-il hors de vrai-semblance que les Chronologies de plus de cinq cens ans dressées par de seules conjectures, sur les Histoires prophanes, se mécomptent d'environ quarante ans au plus. Au contraire n'est-il pas impossible que l'Ange se soit trompé dans le nombre des années qu'il a indiquées par celui des Semaines, qu'il a annoncées.

Il seroit très avantageux que les explications de cette Prophétie faites par les anciens Auteurs ecclésiastiques, fussent telles qu'on n'eût pas besoin d'en chercher d'autre. Celles que saint Jeremie rapporte dans son Commentaire sur le Chap. IX. de Daniel, convainquent de l'incertitude des Chronologies : il est surprenant combien ces explications en sont éloignées, & combien elles différent entre-elles. La seule lecture de l'en-

droit cité de saint Jerôme le fait voir, sans qu'il soit nécessaire de le montrer ici plus en détail, & plus au long. On va proposer encore une autre explication qui n'aura aucune des précédentes difficultés, si on juge qu'elle doive être reçûë toute hardie qu'elle peut paroître.

Cinquiéme Explication.

Afin d'éviter tout l'embarras que cause la supputation des tems marqués dans la Prophétie, ne pourroit-on pas dire que l'Ange a mis un nombre certain de Semaines pour un incertain, ou assigné un tems déterminé pour un indéterminé; & qu'en divisant les Semaines, il a seulement voulu faire comprendre la distance qu'il y auroit entre chacun des événemens qu'il prédit, c'est-à-dire, qu'ils seroient aussi éloignés les uns des autres que 7. est éloigné de 1. par 62. qu'il met entre ces deux nombres?

Suivant cette idée, il ne s'agira plus de trouver un compte précis

'années entre ces événemens. On le
:ra tel qu'il ſera plus conforme aux
ıeilleures Chronologies , & aux
poques indiquées dans l'Ecriture.

Les grandes difficultés que l'on a
ûës dans les autres explications pour
ı ſupputation des années, ſemblent
es raiſons aſſés fortes pour ne s'y
oint aſſujettir, comme ſaint Jerôme
it que ſaint Clement d'Aléxandrie
e s'eſt pas cru obligé de s'y aſtrain-
re. Prenant donc les 70. Semaines
our un tems indéterminé, & ſeule-
ıent proportionnel, on n'aura plus
'embarras du côté de la Chronolo-
ie, telle qu'on peut la dreſſer ſur
:s faſtes des Conſuls Romains, ſur
ıs Olympiades, ſur les Eclipſes, &
ır les Epoques indiquées dans l'Ecri-
ıre ſainte.

On n'aura qu'à commencer le
ompte à la quinziéme année de
Empire de Tybere, à laquelle ſaint
.uc, Chap. III. ℣. 1. dit que ſaint
ean parut le long du Jourdain : c'eſt
l une Epoque ſûre, & remonter en-
ııte par les Faſtes conſulaires, par les
Hympiades, & les autres Epoques.

Juin 1733.

juſqu'au retour des Juifs en Judée, ou la ſeconde année du régne de Cyrus dans Babylone, en comprenant les trente années que le même Evangeliſte, Chap. III. ℣. 23. dit que Jesus-Christ avoit à peu près lorſqu'il reçut le Baptême de ſaint Jean, & en reſervant les trois années de ſa Prédication ; par ce moyen on découvrira le nombre des années que l'Ange a marquées, ſans les avoir abſolument déterminées.

Comment peut-on dire qu'il ne les a pas abſolument déterminées, puiſqu'il annonce poſitivement ſeptante Semaines, & qu'il les diviſe en ſept, puis ſoixante-deux, puis une. On ne nie point cette eſpéce de détermination, on dit ſeulement qu'elle n'aſſigne qu'une proportion de tems, & non pas un nombre précis d'années.

L'Ange, à l'occaſion du nombre précis d'années que Daniel avoit dans l'eſprit lorſqu'il parla à ce Prophéte, ſçavoir les ſeptante ans de la captivité, ſe ſert du même nombre de Semaines, uniquement pour lui faire

nprendre que le tems qu'il lui an-
nçoit, feroit à proportion, comme
annėes sont aux simples Semai-
, c'est-à-dire, qu'il seroit beau-
up plus long que les septante ans
captivité; & il divise les Semaines
iquement aussi pour indiquer la
tance très-inégale qu'il y auroit en-
les événemens qu'il alloit pré-
e.

Nous avons un exemple de nombre
terminé pour un nombre indéter-
iné, dans la réponse que J. C. fit
saint Pierre, qui lui demandoit si ce
étoit pas assés qu'il pardonnât jus-
'à sept fois à son frére qui l'auroit
fensé. Le Sauveur en saint Mat-
ieu, Chap. XVIII. Verset 22. lui
pondit: *Non dico tibi usque septies, d usque septuagies septies.* Je ne vous
s pas jusqu'à sept fois, mais jus-
'à soixante-dix fois sept fois. Il est
ident que ce dernier nombre déter-
iné, est pour un indéterminé, &
gnifie très-souvent, ou même toû-
urs, comme les saints Péres l'expli-
uent. Cet exemple paroît avoir un
pport très-juste avec la Prophétie

ſaint Pierre lui propoſoit ,
vient de dire que l'Ang
l'occaſion du nombre q
avoit dans l'eſprit.

Cette derniére explicati
tainement la moins charg
cultés , elle peut paroît
mais les grands embarras c
vent dans les autres , o
quelque ſorte à la prend
ſeule véritable. Elle n'a du
de contraire à la Religion
truit plûtôt tout ce que l
les autres ennemis du Ch
peuvent oppoſer , & ont
oppoſé du mécompte des a

détermine aſſés le nombre des années, puiſque par l'Evangile & par les autres Hiſtoires les plus ſeures, on peut connoître le tems précis auquel ces événemens ſont arrivés. Ce nombre déterminé pour un indéterminé, eſt même un caractére propre d'un Oracle & d'une Prophétie qui ne s'éclaircit bien ordinairement que par ſon accompliſſement.

Quelqu'un ſouhaitteroit peut-être que l'on ajoûtât ici une ſupputation des années ſuivant le ſyſtême de cette derniére explication, Pour faire & prouver ſolidement cette ſupputation que l'on feroit, il faudroit un écrit incomparablement plus long que celui-ci. D'ailleurs avant d'entreprendre ce travail, il ſeroit à propos d'avoir décidé ſur la validité de cette explication. On n'a garde de rien décider ſur elle, ni ſur les autres. On aime mieux imiter S. Jerôme, qui, comme on l'a déja dit, après avoir rapporté les différentes explications que l'on avoit faites juſqu'à lui, de cette Prophétie de Daniel, déclare qu'il permet à *chacun* de ſes Lecteurs de s'at-

rêter à celle qui lui paroîtra plus c
forme à la vérité.

Article XLVIII.

STATO MILITARE DE
Imperio Ottommanno, &c. *L*
tat militaire de l'Empire Ottom
ses progrès & sa décadence. Par
le Comte de Marsigli, *de l'Ac*
mie Royale des Sciences de Paris
de Montpellier, de la Société R
le de Londres; & Fondateur de l'
titut de Boulogne. Ouvrage enr
de Planches, en Taille-douce. 1
miére & seconde Partie. A la H
chés Pierre Gosse *& Jean* Neaul
Pierre de Hondt; *Adrien* Moetj
A Amsterdam, *chés Herm.* U
werf, *Franç.* Changuion. 1732
folio. Textes Italien & François,
primés en deux colonnes, pp. 33

L'Illustre Auteur avoit été él
dés son enfance dans ces effray
tes idées de la puissance militaire
Turcs, qu'en donnent les Histoi
Plus capable de réflexion, il se d

de ſes lectures, malgré l'uniformité des ſentimens, & il en conçut le généreux deſſein de s'inſtruire & juger par lui-même. Ce fut le motif du Voyage qu'il entreprit à l'âge de vingt ans, & des recherches qu'il fit à Conſtantinople, où il ſuivit le Senateur *Ciurani*, Baile de la République de Veniſe à la Porte. Dans ſon projet, il avoit tout à craindre d'une Nation auſſi ſoupçonneuſe. Comme il n'épargnoit cependant ni ſoins, ni dépenſes; ſes bonnes maniéres & ſes liberalités diſſipérent les ombrages; il fut même aſſés heureux pour avoir bientôt en ſa diſpoſition, quoiqu'à grands frais, ce qu'on appelle le *Canon-Namè*, ou le Recüeil de tout ce qui concerne la Milice turque, avec l'état des revenus de l'Empire. Mais quelque avantage qu'il en tirât, il y trouvoit beaucoup de réglemens, & peu de pratique. Avide des connoiſſances qui le miſſent au fait de la qualité des Troupes, du détail des Exercices militaires; il profita de la guerre que le Grand-Viſir *Kara-Muſtapha* alloit porter en Hongrie. Il

quitta Constantinople, & vint se mettre au service de l'Empereur *Leopold*. Peut-être qu'une disgrace n'arriva jamais plus à propos que la sienne, pour le conduire à son but. Il fut fait esclave par les Tartares, dés la premiére Campagne, & vendu à *Achmet*, Bacha de *Temisvvar*, puis à d'autres Maîtres, sous lesquels il ne manqua ni d'occasions de satisfaire son inclination, sur-tout au Siége de Vienne, ni de facilités pour suivre & examiner toutes choses à loisir. Ayant recouvré sa liberté, il reprit ses emplois dans l'Armée impériale, & il les conserva jusqu'à la Paix de *Carlovvitz*, à laquelle même il servit utilement l'Empereur par les lumiéres qu'il avoit acquises ; & qui après la la Paix le firent établir Commissaire général pour le réglement des limites.

Cette diversité de situations, bonnes & mauvaises, par rapport aux Turcs, lui a fourni de quoi s'expliquer sçavamment, & sûrement, dans une matiére, que l'on peut dire qu'il a étudiée, & approfondie toute sa

Des deux parties de l'Ouvrage,
›remiére a pour objet principal le
'on-Namè ; & la ſeconde les Opé-
›ns militaires , où l'Auteur a eû
: , comme témoin , ou comme
emi. Sur ſon expoſé , & ſur les
arques, qui lui ſont particuliéres,
ı faut bien rabattre de ce qu'on
ſe communément des forces Otto-
ıes. Il ſe flatte de montrer avec
.ence qu'elles ſont la foibleſſe
ne ; *Quanto ſien deboli e fiacche* :
l n'omet rien pour en perſuader
Cours de l'Europe , à qui il im-
'e le plus d'eſtimer au juſte , ce
c'eſt qu'une affaire à démêler
: les Turcs par la voye des ar-
.

.e ſeul nom de Turc eſt depuis
;-tems une expreſſion très-équivo-
. Loin d'entendre ſous ce nom
Nation deſcenduë des Tartares-
comans , qui l'ont établie ; on
doit plus ſe repréſenter qu'une
fuſion de Siriaques, d'Armeniens,
Grecs , d'Illyriens , de Polonois,
Ruſſiens , de Colches , de Juifs,
llemans ; & autres Européens &

Aſiatiques, tranſplantés & incorporés avec les véritables Turcs, dont le ſang coule à peine dans quelques petites veines de ce formidable Coloſſe.

Le terrain qu'ils occupent, à tître de Souverains, paroît immenſe : mais leur domination n'en eſt pas plus ſolide. A conſiderer les différentes circonſtances, où ſe trouvent ces Provinces, on reconnoîtra que la ſujettion des unes revient à une indépendance réelle ; que la ſtérilité des autres les rend inutiles à l'Empire ; qu'il y en a qui lui ſont à charge par les dépenſes qu'elles exigent pour la conſervation des Habitans, ou pour la ſûreté du commerce, & qu'il y en a très-peu qui ne contribuent pas à l'épuiſer, ou du moins à l'énerver, plûtôt qu'à le ſoûtenir, & à l'affermir. L'Auteur en produit les preuves, qui ſeront ſenſibles à quiconque portera quelques coups d'œil ſur la Carte ; & remplit par là avec avantage les quatre premiers Chapitres de ſes Obſervations préliminaires. Les deux ſuivans ne ſont encore qu'une

ourte digreſſion , mais ſage & cu-
euſe , ſur le gouvernement des
'urcs , pris en général , ſur leurs
ɔix , ſur les diverſes langues , & les
iverſes Religions , qui ſont en Tur-
uie. L'Article même des Religions
'eſt pas ſi peu lié avec l'Etat militai-
:, qu'on le pourroit préſumer : puiſ-
ue dans le beſoin de lever par-tout
es ſoldats, il n'eſt pas indifférent aux
'urcs , pour la vivacité , non plus
ue pour le ſuccès du ſervice , qui ils
nt à commander : des Chrétiens ou
es Muſulmans.

Il eſt traité au Chapitre V I. de
'autorité du Sultan, du Viſir , & des
Bachas ; & au V I I. du naturel des
Turcs. Tout annonce au dehors la
grandeur prétenduë , & la félicité
ipparente du Sultan. On n'oſe le re-
garder en face ; on baiſe la terre de-
'ant lui ; on court à bride abatuë
oour éviter ſa rencontre : on lui pro-
ligue les révérences , les priéres &
es acclamations. Aſſujetti malgré ce-
a à ſa propre garde , qui eſt la Mili-
e *Capiculy* , il en dépend pour ſa li-
erté & pour ſes jours ; non par l'eſ-

fet d'une émeute, ou d'une violence passagére ; mais en vertu des Loix, & par le pouvoir qu'elles donnent à ce Corps, principalement s'il a l'adresse de s'unir à l'*Ulama*, qui est le Corps des Juges. Il en est de même à proportion de tous les Grands de l'Etat. Le Visir doit ordinairement beaucoup plus à son habileté, qu'à sa charge. Point de Bacha, que son Divan, ou les Anciens de son département ne tiennent en esclavage. Leurs dignités & leurs vies sont toûjours en danger sur une simple Requête. Voila au vrai, à quoi se réduit le Despotisme si décrié de l'Empire Ottoman. C'est toucher de bien près à la pure Démocratie.

Pour le naturel qui caractérise la Nation ; après quelques particularités sur la nourriture, qui est ordinairement de ris, de froment mondé, de légumes, de miel, de fruits, d'épiceries, mais nourriture legére, & reguliérement divisée en quatre repas ; l'Auteur nous dépeint les Turcs indolens, mous, oisifs, sur-tout les Asiatiques, n'agissant que par nécessité, si éloignés de la moindre fai-

e, qu'on s'étonnoit que le Grand
ir *Kiupcrly* ſe promenât quelques
ures dans une cour, pour réver à
affaires. La Chaſſe eſt preſque auſſi
e parmi eux que la promenade.
ontent-ils à cheval? ils ſe raſſeoient
plûtôt qu'ils peuvent. S'ils ſont
ligés de marcher à pied, comme
ns l'Infanterie, ils ne manquent pas
n plus de faire alte, dés qu'ils ſont
ortée de ſe repoſer. Ils ont, lorſ-
'ils ſont jeunes, quelques exerci-
, tels que la lutte & le dard, qui
uvent leur donner de l'agilité & de
dexterité; mais ils ne s'y appli-
ent que par forme de jeu, & revien-
nt bien vîte à leurs couſſins qu'ils
ſpoſent en quantité de la maniére
plus propre à entretenir leur pareſ-
Sans leur ſobrieté, les travaux de
guerre ne leur ſeroient pas ſup-
rtables.

Croiroit-on avec cela, qu'ils ai-
ent l'étude, & qu'ils s'en occupent?
Auteur ſur ce point ſe récrie con-
nos préjugés. Il parle de Conſtan-
iople & des autres grandes Villes,
mme étant remplies de perſonnes

instruites dans le Mahometisme ; qui sçavent au moins les trois langues, le Turc, le Persan & l'Arabe : esprits cultivés en plus d'un genre de littérature ; Poëtes délicats ; Historiens polis ; mais d'une exactitude scrupuleuse, & par là un peu ennuyeux ; Dialecticiens subtils ; Moralistes profonds, Géométres, Astronomes, Géographes ; & par dessus tout grands Alchymistes ; ce qu'il a été en état de prouver par un Catalogue de plus de quatre-vingt six mille Écrivains du dernier siécle, recüeillis dans sa Bibliotéque de Bologne, & dont il a fourni copie pour celle du Vatican. Si les Turcs n'impriment pas : ce n'est pas, dit-il, qu'il ne leur soit libre de le faire : leur motif est de ne pas empêcher une multitude innombrable de Copistes de gagner leur vie. On en comptoit quatre-vingt dix mille pendant son séjour à Constantinople. Il observe que l'on n'a plus qu'en traductions Arabes, faites du tems de Mahomet, quantité de Textes grecs concernant la Religion, dont les Originaux ont été brûlés : mais

ju'il y faut du choix à cause de l'infi-
lelité des Traducteurs, qui en ont
'apporté une grande partie aux pré-
:eptes de l'Alcoran. Cela signifie,
ju'on aura beau vanter ces Manus-
:rits : il sera difficile, que l'on en soit
ıssés sûr, pour en recüeillir jamais
:ien de décisif. Une autre sorte d'é-
ude, qui apparemment ne nous sur-
prendra pas moins ; c'est que nul
Gouvernement au monde n'est plus
ppliqué, ni plus ponctuel que le
Gouvernement turc, pour conserver
les Registres exacts, en tout ce qui
regarde les Traités avec les Puissances
étrangéres, le Domaine, le Cérémo-
nial, l'expédition des ordres, celle
des Arrêts, & des Officiers en servi-
ce, & spécialement les Finances.

Au reste, bien en prend à la déli-
:atesse de nos Sçavans, que les Turcs
ıe s'avisent pas de concourir avec
ıous pour l'érudition. Ils se moquent
le tous les autres Peuples, & n'en
voyent point sur la Terre qui ne doi-
vent plier devant eux. Comment tenir
:ontre un tel orgüeil, dans le tran-
quille & modeste Empire des beaux

Arts ? Ces ſentimens ſur-tout les poſſédent, dés qu'ils ont le moindre avantage. Une diſgrace au contraire, une humiliation, s'ils ne peuvent la déſavoüer, les conſterne & les abbat. Mais ils l'ont bientôt oubliée à la premiére lueur d'une fortune favorable; ils s'enflent & s'enyvrent alors avec plus de hauteur & d'arrogance qu'auparavant. C'eſt autre choſe entre Particuliers, ſi le mal eſt long, ou irrémédiable : ils trouvent dans les décrets du Ciel, & dans leurs mauvais deſtin, de quoi ſe conſoler de tout.

Leur avidité pour l'argent, qui eſt extrême & univerſelle, a deux principes, le luxe, & l'avarice. On peut cependant compter ſur leur bonne foi dans le commerce, où ils ſçavent ſe contenter d'un profit médiocre. Hors-de-là ils ſont naturellement diſſimulés, artificieux, fourbes, menteurs; & c'eſt ſur ce pié là qu'il faut négocier & agir avec leurs gens de Cour. Malheureux les Miniſtres des Princes chrétiens, conclut M. le Comte de Marſigli, s'ils ne ſont ſoûtenus par

de bonnes Armées, ou si la Porte n'a de puissantes raisons de les ménager.

Aucun Lecteur, quelque ennemi qu'il soit des écarts, ne doit trouver mauvais cette suite d'éclaircissemens, qui selon l'Auteur, reculent moins le dessein capital du Livre, qu'ils n'en facilitent l'intelligence, & qu'ils n'y disposent. Ainsi les monnoyes, les poids, les mesures, les marchandises, lui ont parû autant d'articles intéressans, qu'il lui étoit indispensable de bien développer. Il le fait avec netteté jusqu'au Chapitre XI. qui est encore plus capable de piquer la curiosité par la discussion où il entre sur les revenus de l'Empire. Il les divise en six Comptoirs principaux, & chacun de ces Comptoirs en six autres, qui leur sont subordonnés. Le premier grand Comptoir est celui qu'on appelle simplement *le Comptoir du Trésor*; comprenant les Capitations, les Impôts, & semblables redevances. On en perçoit par année 14731. bourses, 11229. aspres, à prendre la bourse pour cinq cens ri-

dales, qui font cinq cens écus, monnoye de France ; & l'aspre évalué au compte de 120. aspres pour une risdale. Le second grand Comptoir est appellé *le Comptoir pour le séjour du Sultan à Andrinople*. Il se remplit du produit des Tailles & des impositions locales, & rapporte 2139½ bourses. On nomme le troisiéme, *le Comptoir du Sultan*, parcequ'il est établi pour fournir à ses plaisirs, qui sont un vrai goufre. Il a pour son district le tribut du Caire, & quelquefois celui de Raguse, de la Transylvanie, de la Valachie & de la Moldavie, avec le casuel des confiscations & des depoüilles. Mais les 4963½. bourses, qui en reviennent de certain, ne suffisent pas toûjours à sa destination, & le premier grand Comptoir y supplée. Le quatriéme, dit, *le Comptoir de la Meque* donne 821. bourses, 10074. aspres. Le cinquiéme n'a point ici de nom, si ce n'est que les 8137½. bourses, 14000. aspres qu'on en retire, sont appellés *les revenus du Païs conquis*. Ils se perçoivent sur les rôles

Bachalas. C'eſt nôtre Auteur mê-
qui met le ſixiéme au rang des
nptoirs, dont il a en effet les uti-
s & les charges. Les Turcs l'en
:inguent, ſur ce qu'au lieu d'eſpé-
ſonnantes, les tributs de certaines
ovinces y ſont payés en denrées,
mme chanvre, bois, fer, étain,
:ogues, baume, limon, à l'uſage
e l'Arſénal & du Serrail. On peut
uger du détail par quelques-unes des
:hoſes qu'on y envoye : de *Cogiſar*
proche de *Burſe*, 2000. boiſſeaux de
ſel, & 780. chariots de neige de l'O-
lympe; de *Burſe* même & de *Tekir-
Daghe* 199000. poules : d'*Oſmangik*
88. tonneaux de truites fraiches; de
Gallipoli 3000. melons d'eau, &c.

Le Chapitre XII. renverſe les ob-
jets. De la recette des deniers l'Au-
teur paſſe à la dépenſe, & montre,
calcul fait, que le total des ſommes,
diſtribuées par ordre de la Porte, eſt
de 15428. bourſes, ou 6661513. riſ-
dales, 69. aſpres.

Enfin il arrive à ce qui conſtituë
eſſentiellement l'Etat militaire de
l'Empire Turc : les Finances en ſont

ou moins nombreux ; la pr
Janissaires, *Agemoglans*, *To*
begys, *Sakkas* ; & la second
zaps, *Isarelys*, *Seymenys*,
Musellins : mais si l'on excep
nissaires, tous ces noms d
peu.

L'Infanterie *Capiculy* est
originairement ne devoit p
ter le Sultan, & étoit toute
sa solde. Elle perdit ce priv
Solyman, qui dans une C
de Hongrie permit au Gr
Sinon-Bacha d'en prendre av
partie ; & cela fut continu

tion fort dure ; les *Topeys* composent les Compagnies employées au service du canon ; les *Gebegys* ont la charge des armes pour les polir & les distribuer ; & les *Sakkas* n'en exercent pas de plus importante que celle de simples porteurs d'eau. Par où l'on voit que tout utiles qu'ils soient à l'armée, les uns & les autres, on ne doit point y confondre des ouvriers & des valets avec des soldats ; & qu'il y a plus de faste que de réalité dans ces distinctions.

Le nombre prodigieux d'enfans, qui avoient été enlevés de la Thrace & de la Macedoine, dans les excursions, que les *Bachas Zala*, *Saim*, & *Auranos* y firent sous *Amurath* I. est ce qui occasionna l'institution des Janissaires, que d'autres rapportent à Orcan. Ils en sont redevables à un fameux Hypocrite de ce tems-là, nommé *Agis-Bictas*, lequel étant consulté par *Amurath* sur le sort de ces enfans, ordonna d'abord qu'on les contraignît de massacrer eux-mêmes plusieurs Chrétiens, afin d'essayer leur cruauté, & de leur en inspirer

contre tous ceux de la même Religion ; puis dans le deſſein qu'il avoit conçû d'en faire le fondement de l'Infanterie Turque, il s'en conſtitua le Pére & le Legiſlateur, avec l'approbation du Sultan. Un extérieur farouche ; un régime auſtére ; beaucoup d'obéiſſance à leurs Chefs ; beaucoup d'union entre-eux, furent les principaux points de leur diſcipline. On y mit une clauſe capitale, que perſonne ne fût reçû dans leur Corps, s'il n'étoit de la race des *Verſamés*, ou Peuples tributaires ; & qu'il n'eût été éprouvé dans celui des *Agemoglans*.

L'état de l'année 1680. ſous *Mahomet* IV. comptoit 54222. Janiſſaires diviſés en 196. *Odas*, Chambres, ou Compagnies ; 101. de ceux qu'on appélle *Jajabeys* ; 61. des *Balukis* ; & 34. des *Seymenys* ; ce ſont les trois noms qui les diſtinguent : & ceux qui les portent, ont auſſi des différences rélatives de Charges & de Priviléges. Par une autre diſtinction entre ces trois ſortes de Janiſſaires, mais conſiderés tous enſemble, il y a encore les *Corigys* qui ſont une élite de 330.

nimes, ayant la garde des trois
ſidences impériales ; Conſtantino-
, Andrinople, & Burſe : les *Otura-*
, dont les Officiers tout diſpenſés
ils ſont du ſervice actuel, n'en
çoivent pas moins la paye ordi-
re ; & les *Fodlaẓorans*, ou *Mange-*
n, qui ſont regardés comme or-
elins, & n'ont qu'une très-petite
ye. Pour les *Odas*, chacune de ces
6. Compagnies eſt diſtinguée ſim-
ment par ſon numero ; & 12. ſeu-
nent par des noms particuliers qui
t rapport à leurs Officiers, ou à
is Emplois. Les Janiſſaires portent
dinairement pour armes le ſabre &
mouſquet à mêche ; & quelques-
is un poignard, & un piſtolet. Ils
en ont point d'autres à Conſtantino-
e & dans les Garniſons, que les
ux derniéres, & une baguette blan-
e à la main. Nous ne pouvons
ius étendre ni ſur leurs Officiers,
ır Divan, leur Juſtice, leurs Prié-
s, leurs Habits, ni ſur les quatre
orps inférieurs.

Si nous paſſons moins rapidement
r la Milice *Seratculy* ; ce n'eſt pour-

tant qu'en nous bornant aux notions, qu'on ne doit pas absolument ignorer. Cette seconde branche de l'Infanterie Ottomane n'est point établie par le Gouvernement, comme la premiére. Elle dépend totalement des Chefs de Province ; n'a de paye qu'au tems de service ; elle n'en a que sur l'argent du Païs ; & ne sert, que pour soûtenir les Janissaires & les remplacer. Le nombre de ses *Azzaps*, qui en sont le Corps le plus considerable, n'est pas réglé. Les *Isarelys* y répondent au rang des *Topeys* ; & ils en font les fonctions dans l'Artillerie. Les *Seymenys*, qu'il faut bien distinguer des 34. Odas de même nom, parmi les Janissaires, ne sont au contraire que le rebut de l'Armée turque, pitoyables ramas de Paysans, qui n'y cherchent que l'exemption du tribut annuel. Les *Lagungys* sont des Mineurs ; & les *Musellins* des Chrétiens tributaires, commandés pour précéder l'avant-garde d'un jour, & pour faire sur les chemins l'emploi de Pionniers & de Charpentiers. On trouvera ces particularités exposées

au long depuis le Chap. XIII.
ı'au XXXVIII.
ais le goût de la Nation, Scithe
gine, eſt beaucoup plus pour les
ıes de Cavalerie; que l'on voit
ette raiſon dans une poſſeſſion
ante des principaux honneurs.
ſont reparties pour premiére di-
ı en Cavalerie *Capiculy*, *Topra-*
Seratculy, & de *Tribut*. La
ılerie *Capiculy*, plus connuë par-
ous ſous le nom des *Spahis*, eſt un
s payé réguliérement au Tréſor
'onſtantinople, commis pour
r à la ſûreté du Souvérain, ou
ampagne, toûjours réſervé pour
tions d'éclat. Il faiſoit 15148.
nes quand l'Auteur écrivoit. La
ction que l'on y met entre les
leys, & les *Chiaoux*, en renfer-
uelques autres, aiſées à confon-
Les *Ulufaleys*, ou anciens *Spahis*,
encore de deux ſortes. Il y a les
s de l'*aîle droite*, quoique ce ne
as le poſte qu'ils occupent; &
pahis de l'*aîlè gauche*. Ceux-ci
oſent ce qu'on appelle *Bugiurks*,
hys, *Jedrys*, & Gebegys, par-
n 1733.

min son Fondateur. *Mah*
pour en reconnoître les ser
pour avancer les enfans des
créa l'*aîle droite*, qui po
dard rouge, & qui a aussi
des aîles, avec leurs *Kurb*
dit être ce qu'il y a de mei
le Corps.

Les *Chiaoux* méconnoiss
ces différences. Gens de Co
de guerre tout ensemble,
la main du Sultan, du Visi
Généraux d'armée, pour en
ordres, ou pour escorter
riers, qu'ils en chargent.

ju'on appelle la Cavalerie *To-*
 eſt proprement ce qui ſe léve
ipes à cheval, entretenuës par
lerbegs, & autres Officiers des
jets, ſur le revenu des terres,
nt diſtribuées, ou engagées à
t. Cela oblige l'Auteur à expli-
a nature de ces partages, en
tant aux diviſions les plus con-
oles de Royaumes, de Provin-
le grands & de petits départe-
; qui ſont, comme on ſçait, les
has, pour les *Beglerbergs*, ou Vi-
; les *Bachalas* pour les *Bachas*,
uverneurs; & les *Beylas* pour
gs, dits auſſi *Beglets*, & diſtin-
en *Zaims* & *Timariots*, ſelon
ont un grand, ou un petit dé-
nent dans leur dépendance. Le
re de Cavaliers que chacun de
fficiers doit armer, eſt réglé; &
otepart des dixmes qui leur re-
pour les payer, eſt fixée avec la
ére exactitude; mais plus ou
; haut ſelon les beſoins, qui va-
; & qui par conſéquent ne per-
nt pas d'en rien dire de précis;
, aſpres fourniſſent reguliére-

ment à l'entretien d'un homme. Ainsi un *Timariot* qui a 15000. aspres est chargé de donner trois hommes, lui compté; s'il n'en a que 14500. il ne donnera que deux hommes, & s'il n'en a que 5000. il peut marcher seul. Entre les troupes de la Cavalerie *Topracly*, il y en a aussi plusieurs à la solde du Sultan.

Celle qui est nommée *Seratculy*, divisée en trois Corps, les *Giungiulys*, les *Beslys*, & les *Delys*, a pour emploi la garde des Frontiéres; les *Giungiulys* dans les Places; les *Beslys* en forme d'Escadrons volans; & les *Delys* en Corps de réserve, qui ne reçoit de paye que pendant la guerre. On les a vûs montrer de la bravoure en Hongrie. Leur payement est pris, partie en argent des Doüanes, Péages, Pêches, autres impôts de la Province où ils servent; partie en étofes.

La Cavalerie de *Tribut* offre des troupes nombreuses; mais la plûpart de très-mauvaise volonté pour les Turcs, & en qui ceux-ci ont très-peu de confiance. Ils ne doivent pas espérer mieux des quatre Provinces tri-

outaires, dont elles sont tirées : tandis que la Porte y traitera les Peuples & les Souvérains en esclaves : la Crimée, la Moldavie, la Valachie & la Transylvanie. Les Tartares même de la Crimée, quoique Mahometans, ont conçû une aversion extrême pour la domination Ottomane : & quant aux Moldaves, Valaques, & Transylvains, Chrétiens de croyance : quelques Turcs ont dit à l'Auteur, qu'ils ne les admettoient que pour grossir leurs armées, ou pour les tenir hors de chés eux, crainte de révolte, pendant une expédition étrangére. Les levées Tartares différent de celles des autres Tributaires ; en ce que la Porte fait remettre au Kam une somme proportionnée au nombre de gens qu'elle lui demande. Ce nombre n'a point excedé 30000. en un tems où la Tartarie étoit très peuplée. Il paroît que les autres Provinces arment à leurs frais.

Il suit de tout le travail que s'est donné M. le Comte de Marsigli pour connoître au juste l'état de la Milice turque, qu'il n'a trouvé d'absolu-

ment certain, que ce qui concerne la Milice *Capiculys*, Infanterie & Cavalerie. Ses ſupputations là-deſſus ſont d'un Calculateur habile & exercé. Elles y mettent le total de l'un & l'autre Corps, ſur le pié de 74148. hommes: & le total de la dépenſe pour leur paye annuelle, à la ſomme de 2575160. riſdales, 8756. aſpres.

Ce profond génie a néanmoins tenté d'approcher le plus qu'il eſt poſſible d'une vérité exacte ſur la Milice *Topracly*. C'eſt le fruit d'une étude opiniâtre, que nous procurent dix-ſept belles Tables, où en répandant ſur le *Canon-Namè* un ordre & une netteté qu'il n'a pas, M. le Comte de *Marſigli* examine & déduit la quantité des revenus perçus, & celle des ſoldats entretenus dans chaque *Bachalat*. Europe, Aſie, & Afrique, il les parcourt tous ſelon leur double eſpéce des *Kas* & des *Salienè*. Dans le *Bachalat* de Natolie, par exemple, où il compte 1. *Bacha*; 61. *Beglets*; 793. *Zaims*; & 7674. *Timariots*; il prouve que ſur un revenu de 29352. riſdales

iſdales pour le *Bacha* & les *Beglets* ;
le 272582. pour les *Zaims* ; de
19739. pour les *Timariots* ; ce ſont
n tout 621673. riſdales, qui doi-
'ent entretenir 17868. ſoldats. De-
à il recüeille avec vrai-ſemblance,
ue les vingt-quatre *Bachalas* inté-
ieurs étant réünis, produiſent un to-
al de 3893925. riſdales, & de
26292. ſoldats. Que ſi l'on y joint
s levées des quatre Provinces tribu-
aires ; n'exigeât-on de la Crimée
ue 12000. ſoldats, 4000. de la
Moldavie : autant de la Valachie ; &
000. de la Tranſilvanie ; la Cavale-
ie *Topracly* & de *Tribut* compoſera
54292. mille hommes : multitude
norme dans la ſpéculation ; mais la
éalité n'y répond guéres aux appa-
ences. Il y faut ſuppoſer neceſſaire-
nent une infinité d'irrégularités & de
on-valeurs ; & entre autres un mê-
ange ridicule de domeſtiques en ar-
nes, ou de volontaires, toûjours
rêts à s'éclipſer, qui rempliſſent &
auſent alternativement bien des vui-
es.

C'eſt encore pis pour la Milice Se-

ratculy, qui ne ſemble propre qu'
enrichir les Bachas, ſi l'on en except
quelques Gens d'élite. L'illuſtre Au
teur a même déſeſperé d'en pouvoi
faire le dénombrement.

A l'égard de l'état maritime, i
ajoûte peu au *Canon-Namè*, qui eſ
ſon guide. Il y a deux *diſtinction*
principales à faire pour les Bâtimens;
la premiére entre les Bâtimens à rame
& à voiles, & les Bâtimens à voiles
ſeules; la ſeconde entre ceux qui ſont
entretenus par le Tréſor public; ceux
que fourniſſent les *Bachalas*, *Beglas*,
Ziamets, & *Timats* ſitués ſur les Côtes &
dans les Iſles; & ceux que fourniſſent
les Princes ou Peuples Tributaires,
qui ont la même ſituation. Les Bâti-
mens à rames & à voiles, que l'on
conſerve ordinairement dans l'*Arſé-
nal* de *Galata*, conſiſtent en Frégates
de 10. & 17. bancs: Brigantins de
18. & 19. Galliotes de 19. & 24.
Galéres-*Zacales* & Galéres-*Beglets* de
25. Galeaſſes ou *Maones* de 26. *Orta-
Bâtardes* ou démi-Bâtardes de 27. &
Bâtardes, toutes ſemblables à celle
des Venitiens, de 32. Les Bâtimen

oiles seules sont les Gallions, en-
és la plûpart de Barbarie par les
ériens & autres Tributaires. Nous
erons un détail diffus, mais ins-
tif sur toutes les sortes de maté-
ix employés à la construction, ou
rnement d'un Vaisseau turc; sur
fanaux, les pavillons, l'artil-
:.

l y a dans l'Arsenal 1364. *Azzaps*,
rtis en 350. Compagnies de 6.
. hommes chacune, qui montent
rde, & n'en vaquent pas moins
plus bas offices; les *Azzaps* ser-
aussi sur les Bâtimens, comme
ıbres de l'Infanterie, avec les
nts, & les *Mensugats*. La Chiour-
st toute de Chrétiens. On estime
ne Galére-*Zacale*, avec le Ca-
ne, le Comite, & le Pilote, doit
deux Contremaîtres, 20. Ma-
s, 6. Ouvriers, 100. Soldats,
56. Forçats: & que la construc-
en revient à 1344. risdales. En
de paix, l'armement entier com-
l 40. Galéres-*Zacales*, 20. Be-
, & 6. Galéasses; sur quoi l'Au-
ose ses principes pour en suppu-

donner l'essor à son imag
travailler de génie. C'est u
remplir, un sistême à faire
sein de tableau à inventer
dre. Une Histoire plus co
roit l'Écrivain : un nom
meux donneroit moins d
blance aux fictions. C'est
nous a procuré la Cyroped
nophon, les Voyages de C
M. de Ramsai, & aujourd'
pos de Cyrus par M. l'Ab
Ce que tous ces Auteurs p
c'est de peindre l'image d'
Prince ; & comme c'est un

„ nous „ pour le choix du tableau. Il eſt vrai qu'on pourroit douter ſi ce titre de *Repos* convient à l'Hiſtoire d'un Héros, & l'Auteur en a ſenti l'objection ; mais il y répond. „ Ce „ repos, dit-il, n'eſt point léthar- „ gique : il eſt rempli d'actions con- „ venables à l'épopée. C'eſt la Vie „ d'un Roi qui gouverne ſes Sujets „ ſans en chercher de nouveaux „..... On ſera étonné, ajoûte-t-il, „ de ne „ pas voir les Dieux joüer les pre- „ miers rôles dans un Ouvrage de „ fiction ; j'ai cru qu'ils nuiroient à „ mon deſſein, qui eſt de décrire les „ effets de la ſimple nature ; & j'ai „ ſacrifié tous les embelliſſemens que „ je pouvois en tirer, à l'avantage de „ peindre un Héros que le ſecours des „ Dieux ne rendît point inimitable. „ Je riſque ſans doute beaucoup ; on „ aime trop le merveilleux pour me „ ſçavoir quelque gré de l'avoir évité, „ & je ne ſerai pas le premier à qui „ on préférera, parceque je ne ſerai „ qu'utile, un Auteur qui n'eſt qu'a- „ muſant. Je me conſole dans la pen- „ ſée qu'un goût ſi mal fondé ne ſçau-

„ roit durer toûjours. On ſe laſſera „ de voir tantôt des hommes qui ſont „ des Dieux, & des Dieux qui ſont „ à peine des hommes ; tantôt un mê„ lange monſtrueux des uns & des au„ tres ; & toûjours ou la vertu impra„ ticable à force d'être parfaite, ou „ le vice inévitable à force d'être ſé„ duiſant „.

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans cet Ouvrage, de ces fictions qui ne préſentent à l'eſprit des Lecteurs que du prodige & du merveilleux. Ce ſont au contraire tous événemens ſimples & ordinaires, tels qu'ils peuvent arriver à tout autre Prince qu'à Cyrus ; mais dont tout autre que lui ne ſe démêleroit pas avec tant de ſageſſe & de conduite. Les actions ſont même ſi ſemblables à ce que l'on voit ordinairement dans les Cours des Princes, que l'Auteur ſoupçonne qu'on trouvera quelque rapport entre ſon Hiſtoire & celle de nôtre tems. Quelques autres auront auſſi lieu de ſoupçonner que ce rapport n'eſt pas purement fortuit, & que l'Auteur a eû ſur cela des vûës

rticuliéres ; mais comme il ne nous apprend pas, nous n'entreprenons pas de déviner ; & nous laissons au Public à courir le hazard de pas se rencontrer dans les applications avec les vûës secrettes de l'Auteur. Voici tout le partage & en général toute la suite de l'Ouvrage.

Dans la premiére partie Astiages Roi des Médes, Ayeul maternel de Cyrus, fait venir ce jeune Prince à la Cour pour l'élever. La Cour du Roi des Médes étoit livrée au luxe, à la molleſſe & à la galanterie : situation délicate que l'Auteur choisit exprès pour avoir occasion de peindre les mœurs trop fréquentes parmi nous, pour faire sentir les dangers que la jeuneſſe court dans un séjour corrompu, & pour donner aux jeunes gens d'utiles leçons par la sage morale d'Araspe Gouverneur de Cyrus, & par les exemples mêmes de ce Prince. Les premiers Personnages, qui rempliſſent ce Tableau, sont quatre Dames de caractére différent, & qui ne se reſſemblent que dans un seul point par où elles différent des

passe-t'il pas celles de la b
& convient-il d'exposer su
des monstres qui font hon
ture humaine ? Peut-être
nous la chose, parcequ'e
ce qui paroît monstre au
uns, ne l'est pas toûjours
des autres ; mais nous a
peine à nous persuader q
traits, qu'on nous donne
premiére partie, ne mér
quelque adoucissement.
drons pourtant justice à l'A
dans ces différens Portrait
oublier la gravité de son é

& qu'elle n'eſt point, pour ainſi dire, hériſſée d'invectives. Elle eſt douce, inſinuante, & par-là même elle eſt perſuaſive. Araſpe eſt un homme poli, qui s'appercevant bien qu'un Sermon ſeroit mal reçû des Dames qu'il veut convertir, enveloppe ſa morale ſous les agrémens d'une Hiſtoire ou d'une Fable, & trouve ainſi le moyen de leur faire un vérirable Sermon ſans qu'elles puiſſent s'en offenſer. Il y a en cela une double adreſſe de l'Auteur; car en même tems que ſuivant le précepte d'Horace, il déguiſe ſa morale ſous une envéloppe agréable, il enchaſſe heureuſement dans ſon Hiſtoire un épiſode intéreſſant. Ce n'eſt pas la ſeule fois qu'il met cet art en pratique; car les épiſodes ne ſont guéres moins de la moitié du Livre. Il y en a un qui ſurprendra peut-être les Lecteurs, parcequ'il eſt interrompu, ſans qu'on en apprenne la ſuite; mais peut-être auſſi eſt-ce encore un effet de l'art, parceque cette Hiſtoire eſt conduite au point qu'on ne peut plus rien ajoûter, ſans riſquer quelque régle de bienſéance. En

un mot, toute cette premiére partie étoit extrêmement délicate à manier, & l'Auteur s'en eſt tiré comme il a pû. Le contraſte de l'amour véritable de Cyrus pour Caſſandane, & de l'amour faux & paſſionné qui régnoit à la Cour des Médes, eſt ménagé avec art, & peut être une leçon utile pour ceux qui ont beſoin de leçons en ce genre; mais malheureuſement ceux qui en ont le plus de beſoin, ſont ceux qui en profitent le moins.

La ſeconde partie eſt employée à repréſenter Cyrus occupé à la Cour du Roi ſon pére, du ſoin de faire fleurir les beaux Arts; c'eſt-à-dire, qu'on y fait faire à Cyrus tout ce qui ſe fait en Europe, & ſur-tout en France, d'où l'Auteur a tiré tous ſes Portraits & emprunté tous ſes Tableaux, pour les prêter au régne de Cyrus. Ainſi on retrouve à Hecatompyle nos Académies, nôtre Théatre, nôtre Opéra, & des Portraits ſi reſſemblans à nos Auteurs, qu'on eſt étonné de trouver ſous le régne de Cyrus un Corneille en paralléle avec un Racine, un Moliere, un la Fontaine, un

Deſpreaux, un Lully avec ſon Quinaut, un la Motte Houdart, & juſqu'au Poëme de la Ligue. Quelques Critiques ne manqueront pas d'objecter encore à l'Auteur, que dans le détail qu'il fait de l'état des Sciences ſous le régne de Cyrus, il s'eſt trop éloigné de la vrai-ſemblance. Cyrus a été un grand Prince, & ſur ce fondement on n'avancera rien de contraire à la vrai-ſemblance, lorſqu'on ſuppoſera qu'il a fait fleurir les Arts & les Sciences, & qu'on les a portées ſous ſon Régne à une grande perfection; car rien n'eſt en effet plus digne d'un grand Roi que le ſoin de perfectionner les Arts & les Sciences; & pour peu qu'un grand Roi favoriſe les Lettres, le ſuccès de ſes ſoins eſt toûjours certain, & paſſe même pour l'ordinaire ſes eſperances. Tout cela eſt dans les régles de la compoſition d'un Roman; mais parceque Cyrus a favoriſé les Lettres, ſuppoſer qu'il s'eſt trouvé dans ſa Capitale un Poëte tragique & un Poëte comique ſi reſſemblans à *Racine* & à *Moliere*, que ce ſera *Racine* & *Moliere* même,

mourir : elle fait à ſon fils
leçon , mais les Priéres des
l'arrachent des bras de la m
rétabliſſement de la ſanté
ſandane donne à Cyrus la l
parcourir les Provinces de ſ
pour connoître par lui-mêm
ſoins de ſes Sujets & les ſoul
eſt , pour ainſi dire , acc
dans cette marche de la juſtic
ſageſſe & de la bonté. Il fa
par-tout une prudence admi
répand par-tout ſes bienfaits
contre un vieux Solitaire qu
conte ſes avantures ; mais or
trop que penſer du caraĉ

ırmes contre ces ſentimens là mê-, ſans qu'elles paroiſſent ſuivies ıcun repentir. Il mêle auſſi à cette toire quelques traits ſur les Prê-; , qu'il ſeroit à ſouhaiter que les teurs ſupprimaſſent toûjours, pour point donner occaſion aux liber- & aux impies de faire des appli-ions auſſi fauſſes que malignes & ndaleuſes. Enfin Cyrus eſt ſi char- du récit que le vieux Solitaire lui de ſes avantures, qu'il ne le quit- ue dans la réſolution de le venir tous les ans ; & c'eſt où finit iſtoire du repos de Cyrus.

ARTICLE L.

ISTOIRE GENERALE les Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques.. ..... Par le Reverend Pére Dom Re-ny Ceillier, *Bénédictin de la Con-grégation de S. Vanne, &c. A* Pa-is, *chés* le Mercier, Barrois, Pau-us-du-Meſnil, *&* Lottin. *In* 4°. *Tome III.*

d'autres moyens de se soustraire à la brutalité des persécuteurs, il paroît persuadé que l'Eglise ne leur a rendu les honneurs des Martyrs, que par l'inspiration du saint Esprit: d'autant plus qu'un pareil genre de mort, qui selon les regles ordinaires est criminel, a pû être legitime dans ces Saintes, si elles ont été poussées à cette action par l'Esprit de Dieu, comme nous le devons croire de Samson.

Chapitre XXVII. *Des Conciles tenus dans les trois premiers siécles de l'Eglise.* D. Ceillier commence par observer que dans les choses de la Foi les Evêques assemblés en Conciles parlent, non comme Auteurs particuliers, mais comme témoins & dépositaires de la Tradition de leurs Eglises, & qu'en toute autre matiére ils paroissent comme Juges & comme Legislateurs, ayant en main l'autorité de l'Eglise, pour connoître des abus & les réprimer, pour éteindre les Schismes, & pour prescrire les régles du gouvernement Ecclésiastique dans chaque Diocése. Les PP. de Nicée, ajoûte-t'il, ne firent point de

Decret touchant la consubstantialité du Verbe ; ils se contentérent d'assurer que telle étoit la Foi de l'Eglise : *De Fide verò nequaquam dixere, Decretum est, sed sic credit Ecclesia Catholica*, dit saint Athanase. Mais ils en firent un contre les Quartodecimans, & ordonnérent que toutes les Eglises feroient la solemnité des Pâques en un même jour, pour garder l'uniformité de la discipline.

Nôtre Auteur parlant ensuite de l'autorité des Conciles avance une Proposition, qui pourroit paroître infirmer l'autorité de l'Eglise dispersée. „ On ne doit affirmer, dit-il, avec „ sureté, que ce qui est appuyé par le „ consentement de l'Eglise universel„ le, que ce qui est défini dans un „ Concile général, dont les Decrets „ sont avec justice regardés comme „ des paroles sorties de la bouche de „ Dieu „ ; & quant à cette objection qui se présente naturellement, comment donc ont été détruites tant d'Hérésies qui se sont élevées pendant les deux premiers siécles ? (Il pouvoit *dire les trois* premiers, puisque le pre-

culier de celui d'Antioche
ceux que le Synodique pré
été tenus dans les premi
Dans le second Article il e
Conciles assemblés contre l
nistes, & il y fait en abreg
de ces Hérétiques. Les Co
chant la Pâques, sont la m
troisiéme Article, & les U
rens des Églises à ce sujet
posés avec beaucoup de ne
précision. En parlant de ce
me il reléve le Bibliotéquai
se, qui dans sa Vie des Pap
que le Pape Victor y fit ve

donna auſſi occaſion à pluſieurs Conciles, dont nôtre Auteur rapporte les principaux Actes dans le quatriéme Article. Il fait voir dans le cinquiéme que le Synodique s'eſt trompé groſſiérement en diſant, que ce fut Origene, qui cónvoqua le Concile tenu en Arabie l'an 243. au ſujet de Berylle Evêque de Baſtres, & qu'il préſida à un autre Concile aſſemblé dans la même Province en 246. Dans le ſixiéme Article il nous apprend au ſujet du Concile indiqué à Antioche en 252. que Fabius Evêque de cette Ville panchoit un peu pour Novatien, & que pluſieurs perſonnes travailloient à établir dans la même Ville, le parti de ce Schiſmatique : que ſaint Corneille Pape, & ſaint Denis d'Alexandrie écrivirent inutilement à Fabius pour le détourner de la Doctrine & du parti de Novatien, & que ce fut pour prévenir la diviſion, qui auroit pû ſe communiquer d' Antioche dans tout l'Orient, que le Concile fut indiqué ; mais que Fabius étant mort, ſur ces entrefaites, il y a bien de l'apparence que le Concile ne ſe tint

point, ou fut differé : sur qu
cuse encore le Synodique
avancé sans preuve qu'il y
Concile à Antioche sous Der
Successeur immédiat de Fabiu

Dans le septiéme Article nôt
teur rejette pareillement un pr
Concile, que le même Syn
fait tenir à Rome en 263. con
bellius, & dont Eusebe, n
Athanase ne disent rien, qu
eussent occasion d'en parler,
sant mention des lettres de sa
nis d'Alexandrie contre cet H
que. Il traite ensuite des C
d'Antioche contre Paul de S
tes, & nous met fort au fai
qui concerne ce Novateur. C
que celui de ces Conciles, c
assemblée en 269. rejetta le te
consnbstantiel, mais unique
cause de l'abus, qu'en faiso
de Samosates, qui selon saint
nioit la distinction des person
Dieu; & selon d'autres, enten
terme de consubstantiel en c
que la Nature divine est comn
pée en deux parties, dont l

: Pére, & l'autre, le Fils ; d'où il 'en ſuivroit qu'il y a une ſubſtance ntérieure au Pére & au Fils. Ces leux ſens furent également rejettés, z les PP. du Concile ordonnérent ju'au lieu de dire que le Fils eſt conubſtantiel au Pére, on diroit qu'il ſt d'une ſubſtance ſemblable. De cete déciſion, nôtre Auteur conclut la ſuppoſition de l'Expoſition de Foi du nême Concile contre Paul de Samoates, rapportée parmi les Actes du Concile d'Ephéſe, où la conſubſtanialité du Fils lui paroît trop clairenent établie pour l'attribuër à ceuxà même, qui venoient de proſcrire e terme de conſubſtantiel.

Chapitre XXVIII. *Des Canons Apoſtoliques.* Dom Ceillier prouve l'abord que les 85. Canons, que ious avons ſous le nom des Apôtres, ie ſont point d'eux. Il fait voir enuite qu'ils ont été recüeillis par difércns Evêques ou Conciles du ſecond k du troiſiéme ſiécle, & que la Colection, telle que nous l'avons, à juelques Additions près, qui ont été aites dans la ſuite, eſt du commen-

cement du quatriéme siécle au plus tard. Ses preuves sont appuyées de citations, qui forment une véritable démonstration. Le Ministre Daillé a néanmoins prétendu que ces Canons étoient l'Ouvrage d'un Hérétique du cinquiéme siécle, mais il n'appuye guére son sentiment que sur des argumens negatifs, qui ne sont pas difficiles à renverser. Il est vrai que l'on trouve le Livre du Canon des Apôtres parmi ceux, que le Pape Gelase a traité d'apocryphes, mais outre que cette censure peut ne tomber que sur le faux tître du Livre, plusieurs anciens Manuscrits du Decret de Gelase n'en font point de mention, & Hincmar dit positivement qu'il n'y étoit point. Enfin nôtre Auteur fait voir que ces Canons ont été en grande autorité dans l'Eglise grecque & dans l'Eglise latine; mais dans celle-ci, il n'étoit guére question que des cinquante premiers, les seuls que Denys le Petit a inserés dans la Traduction des Canons de l'Eglise universelle.

Chapitre XXIX. *Les Constitutions*

postoliques ont, dit nôtre Auteur, s marques encore plus visibles de pposition, que les Canons. L'imsture s'y découvre à chaque page, à mesure qu'on y fait parler les pôtres, on fournit de nouvelles euves, qu'ils n'en sont point les iteurs. Dom Ceillier fait voir ensite que celles, que nous avons auurd'hui, ne sont pas les mêmes, nt a parlé saint Epiphane, qu'il cevoit comme orthodoxes, & qui oient encore différentes du Livre titulé la Doctrine des Apôtres, i'Eusebe & saint Athanase ont con. Pour ce qui est de celles, dont s'agit ici, D. Ceillier fait voir qu'els portent à tort le nom de saint Clement Pape, qu'elles ont été composes de divers Écrits attribués aux pôtres, & que leur Auteur est un crivain du cinquiéme siécle, qui transcrit une bonne partie de celles, ont parle saint Epiphane, en y changeant néanmoins beaucoup de choses our les accommoder à la discipline e son tems. Souvent même il se conente d'y donner un tour nouveau, ce

que D. Ceillier rend sensible par la comparaison qu'il fait de plusieurs endroits de ces deux Recüeils.

Chapitre XXX. *Des Conciles du quatriéme siécle.* D. Ceillier place à la tête de tous, le Concile d'Elvire Ville d'Andalousie, aujourd'hui ruinée, & il remarque que c'est le premier, qui ait été tenu en Espagne. L'Histoire du Concile de Soissons tenu en 853. dit que les Legats du saint Siége se trouvérent au Concile d'Elvire, mais comme il n'étoit pas alors d'usage que les Legats du saint Siége se trouvassent aux Conciles Provinciaux ou Nationnaux, on voudroit pour assûrer un fait de cette importance, avoir l'autorité d'un Écrivain moins éloigné du quatriéme siécle. Le Concile d'Elvire a fait un grand nombre de Canons dont on voit ici une très-ample Analyse. Celui d'Alexandrie, où Melece fut déposé, fut tenu selon quelques-uns en 306. mais nôtre Auteur croit qu'ils se trompent, & que ce fut au plus tard en 300. Ce que cet Article contient de plus intéressant, est l'Histoire du Schisme de Melece.

Le ſuivant traite du Concile de Sinueſſe & de la chûte du Pape Marcellin, que nôtre Auteur prétend être également ſuppoſés. Les preuves de la ſuppoſition de la chûte de Marcellin ſont premiérement le ſilence d'Euſebe, & celui de Theodoret ; ce dernier dit au contraire, que Marcellin parut avec éclat pendant la perſécution. Secondement, que Petilien Evêque Donatiſte, qui paroît l'Auteur de cette Fable, formoit la même accuſation contre les Papes Melchiade, Marcel & Sylveſtre, ſans autre preuve, que certains Actes, où il n'eſt point parlé de Marcellin. Troiſiémement, l'autorité de ſaint Auguſtin qui ne répondit à Petilien, qu'en niant le Fait, & en diſant qu'il croyoit innocent Marcellin & les autres Papes. Quatriémement, la fauſſeté manifeſte de la date du jugement qu'on prétend avoir été porté contre Marcellin. Pour ce qui eſt des Actes du prétendu Concile de Sinueſſe, bien loin de donner du poids à l'opinion que nôtre Auteur combat, ils *lui fourniſſent* au contraire de nou-

velles armes ; jamais, dit-il, Fable ne fut plus mal assortie. Tout cet endroit mérite d'être lû. Le Concile de Cirthe en Numidie, le Conciliabule de Carthage contre Cecilien, le Concile de Rome sur le même sujet, le célébre Concile d'Arles touchant les Donatistes ; dont les Actes que saint Augustin a nommés, se sont perdus ; mais dont nous avons les Canons, desquels on trouvera ici tout le précis, celui d'Ancyre en Galatie, celui de Néocesarée & les faux Conciles de Rome en 315. occupent le reste de ce Chapitre, & le Lecteur y trouvera de quoi se satisfaire sur tous ces Articles, du côté de l'érudition & de la critique.

ARTICLE LI.

HISTOIRE DE DANNEMARC avant & depuis l'établissement de la Monarchie. Par M. Des-Roches Ecuyer, &c. Nouvelle Edition revûë & corrigée sur l'Edition de Hollande, avec la suite de *la même Histoire* jusqu'en 1732. In 12. neuf Juin 1733.

Voll. A Paris, *chés les Fréres* Barbou, *ruë saint Jacques.*

Voyés l'Article XXVIII. au mois d'Avril.

NOus n'entreprendrons pas de charger ici nos Memoires de l'Histoire fabuleuse du Dannemarc, & des Régnes de plus de cinquante Roïs, que l'imagination des Ecrivains Danois, riche & féconde en agréables chiméres, a seule enfantés; c'est d'après ces Écrivains du Nord que M. Des-Roches aussi fidéle à la Fable qu'à l'Histoire, s'est donné la peine de recüeillir les Faits les plus mémorables de ces Régnes chimériques, & tous les noms des prétendus Successeurs de Dan, qui est reconnu pour Fondateur de cette Monarchie, à laquelle il donna son nom de Danie ou de Dannemarc, & qu'on fait régner en l'an 1038. avant la naissance de Jesus-Christ. Pour nous, persuadés que l'Histoire des Rois payens de Dannemarc n'est nullement fondée dans le vrai ni dans au-

cuns monumens autentiques, & que tout y est feint jusqu'aux noms, à la naissance, à la succession, & à l'étenduë du Domaine de ces Souvérains imaginaires, nous nous en tiendrons aux Rois chrétiens dont l'Histoire est assés universellement reconnuë pour vraie par les meilleurs Auteurs, & nous renfermerons toute la durée de cette Monarchie entre deux grandes Epoques; l'une est l'établissement du Christianisme sous Harald, surnommé KLACK, premier Roi Chrétien, qui vivoit en l'an 826. de JESUS-CHRÎT; & l'autre est l'introduction du Luthéranisme dans ce Royaume, où il s'établit sur les ruines de l'ancienne Religion l'an 1517. sous le Régne tumultueux de Christian II. le plus méchant de ses Rois, & surnommé le Neron du Nord. Harald V. surnommé Klach, & le 54e Roi de Dannemarc, suivant l'ancienne Chronologie des Danois, ne régna jamais paisiblement dans ses Etats; il en fut même chassé après la perte d'une grande bataille que lui livra Regner, surnommé Lodbroch,

ui après avoir été son Competiteur
la Couronne, fut toûjours depuis un
ngereux rival pour lui. Harald exi-
du Dannemarc se retira auprès de
Empereur Loüis le Débonnaire &
i demanda du secours pour se réta-
ir ; il n'eut pas de peine à obtenir
qu'il souhaittoit ; l'intérêt de l'Em-
ereur étoit d'entretenir des troubles
ans ce Royaume, afin que les Da-
ois ayant assés d'occupation chés
ux, n'eussent pas occasion d'inquié-
r les Terres de l'Empire ; cepen-
ant Harald, quoi qu'appuïé d s
oupes Imperiales, ne fit que de vai s
forts & quelques tentatives inutiles
our rentrer dans ses Etats ; il revint
rouver l'Empereur à Paderborn, pour
implorer de nouveau sa protection.
Ce fut alors que Loüis le Débonnaire
rît occasion de ces mauvais succès
our l'exhorter à se faire Chrétien,
arceque les troupes qu'il lui donnoit,
tant chrétiennes, en seroient, disoit-
l, plus animées à le bien servir.

On ne dit pas si le Roi Harald ba-
lança long-tems à faire cette démar-
che. Tout ce qu'on sçait, c'est qu'en

l'année huit cens vingt-ſix, ce Prince ſe trouva à Ingelheim où l'Empereur tenoit alors ſon Parlement, qu'il demanda à être Chrétien; qu'il fut baptiſé avec la Reine ſon Epouſe, ſon frére Eric & un grand nombre de Danois dans l'Egliſe de ſaint Alban de Mayence; que l'Empereur fut le Parrain du Roi, & l'Impératrice Marraine de la Reine. Harald après ſon Batême ſe diſpoſa à profiter des bonnes diſpoſitions de l'Empereur à ſon égard, & Loüis ne voulant pas le renvoïer avec les ſeuls ſecours militaires qu'il lui deſtinoit, le fit accompagner par deux ſaints Religieux tirés de l'Abbaïe appellée la nouvelle Corbie; l'un ſe nommoit Anſcher, ou Anſcaire, & l'autre Aubert, tous deux pleins de zéle & animés d'un deſir ardent de tout ſouffrir pour la gloire de Dieu. L'Empereur leur recommanda ſur-tout en partant d'avoir grand ſoin d'affermir dans la Foi Harald & les ſiens, de peur qu'ils ne retournaſſent à leurs anciennes erreurs, & de travailler à en convertir d'autres; ils deſcendirent ainſi le

Rhin juſqu'à la Mer, & ayant paſſé la Friſe, ils arrivérent ſur les Frontiéres de Dannemarc.

La conjoncture ſe trouva des plus favorables. Il y avoit une guerre Civile dans le Royaume. Harald ſe joignit à un des partis contre l'autre, & comme on en vint aux mains immédiatement après, il remporta un ſi grand avantage ſur le parti contraire, qu'il obligea deux des Princes qu'il avoit battus, à ſortir du Dannemarc; enſuite il traita avec ceux qu'il avoit ſecourus & partagea avec eux le Royaume.

Un Roi chrétien dans le Dannemarc, ne manqua pas d'y favoriſer la Prédication de l'Evangile. Anſcher & Aubert trouvant les Peuples plus dociles qu'ils n'avoient eſperé, inſtruiſirent & convertirent pluſieurs Infidéles qu'ils baptiſérent. Mais les murmures des Prêtres payens, qui voïoient que les Temples de leurs faux Dieux devenoient deſerts, aïant excité une ſédition contre le Roi Harald, ſes Troupes quoique

jointes aux François, furent attaquées auprès de l'Eyder dans le tems qu'elles y pensoient le moins & taillées en piéces. De sorte qu'après cette déroute Harald ne voyant plus de moyen de rentrer dans ses Etats, se retira en Frise, dans son Comté de Riustri, que l'Empereur lui avoit donné. Anscher fut envoyé en Suede pour y prêcher la Religion chrétienne, où il l'établit solidement par sa prédication & par les grands exemples de vertu qu'il y donna. Il fut depuis premier Evèque de Hambourg & reconnu pour Saint. „ Ainsi c'est aux Fran-
„ çois, suivant la remarque judicieu-
„ se d'un Historien moderne, * que
„ les Royaumes du Nord sont rede-
„ vables des prémices de leur Foi,
„ heureux, dit-il, s'ils l'avoient con-
„ servée telle qu'ils l'ont reçûë, & si
„ le Fanatisme d'un Moine Allemand,
„ ne leur avoit pas fait perdre dans
„ ces derniers siécles, l'avantage que
„ le zéle d'un Moine françois leur
„ avoit procuré „.

* Le P. Longueval dans l'Histoire Ecclésiastique de France.

Quant au Roi Harald, depuis sa retraite dans la Frise, il semble que les Historiens Danois l'aïent entiérement oublié pour ne plus parler que des fameux exploits de Regner, dont ils font un Héros à leur façon, c'est-à-dire, un des plus redoutables Pyrates qui courût alors les Mers. La briéveté d'un Extrait ne nous permet pas de raconter en détail les terribles expéditions qu'ils lui font faire dans ses fréquentes descentes en Allemagne, en Angleterre où il subjugue des Royaumes, en Espagne, en France; enfin jusques dans l'Archipel, & sur les côtes de l'Hellespont: dans tout cela il y a bien du merveilleux, mais qui tient un peu de la Fable. Quoiqu'il en soit, c'est de ce Regner ou Regnier, que nos Historiens * racontent que vers l'an 845. il fit une descente en Normandie, ravagea cette Province, surprit Roüen & Paris, réduisit le Monarque françois, Charles le Chauve, à faire avec lui un Traité honteux, par lequel il s'obligeoit de

* Le P. Daniel.

lui payer la somme de sept mill
vres pesant, d'argent. „ Regner
„ de retour en Dannemarc fit ex
„ aux yeux du Roi *Eric* tous les
„ sors qu'il avoit apportés de Fr
„ lui raconta en particulier le pi
„ de Paris..... & dit en raillant
„ avoit trouvé en ce Païs plus de
„ tance dans les morts que dan
„ vivans ; que tous avoient fui
„ qu'un seul Vieillard mort ,
„ fait sentir la pesanteur de son
„ à quelques - uns de ses gens
„ avoient pillé sa maison. Il parlo
„ saint Germain , & de l'Eglise
„ Saint, où quelques-uns de ceu
„ y étoient entrés pour la piller
„ rent, à ce qu'on prétend , pun
„ mort subite.

„ Au moment , ajoûte un * d
„ Historiens , que Regnier faisoi
„ te raillerie , il tomba par ter
„ commença à crier tout tremb
„ qu'il voyoit saint Germain qu
„ sommoit à coups de bâton.
„ l'instant son corps s'enfla d'une
„ niére surprenante , & peu de

* Le P. Daniel.

rès il expira parmi les plus hor-
bles tourmens ». Le même Hifto-
cependant a cru devoir avertir
l ne prétendoit pas garantir uni-
ellement ces Faits racontés par les
iens Auteurs françois ; mais Ai-
n, dit-il, Moine de faint Ger-
n, plus ancien que l'Auteur de
ne nom, dont nous avons une
oire de France, protefte qu'il
it appris ce Fait d'un Seigneur
mé Kobbon, Ambaffadeur du
de Germanie auprès du Roi de
nemarc, que ce Seigneur étoit
fent lorfque la chofe arriva, & que
Général Danois lui avoit promis à
même, que s'il réchapoit de la
ladie dont il étoit frappé, il fe
oit Chrétien.

Cependant d'autres Hiftoriens ra-
itent la mort de Regner tout autre-
nt : ils prétendent que ce Prince
nt paffé en Irlande avec une nom-
ufe Flotte, pour venger la mort
n grand nombre de fes Compa-
otes que Hella Roi de ce Païs avoit
t maffacrer inhumainement, il per-
une grande bataille dans laquelle

il fut fait prisonnier & jetté dans un cachot, où l'on avoit renfermé plusieurs serpens dont il fut dévoré. A en juger par ses derniéres paroles, ce nouveau Hercule Danois finit ses jours avec la même constance qu'il avoit témoignée durant toute sa vie: car on dit qu'il expira en s'écriant. *Si les Truïes sçavoient le supplice auquel est exposé le Veuvat, elles romproient leurs étables & accourroient pour mettre fin à ses tourmens.* Il parloit sans doute de ses femmes ou de ses concubines, qui lui furent toûjours fort attachées.

Après la mort de Regner Lodbroch qu'on fixe environ l'an 850. Son fils Siward III. du nom, surnommé l'œil de serpent, monta sur le Trône de Dannemarc, du consentement de ses fréres & de tout le peuple. Si nous en croïons le nouvel Historien, lorsqu'on considére le bon ordre que ce nouveau Roi établit dans son Royaume, il ne lui manquoit que de connoître & d'adorer le vrai Dieu, pour être un Prince parfait & pour faire un Peuple véritablement heureux;

mais le moment où la Providence devoit consommer ce grand Ouvrage, n'étoit pas encore venu. Ce ne fut que sous le Régne suivant, qu'elle opéra & affermit pour toûjours la conversion d'une Nation qui devint dans la suite par sa piété & par sa constance à conserver le dépôt de la Foi durant une longue suite de siécles, l'une des plus belles conquêtes de l'Eglise chrétienne.

Nous allons donc voir d'abord tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le Dannemarc, depuis l'établissement du Christianisme sous le Roi Eric I. jusqu'au régne du Roi Canut VI.

Siward en mourant n'avoit laissé qu'un fils en trop bas âge, pour se soûtenir lui-même, contre les efforts d'un ennemi puissant qui vint lui disputer le Trône. C'étoit Eric, frére, fils ou cousin du Roi Harald, & qui voyant la foiblesse de l'âge du fils de Siward, se présenta à la tête d'un Corps d'armée, & intimida si fort les Danois qu'ils le reconnurent pour leur Roi. Eric se voïant tranquille

belle, qu'on ne croit pas de
ter long-tems sur de si tri
naires. Quelque aversion
ce témoignât donc pour le
Anscher déja connu dans
pour avoir prêché l'Evang
moyen d'avoir accès aupr
gagna son amitié par se
par toutes sortes de servi
tint enfin la permission de
cer à exercer son minist
Danois. Mais Anscher
sa faveur osa proposer a
même de se convertir. L
Dieu sçut si bien lui rem

Foi de JESUS-CHRÎT, & de servir
Maître souverain de l'Univers. Il
nsentit qu'Anscher fît rétablir l'E-
ise de Slesvig qui avoit été détrui-
, & qu'il y mît un Prêtre.

Plusieurs Infidéles se convertirent
ors : la plûpart des Seigneurs Da-
ois, à l'exemple du Roi, renoncé-
nt au culte des faux Dieux, le Peu-
e docile aux instructions accouroit
a foule pour s'enrôler dans la Milice
e JESUS-CHRÎT. Plusieurs malades
ebutés de sacrifier à leurs Idôles
our recouvrer leur santé, faisoient
œu d'embrasser l'Evangile, se fai-
oient baptiser & guérissoient ; en un
not tous ces nouveaux Convertis,
oints aux anciens, formérent dans
ette partie du Dannemarc nommée
a Jutie, qui étoit la seule, selon
'Annaliste Torfæus, où comman-
loit Eric, formérent, dit-on, un
Peuple de Chrétiens qui surpassérent
bientôt en nombre les Payens.

Cependant quelque progrès que
ît la Religion dans cette Contrée,
on reconnoît que la plûpart des Da-
ois, & des autres Peuples du Nord

demeuroient encore dans les ténébres ; toûjours leurs pirateries & leurs brigandages continuoient sur le même pié. Ils armoient continuellement & alloient faire des descentes, soit en Angleterre, soit en France, où une multitude de gens de la même Nation s'étoit habituée : ils y étoient à la vérité souvent battus, mais les nouveaux renforts qui leur venoient de tems en tems, réparoient bientôt leurs pertes. Une de ces armées entr'autres, s'étoit établie vers l'an 858. au Royaume d'Estangle en Angleterre, où saint Emond qui y régnoit, fut martyrisé par les Danois idolâtres. On marque sous le Régne suivant, c'est-à-dire, sous Eric II. surnommé l'Enfant, la fondation de l'Eglise de Rypen, dont Anscher donna la conduite à un nommé Rimbert, qui lui succéda dans l'Evêché de Hambourg.

Anscher vécut encore quelques années après cela, pendant lesquelles il continua sans relâche ses travaux Evangeliques dans le Nord, & enfin

il alla recevoir dans le Ciel la récompense d'une vie aussi sainte que laborieuse. La mort de cet Apôtre du Nord est placée sous le Régne de ce même Roi Eric II. Mais ni M. Des-Roches, ni les autres Auteurs qui l'ont précedé, n'en marquent point l'année.

En l'an 863. sous le même Régne, une Flotte de Danois après avoir pillé & ravagé les Côtes d'Italie, fit voile en France, où Hadding autrement Hasting, l'un de leurs plus fameux Capitaines, fit alliance avec le Roi Charles le Chauve, qui lui céda la Ville de Chartres avec tout son territoire pour s'y établir. Hasting vivoit encore, lorsque Rollon ce Chef des Normands si célébre dans nôtre Histoire sous le Régne de Charles le Simple, fit descente en France pour la premiére fois environ l'an 873. lorsque Canut I. régnoit en Dannemarc.

Rollon, selon le caractére qu'en fait nôtre Historien, étoit un Prince Danois, d'un courage intrépide & capable de conduire un grand dessein. Le peu de succès qu'il avoit eû dans

une guerre contre le Roi Canut ſ
Souvérain, de qui il vouloit rend
ſes terres indépendantes, lui donr
la penſée d'aller chercher fortune ai
leurs; il arma une Flotte, & abord
en Angleterre, où les Anglois ne vou
lant pas le ſouffrir, vinrent l'attaquer
Après divers combats d'un ſuccès dou
teux, il fit alliance avec le Roi *Al*
frede, dans le deſſein d'en obteni
des vivres & des munitions, & de for
tifier ſon armée pendant l'Hyver pa
les recruës nombreuſes que ſes bon
nes maniéres, & l'idée avantageuſ
qu'on avoit conçûë de ſa valeur, atti
roient ſous ſes Etendarts. Au commen
cement du Printems il fit voile e
France, il y entra par la Seine, & mi
pié à terre dans la Neuſtrie, paï
agréable & fertile, mais alors *inculte*
& deſert, par les différens ravage
que les Nations du Nord y avoien
faits depuis tant d'années. Roüen
dont les Habitans ſe voïoient ſan
munitions & ſans eſperance d'e
avoir, allérent au devant de lui pou
lui demander quartier & offrir de l
recevoir: Rollon entra dans Roüe

en fit relever les murailles & y mit une forte garnison. De Roüen il fut assiéger Bayeux & Evreux qu'il prit toutes deux, il remporta quelques avantages sur l'Armée françoise qu'il trouva sur sa route, surprit ou força quelques autres Villes ; ce qui lui donna la facilité de se trouver au Siége de Paris qu'avoit formé une autre Armée de Normands. Cependant il quitta ce Siége, pour aller secourir Alfrede Roi d'Angleterre son Allié, il y demeura quelque tems, & après avoir rétabli Alfrede sur le Trône, il repassa en France avec une armée si puissante, qu'il la partagea en trois Corps, & entra dans ce Royaume par autant d'endroits différens, par la Seine, par la Loire & par la Garonne.

Ces trois armées coururent une grande partie de la France, pillant & saccageant tout ce qu'elles rencontroient, dans le dessein de forcer les François à leur faire des conditions favorables.

En effet le bruit de ces exécutions militaires, dit le P. Daniel dans son

„ tie de la Neuftrie, qui
„ Nord de la Seine, à pre
„ puis la riviére d'Andelle
„ lieuës au-dessus de Roüen
„ puis la riviére d'Epte, qui
„ Gournai, Gisors, & sai
„ C'est cette partie du Vexi
„ appelle aujourd'hui le Ve
„ mand, & de plus le Païs
„ de la Seine, qui étoit d'
„ plus grande étenduë : ca
„ prenoit tout ce qui est
„ entre le Maine, la Breta
„ l'Ocean. Une autre pr
„ qu'on fit à Rollon, c'éto
„ feroit Chrétien, & qu'il é

„ épousa la Princesse „. Nous finirons cet Extrait par l'établissement fixe & durable d'un Prince Danois dans l'une des plus belles Provinces du Royaume ; événement mémorable qui n'appartient pas moins à l'Histoire de Dannemarc qu'à celle de France.

ARTICLE LII.

METHODE COURTE & facile pour bien lire & prononcer l'Hébreu.

CE que l'on propose ici, ne sera plus un paradoxe ; mais l'effet du desir que l'on a conçu de travailler à perfectionner l'étude de la Langue hébraïque, à l'exemple de tant d'illustres Sçavans qui se sont donnés beaucoup de peines à la cultiver, pour pouvoir parvenir, à aquerir par son moyen une plus grande intelligence des saintes Ecritures ; les méthodes pour la lire, que l'on a données, sont mêlées de prononciations étrangéres, qui l'ont défigurée ; & *sous pretexte* que ce n'est plus qu'une

Langue morte, on a négligé de puiser dans la ſource, ſa véritable prononciation ; cette ſource ne ſe peut trouver que dans les Langues orientales : or parmi celles-ci, il y en a encore de vivantes, qui n'ont jamais été alterées ni corrompuës, par aucune autre Langue que ce ſoit, & qui ont toûjours conſervé leur ancienne prononciation, qui ſans contredit eſt ſemblable à l'hébraïque. C'eſt donc dans ces Langues, qu'il faut retrouver la prononciation de l'Hébreu, ſans s'amuſer, comme on a fait, juſques aujourd'hui à diſputer, ſi les Maſſorétes ont bien ou mal ponctué.

Quelques récents veulent qu'on liſe l'Hébreu ſans points : outre que l'une & l'autre de ces régles, celle-ci & celle de ſuivre les Maſſorétes, a ſes défauts, nous oſons dire, que quand même elles n'en auroient aucun, certainement jamais par leur moyen, on ne prononceroit bien l'Hébreu : parcequ'en effet ces méthodes ſont toutes contraires à la prononciation originale de cette Langue. Ne ſçait-on pas que les Juifs à leur retour de

Babylone avoient déja oublié presque la moitié de leur Langue ? peut-on après cela s'assûrer que dans les derniers tems & à la destruction de leur République, ils la parlassent mieux, & qu'ils fussent rapprochés de sa pureté ; eux qui alors ne pouvoient plus parler que la Langue siriaque, devenuë leur langue vulgaire ? Cela étant n'a-t'on pas lieu de douter de la ponctuation des Massorétes, inventée dans le cinquiéme ou dans le sixiéme siécle, & augmentée dans la suite, comme il paroît par la Misne & le Thalmud ? Il y a donc beaucoup d'apparence que les Massorétes, & ceux qui les ont suivis, ont ignoré l'ancienne & véritable prononciation de leur Langue. De l'aveu même des Rabbins, leurs anciens en ignoroient beaucoup de mots, & ne sçavoient pas même la signification de beaucoup d'autres. Cette discussion ne nous est d'aucune utilité pour nous éclaircir de la véritable prononciation hébraïque. Pour la Grammaire non ponctuée de M. *Masclef*, elle forme un *nouveau* langage & si inconnu, qu'au-

cun des Orientaux ne pourroit jamais la comprendre ; au lieu qu'ils comprendroient tous , quelques mots avec la ponctuation des Massorétes. On sçait bien qu'on peut lire plusieurs mots dans l'Hébreu sans points ; mais on sçait aussi , qu'il y a plusieurs autres mots qui s'ils n'étoient pas *ponctués* , n'auroient qu'une signification incertaine & variable , parceque l'on ignoreroit la maniére de bien prononcer les lettres de l'Alphabet , & de les lire. L'Auteur de la Grammaire non ponctuée n'a point méconnu cette vérité ; mais quoi qu'il sçût qu'il y a dans l'Hébreu plusieurs mots , qui ont une double signification , il a négligé de donner des régles pour les distinguer : au lieu que par la façon des Massorétes on les distingue tous. Or prétendre lire l'Hébreu , & donner aux lettres de l'Alphabet leurs sons , sans sçavoir leur véritable prononciation , ni celle des mots , ce seroit se former une Langue babilonique, à laquelle nul homme de quelque Nation que ce puisse être , ne pourra rien comprendre ? En effet , si on ôte

la prononciation du ח, & du ע, à cette Langue, & à toutes les autres Langues orientales, comme le prétend M. *Masclef*; elles n'auront plus ni l'agrément, ni les sens & significations qu'elles possédent depuis tant de siécles; s'il falloit donc opter entre la méthode de M. *Masclef*, & celle des Massorétes, nous dirons sans hésiter que celle des Massorétes est la plus sûre; mais il faut s'y aider de la prononciation Arabe. Quelques-uns prétendent que la Langue Arabe est dérivée de l'hébraïque; nous ne sommes pas de ce sentiment; mais nous ne laisserons pas de trouver en elle tous les secours pour bien lire & bien prononcer l'Hébreu, presque aussi bien, que dans son origine; & cela sans peine & très-facilement.

On ne peut disconvenir que la Langue arabique ne soit une langue vivante & très ancienne, la plus belle, & la plus riche de toutes les Langues orientales, puis qu'on remarque dans toutes ces autres Langues quantité de mots & d'expressions arabes; & que l'on ne découvre dans l'Arabe

aucun mot, aucune expreſſion empruntée d'ailleurs ; c'eſt que le Païs où on la parle, n'a jamais été dominé par aucune Nation étrangére, au lieu que les autres ont changé de Maîtres. Quoique l'Arabe au reſte ſoit plus difficile de prononcer que l'Hébreu, on le parle néanmoins avec une délicateſſe infinie & une extrême facilité dans l'Aſie & l'Afrique, juſques à Maroc, & même dans les Indes orientales, où la Religion mahometane s'eſt étenduë. Pourquoi donc ne veut-on pas, qu'on puiſſe parler & prononcer avec facilité l'Hébreu, qui n'a pas tant de gutturales que l'Arabe? L'Alphabet hébreu, & celui de toutes les autres Langues orientales, eſt compris dans l'Alphabet arabe ; & toutes les conſones & voyelles des Langues orientales, ſe prononcent de même que dans l'Arabe : l'Arabe peut donc ſervir de régle & de méthode pour les autres Langues & communiquer ſa facilité à l'Hébreu. Certes l'Arabe a ſix gutturales, l'Hébreu n'en a que quatre, ainſi que le Chaldéen, le Samaritain & le Syriaque : par conſéquent l'Hébreu, le

Chaldéen, le Samaritain & le Siriaque, sont plus aisés à prononcer que l'Arabe & que l'Ethiopien qui a autant de consones gutturales que l'Arabe, les quatre gutturales de l'Hébreu & des trois Langues qui le suivent, sont l'*alef*, le *hé*, le *het* & le *Zàain*; les six de l'Arabe sont l'*alif*, le *ha*, le *haà*, le *Chàà*, la *Zààin*, & un autre Zààin encore plus guttural; mais pour parler plus naturellement, en faveur de ceux qui veulent bien apprendre ces Langues; premiérement le *hè* dans toutes ces Langues, n'est qu'une simple aspiration; mais le *het*, doit être prononcé par une forte aspiration gutturale, particuliérement quand il est au commencement du mot, ainsi que les Allemands font; quand ils prononcent, *haar*, *her*, *hirt*, *hosen*, *husten*; de même au milieu, il faut dire *behaste*, *geheren*, représentant un *ahan*; & pour se bien accoûtumer à la prononciation de cet *Ahan*, (expression Normande, qui veut dire *douleur*), au lieu de dire *Ahan* tout d'un coup, il faut commencer par dire *ah*, d'un ton plaintif

& en traînant la voix, comme quand on sent une vive douleur; ensuite lui ajoûter le *an*, qui fera *ah-an*. Ayant aquis cette prononciation de l'*ahan*, on n'aura plus de difficulté à prononcer le *het* des Hébreux; & le *hàà* des Arabes, des Allemands & autres Nations; car en retranchant du *ahan* le premier *a*, on dira naturellement *han*, de même *hen*, *hin*, *hon*, *houn*, & en retranchant encore l'*n* qui est à la fin de *ahan*, on dira facilement *ha*, *he*, *hi*, *ho*, *hon*, qui est la prononciation véritable du *het* en toutes ces Langues. Il est de conséquence de s'accoûtumer à sçavoir prononcer, & distinguer le *he* du *het*, sans cela, on confondra toûjours un mot avec un autre.

Pour le *Zààin* que les Grammairiens de la Langue hébraïque, lisent *ain*, ils sont tous tombés dans l'erreur, en le marquant pour Voyelle *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, comme si c'étoit un *aleph*; ils ont seulement ajoûté, qu'il est plus guttural qu'aleph, sans en distinguer la prononciation, & par ce moyen, ils ont accoûtumé ceux

qui apprennent l'Hébreu, à croire qu'effectivement cette conſone, eſt une voyelle : ils ont même franchi le pas, ils l'ont prononcé comme l'*aleph*. Le mécompte eſt conſidérable, & il y a une très-grande différence entre l'*aleph* & le *Zààin* : le premier eſt conſone & voyelle, & l'autre eſt toûjours conſone gutturale & jamais voyelle. Par cette mépriſe on change tous les mots où le *Zààin* ſe trouve. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'on dit, pour ſe mettre à couvert, que les Juifs même, ignorent ſa prononciation ; nous n'en doutons nullement, & nous ſommes plus que perſuadés de cette vérité, particuliérement au regard de la plus grande partie des Juifs qui ſont en Europe, & en partie de ceux qui ſont dans le Levant, & qui ne parlent entr'eux que l'Eſpagnol. Mais il n'en eſt pas de même de ceux qui ſont en Arabie ; ainſi leur ignorance ne doit point autoriſer la nôtre ; ce qui eſt le pis en ceci, c'eſt que par-là, on a donné une penſée à ceux qui ont appris ou qui apprennent l'Hébreu, que le Zààin eſt très-

difficile à prononcer ? & cependant cela n'eſt pas vrai, puis qu'on peut trouver aiſément un moyen équivalant à ſa prononciation, pour l'avantage de ceux qui diſent.. qu'ils ne ſçavent pas bien le prononcer, quoiqu'il ſoit très-facile ; & même nous ſommes perſuadés qu'en très peu de tems ils le prononceront parfaitement bien, s'ils veulent tant ſoit peu y faire attention, parceque ce qu'il y a de plus eſſentiel pour la lecture & la prononciation des Langues orientales, ne dépend que de ſçavoir bien prononcer les lettres de l'Alphabet Arabe, auquel tous les autres Alphabets ſont conformes, particuliérement pour ce qui eſt du *het* & du *zààim* ; ſans cela c'eſt en vain qu'on ſe flatte de ſçavoir lire & prononcer l'Hébreu, ni les autres Langues orientales, parcequ'elles ne ſe parlent & ne ſe liſent que ſelon la prononciation arabique, & non autrement ; & c'eſt par là que ces Langues ſont aiſées à lire, & à prononcer avec autant & plus de facilité, qu'on en a de prononcer quelques Langues d'Europe, dont les mots

s'écrivent d'une maniére & se prononcent d'une autre. Pour parvenir à cette prononciation, au lieu de dire *ain*, comme on a fait jusques à présent, il faut qu'on s'accoûtume dorénavant peu à peu à dire *zààin*, en le traînant dans la gorge, & pour cela en serrant les joües, & appuyant particuliérement sur les deux *à*, & prononcer le *z*, en adoucissant la voix. De même dans les différentes prononciations, qu'il faudra faire du *zààin*, selon qu'il sera accompagné de voyelles, comme par exemple, si c'est d'un *pathah*, il faudra dire & prononcer *zàà* & non pas *zua*, si c'est d'un *hirec*, il faudra dire, *zui* & non pas *gi*; & si c'est d'un *Surec*, on dira *zoü* en traînant, & non pas *zu*, observant toûjours d'adoucir le *z* par une prononciation moyenne & gutturale. Il doit être prononcé de même dans toutes les autres Langues orientales, où le *zààin* se trouve.

S'il nous étoit permis de représenter la prononciation du *zààin*, comme nous l'avons fait du *het*, peut-être qu'on le comprendroit encore mieux ;

profond de la poitrine, lan
cer le *z*, & voila comme il
noncer le *zààin*; telle eſt ſa
prononciation. Sans elle n
tal ne pourra comprendre a
proferé par ceux qui liront
breu, ou des Livres d'une a
gue: car pour qu'ils enten
Langue, il faut qu'elle ſoit p
ſelon la prononciation de
Au contraire, ſi l'on pronc
& le *zààin*, & les autres
l'Alphabet, préciſément c
Arabes, un chacun compr
ſément, une grande partie
breu, à cauſe de ſa reſſembla

ı parler l'Arabe. On trouvera dans
is un assés grand nombre de per-
ınes qui la parlent naturellement.
pourroient en cela rendre service
curieux en Langue hébraïque :
par ce moyen, la bonne pronon-
ion se perpetueroit au moins dans
Écoles. En effet ces prononcia-
ıs s'apprennent mieux par l'oreille
ıutrement ; parceque nous n'a-
s point de caractéres propres, qui
ssent nous les exprimer. Cette pro-
ciation du *het* & du *zàain*, étant
fois bien aquise, on prononcera
ıite facilement toutes les autres
sones ; car à proprement parler,
'y a que ces deux-là dans l'Hébreu
sont gutturales, & quatre dans
:abe & l'Ethiopien.

'our ce qui est de l'*alif* ou l'*aleph*,
n'est qu'une même chose, &
au, nous ne les mettons point dans
ang des gutturales, à cause de la
lité qu'on a de les prononcer. Ce-
étant une fois établi, la Langue
ɔique nous fera connoître, quelles
t les Voyelles dont elle se sert,
sont le *fatah* (qui est le même

pur, mais comme dans *p*
tour, &c. en ſorte que l'*o*
Voila le nombre des Voyell
rabe ; l'Hébreu les doit au
Pour éclaircir encore mieu
qu'on fait de ces Voyelles,
de ſçavoir ici en paſſant, q
les Turcs qui ont inventé l
de s'en ſervir, afin de po
avec plus de facilité l'Alco
écrit en Arabe, & qu'il
pas permis de traduire en a
tre Langue, ſous peine d
ils le liſent & ils le prononc
me les Arabes mêmes, en

la Langue hébraïque, certainement on l'auroit toûjours lûë comme dans ſon origine : mais on l'a tant augmentée de voyelles & de prononciations imaginaires, & par ce moyen on l'a tellement défigurée, que perſonne ne ſçait plus lire l'Hébreu, ni le prononcer. On a donc beſoin de recourir à la Langue arabique, pour bien apprendre à lire l'Hébreu ; à l'exemple de ceux qui commencent à lire l'Arabe, avec les Voyelles notées, inventées par les Turcs ; mais qui dans la ſuite abandonnent ces Voyelles, pour ſe conformer à tous les Arabes, qui liſent toutes leurs écritures ſans ce ſecours ; ne ſe ſervant que de *l'alif*, du *ya* & du *ouàu*, qui ſont leurs trois ſeules voyelles ordinaires, compriſes dans tous les Alphabets orientaux. Si la Langue arabique, qui eſt la plus riche de toutes les Langues orientales, s'exprime ſi énergiquement avec trois voyelles, pourquoi ne veut-on pas que l'Hébreu, & les autres Langues orientales qui ne ſont pas ſi riches, puiſſe plus facilement encore s'énoncer avec

point ni *e*, ni *o*, pour lui
Voyelles, & que le *he*, le *h*
zààin, ne ſont que de pur
nes. Secondement, que quc
te Langue ſoit fort étenduë e
Afrique & aux Indes Orient
parlée par tant de différe
tions, dont quelques-unes l
rée dans la prononciation,
néanmoins uniforme par t
ſes trois Voyelles, & dans le *h*
& le *zààin*. La corruption
qué que quelques-unes de
bles conſones; mais elle eſt i
tible, & en certains lieux

crit & se parle par leur moyen avec autant de perfection.

L'*e*, & l'*o*, ne doivent donc pas entrer dans la prononciation de l'Hébreu, du Chaldéen, & du Samaritain, puisque nous ne voyons pas qu'on s'en serve dans la Langue arabe, & voila pourquoi on doit être plus que convaincu, que ce sont les Massorétes qui les ont introduits, les ayant empruntés du Siriaque, qui étoit leur Langue vulgaire. Les Siriaques eux-mêmes les ont empruntés des Grecs, qui ont dominé long-tems chés eux, de-là les Juifs se sont fait un usage pour leur Langue hébraïque.

A l'égard du *holen* des Hébreux, & l'*odom* des Siriaques qui est l'*o*; du *tere*, & l'*eshaio* de l'une & l'autre Langue, qui est l'*e*; ils entrent dans la prononciation du Siriaque des derniers tems, qui est fort différent de l'ancien; mais ils n'ont jamais été introduits dans la Langue arabe, qui a toûjours conservé sa pureté de langage. Ainsi en retranchant le *holen* & le *tere* des Massorétes; & leur substituant le *fatah* & le *damma* Arabe, on

trouvera le *kere* dans le *fatab*, qui est l'*a*, & le *holen* dans le *damma* qui est l'*ou*. Par ce moyen on aura plus de facilité à lire l'Hébreu, le Chaldéen & le Samaritain, parceque la prononciation de l'*e*, se trouvera dans le *patbab* hébreu, qui est l'*a*, & l'*o* dans l'*ou*, qui est l'*ouau* de toutes ces Langues, & non pas *vau* comme on le prononce.

Le *bet* dans l'Arabe se prononce *bat*, & lorsqu'il est accompagné des Voyelles *a*, *i*, *ou*, il faut prononcer, *ba*, *bi*, *bou*, & de même toutes les autres consones de l'Alphabet; car en toutes ces langues l'*e*, & l'*o*, ne doivent point entrer dans la prononciation. C'est une faute aux Grammairiens de les avoir introduites dans l'alphabet arabe; & c'est encore un plus grand défaut de prononcer le *bat*, par *va*, *vi*, *vou*, selon quelques-uns, comme s'il étoit un *v* consone. Cette maniére de prononcer le *bet*, ne se trouve pas parmi les Orientaux; & nous n'avons pas de peine à nous déterminer à croire que le changement qu'on a fait du bet en *v* con-

sone, ne soit venu des Partisans de la Langue grecque, où plusieurs prononcent le *bet* en *vita*, & qu'insensiblement on l'ait fait passer dans la Langue hébraïque pour régle. Il paroît que les Allemans ont bonne part à ce changement, & les Anglois aussi; puisqu'ils prétendent que quand le *bet* manque de *dagés*, il ne vaut qu'un *v* consone. En effet les Allemans prononcent dans leur Langue tous les v consones en f, & ils prononcent de même dans l'Hébreu tous les bets qui n'ont point de dagés; usage faux & contraire à toutes les prononciations de ces Langues. Par ce moyen ils donnent un air allemand à l'Hébreu, & en rendent sa lecture & sa prononciation encore plus difficiles: ils sont donc dans l'erreur les uns & les autres, en voulant prononcer le bet en *v* consone, ou en f, parce que toutes les consones & voyelles de ces Langues, se prononcent selon le son qu'elles ont dans leur Alphabet, & non pas autrement.

Le gimel se doit aussi prononcer *comme il sonne*, sçavoir gia, gi, giou,

comme le prononcent les Arabes, & non pas *gua*, *gui*, *gou*, comme dans le Syriaque & dans l'Allemand.

Pour le *hé*, la plus grande partie de ceux qui liſent l'Hébreu, ne le prononcent point à la fin du mot, cependant ſa prononciation eſt néceſſaire; mais elle doit être très-douce, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus: il doit comme ſe perdre, étant pourtant prononcé: ce n'eſt qu'une ſimple aſpiration nullement gutturale tant au commencement du mot, qu'au milieu & à la fin: par exemple, dans *haron*, le *ha* ſe doit prononcer en traînant, comme s'il y avoit en ſa place deux à, & dire *Aaron*: c'eſt ainſi qu'il ſe prononce dans l'Arabe.

Le *ouau* eſt voyelle & conſone, comme les deux autres voyelles. Il ne faut jamais le prononcer en *vau*, ni *va*, *vi*, *vou*, parceque cette prononciation n'eſt point parmi les Orientaux; mais c'eſt *ouà*, *oui*, *ou*, qu'il faut dire, & voila ſa véritable prononciation.

Le *Phé* eſt toûjours ſé par tout où il ſe trouve en toutes les Langues

orientales, & on ne le prononce jamais en *p*, quoique dans les Grammaires hébraïques il ſoit ainſi marqué. S. Jerôme l'a toûjours lû, pour f, comme Filipe, Fariſien, Faraon, &c, & dans l'Arabe de même, tout ſe lit par *f*, & aucun mot par p, en aucun lieu de l'Ecritute ſainte, ni ailleurs.

Le *chin* ou *ſſin*, ſe doit prononcer *ſchin*, comme chés les Allemans, & il doit toûjours ſonner de même, parce qu'il n'eſt jamais ſ, en toutes ces langues. Elles ont toutes ſans cela leurs ſ. L'Hébreu a le *ſamech*, comme le Chaldéen & le Samaritain. L'Arabe au lieu d'une ſ, en a deux; ſçavoir le *ſin* & le *ſat*; le Siriaque a le *samchat*; l'Ethiopien en a auſſi deux, le *ſaut* & le *ſat*; toutes ces Langues ont auſſi leur *ſchin*; mais elles ne l'ont jamais confondu l'un avec l'autre, comme ont fait nos Grammairiens.

Pour ce qui eſt des autres conſonnes, elles doivent toutes ſe prononcer comme elles ſonnent dans l'Alphabet arabe; & c'eſt là leur véritable prononciation. Nous ſçavons que pluſieurs Sçavans en la Langue hébraï

que ont pris un parti pour ſe paſſer d'apprendre à la prononcer. Ils diſent qu'ils ſe contentent de la parler des yeux, & de l'écrire pour ſe faire entendre, & qu'ils ne ſe mettent pas en peine de la bonne maniére de lire & d'articuler, parceque, diſent-ils, c'eſt une Langue morte. Mais *ils* ne diſent pas de même du Latin & du Grec, qui ſont auſſi des Langues mortes. Ne pourroit-on pas leur dire, qu'ils n'ont étudié que la Langue des muets, leſquels ſçavent auſſi bien qu'eux lire des yeux, & ſe faire entendre par écrit, faute de pouvoir parler ? On laiſſe aux Sçavans à juger ſi cette excuſe eſt valable ou non ? & ſi on pardonneroit ce diſcours à aucun de tous ceux, qui voudroient ſe mêler de parler une Langue de quelque Nation que ce puiſſe être, à ce prix là ? particulierement quand on a tous les moyens de la bien apprendre. Cependant à Rome on parle Hébreu tous les jours avec les Juifs de la Synagogue, & particuliérement tous les Samedis, pour les inſtruire de la Religion.

Il ne nous reste plus, pour nous
:ux éclaircir, que d'examiner les
'elles dont nous avons parlé ci-
sus, sçavoir en premier lieu du
:hah, & du *kames*. Ces deux pro-
nciations doivent être jointes en-
nble ; & on doit dire *a* en resser-
t un peu les joües, ainsi que les
abes, car c'est ainsi qu'ils pronon-
nt leur *fatah*.

Pour le *segol* & le *zeré*, on ne doit
nt s'en servir, par ce qu'ils sont
npris ainsi que nous l'avons dit,
ns le *pathah & le kames*.

Le *hirec* qui est l'i, est aussi le
'era des Arabes, & leur seconde
'elle ; il se doit prononcer *ïa*, *ïi*,
, comme nous l'avons déja dit ;
:cequ'il ne se prononce pas autre-
nt en toutes ces Langues, qui ne
noissent point, *je*, *ji*, *jou*, com-
nous faisons : c'est au *gimel*
'est reservée cette prononciation ;
elle n'est point donné à l'*yod* : par
:mple, יהוה qui est un Nom de
:u, comment a-t'on pû le lire
ova ? si l'on faisoit sonner au moins
hé suivant la régle que nous avons

donnée ci-dessus, ou comme les Allemands leur h, parcequ'il représente le *het* des Hébreux, alors on s'approcheroit tant soit peu de sa véritable prononciation : mais, de plus, au lieu de dire, *jé*, ils diroient *ïa*; car la premiére lettre de ce mot יהוה, est un *iod*, & non pas un *jé*; la deuxiéme est un *hé*, & on le prononce par un *o*; la troisiéme est un *ouau*, & on en fait un *va*; la derniére qui est aussi un *hé*, on ne la prononce point du tout. Si on vouloit s'accoûtumer de prononcer ces lettres, comme on les prononce dans leurs Langues, on liroit la premiére Lettre *ïa*, parceque les *o* doivent absolument être retranchés, comme nous l'avons dit. Comme la seconde est un *hé*, qui doit se lier avec le *ïa*, on diroit *iah*, en faisant sonner le *hé* doucement; le *ouau* qui vient après, doit aussi se lier avec le *he* qui le suit, & dire *ouah*. Joignés les deux parties ensemble en faisant entendre legérement les deux *hé*, vous prononcerés parfaitement bien *ïahouah*, *ah*, & non pas *jehova* comme on dit, & qui ne signifie rien.

Juin 1733.

du tout. On voit qu'à moins que l'on ne s'applique à bien lire les lettres de l'Alphabet ou à les prononcer exactement, ce qui n'est point si difficile ; c'est en vain que les Sçavans hébraïsans & les curieux des Langues orientales, s'adonnent à la lecture de l'heptaglotte, ou de la polyglotte ; ils le feroient à pure perte. Pour revenir, il ne faut pas aussi se servir du *holen*, parcequ'il est dans le *Surec* qui est l'*ouau* de toutes ces Langues orientales.

Le *kibutz* est inutile ; mais pour ce qui est du *scheva*, qui est le *giesma* des Arabes, il sert à faire connoître, à l'une & l'autre Langue, les consones & voyelles qui doivent être liées ensemble ; si le *scheva* se trouve au commencement du mot, ou au milieu, on doit terminer la consone ou voyelle par un *à* bref, en glissant dessus en la prononçant, & non pas par un *e* ; mais par tout ailleurs on peut suivre l'ancienne méthode des Massorétes, & la joindre avec celle des Arabes que nous donnons ici, à cause de leur mutuelle conformité. Le da-

tement ces petites remarqu
de l'Arabe, on apprendra
& en très-peu de tems, la p
tion hébraïque. On peut au
le veut pour plus grande ſa
apprendre à lire l'Arabe :
eſt d'autant plus facile, qu
eſt une Langue vivante,
qu'on ne manqueroit d'a
cours néceſſaire pour le bie
par ce moyen on parviendr
noncer parfaitement bien
On a déja remarqué que
n'ayant point tant de gutt
l'Arabe, il ſera plus aiſé à a
& plus facile à prononcer

ites les autres Langues. Ce qui nne à l'Arabe cette prérogative, ſt que cette Langue s'eſt toûjours ıſervée dans toute ſa pureté, & ıs ſe mêler jamais avec aucune au-. C'eſt donc elle que les Sçavans en Langue hébraïque devroient cul-ɜr, pour s'aſſûrer de la véritable ›nonciation de l'Hébreu.

Pour preuve que la méthode que ɹs donnons ici, de prononcer l'Hé-:u par le moyen de l'Arabe, eſt la ıs naturelle, noûs n'avons qu'à nparer enſemble les trois métho-; de lire l'Hébreu. Suivant la ponc-ıtion des Maſſorétes, on lit, par :mple, le premier Verſet de la néſe : *Berechit baorae Elohim eth chaomaim oue eth haoretz*. Voici com-: l'Auteur de la Grammaire, non nctuée, lit le même Verſet : *Be-ſith bera aloim ath eſſimim ouath ea-r*. Liſons à préſent ce premier Ver-ſuivant la prononciation Arabe, e nous avons donnée : *Biraſchit ba-Alahim at haſchamaim ou at hàarts*.

On voit par ces trois différentes nonciations du Texte hébreu, la

différence qu'il y a de l'un à l'autre. Or certainement les plus défectueuses doivent être rejettées, & il faut tout examiner à la rigueur; pour cet effet on remarquera dans la ponctuation des Massorétes, plusieurs fautes; comme premiérement, d'avoir introduit deux voyelles de surplus, & qui ne doivent point avoir accès en cette Langue, l'*e*, & l'*o*. Secondement, de confondre souvent l'a, avec l'e; & l'*ou*, avec l'*o*. Troisiémement, de n'avoir aucune régle pour prononcer le *he*, le *het* & *le zaäin*; tous ces défauts sont essentiels, & méritent qu'on y fasse attention; il est vrai que les Grammairiens prétendent que le *hé* ne se doit pas prononcer toûjours; ce qu'ils ne disent pas du *het*: ils se trompent sur le *hé*. Ils se trompent aussi sur le *zaäin*, qu'ils disent ne valoir que *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, ce qui est contraire aux régles des Langues orientales. Sans ces défauts leur prononciation auroit eté semblable à celle des Arabes. Or si les Massorétes par leur ponctuation ont changé la prononciation de la Langue hébraïque, M.

Masclef en voulant les corriger, tombe dans de plus grandes fautes qu'ils n'ont fait : puisqu'il anéantit tous les *hé*, les *hets* & le *zààin*, par-tout où ils se trouvent ; & qu'il change les deux premiers en *e*, qui ne doit jamais être prononcé dans ces Langues : il change encore le *zààin* en voyelle, & par ce renversement il change les mots du tout au tout ; car le *zààin* est proprement le z dur de toutes les Langues orientales, & il n'est jamais *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, comme on l'a voulu faire croire ; changeant des consones en des voyelles imaginaires, jusques au nombre de six ; ce qui est changer non seulement la prononciation de toutes ces Langues, mais aussi le sens des mots, & déguiser entiérement la Langue hébraïque, & toutes les autres Langues orientales, sous le beau prétexte de rendre le Texte hébreu plus aisé à lire, & de s'approcher de la pureté de sa véritable prononciation, plus que les Massorétes ; M. *Masclef* s'en éloigne au contraire, & se rend inintelligible. Peut-il se vanter après cela comme il fait, &

dire qu'il a trouvé le véritable moyen de lire l'Hébreu, par la seule prononciation des lettres de l'Alphabet ; qu'on lise plûtôt & que l'on prononce le Texte hébreu, par le moyen que nous donnons des consones & voyelles Arabes, & selon l'usage de toutes les Langues de l'Orient ; alors on retrouvera la véritable prononciation de la Langue sainte, & on recouvrera la vraie signification de bien des mots communs à cette Langue & à celle des autres Peuples Orientaux. La méthode des Arabes est donc la meilleure, or ils n'admettent ni *e*, ni *o*, ils prononcent toûjours le *he*, le *het*, & le *zààin* ; ce que les autres méthodes ne font point. Il s'ensuit de tout ceci qu'il n'y a aucune prononciation plus naturelle pour l'Hébreu que celle que nous venons d'établir ; il faut donc la préferer & bannir toutes les autres comme inutiles.

ARTICLE LIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELIGION. ECRITURE SAINTE.

DE LONDRES. *A Dissertation, or inquiry, &c.* Dissertation ou recherche sur l'autorité Canonique de l'Evangile selon saint Matthieu, & les raisons pour lesquelles il a été anciennement rejetté par les Hérétiques. On donne ces raisons à réfuter à l'Auteur d'une troisiéme Lettre Pastorale, adressée à son Peuple de Londres & de Westminster, pour la défense du Canon du nouveau Testament ; & on essaye de lui montrer, par cet exemple, qu'il n'a pas assés approfondi son sujet.

On a opposé deux Ecrits à cette Dissertation ou *Recherche*. L'un est une lettre à une Dame: *A Letter to a Lady, &c.* où l'on montre les déguisemens & les faussetés de la Dissertation, en justifiant la troisiéme Lettre pastorale de l'Evêque de Londres, &

en ſoûtenant la Canonicité de l'Evangile de ſaint Matthieu. Ce troiſiéme point eſt auſſi l'objet du ſecond Ecrit *Vindication*.... Défenſe de l'Evangile de ſaint Matthieu, contre un Traité publié depuis peu ſous le Tître de Diſſertation ou *Recherche*, &c. Cette réfutation eſt de M. TWELS, Vicaire de ſainte Marie.

DE LEMGOW. M. MEYER fait préſent au Public d'un Traité de M. LEIGH ſur ſaint Matthieu, & continuera de donner ſur tout le nouveau Teſtament de pareils Commentaires du même Auteur.

DE IENE. M. ZURLINDEN a fait *Commentatio de Jejuniis & ſacris Religionis cærimoniis* en Diſſertation ſur la fin du Chap. V. de ſaint Luc.

DE HAMBOURG. Feu M. *Jean-Adolphe* HOFFMANN, avoit composé une explication de l'Epître aux Romains, qui a été trouvée dans ſes papiers.

DE LEIPSIG. *Jean-Georges* WEBER, Chapelain Conſeiller Eccléſiaſtique, & Sur-Intendant Général à la Cour du Duc de Saxe Weimar, a donné

une Dissertation intitulée ; *Doctrina tutior de descensu Christi ad Inferos.*

De Londres. *A Paraphrase...* Paraphrase & Notes sur la seconde Epître de saint Paul, aux Thessaloniciens, selon la méthode de M. Locke. Cet Ouvrage a été suivi d'un autre pareil, tant sur l'Epître à *Philemon*, que sur la premiére aux Thessaloniciens. On donne ici deux Dissertations : l'une touchant le Royaume de Dieu, 2. *Thessal. I.* 5. l'autre, touchant l'homme du péché. 2. *Thess. II.* 3. *In* 4°.

De Iene. Il y a une nouvelle Edition du Commentaire de Henneke-nius sur l'Epître aux Ephésiens, avec les Observations de M. Reinhard.

De Leipsig. M *Sigismond Frideric* Dresig, qui a donné une Dissertation des *Latinismes* du nouveau Testament, en prépare une de *Novi fœderis græci verbis mediis.*

M. Wolle a donné une brochure sur l'éloignement, que Jesus-Chrît & les Apôtres ont témoigné des Tribunaux des Gentils. *Matt.* 5. 39. & 1. *Cor.* VI. 4.

HISTOIRE. ANTIQUITÉS.

DE LA HAYE. *Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent.* Le premier Tome qui paroît depuis peu de cette Traduction de l'Anglois, contient l'histoire universelle jusqu'à Abraham, l'histoire d'Egypte, & l'histoire des anciens Peuples de Chanaan, 1732. In 4° chés *Hondt*, *Gosse*, *Neaulme*, &c. L'*Introduction* à cet Ouvrage parut en 1731. On y discutoit les opinions de tous les Philosophes, de toutes les Nations, sur l'origine & la création du monde.

DE LONDRES. M. *D.* DURAND, Ministre de saint Martin & Membre de la Société Royale, a donné la septiéme partie de sa *continuation de l'Histoire du seiziéme siécle*, qu'il commença en 1725. Comme M. PERIZONIUS, qu'il a suivi dans les six premiers Volumes, l'abandonne en 1559. il s'attache à M. DE THOU, dont il dit que l'Histoire étoit trop négligée depuis long-tems: au lieu

qu'outre une magnifique Edition qui s'en fait en Angleterre, on travaille à trois Traductions, une en Anglois & les deux autres en François ; dont l'une se fait en Hollande, & l'autre en France. La vie de M. DE THOU est ici extraite de ses propres Mémoires jusqu'en 1601. & continuée par les soins de M. DURAND jusqu'à la mort de ce Président en 1617.

DE STRASBOURG. *Annales Arsacidarum*, &c. Cette nouvelle Edition est faite par M. SCHOEPFLIN sur un Exemplaire corrigé de la main de l'Auteur, qui est M. l'Abbé *du Four de Longuerue*. In 4° 1732. chés *Dulssecker* pére.

DE PARIS. *Les Mémoires de la Cour d'Espagne* depuis l'année 1679. jusqu'en 1701. représentent les Ministéres de Dom *Juan*, & du Duc de *Medina-Cœli.* Chés *Josse* 1733. *in* 12.

DE VERONE. Une Societé commencera, dans moins de dix-huit mois, de faire imprimer la plus ample Collection que l'on puisse former présentement d'Inscriptions grecques.

ou latines. Toutes celles qui ont paru ; toutes celles que M. le Marquis MAFFEI, Auteur de ce nouveau Recüeil a découvertes par des recherches assiduës pendant vingt-ans, ou qu'il assemblera dans les Voyages qu'il entreprend à ce dessein en diverses Provinces ; toutes celles que les Sçavans voudront de plus lui communiquer en bonne forme, par M. François MUSELLI, Chanoine & Archiprêtre de nôtre Eglise Cathédrale, seront rangées dans l'étenduë de sept Volumes in folio, en différentes classes, selon leurs espéces particuliéres ; & il y aura à la fin de chaque Volume une Table tellement disposée, qu'elle aidera à trouver facilement l'Inscription demandée. On mettra avec le grec la Traduction latine, & après le Texte gravé en caractéres antiques, la même Inscription écrite en caractéres modernes & plus lisibles : on restituera les Inscriptions alterées ; on expliquera celles qui paroîtront plus difficiles à entendre & plus obscures ; on rejettera les Manuscrits faux ; & l'on se tient si assûré du bon choix

des monumens, de la correction, & de la beauté de l'Edition, que l'on ne demande point d'avances aux Souscripteurs; qu'ils envoyent seulement leurs noms, & s'engagent à achetter si la Societé des Editeurs remplit ces conditions, & que le prix leur paroisse convenable. Le compte que M. le Marquis MAFFEI veut rendre des retranchemens qu'il aura fait de quelques Inscriptions, l'engagent à donner le Traité *Ars Critica lapidaria*, qui se trouvera dans ce Recüeil.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Gossampin. Mahot à coton. Cette espéce de Mahot croît fort grand, bien moins branchu que l'autre; son écorce est plus épaisse, que celle du premier. Ses feüilles sont incomparablement plus grandes, tirent sur la figure de celles de la mauve: leur couleur est verte par le dessus, & blanchâtre par le dessous, moussuës, ou

cotonnées des deux côtés ; les nervûres sont grosses, sensibles, duvetées, & accompagnées de filamens ondés.

Son fruit est extraordinaire ; il a la forme d'une colonne de huit à neuf pouces de longueur, sur trois à quatre de circonférence, ou de grosseur : cette silique est ornée de dix canelures égales, formées par cinq lobes semblables, découpées de la même maniére. L'écorce en est lanugineuse, moussuë, ou cotonnée, d'abord elle est verte, ensuite elle roussit, enfin elle brunit lorsqu'elle est tout-à-fait mûre ; cette gousse est pleine de laine, ou coton fin, de couleur grisâtre, lequel enveloppe de petites semences ovales, dont la superficie est unie, d'un blanc cendré ; sa fleur est belle, large comme la main, de cinq à six pouces de longueur ; c'est une espéce de calice formé par une membrane ferme, épaisse, teinte en dehors de couleur roussâtre, lanugineuse : sa base est contournée en gobelet, son couronnement est découpé en cinq parties égales, dont les extrémi-

tés ſont ſoûtenuës par autant de pointes ſenſibles en dehors ; du fond de ce calice s'élévent cinq fleurons leſquels ſont d'abord très-blancs, mais enſuite ils jauniſſent, chacun étant épanoüi, ſe recoquille & ſemble former les bords de ce calice. Le centre eſt occupé par un piſtil, ou colonne, de la groſſeur du petit doigt, ſurmonté d'un chapiteau tourné en volute, qui eſt façonné & couvert d'une pouſſiére dorée.

Goyavier. *Coyabou.* Le Goyavier eſt un arbre fruitier très-commun, & qui croît ſans culture dans toutes les Iſles de l'Amerique. Il y en a du moins de trois eſpéces : la premiére eſt remarquable par la groſſeur de ſon fruit : la ſeconde porte un fruit dont la chair eſt fort rouge : la derniére ſe diſtingue par ſa chair, partie blanche, partie jaune : ce ſont des différentes ſortes de pommiers.

D'ordinaire ces arbres-là ſe partagent dés la ſouche en pluſieurs groſſes branches, leur écorce eſt mince, unie & peu tenace, le bois eſt dur, liant & rouſſâtre. Les feüilles ont la figure

ovale, oblongue, sont fermes, séches, styptiques, à grosses nervûres costales ridées. La fleur est en rose blanche, toute simple, d'une odeur douce, & agréable. Le calice produit la pomme que j'ai décrite ci-dessus, laquelle est couronnée, d'un beau jaune orangé, molasse, odoriferante, divisée en dedans comme en quatre parties, toute parsemée de graines irréguliéres, osseuses, ou pierreuses: on fait du suc de ces fruits une gelée d'un goût admirable qui vaut le cotignac pour guérir de la dyssenterie. On fait de l'écorce des racines, des tendres bourgeons, & des fruits à demi meurs, une ptisane excellente pour ceux qui ont le flux de ventre ou la diarrée.

TABLE

DES AUTEURS,

les mois d'Avril, Mai, & Juin 1733.

P. Alff *	935
l'*Abbé* Banier.	649
Président Bouhier.	930
le Breton. *	747. 1117
omas Brown.	770
Caftel. *	659
Catrou. *	672
Marquis de Caumont.	820
Dom Ceillier.	717. 873. 1047
on.	930
olfon.	926
ouzas.	925
efig.	1113
Durand.	1114. 1115
offmann.	1112
orrebovv.	741
uffon.	925
inus.	926
igh.	1112
evvis.	928
Abbé de Longuerue.	1115
Marquis Maffei.	1116. 1117
Mahoudeau. *	833
Comte de Marfigli.	1006

M. de Maupertuis. 705
Le P. Merlin. * 813
M. Meyer. 929. 1111
M. Midleton. 924
M. Muratori. 751
M. Muselli. 1116
M. l'Abbé d'Olivet. 930
Ovide. 649
M. d'Oyli. 926
M. Pearce. 925
M. Perizonius. 1114
M. l'Abbé Pernety. 1035
Le P. Pezenas. * 737
M. Reinhard. 1113
M. Des-Roches. 615. 1062
Le P. de Rostrenen. 933
Le P. Roüillé. * 672
Le P. de la Sante. * 867
M. Schoepflin. 1115
M. Sherlock. 925
MM. de la Société Palatine de *Milan*. 751
M. Stock. 930
M. de Thou. 1114. 1115
M. Titon du Tillet. 901
M. Twells. 925. 1112
M. Weber. 1112
M. Wolle. 1113
M. Zurlinden. 1112

TABLE

DES MATIERES,

Pour les mois d'Avril, Mai, & Juin 1733.

A

AMuléte. Explication d'une pierre antique qu'on croit avoir servi d'amuléte ou de préservatif contre les rats. 820

Années solaires, *Années* & *Mois* lunaires. Hypothéses primitives de leur durée moyenne. 834. à 867

Attraction. Qu'elle n'est pas une cause physique, ni un principe d'action. 706

S. *Augustin.* Examen de la Dissertation du P. *Lorenzoni*, sur le véritable sens des trois fameux Chapitres X. X I. X I I. du Livre de la Correction & de la Grace, 823. à 833

B

M. *Boudier.* Abregé de sa vie, Catalogue de ses Ouvrages, son Epitaphe. 916. à 920

C

Jules César. Ses exploits & ses actions. 684. à 696. Sa mort & les divers mouvemens qu'elle causa dans Rome. 697. à 701

Convulsion. Définition de cette maladie. 933. Ses causes. 934

S. Cyprien. Exposition de ses Ouvrages. 875. à 881

D

Daniel. Examen critique de quelques explications de la Prophétie de ce Prophéte, sur le Messie, par les LXX. Semaines 578. 784. 963

Dannemarc. Origine de ce Royaume. 615. Est-il électif ou héréditaire ? 619. Son étenduë, sa division. 610. Portrait de la Nation Danoise. 621. *& suiv.* Eloge de ses Loix. 625. Les différens Ordres ou Etats du Royaume. 627. Etablissement de la Religion Chrétienne. 1064. *& suiv.*

S. *Denis* d'Alexandrie. Idée de ses Ouvrages. 890

E

Eclipse de Lune du premier Décembre 1732. observée à Marseille. 737

H

Hébreu. Méthode courte & facile de le lire par le moyen des voyelles de l'Arabe. 1081. *& suiv.*

N

Novatien. Qu'il n'est point mort Martyr. 893. Traités qui nous restent de lui. *Ibid. & suiv.*

Juin 1733.

O

igene. Expoſition de ſes Ouvrages. 720. à 736

P

ſanteur. Eclairciſſemens donnés par le
uſtel. 659
antes. Deſcription des principales plan-
: l'Amérique. 747. 1117

S

ltan. Son autorité, marques du reſpect
ı a pour ſa perſonne. 1011

T

re. Quelle eſt ſa figure ſphérique, ou
oïde, ou ellipſoïde? 704
rcs. Leur caractére 1012. Qu'ils ai-
l'étude & qu'ils s'en occupent. 1013.
nus de cet Empire. 1017. En quoi con-
on Etat Militaire. 1020. à 1034

in 1733.

TABLE

DES ARTICLES.

Art. XLVI. LA *Religion défenduë. Poëme.* p. 939

Art. XLVII. *Examen de quelques explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.* p. 963

Art. XLVIII. Stato Militare..... *L'Etat Militaire de l'Empire Ottoman, &c.* p. 1006

Art. XLIX. *Le Repos de Cyrus, &c.* p. 1035

Art. L. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 1047

Art. LI. *Histoire de Dannemarc, &c.* p. 1062

Art. LII. *Méthode courte & facile pour bien lire & prononcer l'Hébreu.* 1081

Art. LIII. *Nouvelles Littéraires.* p. 1111

D'ITALIE. *De Verone.* p. 1115

D'ALLEMAGNE. *De Hambourg.* p. 1112

De Leipsig. pp. 1112. 1113

De Iene. pp. *ibid.*

De Lemgovv. p. 1112

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 1111. 1113. 1114

DE HOLLANDE. *De la Haye.* p. 1114

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 1115. 1117

De Strasbourg. p. 1115

FIN DES TABLES.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

[redacted]

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 6240
A 491016